LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 258 | Plutôt nuageux. Max.: 9 **(détail page 20)** | Montréal, jeudi 7 novembre 1985 | extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents | **45 CENTS**

Tassé le Boursier
Pour votre régime d'épargne-actions
Tassé & Associés, Limitée 879-2100

Faillites bancaires: un comité recommande que les déposants non assurés ne soient plus remboursés

JOCELYN COULON

OTTAWA — Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques de la Chambre des Communes a rejeté les principales propositions du livre vert du ministre d'État aux Finances, Mme Barbara McDougall, - dont la création de banques annexe C par des institutions financières - et a même recommandé que le « gouvernement cesse de venir au secours des déposants non assurés dans les faillites d'institutions financières ».

Dans leur rapport, déposé hier, les membres du Comité recommandent de plus la création d'une Agence nationale d'administration financière (ANAF) qui remplacerait le Bureau de l'Inspecteur des banques, le Surintendant des assurances et la Société de l'assurance-dépôts du Canada. Cette nouvelle société d'État « permettra d'assurer des normes de réglementation uniformes et une meilleure coordination entre la politique financière du gouvernement fédéral et celle des provinces », a déclaré le président du Comité, le député conservateur Don Blenkarn.

Enfin, une partie importante des 134 recommandations vise le renforcement des pouvoirs en matière de surveillance, d'inspection et de vérification des activités des institutions financières. On va même jusqu'à recommander des modifications au Code criminel de façon à imposer des peines aux administrateurs et dirigeants qui négligeraient leurs devoirs.

Le NDP et le Parti libéral ont présenté des rapports minoritaires qui, dans l'ensemble, appuient la réforme proposée. Cependant, les néo-démocrates sont opposés à une ouverture trop grande du marché canadien aux banques étrangères, alors que les libéraux s'opposent à la création de la nouvelle agence qu'ils considèrent comme « une super-bureaucratie absolument inutile ».

En conférence de presse, le député conservateur Claude Lanthier, a déclaré que l'appui de ses 12 confrères à la recommandation sur le non-remboursement des déposants non-assurés n'allait pas à l'encontre de l'actuel projet de loi C-79. À la suite des faillites de la Norbanque et de la Banque Commerciale du Canada, Mme McDougall a déposé, en septembre, un projet de loi visant le remboursement des déposants non assurés de plus $60,000.

Le Comité recommande de ne pas hausser le plafond de $60,000 pour l'assurance-dépôts.

« Ce n'est pas la même chose. La loi C-79 va réparer le tort fait à l'économie de l'Ouest du Canada par les faillites. Nos recommandations visent à éviter qu'une telle situation se reproduise en incitant ces déposants à s'assurer eux-mêmes. Nous les avertissons de faire attention. Les taxes des citoyens ne doivent plus servir à ce genre de sauvetage », a-t-il déclaré au DEVOIR hier.

Selon M. Lanthier, ses confrères ne seront pas embarrassés de voter pour le projet de Mme McDougall qui porte sur un remboursement de $875 millions aux déposants non-assurés.

Les membres du Comité ont constaté que le travail effectué par les organismes de surveillance existants n'était pas adéquat. Ils proposent la formation d'une agence regroupant ces organismes et le renforcement des pouvoirs en matière de surveillance. La nouvelle agence

Voir page 12: Banques

AU SOMMAIRE

LA CAMPAGNE ELECTORALE

DÉBAT INCERTAIN

Les représentants des deux principaux partis ont accepté en principe la tenue d'un débat télévisé. Cependant, les chefs de deux formations qui n'ont pas été invités menacent de prendre tous les moyens juridiques pour empêcher la tenue d'un tel duel. **Page 4**

RELATIONS DE TRAVAIL

Dans son analyse de la position des partis politiques sur les questions de travail, Jean Francoeur note qu'elles n'ont fait l'objet d'aucun engagement précis de la part des chefs jusqu'à maintenant. **Page 4**

ÉCONOMIE

LES CRÉDITS DE RADIO-CANADA GLISSENT

À la lumière du rapport annuel de la Société Radio-Canada rendu public le 22 octobre dernier, on constate que les fonds d'exploitation de Radio-Canada ont totalisé $ 1,100 millions pour l'exercice financier terminé le 31 mars, soit une hausse de 12.4 % par rapport aux fonds d'exploitation de l'année précédente. **Page 13**

LES EMPLOYÉS DE NORDAIR : OUI À QUEBECAIR

La majorité des employés de la société aérienne Nordair appuient la proposition d'offre d'achat qu'a présentée Quebecair. C'est ce que M. Bernard St-Germain, de la loge 2309 de l'Association des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique qui regroupe au-delà de 650 employés de Nordair, affirmait hier au DEVOIR. **Page 13**

Pierre Marc Johnson lance une « Phase II du Québec »

MARIE-AGNES THELLIER

Devant environ 1,000 militants présents lors de son assemblée d'investiture, le chef du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson a proposé à la population du Québec d'entrer avec confiance dans la Phase II du Québec, avec un parti « qui agit en fonction des transformations profondes que le peuple a connues ».

« Je préfère aller de l'avant. Je préfère la Phase II du Québec, le Québec de la maturité, plutôt que répéter la Baie James ou recommencer la Révolution tranquille », a lancé M. Johnson.

Dans un discours d'une heure, il a successivement montré combien M. Robert Bourassa et le Parti libéral noircissent la réalité du Québec et combien le Québec a changé depuis neuf ans, avant de s'attarder à la vitalité du Parti québécois en 1985.

M. Johnson s'est attaqué durement à M. Bourassa « qui se prend pour un Messie à coups de milliards qui n'existent pas ».

« Les contribuables québécois ont dans leurs poches chacun $250 de plus par année que si l'on avait conservé le régime fiscal de M. Bourassa », a-t-il affirmé. Il trouve en effet un surplus de $686 millions pour 1985 entre les taxes supprimées et les taxes crées par le gouvernement du PQ depuis 1977.

Photo Jacques Grenier

C'est devant 1,000 partisans de la circonscription d'Anjou et en présence de nombreux candidats péquistes que s'est déroulée hier soir l'assemblée d'investiture de M. Pierre Marc Johnson.

Le chef du PQ a affirmé que, contrairement au Parti libéral, son parti « innove, se renouvelle, s'adapte » aux besoins des citoyens. Il prend pour acquis que les Québé-

Voir page 12: Johnson

Selon le président de Radio-Canada

La télé et la radio ressentiront les effets des nouvelles coupures

BERNARD RACINE

STE-FOY (PC) — Les effets des prochaines coupures dans le budget de Radio-Canada se verront à l'écran et pourront être constatées à la radio, a affirmé hier en conférence de presse M. Pierre Juneau, président de Radio-Canada.

Auparavant, conférencier devant la Chambre de Commerce de Ste-Foy, M. Juneau avait expliqué à quel point sera pénible la coupure de $60 millions que doit effectuer Radio-Canada dans ses dépenses de 1986-87 suite à la non-indexation de son budget.

La société d'Etat est soumise à des restrictions financières depuis 1978, alors que son budget avait été réduit de $71 millions. Ses budgets n'ayant pas été indexés entre 1979 et 1986, ils ont diminué de $400 millions en dollars constants. La non-indexation du budget lui coûtera encore $60 millions cette année et entraînera une réduction des dépenses de la société d'Etat de plus de $235 millions au cours des cinq prochaines années.

« A force de compressions budgétaires qui s'accumulent depuis sept ans, la qualité des services de Radio-Canada est maintenant vraiment menacée, » a déclaré M. Juneau, qui a révélé avoir eu un entretien de deux heures à ce sujet avec M. Benoit Bouchard, ministre suppléant des Communications.

« Comme nous avons été deux heures ensemble, j'ai pu lui expliquer d'une façon beaucoup plus précise pourquoi le calendrier rendait la situation très urgente. M. Bouchard comprend très très bien l'urgence de trouver une solution s'il y a une solution possible. Mais il n'était pas en mesure de me donner d'assurance et je ne lui en ai pas demandé, ç'aurait été arrogant de ma part de le faire, » a-t-il déclaré.

« Mais je dois dire qu'il écoutait avec beaucoup d'attention et beaucoup de sympathie. »

M. Juneau a déclaré qu'il fallait à court terme arrêter la saignée.

« Il faut éviter d'amenuiser, de diminuer, d'affaiblir, de miner la radio et la télévision de Radio-Canada avant même que le comité Caplan-Sauvageau ne puisse se prononcer. » Ce comité formé par l'ex-ministre Marcel Masse et chargé d'étudier l'avenir de la télévision, doit faire rapport le 15 janvier.

En conférence de presse, M. Juneau a expliqué que Radio-Canada avait réussi à diminuer les effets à l'écran des coupures de l'an dernier, en coupant plutôt dans le service administratif ou dans le personnel des

Voir page 12: Radio-Canada

Défi technologique

Bourassa propose un plan global

Pierre O'Neill

Dans le cadre d'une stratégie d'intervention intégrée, un gouvernement libéral dirigé par Robert Bourassa s'imposerait comme priorité, le développement systématique de « milieux incubateurs » de nouvelles entreprises de technologie.

Cette mesure, parmi d'autres, fait partie du plan global que le chef du PLQ articule dans un nouveau volume qu'il vient d'achever, sous le titre « Le défi technologique », et dont les principales conclusions ont été portées à la connaissance du DEVOIR.

Cet ouvrage de quelque 180 pages, qui sera lancé demain matin en présence de l'élite du monde des affaires, propose l'innovation technologique comme l'un des

Voir page 12: Bourassa

Des guérilleros maintiennent des magistrats en otages

L'armée donne l'assaut au Palais de justice de Bogota

BOGOTA (Reuter, AFP) — L'armée colombienne, soutenue par des chars et des hélicoptères, a donné l'assaut hier au Palais de justice de Bogota, occupé depuis trois heures par des guérilleros du M-19, tuant au moins 18 rebelles, a annoncé une radio locale.

Un membre des services secrets et trois civils ont également trouvé la mort dans la fusillade pour le contrôle du bâtiment, qui se trouve dans le centre de Bogota, à 200 mètres seulement du Palais présidentiel. La police a déclaré que huit de ses hommes avaient été grièvement blessés.

Près de 400 magistrats et employés se trouvaient à l'intérieur du Palais de justice lors de l'attaque des rebelles, ont indiqué des témoins.

Photo AP

Des hommes viennent en aide à un passant blessé dans l'échange de coups de feu entre l'armée et la guérilla.

En fin de journée, a indiqué Radio-Caracol, une poignée de rebelles retenaient toujours en otage un nombre indéterminé de magistrats, y compris le président de la Cour suprême, M. Alfonso Reyes Echandia.

Le président de la Cour suprême a lancé à l'armée un appel au cessez-le-feu. Précisant qu'il avait avec lui neuf autres magistrats, dans une brève communication avec les chaînes de radio locales, le président de la Cour suprême a déclaré : « Nous sommes prisonniers du M-19 au quatrième étage. Si le cessez-le-feu n'intervient pas, il pourrait se produire une hécatombe. Nous sommes en danger de mort. Nous avons tous des armes braquées sur nous. »

M. Reyes a ajouté que les guérilleros étaient disposés à négocier une solution, conformément aux demandes formulées par le M-19 dans des appels téléphoniques à des radios, mais qu'ils exigeaient au préalable le retrait des troupes qui cernent le Palais de justice.

Les sessions du Congrès, situé en face du Palais de justice, ont été suspendues pour la journée. Le président colombien, M. Belisario Betancur, a convoqué une réunion d'urgence du conseil des ministres.

Selon la police, une dizaine de guérilleros déguisés en policiers étaient entrés dans le garage du Palais de justice à bord d'un bus et avaient immédiatement ouvert le feu avec des mitraillettes.

L'organisation M-19 (gauche natio-

Voir page 12: Bogota

Sommet francophone en janvier

Une entente entre Québec et Ottawa

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Les obstacles qui depuis sept ans empêchaient la tenue d'un sommet des pays francophones ont été résolus, si bien qu'une telle rencontre, sauf revirement imprévu, pourrait maintenant avoir lieu à Paris à la fin janvier...avec la participation du gouvernement québécois.

Un accord de principe a en effet été conclu il y a quelques jours entre les représentants des gouvernements Johnson et Mulroney, a confirmé hier la ministre canadienne des Relations extérieures, Monique Vézina. Cet accord devrait être entériné aujourd'hui par les deux gouvernements et les détails annoncés demain.

Cet accord porte sur les modalités de la participation du Québec à cet événement. Depuis qu'il est question de réunir un tel sommet, le gouvernement français avait toujours mis comme condition que le Québec puisse être assuré d'y participer à des conditions qui le satisfassent. Ces conditions lui furent toujours refusé par le refus du gouvernement Trudeau, mais plus ouvert le gouvernement conservateur a accepté une formule qui semble convenir à tous, même si Québec a longuement hésité avant de l'accepter.

Cette formule a le mérite de respecter les juridictions constitutionnelles du gouvernement fédéral comme porte-parole unique du Canada en matière de politique extérieure tout en permettant au Québec d'exercer le prolongement de ses compétences sur la scène internationale. Suivant cette formule le sommet sera à deux volets. D'une part, il y aura des discussions politiques et économiques qui seront réservées aux chefs d'État ou chefs de gouvernements centraux. D'autre part, des discussions sur la coopération culturelle et technique permettront au gouvernement québécois et à d'autres gouvernements (dont celui du Nouveau-Brunswick) de participer au sommet.

Cet accord a été négocié sans la participation directe du gouvernement français. Bien au fait des paramètres de la négociation, celui-ci avait demandé aux gouvernements Johnson et Mulroney de s'entendre entre eux puis de lui soumettre leur accord. Le président Mitterand, désireux de réunir un tel sommet rapidement, leur avait indiqué qu'il ne saurait attendre éternellement. Celui-ci tient en effet à ce qu'un sommet ait lieu avant les élections législatives du printemps prochain.

La conclusion d'un accord ne devait être rendue publique que demain par les deux gouvernements.

Voir page 12: Sommet

LYSIANE GAGNON | CHRONIQUES POLITIQUES

René Lévesque, Pierre Elliot Trudeau, Pierre Marc Johnson, Robert Bourassa, Brian Mulroney, John Turner, Lise Payette... Toute l'actualité politique depuis le référendum, vue par l'une de nos plus grandes journalistes.

464 pages, 17,50$

BORÉAL EXPRESS

Pour la première fois en quatre ans

Le déficit fédéral diminuerait

ERIC BEAUCHESNE

OTTAWA (PC) — Pour la première fois en quatre ans, le déficit fédéral paraît vouloir baisser plutôt qu'augmenter, ce qui a fait dire au ministre des Finances Michael Wilson, hier, qu'il ferait tout son possible pour que cette tendance soit maintenue.

Les données rendues publiques hier par le ministère des Finances indiquent que, pour les cinq premiers mois de l'exercice financier qui a débuté le 1er avril, le déficit fédéral était de $14.09 milliards. C'est 1.5 pour cent de moins que les $14.316 milliards enregistrés pendant la même période, un an plus tôt.

« Ce sont de bonnes nouvelles », a commenté M. Wilson, qui se hâtait de quitter les Communes pour se rendre à une réunion des premiers ministres des Finances, à Toronto. Selon le ministre, cela signifie que les mesures prises en novembre et en mai par le gouvernement pour contenir le déficit ont produit des résultats et que, pour le reste de l'année, la situation devrait évoluer selon les prévisions.

Mais le gouvernement aura désormais la lourde tâche de maintenir le déficit à la baisse, tout en assumant le remboursement imprévu de $875 millions aux déposants non assurés des deux banques albertaines mises en faillite.

« Nous allons faire tout notre possible pour y arriver », a-t-il dit.

En réalité, ce sont surtout les contribuables canadiens qui ont contribué, jusqu'à présent, à réduire le déficit cette année. Les rentrées d'argent provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont grimpé de 20 pour cent, atteignant presque $12 milliards durant la période d'avril à août.

L'impôt sur le revenu des sociétés, par contre, n'a augmenté que de quatre pour cent, soit $110 millions, pour un montant global de $2.96 milliards.

L'ensemble des revenus était en hausse de $2.691 milliards, c'est-à-dire 12 pour cent, pour un total de $24.8 milliards.

Toujours pendant cette même période, les dépenses fédérales se sont accrues de sept pour cent, passant de $36.4 milliards à $38.9 milliards.

Mais une bonne proportion de cette hausse des dépenses provient de l'accroissement des coûts de l'intérêt sur la dette nationale accumulée, qui est d'environ $200 milliards.

Et ce sont là des dépenses sur lesquelles le gouvernement n'a aucun contrôle.

Le fardeau de la dette a augmenté de $1.7 milliard - 20 pour cent - pour atteindre le montant de $10.3 milliards pour la même période de cinq mois.

Si l'on exclut les frais de la dette, les dépenses fédérales n'ont enregistré qu'une augmentation de 2.7 pour cent au cours de cette période, moins que le taux annuel d'inflation de quatre pour cent, ce qui indique que le gouvernement dépense moins, en termes réels, cette année que l'an dernier.

Les fonctionnaires du ministère des Finances soulignent qu'il vaut mieux ne pas tirer de conclusions hâtives à partir des chiffres mensuels sur les dépenses et les revenus, mais les données indiquent néanmoins que le gouvernement a pratiquement respecté ses objectifs.

Si l'on projette sur 12 mois le déficit encouru pour les cinq premiers mois de l'exercice fiscal, le déficit annuel serait de $33.8 milliards, soit exactement le même montant prédit par M. Wilson dans son budget du mois de mai.

Même l'effondrement des banques n'alourdira pas trop le déficit pour cette année, puisque seulement 40 pour cent des indemnisations - quelque $350 millions - seront versés cette année. Le reste sera payé le 1er avril prochain, et sera ajouté au déficit de l'exercice fiscal suivant.

Photo CP

Michael Wilson

Les données les plus récentes montrent qu'en août, les revenus fédéraux étaient de $5.342 milliards, les dépenses $7.857 milliards et le déficit $2.515 milliards. En comparaison, en août 1984, les revenus étaient de $4.773 milliards, les dépenses de $7.775 milliards et le déficit de $3.002 milliards.

En tenant compte des cinq premiers mois de l'année 1985-86, les revenus ont totalisé $24.759 milliards, les dépenses $38.849 milliards et le déficit $14.09 milliards. L'année antérieure, pour le même laps de temps, les revenus atteignaient $22.068 milliards, les dépenses $36.384 milliards et le déficit, $14.316 milliards.

Le juge Jules Deschênes à l'U de M

La lutte contre la discrimination se heurte à plusieurs obstacles

CLÉMENT TRUDEL

La sous-commission de lutte contre la discrimination et pour la protection des minorités, formée de 26 experts, siège à Genève chaque été. Elle a reçu en un an 30,000 communications ou « plaintes », a rappelé hier à l'Université de Montréal le juge Jules Deschênes, élu il y a deux ans comme membre canadien de cette sous-commission des Nations unies; un groupe de travail a décanté ces demandes pour en extraire les cas de portée collective seulement. L'organisme est chargé de fournir à la Commission onusienne des droits de l'homme des outils susceptibles de faire avancer divers dossiers: par exemple, la lutte aux pratiques assimilées à l'esclavage (dont certains traits se retrouvent dans des pratiques d'embauche, en Inde) ou encore la protection de minorités ethniques (les groupes autochtones notamment), linguistiques ou religieuses (M. Deschênes retient sur ce dernier point les cas des Baha'i en Iran et celui des Ahmadis, musulmans considérés comme « hérétiques » par le régime pakistanais du général Zia).

De l'exposé de M. Deschênes, il ressort que le facteur religieux peut parfois compliquer les débats — les musulmans auraient tendance parfois à crier à l'ingérence si l'on s'en prend à l'imposition de peines physiques — et qu'il faut adopter une attitude de patience extrême dans le cheminement de certaines questions controversées. Le juge souhaite par exemple à son auditoire d'étudiants la chance de vivre assez longtemps pour voir, après un débat dûment mené à l'assemblée générale de l'Onu, une déclaration universelle de l'indépendance de la justice. Pourtant, sans cette indépendance dans les faits, où se retrouve l'utilité concrète de plusieurs conventions ou protocoles internationaux.

Pour illustrer les sérieuses difficultés résultant de l'abolition (hypothétique) de la frontière entre les compétences civiles et religieuse, M. Deschênes pose le cas (hypothétique) d'un Québec où les Saints Evangiles tiendraient lieu de constitution que l'assemblée des évêques serait chargée d'interpréter...En réalité, l'invité veut attirer l'attention sur le cas de l'Iran qui, selon lui, vit un régime où l'iman Khomeiny prétend faire du Coran et de l'Islam la norme de conduite de la société civile.

Invité du Club des relations internationales (CRI) de l'U de M, M. Deschênes a rappelé hier les grandes lignes du débat qui a cours depuis plus de 50 ans sur le génocide « allégué » des Arméniens par les Turcs. Point où il n'a pas voulu prendre parti face à des « opinions extrêmement partagées ». De Genève, il a rapporté une « petite bibliothèque » constituée des publications que Turcs et Arméniens fournissent pour étayer la négation ou l'affirmation de ce génocide. Dans un rapport soumis cet été à la sous-commission, le juriste britannique Benjamin Whittaker retenait, à son 24e paragraphe, le génocide arménien comme exemple avéré de pratiques à combattre et à condamner. Ce rapport fut reçu mais on ne l'a pas acheminé à la Commission des droits de l'homme qui, elle, aurait pu le traiter sous l'angle carrément politique. Est-ce là une conséquence d'un « lobbying » politique? M. Deschênes ne le nie pas; il rappelle que la « souveraineté » est l'un des mots les plus importants lorsque l'on traite de relations internationales et qu'il est rare qu'un pays s'adresse directement aux 26 experts pour demander un avis ou de l'aide . . . l'exception étant sans doute la Mauritanie qui, après avoir adopté en 1981 une loi abolissant l'esclavage, cherche une voie pour faire en sorte que cette législation ne soit pas lettre morte, de sorte que la sous-commission a accepté d'y envoyer une deuxième équipe qui travaillera en accord avec le gouvernement mauritanien.

Les 26 membres de la sous-commission se répartissent comme suit: 7 Africains, 5 Asiatiques, 5 Latino-anéricains, 3 Européens de l'Est et 6 « Européens de l'Ouest et autres » . . . ce qui inclut notamment le Canada, les USA, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Diefenbaker n'a pas voulu poursuivre les criminels nazis

TORONTO (PC) — Des notes rédigées par les ministères de la Justice et des Affaires extérieures, au début des années 60, montrent que c'est afin de ne pas encourager « l'esprit de vengeance » de certaines associations juives que le gouvernement du premier ministre John Diefenbaker n'a intenté aucune poursuite contre les criminels de guerre nazis se cachant au Canada.

Deux autres raisons étaient invoquées: le danger de contrarier l'Allemagne de l'Ouest ou plusieurs pays du tiers monde non particulièrement concernés par les atrocités nazies.

Les notes des hauts fonctionnaires ont été obtenues par le journal torontois The Star, en invoquant la Loi d'accès à l'information.

Dans l'un des documents, on conseille de ne pas poursuivre l'enquête sur l'identification de deux présumés criminels de guerre par des groupes juifs, afin d'éviter de faire une « chasse aux sorcières ».

« La chasse aux anti-Juifs par les Juifs, poursuit la note signée par M. John A. Donald, de la section européenne des Affaires extérieures, est aussi répréhensible que la chasse aux Juifs par les Nazis. »

Dans un autre document, signé cette fois par M. Donald M. Cornett, de la section des consulats, il est suggéré de ne rien entreprendre au sujet des nazis cachés au Canada.

Ontario: opposition aux écoles séparées

HAWKESBURY, Ontario (PC) — Quelque 2,000 élèves des trois écoles secondaires de Hawkesbury, Vankleek et Plantagenet ont manifesté, hier, contre la décision de la commission scolaire de Prescott-Russell d'établir une commission scolaire de langue française.

Cette décision, qui doit être approuvée par le ministère de l'Education de l'Ontario avant de s'appliquer, aurait pour effet de donner naissance à des écoles séparées de langue française.

« Nous voulons conserver nos écoles bilingues comme elles sont actuellement », a déclaré M. Jean Larivière, président du conseil des étudiants de l'école de Hawkesbury.

Les partisans de la commission scolaire de langue française affirment pour leur part qu'elle est nécessaire à la survivance de la langue et de la culture françaises.

« Nous ne voulons pas d'apartheid ici », scandaient les manifestants, en attendant de signer une pétition contre l'établissement d'écoles françaises.

Ouverture du canal Welland

THOROLD, Ontario (PC) — Ingénieurs et ouvriers se sont affairés hier afin de mettre une dernière main aux travaux de réparations de l'écluse no 7 du canal Welland et à son retour à un service normal.

A minuit, avait plus tôt laissé entendre l'Administration de la Voie maritime, le canal devait être accessible aux quelque 130 navires bloqués depuis le 14 octobre alors qu'ils se dirigeaient vers l'océan ou vers les Grands Lacs.

guérin
l'éditeur qui édite
La pratique du français
par un groupe d'enseignants

guérin aditeur limitée
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tel (514)842-3481

Série de textes acadiens, québécois et français touchant divers genres littéraires: la narration, la description, le portrait, le conte, le théâtre et le roman. Les exercices touchent le vocabulaire, la compréhension, la stylistique, la phraséologie, la grammaire, les préfixes et/ou suffixes, l'analyse et la rédaction.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

STOP!
MATELAS
ORTHOPÉDIC
À ½ PRIX

À CAUSE DE LÉGÈRES IMPERFECTIONS DANS LE COUVERT, QUELQUES MODÈLES DISCONTINUÉS OU NON ASSORTIS

ORTHO-REST
312 ressorts
GARANTIE 10 ANS
39" ..... $129 l'ensemble
54" ..... $149 l'ensemble
QUEEN . $199 l'ensemble
KING .... $299 l'ensemble

LIVRAISON IMMÉDIATE

ORTHO-CONFORT
840 ressorts
GARANTIE 15 ANS
39" ..... $229 l'ensemble
54" ..... $299 l'ensemble
QUEEN . $349 l'ensemble
KING .... $549 l'ensemble

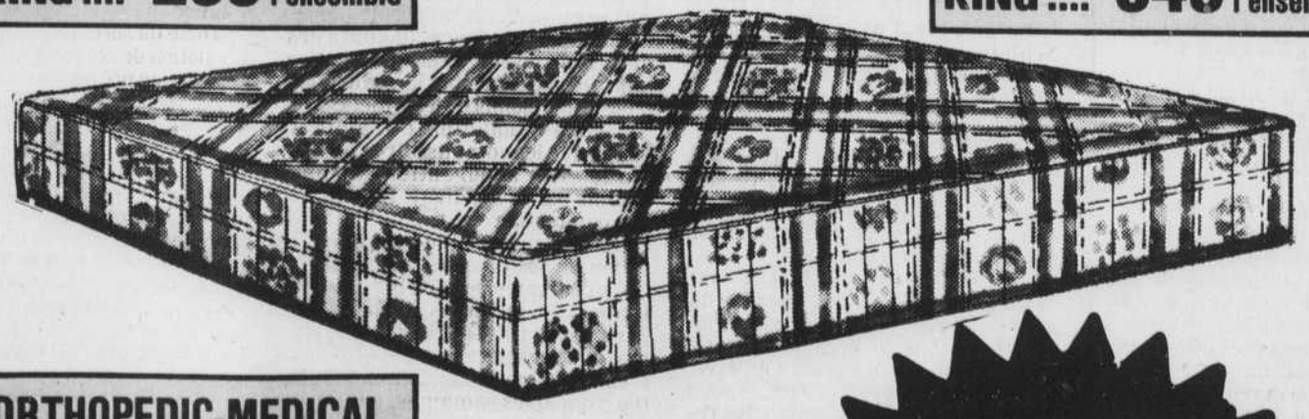

ORTHOPEDIC-MEDICAL
840 ressorts
GARANTIE 20 ANS
39" ..... $249 l'ensemble
54" ..... $349 l'ensemble
QUEEN . $429 l'ensemble
KING .... $599 l'ensemble

NOUS AVONS AUSSI DE TRÈS BONS PRIX SUR LE FAMEUX POSTUREPEDIC DE SEALY ACHETEZ-EN UN ET RECEVEZ GRATUITEMENT LE SOMMIER

Matelas Pierre Brunelle
15634 ouest, Boul. Gouin
(entre St-Jean et St-Charles)
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
697-9728 620-7155

La succession de Des Marais II

Deux présidences à combler

ALAIN DUHAMEL

La période de négociation politique qui doit s'ouvrir bientôt à la Communauté urbaine de Montréal portera tout à la fois sur la présidence du comité exécutif et sur la présidence de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM).

« Je pense que tout cela va se régler en même temps » nous dit le maire de ville d'Anjou, M. Jean Corbeil, président de l'Union des municipalités du Québec.

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, pose le débat dans la même problématique que celui qui a eu lieu en 1982 et en 1983 lorsque la Ville de Montréal et les villes de banlieue ont convenu d'un modus vivendi. « Si cette communauté doit être un partnership, il va falloir que toutes les composantes le cherche, le trouve et le pratique. Si c'est la recherche de la domination, adieu Communauté! » affirme M. Ryan.

M. Pierre Des Marais II a communiqué à ses collègues son intention de quitter, d'ici à la fin de l'année, le poste de président du comité exécutif de la CUM, qu'il occupe depuis 1978.

La CUM n'a pas encore formé le conseil d'administration de la Société de transport de la CUM, constituée par une loi de l'Assemblée nationale adoptée le printemps dernier.

Le départ de M. Pierre Des-Marais II s'annonce à un moment où la Conférence des maires de banlieue vient de perdre son président, M. Maurille Seguin, défait, dimanche dernier, aux élections à la mairie de Sainte-Geneviève. Les maires de la banlieue doivent donc élire un nouveau président en lui confiant la mission délicate d'entreprendre avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, des négociations politiques.

Le maire d'Anjou ne voit pas comment les villes de banlieue pourraient faire obstacle à un principe d'alternance si Montréal y tient absolument. « Tout le monde sachant que Montréal l'exige, il devient difficile pour la banlieue de résister car en bout de piste, c'est le gouvernement qui nomme le président. Ayant à trancher, le gouvernement jouerait l'alternance. Dans ces conditions-là, cela devrait être présent dans les esprits. »

Les candidats aux deux postes importants à pourvoir doivent recueillir une majorité des voix parmi les maires de la banlieue et les élus du conseil municipal de Montréal.

La candidature de M. Michel Hamelin, conseiller municipal du district Fleury, à Montréal, et président de la Commission de la sécurité publique, ne semble pas susciter dans la banlieue les mêmes réactions que celles, parfois évoquées, de MM Pierre Lorange et Yvon Lamarre, respectivement vice-président et président du comité exécutif de Montréal.

« Je pense, nous dit M. Corbeil, que MM Lorange et Lamarre sont aussi inacceptables à la banlieue que je le serais pour la Ville de Montréal. »

M. Hamelin n'a pas voulu commenter son éventuelle candidature à la présidence du comité exécutif. « Il est indéniable que c'est le tour de Montréal » a-t-il dit.

Les manoeuvres de l'un et l'autre bloc devront tenir compte de la durée du mandat du président du comité exécutif. La loi constitutive de la CUM n'est guère explicite à ce sujet dans les cas où le président en exercise quitte son poste avant l'expiration de son mandat. Son remplaçant a-t-il un mandat de quatre ans ou un mandat équivalent au solde du mandat de son prédécesseur?

Le président du Rasssemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), M. Jean Doré, estime que le successeur de M. Pierre Des-Marais II doit compléter son mandat. « Si la loi n'est pas claire, on doit la modifier » affirme-t-il. « La loi doit s'ajuster à la réalité politique de la CUM. »

À l'automne 1986, plusieurs élus de la CUM, notamment les Montréalais, doivent passer l'examen électoral. La composition du conseil, tant le bloc banlieue que dans le bloc montréalais, pourrait donc s'en trouver modifiée. « Il n'est pas logique que le nouveau conseil, en novembre 1986, ne puisse pas élire le président du comité exécutif. »

En attendant la fin du mandat complet de M. Pierre Des-Marais II, le RCM ne s'opposerait pas à ce qu'un maire de la banlieue occupe le poste pourvu que, l'automne prochain, le nouveau conseil puisse élire un président du comité exécutif. Dans ces conditions-là, le principe de l'alternance pourrait intervenir.

Une consultation sur un plan de développement du centre-ville

Le RCM craint une opération électorale

ALAIN DUHAMEL

L'administration municipale aurait-elle l'intention de mener, en période électorale, une consultation publique au sujet d'un plan de développement du centre-ville ?

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) a toutes les raisons de le craindre. Hier, le RCM a publié une document du Service d'urbanisme de Montréal dans lequel il fait état, pour le mois de septembre prochain, d'une consultation publique sur les grandes orientations du développement et les propositions d'encadrement du centre-ville.

« En fait cette administration n'a aucune raison valable, après 25 ans de présence à l'hôtel de ville, d'attendre à deux mois de l'échéance de son dernier mandat pour amorcer l'élaboration d'un plan de développement du centre-ville », affirme le président du RCM, M. Jean Doré.

« Elle n'a aucune raison sinon celle de soigner son image en faisant circuler le projet avec la campagne électorale. »

Le document publié hier porte la date de juillet 1985 et s'intitule: *Étude du centre-ville, programme de travail préliminaire*. Il est destiné au comité exécutif.

Le Service d'urbanisme avait tenté, en 1980, de faire adopter un plan directeur d'aménagement et de développement du centre-ville. Le comité exécutif ne l'a jamais adopté formellement.

Or, depuis, le centre-ville a considérablement évolué. Près d'une trentaine de projets importants, évalués à $1 milliard, se sont mis en chantier.

Les perspectives du Service d'urbanisme ont elles aussi évolués puisque, selon le document divulgué par le RCM, l'étude du centre-ville portera sur un territoire beaucoup plus étendu que celui visé en 1980. Outre la zone au sud de la rue Sherbrooke, entre les rues Guy, Saint-Antoine et la rue Sanguinet, l'étude intègrerait le Vieux- Montréal, le faubourg des Récollets et une partie tout au moins du Quartier latin.

« Contrairement à l'étude de 1980, lit-on dans ce document, la nouvelle étude sera surtout orientée vers la promotion du centre-ville comme élément moteur de la région montréalaise. Il est essentiel en effet d'aller chercher des investisseurs privés et publics qui sauront participer avec la Ville à un développement harmonieux de ce territoire riche en potentiel. »

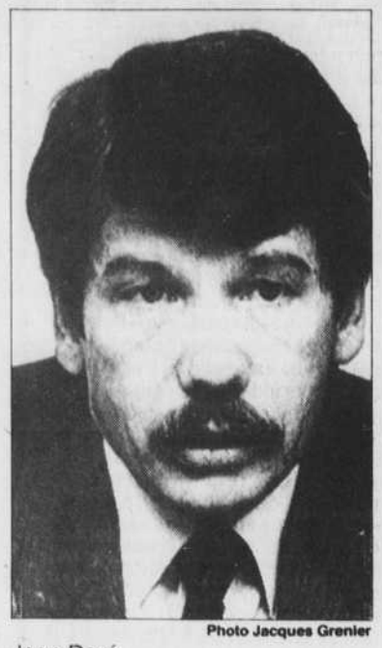

Photo Jacques Grenier

Jean Doré

Le RCM s'étonne d'autant plus de ce document que l'administration municipale ne peut invoquer une tradition bien établie de planification et de consultation publique. Ces récentes années, ce sont les promoteurs immobiliers, en réaction à l'opinion publique, qui ont mené des consultations, sans le concours de l'administration municipale.

« Le RCM est persuadé qu'une consultation mise sur pied au milieu d'une campagne électorale apparaîtra pour le moins suspecte à la population et s'empresse donc de soulever dès maintenant toute la question de la crédibilité du processus. »

Aussi, a-t-il l'intention, à la prochaine assemblée du conseil municipal, de proposer la constitution d'une commission du conseil municipal, composée des représentants des partis politiques et des citoyens, chargée d'encadrer le processus d'élaboration du plan de développement et d'entendre le public montréalais.

Le pavillon Samuel-Bronfman de l'U de M

L'Université de Montréal a inauguré officiellement hier les travaux de construction de sa nouvelle bibliothèque des lettres et des sciences humaines. Le nouvel édifice, érigé derrière la faculté de droit et le stationnement étagé de la rue Jean-Brillant, portera le nom de pavillon Samuel-Bronfman en l'honneur de cette famille. Celle-ci a, au cours de la campagne de financement de l'université, versé, par l'intermédiaire de la Fondation Seagram, une somme de $2.1 millions, soit le don le plus élevé jamais reçu du secteur privé. La bibliothèque, érigée au coût de plus de $14 millions, ouvrira ses portes en septembre 1987.

A la veille du congrès du MEQ

L'école privée espère doubler le nombre de ses membres

JEAN-PIERRE PROULX

Le Mouvement des écoles privées qui compte actuellement 35,000 membres, s'est, à la veille de son deuxième congrès, fixé comme objectif prioritaire de doubler ses effectifs.

Certaines institutions privées facturent automatiquement la cotisation annuelle des parents au MEP, ou son renouvellement, sur le même document que les frais de scolarité. Les parents qui ne veulent pas adhérer au mouvement sont invités à en prévenir par écrit l'institution avant l'expédition des factures. C'est la formule de l'« opting out ».

Le président du MEP, M. Pierre Pion, a reconnu hier en confernce de presse que l'on avait accepté ce type de protocole dans la mesure où il est clairement indiqué aux parents qu'ils sont entièrement libres d'acquitter cette facture. « Si ce n'est pas clair, c'est regrettable », a dit M. Pion. Le MEP refuse par ailleurs clairement que l'adhésion au MEP soit une condition d'admission à l'institution.

Le MEP estime toujours justifié que les institutions puissent sélectionner leurs étudiants. Cela est « fondamental » pour assurer la cohérence du projet éducatif de l'école, estime M. Pion. Les institutions privées, soutient-il cependant, ne font pas de sélection économique. Il a donné l'exemple d'un collège qui a reçu quelque 1,000 candidats aux examens d'admission et qui en a retenu 200. C'est seulement après qu'on discute des conditions et on trouve toujours des solutions pour ceux qui n'ont pas les moyens de payer. M. Pion a admis cependant que des parents ont pu ne pas présenter leur enfant aux examens d'admission sachant à l'avance qu'ils n'auraient pas les moyens de payer la scolarité.

Le thème du congrès de la fin de semaine est « l'excellence accessible ». A cet égard, le MEP estime que c'est par la levée du moratoire sur la création de nouvelles institutions privées subventionnées et un financement adéquat que cette accessibilité deviendra possible.

S'autorisant de statistiques du MEQ, le MEP soutient que le taux d'échec dans les institutions privées est moins élevé que dans le secteur public. M. Pion a dû convenir cependant que la comparaison était boiteuse puisque le secteur public a l'obligation d'accueillir tous les élèves alors que plusieurs écoles privées opèrent une sélection sur la base de tests intellectuels ou du rendement scolaire. En somme, il n'existe pas encore d'étude québécoise qui permette de comparer le rendement scolaire des deux secteurs, toute chose étant égale par ailleurs. Quoiqu'il en soit, M. Pion observe que 53% des dirigeants d'entreprise sont issus du secteur privé. On n'a, dit-il, qu'à « faire les déductions logiques ».

Le congrès du MEP, le deuxième depuis sa création en 1983, doit se conclure samedi par le lancement d'un manifeste sur l'enseignement privé. M. Pion n'a toutefois pas voulu en livrer le contenu. On y entendra des conférences sur les thèmes familiers au sein du secteur privé. L'assemblée générale procédera à l'élection d'un nouveau conseil d'administration et à l'adoption du budget d'environ $225,000. Le congrès se tient à compter de vendredi soir au collège Marie-Victorin.

La CUM entend récupérer des taxes payées en trop

La Communauté urbaine de Montréal a décidé de retenir les services de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin de mener une expérience pilote de récupération des taxes à la consommation payées en trop.

Le comité exécutif approuvé récemment un protocole d'entente en ce sens dans lequel il convient de rémunérer l'UMQ en pourcentage des sommes récupérées.

L'UMQ a entrepris récemment d'offrir aux administrations municipales une expertise dans l'analyse des achats afin de dépister toutes les exemptions de taxes à la consommation. Les administrations municipales, croit-on, pourraient ainsi économiser des sommes importantes payées en trop.

À la Ville de Montréal, la vérificateur, M. Guy Trudel, estime à $450,000 les sommes que l'administration municipale pourrait récupérer à ce titre. Dans son rapport pour l'année 1983, il avait recommandé à l'administration municipale de former ses employés en ce sens et, dans son rapport de l'année 1984, soulignait les progrès accomplis.

La CUM n'a aucune idée des sommes qu'elle a pu, depuis quatre ans, payées en trop au gouvernement du Canada et au gouvernement du Québec en taxes diverses sur les biens qu'elle a achetés. Tout au plus, les services de la CUM peuvent-ils citer une somme de $19,000 relative à l'achat d'un logiciel pour le traitement des eaux usées.

Le dossier du comité exécutif indique que jusqu'à ce jour, les services avaient fait peu de cas des taxes payées en trop puisque, la CUM reçoit, pour ses principales dépenses d'équipement (construction de métro, assainissement des eaux) des subventions du gouvernement québécois. Mais la CUM estime qu'elle pourrait démontrer ainsi à ses bailleurs de fonds son sens de la gestion éclairée en réclamant des sommes payées en trop.

La CUM croit pouvoir récupérer entre 80 et 85 % des sommes payées en trop depuis quatre ans.

Elle paiera l'UMQ à raison de 20 % des premiers $100,000 récupérés, 10 % sur les $200,000 suivants et 5 % sur toutes les sommes excédentes.

A Jérôme-Le Royer

La « quinzaine de la jeunesse »

JEAN-PIERRE PROULX

Le président de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, M. Domenic Perri, et la présidente du Syndicat des enseignants et enseignantes de la même commission scolaire, M. Sonia Trépanier, ont lancé mardi, au cours d'une conférence de presse conjointe, la« quinzaine de la jeunesse ». Il s'agit d'un projet promu par la CEQ et qu'a repris le syndicat local des enseignants.

Ce type de manifestation conjointe est plutôt rare. M. Perri l'a du reste souligné: cela « pourrait paraître peu orthodoxe selon la pratique courante de nos pratiques ouvrières. A Jérôme-Le Royer, toutefois, nous sommes fiers d'affirmer que les relations qui existent entre la commission scolaire et son personnel se réalisent sous des formules de concertation et, je dirais même de partenariat, qui ont amené au cours des années nos divers agents d'éducation à participer ensemble la réalisation d'un grand nombre de projets ».

C'est à « l'unanimité », a dit M. Perri, que les commissaires ont accordé « leur appui entier » au plan soumis par le syndicat. Le conseil des commissaires a même voté une contribution de $10,000 pour la réalisation de ses diverses activités.

Ce plan comprend, on le sait, l'utilisation d'un cahier pédagogique préparé par la CEQ intitulé: « La jeunesse: s'engager au-delà des mots ». C'est ce même cahier dont la CÉCM, il y a quelques semaines, a interdit l'usage dans ses propres écoles. Elle a soutenu que les valeurs chrétiennes étaient absentes de ce document, qu'il était crypto-marxiste et qu'il prédisposait les étudiants « à la révolution ».

Ironie du sort, M. Perri, qui fait la promotion de cet instrument chez-lui en tant que président de la commission, s'en est vu interdire l'usage à la CÉCM où il est lui-même enseignant!

Pour sa part, la présidente du Syndicat des enseignants de Jérôme-Le Royer, Mme Trépanier, a expliqué les modalités du déroulement de cette quinzaine de la semaine, quinzaine qui s'étalera en fait, selon les écoles du 12 novembre au 15 décembre prochain.

Chaque école s'est en fait donné un projet spécifique. Etudiants et enseignants étudieront des thèmes comme l'alimentaion, la désexualisation des rôles, la violence, les relations jeunes-adultes, la paix, etc.

La SPCUM et Gaz Métro s'associent

Dans la cadre de la semaine de la prévention du crime, le service de police de la Communauté urbaine de Montréal a lancé hier, de concert avec Gaz Métropolitain, une brochure de 20 pages destinée à transmettre aux parents et aux enfants des mesures préventives à l'égard des disparitions.

Ce carnet d'identité, tiré à 65 000 copies, est distribué depuis hier dans tous les districts de la Communauté urbaine de Montréal. Il a été entièrement conçu par le service de police de la CUM et a été financé par Gaz Métropolitain, qui a déboursé quelque $ 10 000 pour sa conception graphique et son impression.

Cette brochure vise d'abord à modifier les comportements des parents et des enfants de manière à pouvoir prévenir les fugues, les disparitions et les enlèvements. Il s'agit essentiellement d'aider les parents à inculquer à leurs enfants de bonnes habitudes concernant notamment leur comportement devant des inconnus leur adressant la parole. Dans un deuxième temps, elle a pour objectif de faciliter et d'accélérer les recherches des policiers en cas de disparitions.

Journée « Portes ouvertes »

Les parents et les futurs élèves sont invités à une journée « Portes ouvertes » pour voir le collège en activité.

Jeudi 21 novembre 1985 entre 9h30 et 11h00 ou entre 13h30 et 15h00.

Examens d'admission

Samedi 7 décembre 1985 pour les candidats à la 1ère sec. dont le nom de famille commence par la lettre « A à K ».

Samedi 14 décembre 1985 pour les candidats à la 1ère secondaire dont le nom de famille commence par la lettre « L à Z ».

Les samedis 11 et 18 janvier 1986 pour tous les candidats.

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de l'année précédente et de l'année en cours.

Début de l'examen: 13h30

Durée de l'examen: 3 heures.

Frais 15,00$

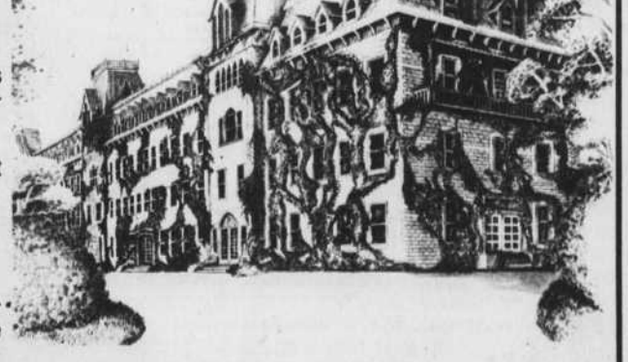

COLLÈGE NOTRE-DAME

3791, chemin Queen Mary, Montréal H3V 1A8

COURS SECONDAIRE COMPLET
PENSIONNAT-EXTERNAT
GARÇONS et FILLES

sous la direction des Frères de Sainte-Croix

WYBOROWA

Saviez-vous que la vodka est une création de la Pologne.

Saviez-vous qu'en Pologne on la fabrique encore aujourd'hui exclusivement à partir de seigle.

Saviez-vous qu'on peut acheter au Québec cette vodka importée pour le prix d'une vodka ordinaire et qu'elle est disponible en format de 1,14 ℓ (40 oz)

FORMATS
750 mL
ou
1,14 ℓ (40 oz)

LE QUÉBEC EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

EN BREF

■ Candidate PQ dans Chicoutimi

(PC) — Une ex-présidente du Conseil des collèges, Mme Jeanne Blackburn, a été désignée hier soir pour représenter le Parti québécois dans la circonscription de Chicoutimi. Mme Blackburn l'a facilement emporté sur son adversaire Serge-Jean Fillion, un ex-conseiller municipal. Elle affrontera le candidat libéral François Tremblay.

■ Le PCQ vexé

Il n'y avait pas de caméras disponibles à Radio-Canada pour couvrir la conférence de presse du chef du Parti conservateur André Asselin hier à Québec. Toutes les caméras avaient été requises pour la couverture du président de Radio-Canada, M. Pierre Juneau, de passage à Québec où il répétait un message prononcé la veille à Toronto. L'absence de caméras radio-canadiennes a indisposé les organisateurs conservateurs qui se sont étonnés en privé des choix des dirigeants locaux de la société d'État.

■ Révision des listes électorales

La révision des listes électorales en vue du scrutin du 2 décembre aura lieu du 11 au 16 novembre inclusivement, a fait savoir hier le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté. Rappelant que les électeurs doivent absolument être inscrits sur la liste électorale pour se prévaloir de leur droit de vote, M. Côté a souligné qu'il était donc important pour eux de vérifier si leur nom est inscrit sur la liste qui vient de leur être distribuée. C'est au cours de la période de révision qu'ils pourront faire une demande d'inscription, de correction ou de radiation.

■ Le SFPQ dit non à Johnson

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec Inc. s'est insurgé hier contre la déclaration du premier ministre Pierre Marc Johnson voulant que les syndiqués du secteur public renoncent à leurs tactiques d'affrontement. Dans un communiqué signé par son président général Jean-Louis Harguindeguy et son vice-président responsable de l'information Pierre Chassé, le SFPQ soutient que pour renoncer à l'affrontement, les syndiqués devront être certains de la bonne foi du gouvernement. Or, « c'est plutôt l'attitude contraire qu'il a démontrée au cours des dernières années, particulièrement dans la négociation des clauses à incidence monétaire », peut-on lire dans le communiqué.

■ Le MS a déjà neuf candidats

Sous l'oeil attentif de l'ex-syndicaliste Marcel Pepin, le Mouvement socialiste (MS) est entré en campagne électorale avec neuf candidats, 500 membres et $18,000 en caisse. Le président de cette formation, Roger Deslauriers, assure que deux ou trois autres candidats s'ajouteront bientôt à l'équipe et qu'environ $30,000 pourront être amassés dans les prochains jours, si bien qu'il serait faux de croire que le MS mènera une bataille symbolique.

Bourassa a hâte de faire face à Johnson dans un débat télévisé

Le chef du Parti libéral du Québec a hâte d'affronter M. Pierre Marc Johnson dans un débat télévisé par Radio-Canada.

Après avoir accepté les modalités du face à face avec le premier ministre, tel que proposé par la Société d'État pour le soir du 15 novembre, neuf ans exactement après sa défaite aux mains du Parti québécois, M. Robert Bourassa a longuement évoqué hier le plaisir et le contentement qu'il en éprouve à l'avance.

« C'est le genre de débat qui se pratique de plus en plus dans les démocraties occidentales et qui permet à la population de pouvoir évaluer le programme, le respect et la crédibilité des deux partis en présence », a-t-il déclaré devant les membres de la Chambre de commerce de Lauzon qui l'avaient invité à prendre la parole devant eux. « C'est une opportunité qui va permettre d'améliorer la qualité de la vie démocratique. C'est pourquoi je l'accepte avec beaucoup de contentement ».

Ce débat, a-t-il précisé un peu plus tard, portera sur quatre grands sujets: le rôle de l'État, l'économie, les affaires sociales et le régime politique. Il souhaite pouvoir prendre congé de la campagne électorale la veille ou la journée même de ce débat pour s'y préparer, et il souhaite également que le Parti québécois en accepte les modalités.

Tout étonné d'apprendre que M. Pierre Marc Johnson avait déclaré hier qu'il ne pourrait trouver le budget nécessaire pour réaliser sa promesse de baisser les impôts personnels de 10 % dès le 1er janvier, M. Bourassa a déclaré: « J'ai tellement hâte de discuter ça avec lui le 15 ».

Ce débat, avait-il commenté un peu plus tôt, sera un élément important de la campagne, mais il est trop tôt pour dire s'il sera déterminant: « Il faudra attendre pour voir comment il se déroulera. Les talents de show bizz du Parti québécois sont bien connus, a-t-il poursuivi, et nous, nous ne sommes pas dans le show bizz mais dans la politique. Je suis convaincu que la population saura faire la différence entre le show business et l'activité politique comme telle ». Il faut, a-t-il dit encore, que la population puisse constater lequel des deux chefs est en mesure de mieux appliquer les programmes proposés.

Devant les membres de la Chambre de commerce de Lauzon, entre le *egg roll* qui n'avait rien d'un roulé impérial et le menu chinois spécial qu'avait préparé pour l'occasion le maître-queue de la Maison chinoise de Lévis, M. Bourassa a vanté les mérites de la diminution d'impôts qu'il avait annoncée la veille à Sherbrooke. « Pour quelques dizaines de millions de dollars de plus, a-t-il dit, presque comme dans un film de Sergio Leone, on peut radicalement changer le climat pour attirer des investisseurs. Il ne s'agit pas de sommes astronomiques, mais ça permettra aux Québécois, dans une cinquantaine de jours, de cesser d'être la province la plus taxée du Canada ».

En plus de la stabilité économique, il a promis la stabilité politique, « dont on ne peut parler avec le Parti québécois au pouvoir qui proclame toujours son intention d'effectuer la brisure d'avec le Canada, qui se considère fédéraliste, mais qui reparlera d'indépendance après les élections. Il est évident que nous pouvons exister et nous développer à l'intérieur de la société canadienne ».

L'article premier de notre programme, a-t-il ajouté, c'est la croissance économique et la justice sociale.

« Sans porter de sarrau blanc, lui a demandé un membre de la Chambre de commerce, pouvez-vous nous parler des soins hospitaliers? ». « Ce n'est pas la première fois que Pierre Marc Johnson parle des soins hospitaliers, a répondu M. Bourassa, mais qu'il attende les élections pour renouveler une promesse du Parti québécois sur les urgences alors que des milliers de personnes ont connu l'anxiété dans les salles d'urgence du Québec, je trouve ça intolérable et inacceptable. Comment peut-on tolérer une médecine de guerre comme celle que nous avons maintenant dans les hôpitaux? Il est immoral qu'il aille faire l'acteur dans un hôpital comme Maisonneuve-Rosemont, l'un des pires hôpitaux pour les salles d'urgence... »

Dans la matinée, M. Bourassa a rencontré le président de l'Association des gens de l'air du Québec, M. Harold Morin, qui s'est préoccupé de la possible prise de contrôle de Nordair par CP Air. « Nous ne sommes pas convaincus, a dit à ce propos M. Morin, que la main-d'oeuvre québécoise sera respectée comme maintenant ».

Ce que nous voulons, a dit pour sa part M. Bourassa, c'est le report des transactions. Nous sommes bien conscients de toutes les implications de cette prise de contrôle, mais notre intérêt, c'est de défendre les intérêts du Québec, qui peuvent se situer à Quebecair, à Nordair, à Air Canada ». Quelques instants plus tard, M. Bourassa a commis un lapsus qu'il s'est empressé de corriger: « On a à coeur les intérêts du Québec, répétait-il. Nous sommes un parti québécois...un parti libéral québécois ».

Interrogé sur le pourquoi de cette rencontre de M. Bourassa avec les Gens de l'air, le président de l'association, M. Morin, a rappelé que tous les présidents des Gens de l'air s'étaient fait un devoir de bien accueilir les chefs de tous les partis. Cela ne signifie pas que je vais demander à nos membres de voter libéral, a déclaré M. Morin.

Après sa visite à Canam-Manac, M. Bourassa s'est rendu en soirée, sous la pluie, à Black Lake, près de Thetford Mines. C'est la première fois que son horaire fait état pour cette soirée d'une assemblée publique: jusqu'à maintenant, il n'a affronté que des « assemblées partisanes ».

Aujourd'hui, M. Bourassa rencontre des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières puis termine sa journée par une assemblée dans la circonscription montréalaise de Jeanne-Mance.

Duel télévisé Johnson-Bourassa ?

L'incertitude persiste sur l'offre des réseaux

(d'après PC et LE DEVOIR) - L'incertitude persiste quant à savoir s'il y aura un ou des débats télévisés entre les chefs des deux principaux partis politiques, même si leurs représentants ont accepté en principe, hier, l'offre de la société Radio-Canada.

En effet, s'appuyant sur une interprétation de la loi électorale, les chefs de l'Union nationale et du Parti indépendantiste menacent de prendre tous les moyens juridiques à leur disposition, s'ils ne sont pas invités à prendre part au duel prévu entre MM. Pierre Marc Johnson et Robert Bourassa. De plus, le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, semble leur donner raison à l'avance en édictant qu'un débat doit réunir les chefs des trois partis représentés à l'Assemblée nationale (le PQ, le PLQ et le PI), plus celui qui a obtenu plus de 3% du vote aux élections de 1981, soit l'Union nationale.

A moins que Radio-Canada et les deux principaux partis passent outre, tout indique que le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, devra trancher la controverse.

Les représentants des deux formations politiques en sont venus à une entente de principe hier en vue de la tenue d'un débat qui pourrait avoir lieu le vendredi, 15 novembre, à 21h00.

Les représentants des deux partis se sont entendus sur les thèmes, le choix des animateurs et la durée de l'émission, soit 90 minutes.

Le Parti québécois a toutefois demandé à Radio-Canada de s'assurer

qu'un tel débat n'entrera pas en conflit avec la loi électorale.

Or, les représentants de l'Union nationale et du Parti indépendantiste ont répété hier qu'ils prendraient tous les moyens à leur disposition pour empêcher ce débat s'ils n'y sont pas invités.

Selon l'article 427 de la loi électorale, les médias peuvent mettre gratuitement du temps d'antenne ou de l'espace à la disposition des partis politiques. Ce service doit cependant être offert de façon équitable qualitativement et quantitativement, à tous les chefs de partis représentés à l'Assemblée Nationale ou qui ont recueilli au moins trois pour cent des votes lors des dernières élections générales.

Le Parti indépendantiste est représenté à l'Assemblée nationale depuis peu, le député Pierre de Bellefeuille ayant joint ses rangs, tandis que l'Union nationale a recueilli 4.4 pour cent du vote aux élections d'avril 1981.

Au cours d'une conférence de presse, le chef de l'UN, M. André Léveillée, a soutenu que l'offre de Radio-Canada de compenser par d'autres émissions de radio ou de télévision ne répondait pas aux dispositions de la loi.

« Un débat télévisé délibérément réservé au chef du Parti québécois et au chef du Parti libéral obtiendra une cote d'écoute qui ne pourrait être compensée par un ou même plusieurs débats entre les chefs des autres partis, » a-t-il soutenu.

M. Léveillée a déclaré que l'Union nationale prendra tous les recours juridiques nécessaires, incluant une injonction, pour empêcher un débat qui ne respectera pas la loi électorale.

Le chef du Parti indépendantiste, M. Denis Monière, a également réitéré hier son intention de déposer une requête en injonction pour bloquer le projet de Radio-Canada.

Une charge à fond de train contre le chef du PLQ

Johnson accuse à son tour Bourassa de copier le PQ

MARIE-AGNES THELLIER

RAWDON — Au 14ème jour de la campagne électorale, le chef du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson, a pour la première fois fait une charge à fond de train contre son adversaire libéral, M. Robert Bourassa.

« M. Bourassa copie ce qui est le bilan du gouvernement en matière d'agriculture et aussi en terme de diminution des impôts personnels », a dit M. Johnson, interrogé hier en conférence de presse sur la dernière promesse libérale en matière fiscale.

Devant une cinquantaine d'agriculteurs et d'élus de la région De Lanaudière réunis à Rawdon, le premier ministre a aussi accusé M. Bourassa de « débarquer d'une autre planète » puisque « il ne semble absolument pas au courant de ce que le Québec a fait depuis neuf ans dans le domaine agro-alimentaire ».

Le premier ministre a attaqué hier chacune des promesses faites dernièrement dans ce secteur par le Parti libéral. Mais il laissera à son ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon — qui l'accompagnait hier dans sa tournée — le soin de présenter prochainement les engagements du Parti québécois pour consolider le secteur agro-alimentaire.

Là-encore, pas question de « distribuer des milliards ». M. Johnson promet « une implication et une responsabilisation plus grande, tant des producteurs que des groupes, spécialement au niveau de la mise en marché ».

Un nouveau gouvernement du PQ continuerait d'abaisser le niveau d'endettement des agriculteurs mais « pas par des mesures draconiennes qui impliqueraient des millions additionnels ».

Quant à la protection du secteur agricole en cas de libéralisation des échanges avec les Etats-Unis, un gouvernement péquiste chercherait à définir avec les divers intervenants les mesures à prendre préventivement.

A propos de ce libre-échange dans le domaine agro-alimentaire, M. Johnson a révélé en conférence de presse que le gouvernement vient de décider de doter l'Institut Armand-Frappier d'un appareillage sophistiqué pour supprimer totalement les trichynes de la viande de porc, ce qui rendra cette viande à nouveau exportable dans certains états américains.

Il accuse M. Bourassa de faire du « surfing sur l'excellent bilan du gouvernement en matière d'agriculture et sur les décisions prises pour les impôts personnels ».

Mardi, le chef libéral a promis de devancer d'un an l'application de la réforme fiscale contenue dans le budget Duhaime de mars dernier, ce qui baisserait dès 1986 les impôts pour les familles avec enfants.

M. Johnson estime que cette promesse est « à la limite de la clarté pour les électeurs » et que « ce n'est pas très sérieux ». Selon lui, les politiciens doivent agir rationnellement dans les finances publiques et non pas augmenter par millions les dépenses de l'Etat, à chaque discours.

« M. Bourassa traite parfois les Québécois comme s'ils étaient totalement irrationnels », a lancé M. Johnson en conférence de presse hier midi.

Le chef du Parti québécois s'est moqué « d'un des candidats de M. Bourassa qui a promis de créer un programme qui existe depuis trois ans » pour la relève agricole, à l'exemple de M. Claude Ryan qui, en 1981, voulait abolir une taxe sur la machinerie agricole qui n'existait pas. Les jeunes sont aidés puisque, soutient M. Johnson, sur les 1,300 agriculteurs qui se sont installés en 1984, 40 % avaient moins de 24 ans.

M. Garon signale pour sa part que le choix entre un prêt et une subvention existe déjà mais que de plus en plus de jeunes préfèrent le prêt de $ 50,000 sans intérêt à l'allocation de $ 8,000.

Le dédain manifesté par M. Bourassa pour l'objectif d'autosuffisance agro-alimentaire et pour le $ 1.2 milliard d'exportations a aussi amené des commentaires acerbes de M. Johnson. Le premier ministre signale aux agriculteurs que « M. Bourassa oublie de vous rappeler qu'en 1976, le taux d'endettement moyen des agriculteurs était de 60 % et qu'en 1983, il était baissé à 51 % ».

Selon le chef du PQ, « la direction claire imprimée à l'agriculture par M. Garon depuis neuf ans contraste avec l'étrange silence de M. Bourassa sur le dossier du Nid-de-Corbeau et du projet de loi C-25 ». Brossant un portrait complet de l'agriculture en 1976 et en 1985, M. Johnson a estimé que l'agriculture n'avait pas été une priorité de M. Bourassa, pour qui « seuls les méga-projets comptaient ».

M. Johnson a même fait allusion hier à la Commission d'enquête sur le crime organisé, qui, sous le gouvernement Bourassa, a enquêté sur la viande avariée. Sous Bourassa, « la qualité n'est pas exactement ce qui marquait l'action gouvernementale », a alors commenté M. Johnson.

Le chef du PQ a poursuivi sa « campagne d'image » puisque, pour illustrer le travail accompli depuis neuf ans, il a visité trois fermes, à Rawdon, Saint-Félix-de-Valois et L'Assomption, où il a été bien accueilli par une centaine d'agriculteurs.

Dans le domaine de l'agriculture, comme dans d'autres, le premier ministre estime que le bilan du gouvernement est « remarquable » et il « pense que le monde agricole en est conscient ». Il qualifie son ancien rival Jean Garon de « meilleur ministre de l'«Agriculture que le Québec ait jamais connu » et il lui promet « un avenir certain dans ces domaines où il a fait sa marque: économie et agriculture ».

LES RELATIONS DE TRAVAIL

■ *Deux « logiques » rivales qui tendent à se rapprocher*

JEAN FRANCOEUR

MISE À PART l'apparition furtive au petit écran de quelques poignées de grévistes scandant leurs slogans sur le passage des candidats, les relations de travail n'ont jusqu'ici tenu aucune place dans la campagne électorale. Elles n'ont encore fait l'objet d'aucun engagement précis de la part des chefs de partis, lesquels se sont gardés d'évoquer les chapitres mêmes que leur programme consacre à cet aspect de la vie collective.

De leur côté, les centrales syndicales se sont peu manifestées. La FTQ est désarmée et muselée depuis le congrès extraordinaire de samedi dernier qui a retiré l'appui de cette centrale au Parti québécois. La CEQ tient ce week-end un conseil général spécialement consacré aux élections; on fera le bilan du gouvernement péquiste sans manquer de rappeler celui du « régime Bourassa »; on analysera le programme des partis. Ira-t-on plus loin ? Il appartiendra aux délégués d'en décider. Quant à la CSN et la CSD, elles resteront sur leur réserve traditionnelle, se limitant à réitérer leurs revendications et leur « projet de société » en interpellant les candidats.

(Quelques escarmouches à signaler: autour de la « privatisation » envisagée par M. Johnson dans le secteur de la santé, qui lui a valu une verte réplique de la CSN, et des négociations du secteur public où certains propos du chef péquiste n'ont pas eu l'heur de plaire au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec.)

En fait, les appareils syndicaux ne se reconnaissent plus dans aucune des formations politiques qui sollicitent l'appui des électeurs. Les rapports étroits qu'ils ont entretenus avec le Parti québécois se sont défaits au cours des quatre dernières années. La récession avait ouvert la brèche, la crise interne du parti l'aura élargie. Les éléments « progressistes » ayant abandonné le navire, les syndicats ont perdu les leviers dont ils disposaient et les canaux qui leur facilitaient les entrées jusqu'au échelon supérieur du pouvoir.

Mais cette rupture n'a pas rapproché le mouvement syndical du Parti libéral qui ne fait l'objet d'aucune « réhabilitation ». Enfin, pour des raisons tactiques, les centrales ignorent les tiers partis de gauche dont le présence sur le bulletin de vote ne peut que faciliter le retour d'un régime voué aux gémonies. L'embarras est manifeste. Politiquement orphelin, le mouvement syndical ne sait plus où loger. Son influence qui y perd, alors qu'elle atteint son zénith lorsque les forces syndicales participent à l'émergence d'une « nouvelle majorité » où les intérêts des travailleurs syndiqués tendent à s'identifier avec ceux de l'ensemble de la société.

Quant aux relations de travail, la grande absente du débat actuel, elles traversent au Québec une période de latence (entre le stimulus et la réaction, précise le dictionnaire) où s'élaborent des mutations importantes dont on ne pourra que plus tard mesurer l'impact.

On a déjà noté la transformation du visage du mouvement syndical. Il a perdu ses traits « prolétariens ». Cela tient au fait que les syndicats recrutent davantage dans la grande entreprise qui offre des emplois de « qualité supérieure » et où la structure de la main-d'oeuvre subit des transformations majeures. Cela tient aussi à la montée du secteur public, également pourvoyeur d'emplois de qualité, où la syndicalisation ne rencontre aucun des obstacles que doivent surmonter les salariés du secteur privé, ceux notamment de la moyenne et petite entreprise. L'hypertrophie des effectifs venant du secteur public constitue aujourd'hui une donnée de base du mouvement syndical qui, d'autre part, est largement devenu un fait de classes moyennes, de cols blancs, de « professionnels » et même d'intellectuels. La « lutte ouvrière » n'y a plus tout à fait le même sens.

D'importantes mutations s'effectuent sur le terrain même, à l'échelle de l'entreprise.

Hier encore, les relations de travail se caractérisait par l'affrontement de deux logiques situées aux antipodes l'une de l'autre. Ces logiques se sont rapprochées alors que la récession a mis en évidence les mécanismes de création de la richesse et le rôle moteur qui joue l'entreprise dans le développement. Une macro-économie qui a perdu son pouvoir de séduction a cédé la place à des préoccupations plus concrètes.

D'une part, la logique économique, celle de l'employeur, centrée sur l'efficacité, les coûts de production, la concurrence sur le marché, le rendement et les profits. De l'autre, la logique sociale qui met en évidence les besoins des salariés, réclame l'équité dans les rémunérations, la sécurité dans l'emploi, l'élimination des risques pour la santé et l'intégrité physique que comporte le processus de production...

Ls impératifs économiques contre les exigences de la justice sociale. Deux rationalités rivales dont les contrats de travail enregistraient les compromis. Il serait illusoire de penser que ces deux logiques coïncideront un jour, qu'elles se réconcilieront dans l'harmonie de rapports excluant tout affrontement. Ce serait tomber dans l'angélisme. Mais comment nier qu'elles se déploient aujourd'hui sur un terrain qui offre de plus grandes possibilités d'accord dans la reconnaissance d'intérêts communs.

D'une part, le syndicalisme ne conteste plus aussi radicalement la légitimité de la logique économique et le droit de l'entreprise à l'existence (il n'est plus question de « casser le système »). On admet plus volontiers qu'il serait absurde de tuer la poule pour s'en approprier les oeufs. D'autre part, la logique de l'employeur s'élargit. Si Henry Ford au siècle dernier prônait le relèvement des salaires pour que les ouvriers puissent acheter les voitures qu'il fabriquait, un patronat plus éclairé reconnaît que la satisfaction au travail et le sentiment d'être traité avec équité sont des facteurs non négligeables que ses calculs ne peuvent ignorer. La gestion des ressources humaines est devenue l'article premier d'un nouveau credo patronal.

Ce rapprochement pose des problèmes inédits pour le mouvement syndical qui est né et qui a grandi dans la lutte et la contestation. Comment concilier les exigences de la mobilisation revendicative avec une démarche favorisant une meilleure intégration des travailleurs dans l'entreprise ? Si le taylorisme et le morcellement du travail ont favorisé le contrôle syndical, comment ce contrôle s'exercera-t-il dans un contexte d'enrichissement des tâches ?

Une autre donnée de l'évolution des relations de travail est l'élargissement du champ où elles se déploient. Elles ne se limitent plus à la seule négociation de contrat de travail. À cet égard, le mandat confié au ministère du Travail paraît de plus en plus étriqué. En même temps, d'autres ministères développent leurs activités. Un ministère de la Main-d'oeuvre veille à l'administration des normes minimales de travail (la convention collective « nationale » des non-syndiqués), à la formation profesionnelle, à l'aménagement du temps de travail. S'y est ajouté plus récemment un ministère de la Concertation et de l'Emploi, tandis que plusieurs organismes spécifiques s'emploient à la défense d'intérêts plus spécifiques: handicapés, statut de la femme, groupes ethniques... Le problème se pose déjà d'une certaine cohérence entre toutes ces initiatives.

Deux tâches immédiates attendent le prochain gouvernement.

La première sera de disposer des recommandations de la commission consultative sur le travail. Les commissaires ont complété leur mandat. Le président de la commission, le juge René Beaudry, doit déposer demain, vendredi, une première copie de son rapport entre les mains du ministre du Travail, M. Raynald Fréchette. Ce dernier n'envisage pas de le commenter sur l'heure. Le prétexte est tout trouvé: les délais d'impression qui rendront impossibles la publication de ce document avant le 2 décembre. À moins d'un accident de parcours, telle une fuite dans les médias, le débat qui doit s'en suivre n'aura lieu qu'après les élections. Il ne sera pas facile. En l'absence de consensus entre les parties, on se prend à rêver que quelques éclairs de génie auront traversé les délibérations des commissaires qui permettront une reprise de la discussion sur des bases plus constructives.

Un autre défi immédiat attend le prochain gouvernement. Il s'agit bien entendu de la renégociation des conditions de travail dans les secteurs public et parapublic. Les décrets tenant lieu de conventions expirent le 31 décembre. Si l'on ne peut exclure a priori que les syndicats voudront transformer cette négociation en un match revanche, il est permis de penser que le rapprochement entre les « deux logiques » pourrait modifier le comportement des parties et favoriser « une voie politiquement et socialement plus civilisée » que par le passé (Fernand Morin, *Relations Industrielles*, automne 1985). C'est sans doute une des « grâces » que se souhaitent mutuellement les candidats qui aspirent à tenir les rênes après le 2 décembre.

Avez-vous lu Denis Monière ?

ANALYSE

GILLES LESAGE

Avez-vous lu le dernier Monière ? Cette mauvaise boutade est inspirée du plus récent recueil du professeur de science politique et chef de parti : *Avez-vous lu Hirschman ?*, dont le titre lui est venu de l'interpellation du fabuliste Jean de La Fontaine : « Avez-vous lu Baruch ? C'est un bien beau génie ! ». M. Monière veut ainsi nous faire partager son admiration pour l'écrivain américain, dont la théorie de la déception politique lui a permis de systématiser ses propres réflexions sur l'évolution récente du Québec.

Prenant probablement pour acquis que, dans les chaumières laurentiennes, le soir, au coin du feu, l'on devise allègrement du brillant essai d'Albert Hirschman (*Bonheur privé et action publique)*, M. Monière s'en sert comme amorce de son essai d'une quarantaine de pages sur la déception politique. Esquisse décevante, non par ce qu'elle dit, mais par ce qu'elle ne dit pas. C'est l'universitaire qui, du haut de son promontoire, glose autour d'une théorie fascinante, ne descendant à la rue que pour quelques brèves citations, d'ailleurs non identifiées de façon précise. Il nous laisse sur notre appétit, d'autant que l'essayiste prolifique a la chance de se faire publier, chez Québec-Amérique (l'éditeur des politiciens), en plein milieu d'une campagne dont il est, en principe, l'un des principaux protagonistes.

Les humains étant par nature insatiables, postulent Hirschman-Monière, la déception est au coeur de l'expérience humaine et l'insatisfaction est le moteur de l'histoire individuelle et collective : elle entraîne les changements de préférences et de comportements. Ainsi, le désenchantement de la vie privée explique l'engagement dans la vie politique des personnes qui ont atteint un statut socio-économique élevé. Mais la politique est aussi très décevante et contient sa part de frustrations. Les efforts déployés pour changer la société peuvent s'avérer (sic) vains et susciter à leur tour une vive déception. La plupart retournent alors au confort et à l'indifférence du privé, mais non le militant profondément convaincu de sa responsabilité historique; pour lui, le succès ou l'échec de sa cause dépend de la qualité de son engagement. L'échec peut ainsi être une source de motivation supplémentaire et entraîner un engagement dans l'action politique, dont les gratifications partielles n'en sont pas moins stimulantes.

M. Monière nous présente ainsi, avec beaucoup de pudeur, une clé pour suivre le cheminement d'un chef de parti fédéral (le Parti nationaliste) qui, loin de se décourager de l'échec total de l'an dernier, se lance à nouveau dans la mêlée avec son dernier-né. Mais, la théorie à peine esquissée, l'essayiste s'en désintéresse et passe à d'autres analyses, la plupart déjà publiées, notamment dans notre journal. Pourtant, le chef du (défunt ?) PN était bien placé pour expliquer comment les dirigeants péquistes, à commencer par MM. René Lévesque et Marcel Léger, ont berné puis lamentablement fait échouer l'aventure des purs et durs de l'indépendance sur la scène fédérale. Malheureusement, il se contente de répéter à l'infini que « l'idéal qui nous motivait au départ a été trahi et remplacé par des intérêts plus prosaïques, que le pouvoir est devenu une fin en soi et que certains, pour le conserver, sont prêts à toutes les compromissions ».

Ce n'est sûrement pas le cas de M. Monière et de sa valeureuse phalange qui, n'écoutant que sa foi aveugle, tente de donner corps et vie au « parti de la fierté, de la franchise et de la fidélité aux intérêts du peuple québécois ». On peut accuser l'auteur du « Développement des idéologies au Québec » de don quichottisme, de mégalomanie ou même d'exhibitionnisme intellectuel. Il a au moins de la suite dans les idées et, même si son nouveau projet est voué à un échec lamentable, comme le précédent, il donne sûrement mauvaise conscience aux purs et durs d'hier, devenus d'ardents révisionnistes.

Son bilan serait plus convaincant si M. Monière daignait faire part à la plèbe de son expérience concrète dans la fosse aux lions. Son petit livre de combat serait plus palpitant si, en plus de survols théoriques, il nous expliquait les tenants et aboutissants de son acharnement inusité. Chef de parti, il fait de la haute voltige politique. Redevenu savant professeur, un jour, nous livrera-t-il ses recettes de...chef ?

Asselin propose quatre thèmes

Le PC se présente comme le champion de la libre entreprise

NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Le Parti conservateur du Québec se présente comme le champion de la libre entreprise.

Lors d'une conférence de presse hier, le chef du parti, M. André Asselin, a rendu public le programme et les idéaux que sa formation politique entend défendre au cours de la présente campagne électorale.

Ce programme s'articule autour de quatre thèmes que M. Asselin entend mettre de l'avant dans le débat: la liberté individuelle, la responsabilité des entrepreneurs, l'intégrité du gouvernement et la qualité des services offerts.

Le chef conservateur s'en est pris à ses deux principaux adversaires, le Parti libéral et le Parti québécois, qu'il accuse d'entretenir le même réflexe vis-à-vis des problèmes: créer uune régie, une commission, bref, « mettre le nez de l'Etat partout et tout entreprendre sans rien finir ».

« Le Parti conservateur, c'est une philosophie qui ferait par exemple en sorte qu'un entrepreneur n'aura pas à s'adresser à sept ou huit ministères quand il fait affaire avec le gouvernement », a lancé M. Asselin.

Le chef conservateur a identifié quatre priorités auxquelles sa formation politique attache de l'importance.

D'abord la Société des alcools du Québec. Ce ne devrait plus n'être qu'un organisme de contrôle de la qualité du produit. Il faudrait retourner totalement au secteur privé le commerce de l'alcool, affirme le programme conservateur.

Au plan de l'école, les conservateurs souhaitent la fin du moratoire sur l'école privée. Ils exigent une politique de soutien et de développement de ces institutions.

Puis, au chapitre de l'Office de la construction, les conservateurs veulent l'abolition des contrôles tâtillons. L'OCQ ne devrait qu'assurer la qualification des travailleurs, lesquels seraient entièrement libres de travailler où et pour qui ils désirent.

Enfin, le secteur public rendrait au secteur privé la propriété et l'administration du domaine public: terres, forêts domaniales, parcs, etc.

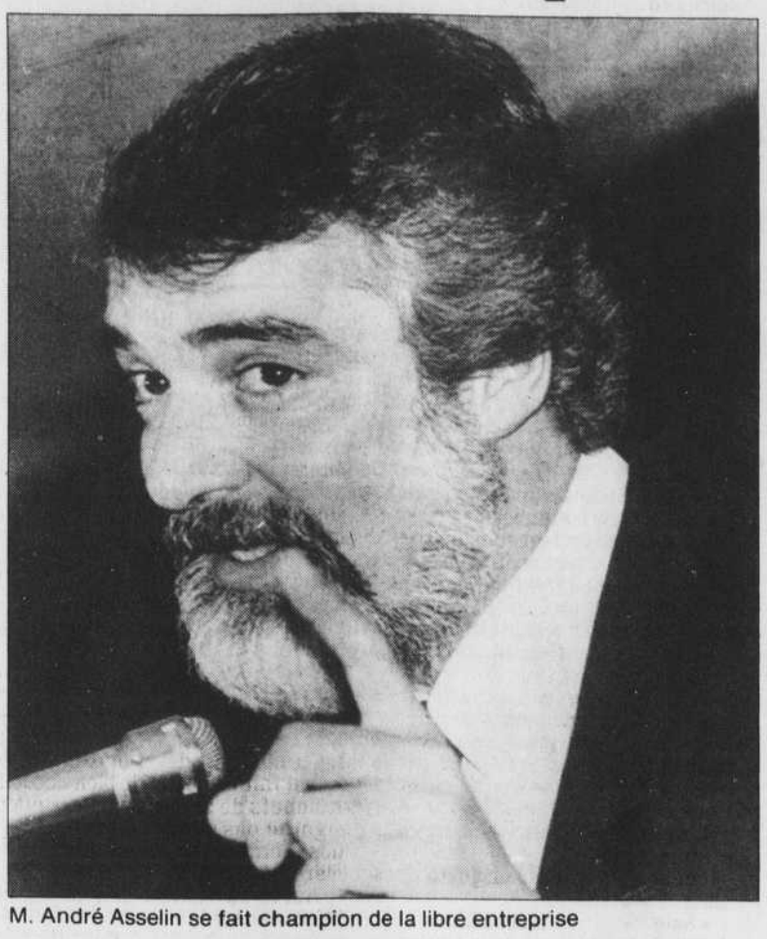

M. André Asselin se fait champion de la libre entreprise

M. Asselin a par ailleurs admis que le Parti conservateur ne formera pas le prochain gouvernement.

« Nos objectifs sont plus modestes », a-t-il expliqué: faire élire quelques députés qui pourraient détenir la balance du pouvoir, mais surtout faire connaître le PCQ, se placer sur l'échiquier politique et terminer en deuxième place dans une vingtaine ou une trentaine de comtés de façon à jouir des privilèges qui se rattachent à une deuxième position lors du prochain scrutin: nomination des officiers d'élections, rémunération pour les représentants, etc.

Actuellement, le PCQ compte 35 candidats officiellement choisis, dont M. Asselin lui-même dans le comté de l'Assomption où il a terminé en deuxième place au scrutin complémentaire de juin 1985 avec plus de 30 % des suffrages.

M. Asselin se réjouit presque de ne pas avoir l'appui du Parti conservateur fédéral, ce qui nous évite d'être « traités en succursale d'Ottawa ».

Corriveau: le geste de la FTQ n'est que le début de l'opposition syndicale au PQ

MAURICE GIRARD

JOLIETTE (PC) — L'ex-président de la CSN, Donatien Corriveau, n'est pas étonné du refus de la base de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) d'appuyer le Parti québécois aux élections du 2 décembre.

Candidat libéral dans Joliette, l'ex-syndicaliste estime qu'il s'agit là du « premier coup de canon du monde du travail à l'endroit d'un gouvernement qui a bafoué et renié les employés du secteur public et parapublic. »

Au cours d'une interview à la Presse canadienne, M. Corriveau s'est demandé « comment un gouvernement si décroché de la réalité a pu croire à un tel appui » et il s'est dit convaincu que le rejet de la proposition de l'exécutif de la FTQ « n'est que le début de l'opposition syndicale au Parti québécois. »

Quand les syndicats déclenchaient des grèves à l'époque justement où il était à la tête d'une des grandes centrales québécoises, les employés se faisaient traiter d'illégaux, dit-il. « Lui, le gouvernement, ne respecte rien, brise un contrat de travail et coupe les salaires des gens. Ca ne s'oublie pas dans le milieu syndical, » ajoute le candidat du PLQ.

Sans aller jusqu'à dire que la haute direction de la FTQ et son président Louis Laberge ont fait une erreur en présentant la proposition, M. Corriveau trouve tout de même que le geste de la direction syndicale arrivait au plus mauvais moment. « Je trouvais curieux que la FTQ arrive avec ça quand on sait qu'autour du 15 novembre prochain, les groupes du secteur public et parapublic vont déposer leurs premières revendications en vue des nouvelles négociations. Je les imagine mal placés si, deux ou trois jours avant, ils avaient donné leur appui au PQ. Stratégiquement, il était bon de discuter d'un appui possible à un parti, mais le faire aurait pu handicaper la démarche syndicale. »

Selon lui, l'intention de M. Laberge exprimait peut-être un certain courant dans les syndicats du secteur privé de la FTQ; il a été toutefois battu en brèche par la solidarité naturelle des syndiqués à l'endroit des employés du secteur public. « Je trouve qu'il ne faut pas blâmer M. Laberge ni quelqu'un d'autre, » tient à préciser M. Corriveau.

Au moment où il était président de la CSN, il s'est personnellement objecté à un appui de la centrale au movement socialiste même si un de ses prédécesseurs, Marcel Pepin, occupait la présidence. Il croit qu'il ne faut pas confondre syndicalisme et politique même s'il laisse le loisir aux centrales syndicales de penser autrement.

M. Donatien Corriveau, ex-président de la CSN et candidat libéral

« Dans le cas du vote de samedi dernier à la FTQ, les gens se sont dits, ça ne se peut pas qu'on donne notre appui au PQ. On y a assez goûter. Je comprends ça et c'est normal, » conclut M. Corriveau, qui estime maintenant que « c'est à nous les libéraux de montrer maintenant qu'on est une solution de rechange valable. »

Péquistes et libéraux veulent faire du Québec métro une capitale internationale

NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Péquistes et libéraux entendent faire de la ville de Québec une capitale internationale où vont se multiplier les événements d'envergure mondiale.

Les candidats des deux formations politiques qui se présentent dans les 12 circonscriptions de la ville de Québec et des environs ont tour à tour convoqué la presse mardi à Québec pour annoncer leur programme régional.

Avec la même prudence, péquistes et libéraux ont soigneusement évité de s'engager dans des promesses coûteuses, se réfugiant dans des engagements de nature internationale qui ne coûteront rien en fonds publics et dont les retombées sont lointaines et impossibles à évaluer.

Les candidats libéraux, regroupés autour de Gil Rémillard (Jean-Talon) et Marc-Yvan Côté (Charlesbourg), ont promis que Québec deviendrait, avec Robert Bourassa au pouvoir, un « centre d'arbitrage du commerce international et un centre d'études pour l'UNESCO », cet organisme des Nations unies menacé d'éclatement depuis que les pays riches s'en retirent un à un.

Quant aux péquistes, regroupés autour de la candidate Louise Beaudoin (de Louis-Hébert), ils ont relancé leurs adversaires libéraux en promettant, en cas de réélection du gouvernement Johnson, la tenue d'un Sommet de la francophonie nord-américaine et la création d'une Fondation pour les relations internationales.

Les 12 candidats libéraux de la région s'engagent à « travailler en équipe » pour « donner un rayonnement international » à la capitale mais refusent de promettre des projets précis.

Lors de leur conférence de presse, les candidats libéraux des douze comtés de Québec et des environs ont rendu public un document de 65 pages intitulé « Maitrisons l'avenir de Québec-Métro ».

Le document libéral affirme qu'il faut « redonner à Québec la force de la cohérence et assumer le leadership requis ».

Le premier souci d'ANJOU QUÉBEC

c'est d'offrir à ses clients une large gamme de produits de qualité:

- servis par des professionnels avertis
- au prix le plus juste possible.

"La boucherie charcuterie c'est notre métier"

1953 1985

Anjou QUÉBEC

La véritable boucherie charcuterie française

1025 rue Laurier ouest

272-4065 272-4086

LE VÉRITABLE MODE DE VIE C'EST LA QUALITÉ ET LES PRIX

OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR COMPAREZ NOS PRIX

Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements faits en FRANCE et en ITALIE.

Prix CLUB 402

Manteau laine et cashemire fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 375$

Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 295$

Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 225$

Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'aux genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 85$

La chemise Club-Paris 100% coton ou mélange, faite en FRANCE et GRIFFÉE ..... 40$

La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE ..... 20$

ETC... ETC... Qui dit mieux?

Club 402-HOMMES

2160, rue de la Montagne, bureau 402, Montréal (Québec) H3G 1Z7 — Tél.: 849-9151

Lundi au vendredi: 9 h 30 à 18 h; samedi: 10 h à 16 h

MANTEAU DUVET D'OIE BLANCHE Rég. $300 $99

FEMME — HOMME

LE PLUS GRAND CHOIX DE DUVETS À MONTRÉAL

EXXA 1477 MANSFIELD (MÉTRO PEEL)

Ça s'apprend chez nous!

Ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Une formation en secourisme et en RCR, ça sauve des vies et ça s'apprend chez nous! Rappelez-vous que l'Ambulance Saint-Jean est le chef de file dans le domaine de la formation en secourisme au Canada.

Ambulance Saint-Jean

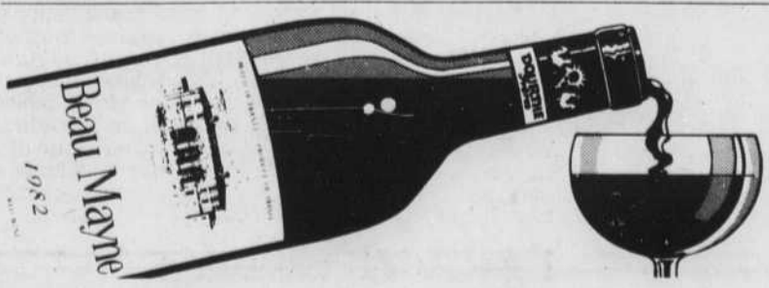

Beau Mayne

Bordeaux rouge d'appellation contrôlée

«UN VIN REMARQUABLE POUR LE PRIX»

Le Guide du Vin 85, Éd. La Presse

Bordeaux blanc BEAU MAYNE également disponible.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Est-ce que Moscou a orchestré la défection de Yourtchenko ?

Reagan évoque la possibilité d'un complot

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Le président Ronald Reagan a déclaré hier que l'Union soviétique avait peut-être délibérément organisé de fausses défections pour mettre en difficulté les États-Unis peu avant le sommet américano-soviétique.

Dans une interview accordée dans le Salon ovale de la Maison-Blanche aux correspondants de quatre grandes agences, M. Reagan a affirmé qu'« on ne pouvait écarter la possibilité qu'il y ait eu un complot délibéré, une manoeuvre », en citant notamment le cas de M. Vitaly Yourtchenko.

M. Reagan a lié le cas de M. Yourtchenko à deux autres incidents récents : celui du marin soviétique qui avait cherché à s'échapper d'un cargo soviétique en Louisiane et celui d'un soldat soviétique qui s'était un moment réfugié à l'ambassade des États-Unis en Afghanistan.

M. Reagan a reconnu que l'on ne pouvait « prouver » une telle possibilité mais que l'on ne pouvait pas davantage « prouver » qu'elle n'est pas fondé. On ne peut pas écarter l'éventualité que les trois transfuges aient eu le « mal du pays », a-t-il ajouté.

« Voici trois individus différents, dans trois différentes régions du monde, qui ont fait défection et sont ensuite revenus en arrière », a déclaré le président à Reuter, l'Agence France-Presse, Associated Press et United Press International.

Les trois hommes avaient choisi de regagner leur pays après avoir été interrogés par les autorités américaines.

M. Yourtchenko n'avait pas une importance de premier plan dans les services secrets soviétiques, a estimé M. Reagan, en indiquant que la majeure partie des informations qu'il avait communiquées était déjà connues de la CIA.

Dans ses premiers commentaires sur ces trois affaires, le président a souligné que le gouvernement américain avait « fait de son mieux » pour offrir à chacun d'entre eux un « sanctuaire » aux États-Unis. Il a fait valoir que Washington s'était assuré avant leur départ qu'ils agissaient conformément à leur libre volonté.

Le président américain, qui avait estimé il y a plusieurs mois que les Soviétiques disposaient aux États-Unis d'un nombre excessif de diplomates parmi lesquels de nombreux espions, a indiqué que des discussions avaient eu lieu « au niveau ministériel » avec l'URSS à ce sujet. Il a toutefois souligné que des mesures unilatérales de la part de Washington seraient suivies de mesures de rétorsion de la part de Moscou.

(À Ottawa, les milieux officiels canadiens ont fait peu de commentaires aux rumeurs prétendant que l'affaire Yourtchenko pourrait être liée à une histoire de coeur impliquant l'épouse d'un diplomate soviétique en poste au Canada. Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a indiqué que les autorités canadiennes suivaient l'affaire de près. Il s'est cependant refusé à tout commentaire sur cette affaire « hautement délicate ».)

(Du côté de l'Agence canadienne de sécurité et de renseignements, on se borne à déclarer que l'affaire est à l'étude.)

Hier, M. Reagan a d'autre part déclaré qu'il déploierait le bouclier spatial américain (appelé « guerre des étoiles ») unilatéralement s'il ne pouvait obtenir un accord au niveau mondial sur un système de défense contre les attaques nucléaires.

Le président a estimé que ses propos sur ce thème lors d'une interview à la presse soviétique avaient donné lieu à un « malentendu ». « Évidemment, si nous disposions d'un système défensif et si nous ne pouvions pas obtenir un accord pour l'élimination des armes nucléaires, nous aurions fait de notre mieux, mais nous irions de l'avant » avec un déploiement.

M. Reagan a par ailleurs estimé que M. Mikhaïl Gorbatchev, serait pour lui « un formidable adversaire » même si, a-t-il dit, le numéro un soviétique est un homme « raisonnable ».

En réponse à une question, M. Reagan a indiqué que son « objectif maximal » pour le sommet de Genève était de réduire la « méfiance » entre les deux superpuissances. « Les autres (objectifs) suivront automatiquement », a-t-il ajouté.

Le président américain a refusé catégoriquement de commenter les informations selon lesquelles il aurait approuvé une opération clandestine visant à renverser le régime libyen du colonel Mouammar Kadhafi. « Nous n'avons pas de très bons rapports », s'est-il limité à répondre.

M. Reagan n'a en revanche pas exclu la possibilité d'une aide clandestine aux rebelles en lutte contre le gouvernement angolais. « Il y a des domaines où nous pouvons les aider », a-t-il dit.

Interrogé sur sa santé, le président qui est âgé de 74 ans et a subi en juillet une opération pour un cancer intestinal, a indiqué qu'il subirait prochainement son premier examen post-opératoire visant à déterminer si de nouveaux polypes cancéreux étaient apparus.

Qu'est-ce qui fait courir Yourtchenko?

WASHINGTON (Reuter) — L'« affaire » Yourtchenko — présenté comme un transfuge par la CIA avant qu'il ne réapparaisse à l'ambassade soviétique à Washington pour y accuser les services secrets américains de l'avoir enlevé, torturé et drogué — continue de susciter des hypothèses.

La dernière en date, et peut-être la plus rocambolesque, est celle de la chaîne de télévision américaine ABC qui disait mardi soir que M. Yourtchenko avait une liaison avec l'épouse d'un diplomate soviétique en poste au Canada. Le Soviétique, a expliqué ABC, croyait que la dame quitterait son mari pour le rejoindre s'il faisait défection aux États-Unis.

Vitaly Yourtchenko

Devant son refus, M. Yourtchenko a convaincu la CIA de l'emmener voir sa bien-aimée au Canada mais, repoussé une fois de plus, il est devenu très nerveux et a fini, samedi dernier dans un restaurant de Washington, par fausser compagnie aux agents des services secrets américains.

M. Arkadi Chevtchenko, qui a fait défection en 1978 alors qu'il était secrétaire général adjoint aux Nations unies, ne croit pas au récit fait par M. Yourtchenko de son enlèvement par la CIA. « C'est ridicule. La CIA ne ferait jamais cela. Ils savent très bien que l'on ne peut cacher une chose pareille aux États-Unis. Cela se saurait un jour ou l'autre et cela ferait un beau scandale », a-t-il dit.

D'autres sont moins catégoriques mais estiment que si M. Yourtchenko avait été retenu de force, il n'aurait pas réussi à s'échapper.

Un autre émigré soviétique bien connu, l'universitaire Dimitri Simes, aux États-Unis depuis 1973, a indiqué qu'il ne pouvait croire que l'ambassade soviétique fasse paraître dans une conférence de presse à Washington un homme dans lequel elle n'aurait pas confiance à 100%.

Son hypothèse est que M. Yourtchenko « n'a jamais quitté leurs services, il était en mission aux États-Unis et maintenant il repart, mission accomplie ».

Cette hypothèse est partagée par de nombreux autres experts qui pensent que M. Yourtchenko est un agent double qui avait pour tâche de ridiculiser la CIA, vengeant ainsi le KGB de revers essuyés au cours des derniers mois. « Je suis convaincu que c'était un piège pour la CIA et le gouvernement américain », a dit un ancien directeur adjoint de la CIA, M. Ray Cline.

Parmi les défections récentes figurent celles de M. Sergei Bokhdan, directeur-adjoint des services de renseignement soviétiques, en mai à Athènes, du diplomate est-allemand Martin Winkler, en août à Buenos Aires, et de M. Oleg Gordievski, responsable du KGB, en septembre à Londres.

Ces deux dernières défections sont cependant intervenues après le présumé passage à l'Ouest de M. Yourtchenko.

Selon Nitze

Les USA sont déçus de la rencontre Shultz-Gorbatchev

BRUXELLES (Reuter) — M. Paul Nitze, conseiller américain en matière de désarmement, a révélé hier à la presse que les discussions préparatoires au sommet Reagan-Gorbatchev n'ayaient pas permis de faire progresser les choses autant que ne l'espéraient les États-Unis.

M. Nitze accompagnait le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, à Moscou, où il a eu 14 heures de discussions avec le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, et le ministre des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. M. Nitze venait d'informer du résultat de ces entretiens les négociateurs américains sur le désarmement, à Genève, et les responsables de l'OTAN, à Bruxelles.

Paul Nitze

Parmi les obstacles à un rapprochement des points de vue soviéto-américains cités par M. Nitze figurent les armes nucléaires françaises et britanniques, que Moscou veut inclure dans le calcul des armements dont la limitation se négocie à Genève.

Il y a aussi désaccord sur la définition du terme « arme stratégique » qui, selon l'URSS, s'applique aux missiles américains à moyenne portée installés en Europe occidentale mais pas aux missiles soviétiques pointés vers celle-ci.

M. Nitze n'a pas exclu la possibilité pour MM. Reagan et Gorbatchev de parvenir à certains points d'accord lors de leur sommet des 19 et 20 novembre.

Il a souligné que, si le contrôle des armements était important, les armes ne sont que le résultat de tensions et de problèmes politique et non leur cause.

M. Nitze a tenté d'expliquer une déclaration du président Reagan laissant entendre, dans une interview à des journalistes soviétiques, que les États-Unis ne mettraient en place leur système de défense spatiale antimissiles que lorsqu'il y aurait accord entre les deux Grands sur l'abolition des armes nucléaires.

« J'en déduis que le président souhaiterait ardemment parvenir à deux choses : l'élimination de toutes les armes nucléaires et une coopération dans l'approche », a-t-il dit. « Il est évident que si l'on parvient à cet objectif, par une transition très rapide, ce serait l'idéal. Mais, bien sûr, si ce n'est pas possible de parvenir à cette transition rapide, eh bien, ce n'est pas possible. »

À Reykavik, un haut fonctionnaire américain qui accompagnait M. Shultz à Moscou a déclaré à la presse que le principal enseignement du voyage de M. Shultz était que les dirigeants soviétiques n'avaient pas saisi certains aspects techniques et conceptuels du contrôle des armements, de la dissuasion et de l'Initiative américaine de défense stratégique (IDS).

Il a encore dit que M. Gorbatchev semblait craindre que la politique américaine soit influencée par un petit cercle d'extrémistes à l'idéologie antisoviétique.

Le haut fonctionnaire américain a indiqué que le dirigeant soviétique avait reçu des explications sur les raisons qui avaient poussé les États-Unis à concevoir leur IDS, mais que ces arguments semblaient constituer quelque chose de nouveau pour lui.

M. Gorbatchev semble rejeter d'emblée le projet IDS, y compris la recherche fondamentale qu'il avait pourtant paru accepter dans une récente interview à l'hebdomadaire *Time*, a ajouté le fonctionnaire.

Le premier ministre italien obtient la confiance du Parlement

Craxi reconnaît à l'OLP le droit à la lutte armée

DANIÈLE BLAIN
correspondance particulière

ROME — « Vous voyez, je conteste à l'OLP le recours à la lutte armée non parce que je crois qu'elle n'y a pas droit, mais parce que je suis convaincu que la lutte armée ne produira aucune solution. »

La scène se déroule une fois encore au Parlement quelques heures avant le vote de confiance rendu nécessaire par la presque crise de gouvernement déclenchée suite à l'affaire de l'*Achille-Lauro*.

Au terme de deux jours de débat, le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, profitant de son droit de réplique, n'a pas résisté à la tentation de rappeler aux députés quelques principes, assaisonnés d'une petite leçon d'histoire.

« Depuis 18 ans, Israël occupe des territoires arabes, habités par des populations arabes (...). Nous pensons que (Israël) doit restituer ces territoires en échange de la paix, en négociant cette restitution (...) Si la question palestinienne existe, si elle a un fondement, et si les Palestiniens ont droit à une revendication nationale, même l'action de l'OLP doit être évaluée à l'aune de l'histoire (...) L'examen du contexte montre que la lutte armée et le terrorisme feront seulement des victimes innocentes, mais ne résoudront pas le problème palestinien. Je ne conteste pas toutefois la légitimité du recours à la lutte armée. Ce qui est différent. »

Aux républicains agités et aux démocrates-chrétiens mal à l'aise, le président du conseil lance une dernière estocade : « Quand Giuseppe Mazzini (l'un des fondateurs de la République italienne) dans sa solitude, dans son exil, se consumait dans l'idée de l'unité nationale, lui, un homme si noble, si religieux, si idéaliste, concevait, dessinait et projetait des assassinats politiques. Telle est la vérité de l'histoire : et contester à un mouvement qui veut libérer son propre pays de l'occupation étrangère la légitimité du recours aux armes signifie aller contre les lois de l'histoire. »

À la stupeur générale, le président du conseil est allé plus loin qu'aucun gouvernement italien n'ait jamais été. « La question palestinienne consiste à donner une terre et des institutions au peuple palestinien, a dit M. Craxi. L'Italie y est favorable. »

Le président du conseil a toutefois rappelé qu'il avait cherché de convaincre ses interlocuteurs palestiniens que la lutte armée n'apporterait pas de solution, et qu'il avait obtenu une réponse positive.

Applaudissements à gauche, protestations à droite, pour cette interprétation de l'histoire. Après quelques éclats et de prévisibles mises au point par quelques partis à l'heure de la déclaration de vote — la démocratie-chrétienne répète son opposition au terrorisme, les républicains disent « ne pas se reconnaître » dans cette partie du discours de Craxi —, le vote confirme la confiance accordée par les députés à M. Craxi (par 347 voix contre 238). Le pacte signé la semaine dernière par les secrétaires généraux de cette majorité houleuse tient bon.

Mais qu'il ait voulu tout simplement réaffirmer son rôle ou, contre le carcan imposé par la démocratie-chrétienne, rappeler à tous mais surtout aux communistes l'identité socialiste de son parti, les déclarations de Bettino Craxi ont fait monter d'un cran une tension déjà élevée.

Après un rapide débat au Sénat, le gouvernement, pleinement reconfirmé dans ses fonctions, devra affronter l'épineuse question du budget de l'État.

Discours du trône

Aucun changement de cap à Londres

LONDRES (AFP) — La reine Elizabeth II a confirmé, mardi, dans le traditionnel discours du trône, que le gouvernement de Mme Margaret Thatcher allait poursuivre de manière vigoureuse son programme de privatisation pendant la prochaine session parlementaire, et que parmi les principaux candidats figurent la British Gas Corporation, British Airways et Rolls-Royce.

Quelque 600,000 emplois devraient être transférés au secteur privé dans le cadre de ce programme, qui prévoit également la privatisation de la Commission de l'énergie atomique (AEA), de l'Administration des aéroports de l'État (BAA), de la Compagnie nationale des autobus, ainsi que de tout ou partie de British Steel (sidérurgie) et de British Leyland (automobile), a annoncé la souveraine.

La privatisation de British Gas constituera la vente la plus importante réalisée par le gouvernement de Mme Thatcher depuis le début de son programme de privatisations. L'ensemble de la vente pourrait rapporter quelque huit milliards de livres. Le passage au secteur privé de British Telecom, l'année dernière, avait rapporté 3.9 milliards de livres.

TOI ET MOI EN AUTO.

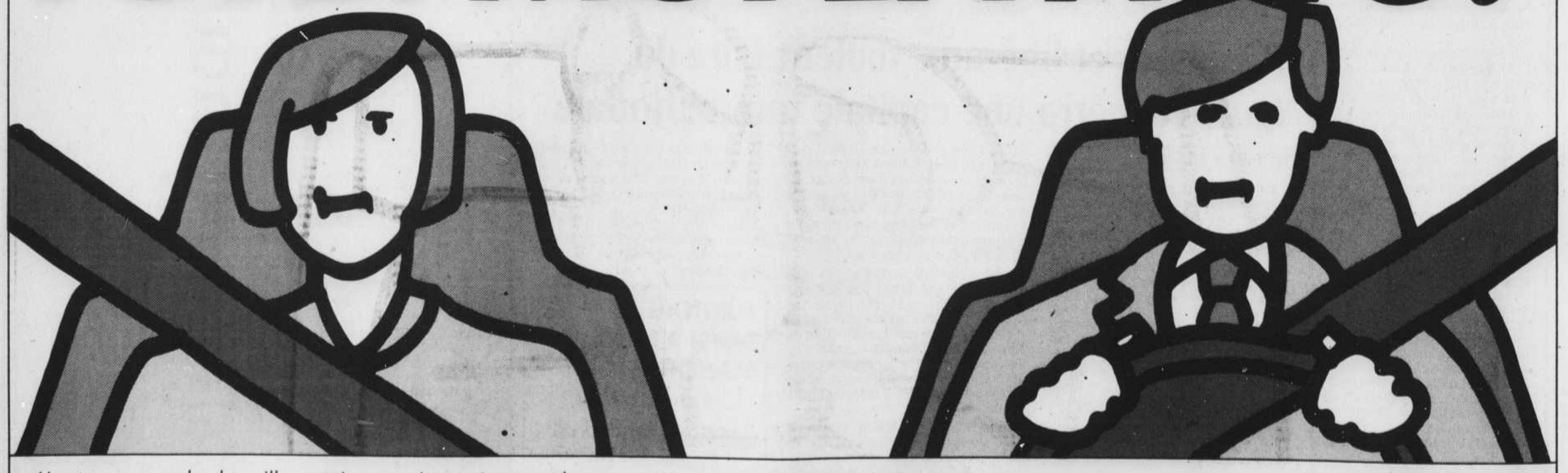

L'auto rapproche les villes mais pas nécessairement les gens. Et quand on voyage à deux, on aimerait pouvoir bavarder en toute détente. Malheureusement, la conversation est souvent interrompue par l'attention qu'exige la route...

Essayez donc le train VIA et vous verrez la différence! C'est l'art de voyager détendus et relaxés.

Vous pouvez dialoguer dans la bonne humeur, confortablement installés, tout en profitant de notre service de boissons et repas. Et ce n'est pas tout! Des forfaits intéressants et une gamme de tarifs réduits rendent les voyages par train encore plus attrayants. D'ailleurs, jugez-en vous-même!

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La police fait irruption chez Walesa

Un technocrate succédera à Jaruzelski

VARSOVIE (AP, AFP, Reuter) — Le général Wojciech Jaruzelski a été élu hier président du conseil d'État par le Parlement, un poste honorifique correspondant à celui de chef de l'État. Le général Jaruzelski remplace à ce poste M. Henryk Jablonski.

Le général Jaruzelski, qui devrait démissionner de son poste de premier ministre, sera alors remplacé par M. Zbigniew Messner, membre du bureau .politique du POUP (Parti ouvrier unifié polonais).

M. Jaruzelski, le général d'armée qui avait décrété la loi martiale en 1981, devrait toutefois conserver son titre de secrétaire général du POUP, poste le plus important en Pologne. Son élection à la présidence de l'État confirme qu'il restera une figure politique importante au pays.

M. Messner, 56 ans, est premier vice-premier ministre depuis novembre 1983. M. Messner, un professeur d'économie, était jusqu'à présent chargé de la coordination au sein du gouvernement.

M. Messner a été chargé par la Diète de former un nouveau gouvernement qu'il doit lui présenter pour acceptation mardi prochain.

Le députés ont également entériné une nouvelle composition du Conseil d'État où siège désormais M. Alfred Miodowicz, président des syndicats officiels (OPZZ), alors qu'en a été exclu l'ancien premier secrétaire du parti, M. Stanislaw Kania.

La nomination d'un « civil », en l'occurence M. Messner, à la tête du gouvernement semble indiquer, estiment les observateurs, que le général Jaruzelski considère la Pologne comme « normalisée », à la lumière des résultats des récentes élections législatives.

Photo AP

Le nouveau chef de l'État polonais, le général Jaruzelski (à gauche), a félicité hier son successeur à la tête du gouvernement, M. Messner. En mortaise, M. Walesa.

Depuis le scrutin, relèvent les observateurs, le pouvoir affiche une sérénité et une satisfaction qui n'étaient pas de coutume dans un passé récent et ne cesse de souligner que la « situation s'est notablement stabilisée » en Pologne malgré les efforts des « extrémistes » de *Solidarnosc* qui avaient appelé la population à boycotter les élections. La base du POUP, toutefois, fait-on remarquer, ne s'est pas encore remis entièrement du phénomène Solidarité. Les inscrits au Parti rechignent parfois ouvertement à suivre et appliquer les directives du sommet.

Quant à l'appareil du Parti, épine dorsale du POUP, il rue parfois dans les brancards. Les permanents, en province surtout, jalousent le pouvoir des militaires et n'hésitent pas à exprimer leur désaccord en sabotant parfois les ordres.

Dans ce contexte, l'application de la réforme économique qui bute sur de sérieuses difficultés depuis son entrée en vigueur le 1er janvier 1982, serait laissée à la discrétion des « civils » avec un technocrate à leur tête, en l'occurence M. Messner.

Enfin, l'absence d'un uniforme à la tête du gouvernement pourrait être profitable à la Pologne dans ses rapports officiels et actuellement difficiles avec l'Occident.

Par ailleurs, M. Lech Walesa, président du syndicat dissous Solidarité, a annoncé que la police avait fait irruption chez lui hier et l'avait contrait à se faire examiner par un médecin.

L'incident est survenu peu après le retour du dirigeant syndical du bureau du procureur de Gdansk, qui l'avait convoqué pour l'interroger sur des propos concernant le taux de participation aux élections législatives du mois dernier, propos jugés diffamatoires par les autorités polonaises.

M. Walesa a rapporté que six policiers en civil et un en uniforme s'étaient précipités dans sa demeure dès que son épouse Danuta avait ouvert la porte et voulaient qu'il retourne chez le procureur pour un nouvel interrogatoire.

Un médecin se trouvait alors dans l'appartement, M. Walesa souffrant d'un ulcère à l'estomac pour lequel il est en congé de maladie.

« Ils m'ont dit qu'ils m'emmèneraient chez le procureur à moins que je ne me soumette à un examen médical, ce que j'ai finalemment accepté de faire et le médecin ne m'a pas jugé en état de partir », a ajouté M. Walesa.

Les policiers ont quitté les lieux après l'examen médical.

Dans un communiqué, M. Walesa a fait savoir qu'il avait refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées pendant l'heure qu'il a passée au bureau du procureur.

« Les activités de plus en plus répressives des autorités m'ont récemment convaincu que le seul comportement à adopter devant les tribunaux, le procureur et la police était de garder le silence », y explique-t-il.

« En dépit de ces procédures légales, je tiens à affirmer que je poursuivrai mes activités et que rien ne m'arrêtera. »

M. Walesa est accusé de diffamation par les autorités pour avoir dit à des journalistes occidentaux que le taux de participation aux élections législatives tenues le mois dernier en Pologne était de 66% alors que les chiffres officiels étaient de 78.8 %. Il a dit que ces informations lui avaient été fournies par des militants de Solidarité qui avaient compté le nombre de personnes pénétrant dans les bureaux de scrutin.

Le leader syndical a annoncé que si on lui intentait un procès, des observateurs de Solidarité témoigneraient en sa faveur.

USA

Un État du Sud se donne un gouverneur adjoint noir

WASHINGTON (AFP) — Pour la première fois depuis la fin de la guerre de Sécession, un État du Sud américain a élu un Noir comme gouverneur adjoint et cette première symbolique s'est déroulée en Virginie, l'État qui fut à la tête du combat pour l'esclavagisme.

L'élection du démocrate Lawrence Douglas Wilder, petit-fils d'esclave, au poste de lieutenant-gouverneur de Virginie, le numéro deux de l'exécutif local après le gouverneur, a été l'un des faits dominants d'une série d'élections locales qui se sont déroulées mardi aux États-Unis.

Deux postes de gouverneurs étaient notamment à pourvoir : le républicain Thomas Kean a été réélu dans le New Jersey et le démocrate Gerald Baliles en Virginie. Parmi les 450 villes qui élisaient leur maire, New York a confié un troisième mandat à M. Ed Koch.

L'attention des commentateurs américains se portait surtout hier sur la Virginie qui, autre première, a aussi élu une femme, Mary Sue Terry, démocrate, au poste de procureur général.

Spectaculaire remaniement ministériel en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le président haïtien, M. Jean-Claude Duvalier, a procédé mardi soir à un important remaniement ministériel en même temps qu'à une restructuration spectaculaire du cabinet.

Ce dernier compte désormais cinq « super-ministres d'État » aux compétences élargies, seulement deux ministres et 21 secrétaires d'État.

Huit ministres quittent le gouvernement. Il s'agit de MM. François Guillaume, Yves Blanchard, Jean-Michel Ligonde, Emmanuel Fils-Aimé, Serge Conille, Hervé Denis, Maxime Léon et Frank Roman.

Les huit portefeuilles des ministres sortant ont été répartis entre les ministres d'État dont le nombre passe de trois à cinq.

Les trois ministres d'État reconduits dans leurs fonctions sont MM. Jean-Marie Chanoine (Présidence), Frantz Merceron (Économie) et Théodore Achille (Justice et Éducation).

Ces derniers sont considérés par les observateurs comme les personnalités les plus influentes du cabinet haïtien après le limogeage, le 10 septembre dernier, du Dr Roger Lafontant, ministre d'État de l'Intérieur, et son départ, le 4 octobre dernier, à destination du Canada.

LE MONDE EN BREF

■ *Dizaines de blessés au Chili*

SANTIAGO (AFP) — Des dizaines de blessés, plus d'une centaine d'arrestations, et d'importantes coupures d'électricité provoquées par des attentats ont marqué mardi au Chili la première de deux journées de protestation organisées par l'opposition au régime militaire du général Augusto Pinochet. Quatre jeunes gens — dont un enfant — ont été blessés par balles dans la capitale, selon des témoins, au cours des affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants. Ces derniers réclamaient, à l'appel du Commandement national des travailleurs (CNT), la libération de six dirigeants syndicaux emprisonnés.

■ *Attentats des CCC*

BRUXELLES (Reuter) — Les Cellules communistes combattantes ont revendiqué hier la responsabilité des attentats commis ces derniers jours contre quatre banques belges, rapportait hier l'agence Belga. Une déclaration revendiquant ces actions dans le style propre à ce mouvement de gauche, accompagnée de photos des bâtiments pris comme objectifs, a été trouvée dans une boîte à lettre à la suite d'un appel anonyme à un journal de Charleroi où deux des explosions s'étaient produites. Le gouvernement du premier ministre Wilfried Martens a diffusé un communiqué soulignant « l'inquiétude légitime » de la population et appellant cette dernière à « contribuer à la recherche des coupables et à la protection de tous ».

■ *La charte d'Eurêka adoptée*

HANOVRE (AFP) — Le texte définitif de la charte de fonctionnement du projet de coopération technologique européen Eurêka a été adopté hier, a-t-on appris de source officielle. Cette charte prévoit des applications civiles pour Eurêka, un financement des projets et des recherches par les entreprises avec une aide de l'État et la constitution d'un secrétariat permanent.

■ *Grève à l'AFP*

PARIS (AFP) — Le service de l'Agence France-Presse a été interrompu hier pendant quelques heures par suite d'un arrêt de travail de toutes les catégories de personnel consécutif à un différend salarial avec la direction.

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
27 Ste-Angèle
Québec
692-3835
VALET DE STATIONNEMENT ou STATIONNEMENT GRATUIT RUE STE-ANGÈLE

Le flan au fromage
Le potage à la Lyonnaise
Les noisettes de bison au foie gras
ou
Le filet de saumon frais aux kiwis
La purée de marrons
Les olivettes de carottes glacées
Les épinards aux amandes
Le Napoléon
Le café
17.95$
Le vendredi, samedi et dimanche soir

IMPORTANTE LIQUIDATION
par
ENCAN A BREF DÉLAI
Superbes tapis persans et orientaux noués à la main
MINUTIEUSEMENT CHOISIS ET RÉSERVÉS
pour la promotion d'anniversaire
Des délais non respectés sur des commandes ont obligés les courtiers de l'endroit et als à annuler ces livraisons et à libérer l'inventaire de l'entreposage par intérim, au port d'entrée pour permettre la vente aux enchère le
Samedi, 19 novembre à 13 heures avant-première à midi
HÔTEL CHÂTEAU DE L'AÉROPORT (SALLE CHÂTEAU)
AÉROPORT INTERNATIONAL MIRABEL
Courtiers principaux: ANGLO & MIDLE EAST FACTORS (CANADA) LTD
500, est, avenue Sheppard, Toronto, Ontario 416 224-5969
CONDITIONS: COMPTANT, CHÈQUES, 10% PRIME POUR ACQUÉREUR

ATELIERS SUR LES CULTURES
LES AUTOCHTONES DE L'AMÉRIQUE DITE «LATINE»
Pérou, Bolivie, Guatemala
Une introduction aux valeurs, à la vision du monde et au vécu des autochtones des nations quechua-aymara et maya.
Personne ressource quechuayamara: Pédro Portugal (de passage au Québec) et les membres du groupe Kollasuyo.
Personne ressource maya: Hunahpù.
Horaire: Lundis de 19h à 22h, du 18 nov. au 16 déc.
Coût: 40$, étudiants 25$
PROFIL DE LA COMMUNAUTÉ GRECQUE
Historique, vie familiale et sociale, culture et religion vécues et vivantes des Grecs à Montréal. Il y aura participation aux danses grecques.
Personne ressource: Tina Ioannou, auteur du livre «La communauté grecque du Québec»
Horaire: samedi le 9 nov., 9h à midi, 13h30 à 16h30.
Coût: 10$
Inscription le plus tôt possible.
Centre Interculturel Monchanin
tél.: 288-7229 4917 St-Urbain, Montréal

TOI ET MOI EN TRAIN.

DE CENTRE-VILLE À CENTRE-VILLE
Depuis le 8 novembre, VIA Rail vous offre un service encore plus pratique: la liaison entre le centre de Montréal et le centre de Québec. Ainsi, les voyageurs se rendant à Québec peuvent dorénavant arriver à la magnifique gare du Palais, récemment rénovée, au coeur même de la capitale.
QUÉBEC
Aller et retour en voiture-coach
Tarif excursion d'une journée
300
33$
OTTAWA
Aller et retour en voiture-coach
Tarif excursion d'une journée
23$
TORONTO
Aller et retour en voiture-coach
Tarif excursion 2 à 5 jours
026
70$
Certaines conditions s'appliquent et les tarifs sont sujets à changement. Pour renseignements et réservations, appelez votre agent de voyages ou VIA Rail, 24 heures sur 24, au **871-1331.**
VIA
EN TOUTE MAGIE!

ARTS ET SPECTACLES

SARA ALEXANDER

☐ *Israël, poésie et militantisme*

CLÉMENT TRUDEL

Poésie et militantisme : elle les mène de pair, sans lésiner sur ces semences d'espoir dont elle parsème ses chansons. Sara Alexander, cette *sabra*, ce cep de *kibboutz* transplanté en Provence, est une pédagogue peu orthodoxe.

À des élèves de sciences po, cette semaine à l'Université de Montréal, elle a d'abord donné un récital avant d'entamer une longue conversation avec eux sur le conflit qui perdure entre Israël et les pays arabes — Sara Alexander se produit ce soir (20 h) à la maison de la Culture de Notre-Dame-de-Grâce et lundi prochain (21 h) dans la salle J-2020 de l'UQAM.

Français, hébreu, arabe, espagnol, anglais ? Elle les entremêle, comme cet été dans une tournée aux États-Unis, en compagnie d'un chanteur palestinien. Un soir dans une synagogue à Boston, l'autre soir sur un campus, ont jailli des hymnes à la réconciliation. Juifs et Arabes « progressistes » ont compris, dit-elle : ils ont acclamé et étreint ce couple, alors même que se poursuivait le suspense de la détention d'otages américains à Beyrouth.

Les médias accordent suffisamment de place à ce qui nous sépare, j'essaie de « faire fleurir les roses dans le coeur des hommes de demain », vous répondra cet auteur-compositeur-interprète né en Israël, pays qu'elle a sillonné l'an dernier à l'appui de la « Liste progressiste pour la paix » à laquelle adhèrent Mati Peled et Uri Avnery. « L'intolérance, la violence, ça existe, mais comme c'est contagieux aussi un cri d'amour visant à dissoudre la haine. »

Peu avant l'entrevue au DEVOIR, Sara Alexander se trouvait dans le métro, guitare en bandoulière. Comme l'étui de l'instrument est tapissé de macarons et de « *stickers* », il est normal que les badauds examinent son attirail pittoresque. « Une dame juive a lu avec attention, sur la main identifiant "S.O.S. Racisme", les paroles adressées à Gorbatchev : les juifs d'URSS sont aussi nos "potes" », mais le sourire devait bientôt céder la place, chez cette femme, à un rictus méfiant lorsque, portant son regard plus bas, elle vit le mot « Palestine » gribouillé par un gamin dont le père gisait dans son sang, au pied d'un mur.

Elle se dit fière de vivre dans un pays comme la France où des artistes comme Miguel Angel Estrella (pianiste torturé à Montevideo, puis relâché sous les pressions de ses amis de partout et récemment décoré par Mitterrand) et le poète blanc d'Afrique du Sud, Breytenbach, peuvent enrichir la palette des préoccupations, mais elle s'avoue impuissante à mesurer avec précision l'impact de son action.

Chacun de ces artistes donne aux humains un bagage dont il croit qu'il servira à se rapprocher des cimes; il crée un microclimat qui permet de produire « le sentiment qu'on va avancer ». Comment savoir exactement, sinon en se fiant à un courrier qui abonde et qui réconforte, dans le sens où ce troubadour de la paix veut bien infléchir les coeurs et les esprits ? « Je crois que c'est une infime minorité qui est pathologiquement hermétique » à ce courant, glisse-t-elle après avoir rappelé le mot d'Éluard : « Rimbaud nous demande de changer l'homme, Karl Marx de changer la société ... les deux mots d'ordre n'en font qu'un. »

Comment expliquer cette confiance qu'exprime Sara Alexander en des lendemains meilleurs ? Elle revient à sa formation très libre dans le *kibboutz* El Carmel : « une éducation d'avant-garde », faite d'apprentissage à la liberté et aussi aux responsabilités ... au point qu'après son service militaire, « il fallut me réajuster au *privé* car je n'avais pas connu les portes verrouillées ni les précautions à prendre pour bien remiser un vélo ».

Et aujourd'hui, la Provence, c'est une aire de repos entre les tournées, avec la famille, sans juifs ni Arabes (elle rit aux éclats). La prochaine tournée est baptisée « mer-mère » : elle regroupera des artistes algériens, espagnols et corses et soulignera ce même attachement des Méditerranéens à leur ciel et à « tout ce qui nous unit ». Et un cinquième disque est en gestation : mi-arabe, mi-hébreu, avec Mahmed le Palestinien et des musiciens qui se retrouveront en janvier en studio pour véhiculer *L'Urgence de s'aimer*...

En espérant qu'aucune poudrière ne pète d'ici là, conclut avec réalisme celle en qui un hebdomadaire français voit une « Israélienne contestataire » habile, comme le fut autrefois Joan Baez, à préparer son public à un dialogue.

Photo Jacques Grenier

Sara Alexander.

Un timbre Laurel et Hardy

LOS ANGELES (AP) — Un timbre à la mémoire de Laurel et Hardy sera émis aux États-Unis en 1987 pour le 60e anniversaire du célèbre tandem comique, a annoncé lundi M. Larry Harmon, président fondateur du « Comité pour un timbre commémoratif Laurel et Hardy ».

Cette décision officielle couronne six mois d'efforts de ce comité. M. Harmon, créateur du célèbre clown Aka Bozo, était un ami de Laurel.

LE DEVOIR fait le point sur le monde littéraire d'aujourd'hui!

La littérature telle qu'on la rêve

À l'occasion du **Salon du Livre de Montréal, Le Devoir** fait le point sur le monde littéraire d'aujourd'hui en publiant son cahier spécial sur Le Salon du Livre de Montréal. Des écrivains reconnus, des textes percutants en font un véhicule publicitaire à utiliser, **absolument!**

DATE DE TOMBÉE — Publicité: 11 novembre 1985
DATE DE PARUTION — 16 novembre 1985

Contactez Jacqueline Avril — 844-3361

LE DEVOIR ESSENTIEL!

Edgar Fruitier, Pauline Harvey, Gilles Archambeault, Marie Cardinal, Suzanne Jacob, Clément St-Germain, René Bonenfant, Ivanhoé Beaulieu, Louise Blouin, Gilles Pellerin

Antoine Delbusso, Lisette Morin, Jean Royer, Hélène Chassé, Marie Madeleine Raoult, Jean-Yves Soucy, Jacques Lanctôt, Micheline Lafrance, André Belleau, Carole David, Stéphane Lépine et plusieurs autres

En affaires, il faut faire attention à sa ligne

Si votre entreprise est en pleine croissance, il est parfaitement normal que le volume de vos appels interurbains grossisse, lui aussi.

Et vous avez, fort heureusement, un «entraîneur» tout désigné pour vous aider à contrôler cet embonpoint: votre conseiller de Bell Canada.

Il suffit de faire appel à lui pour obtenir une analyse précise de votre situation et pour déterminer quel genre de service répond le mieux à vos besoins.

Souvent, le conseiller Bell recommande un moyen très simple de réduire vos frais si votre entreprise a un fort volume d'appels entre deux villes: la **ligne spécialisée.**

On réserve alors à votre usage exclusif une ou plusieurs lignes qui vous permettront de faire et recevoir des appels interurbains entre deux points, pour des mensualités fixes. Et ce, à toute heure, tous les jours, sans limite de durée. Rapidement, efficacement. Cela peut réduire considérablement vos frais d'interurbain.

Mieux encore: une **ligne spécialisée** donne automatiquement accès à tous les services disponibles à chacune de ses extrémités. Par exemple, si vous disposez d'un PBX, vous profiterez à distance de toutes ses fonctions ou services —appel en attente, rappel automatique, etc. Bell vous offre une gamme complète de services interurbains sur mesure: la **ligne privée**, la **ligne hors circonscription** et la **ligne de jonction.**

De plus, grâce à **Telpak** et **Téléroute 200**MC, vous pouvez diminuer substantiellement les coûts de vos lignes spécialisées, tout en vous assurant les normes de qualité les plus élevées.

Et par son association à Telecom Canada, le réseau qui regroupe dix compagnies de télécommunications à travers le pays, Bell met à votre portée des services interurbains véritablement nationaux et même internationaux.

Les télécommunications Bell. Toute la télécommunication. Les équipements, l'interurbain, la transmission de données. Les télécommunications Bell: un tout intégré. Un tout efficace.

Pour en savoir plus long sur ces excellents moyens d'aider votre entreprise à garder sa ligne, communiquez sans tarder avec votre conseiller Bell. Ou téléphonez sans frais au **1 800 361-7528.**

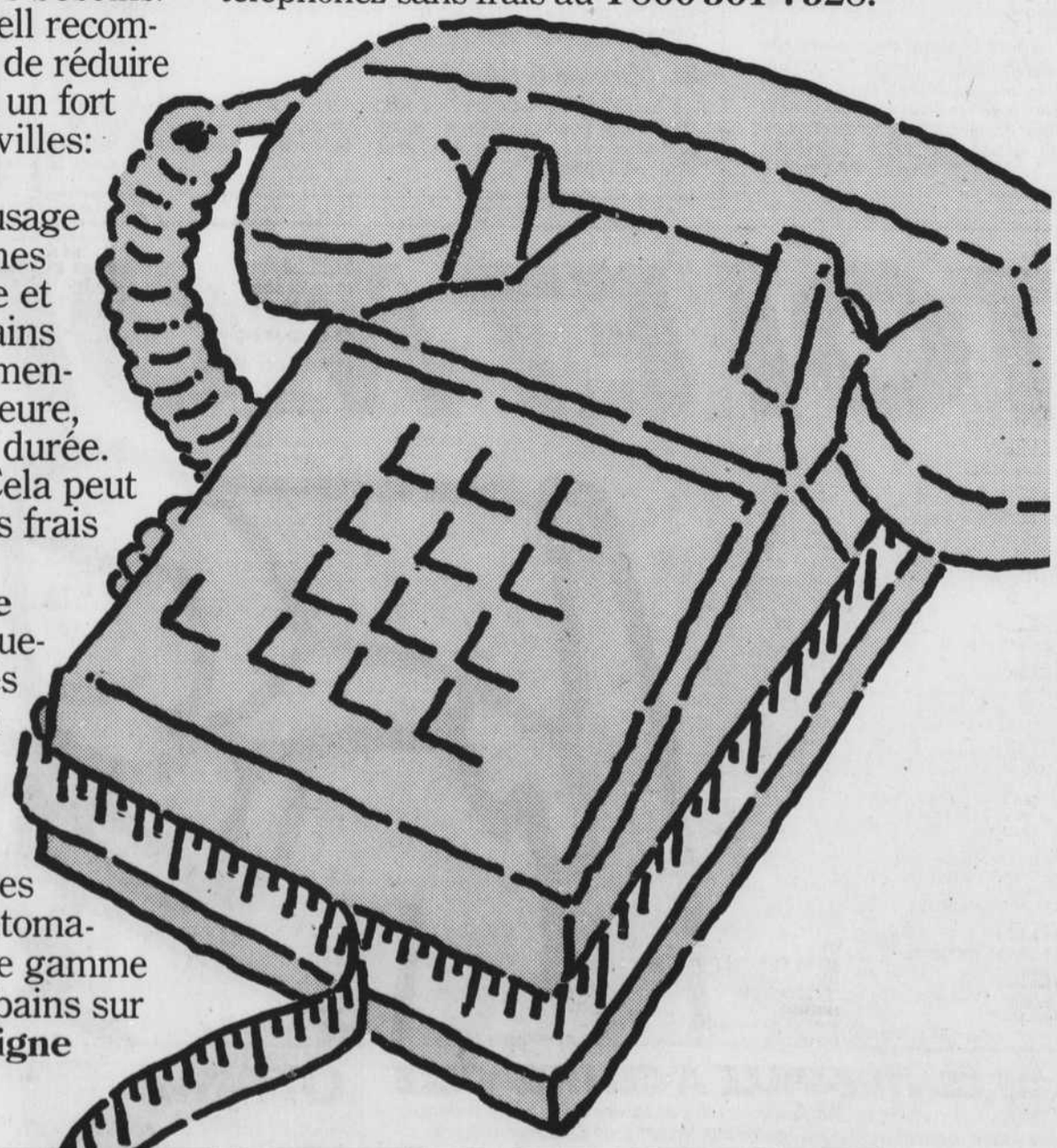

L'efficacité passe par Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

Bell

ARTS ET SPECTACLES

Elvis Gratton ou la vulgarité politique

CINÉMA

NATHALIE PETROWSKI

Vous souvenez-vous d'Elvis Gratton, pittoresque personnage de la mythologie québécoise, apparu sur nos écrans quelque part dans la préhistoire de l'après-référendum, aux environs de l'année 1982 ?

C'était un banlieusard moyen, buveur de bière, qui y allait d'un *« donne-z'y 'a claque ! »* sonore, en contreplaquant son sous-sol au son d'Elvis Presley, son idole. Apprécié des masses laborieuses qui partageaient le même culte de l'*American Way*, il était moins bien vu des intellectuels à qui il renvoyait l'image gênante d'un Québec de bas étage. Ces intellos n'auraient su y voir le reflet douloureux de la société québécoise, occupés qu'ils étaient à émettre des jugements sur ce qui incarnait à leurs yeux la quintessence de la vulgarité et du mauvais goût.

Eh bien, n'en déplaise aux intellectuels, Elvis Gratton est de retour. Il est vrai qu'il pourrait maintenant s'appeller Rambo Rivard. Mais, pour les besoins de la continuité historique, il a gardé autant son nom que son imposant tour de taille.

Tissé serré dans la fibre québécoise contemporaine, Elvis Gratton revient dans un tryptique ou, plus prosaïquement, en « trois bouts racolés et patchés » en forme de long-métrage. Le film porte le nom d'*Elvis Gratton* et sera lancé simultanément dans quatre salles dès demain, dont le chic Parisien.

Rien de trop beau pour la classe ouvrière ! Elvis Gratton ne passera plus en vedette américaine avant *Star Wars* ou *L'Empire contre attaque* comme aux premiers jours de son existence précaire, mais en vedette tout court et sur grand écran.

Ses créateurs, Pierre Falardeau et Julien Poulin, version locale des *Blues Brothers*, sont contents pour lui mais aussi un tantinet inquiet. « D'un coup qu'on se casse la gueule », dit le grand Falardeau, avec l'optimisme et la foi aveugle qui caractérisent son discours de gauchiste sur le point de perdre sa virginité. Julien Poulin, le jovialiste des deux, le corrige immédiatement. « Peu importe, dit-il, l'essentiel c'est qu'au bout de cinq ans, on ait enfin un film et qu'il passe au Parisien. »

C'est une façon de voir les choses, d'autant plus que les *Blues Brothers* ne sont pas nés dans la dernière vue américaine du cinéma du coin. Ils fêtent cette année les 15 ans de leur fulgurante carrière dans le cinéma d'intervention.

Quinze ans et huit titres, dont *Continuons le combat* (1971), *À mort* (1972), *Les Canadiens sont là* (1973), *Le Magra* (1975), *À force de courage* (1977), *Pea Soup* (1978), jusqu'au non moins célèbre *Speak White* (1980), aujourd'hui banni de nos écrans imaginaires pour la charge politique qu'il porte encore.

L'action directe étant devenue source de fatigue existentielle, le cinéaste et le comédien ont décidé après 1980 de dire les choses autrement. Finis les discours didactiques, fini le pelletage de nuages idéologiques. Ils n'avaient pas le choix : le Québec post-référendum n'était plus d'humeur à se faire taper dessus.

Naquit alors Elvis Gratton, un épais, un pauvre type, un imposteur, dont les travers avaient quelque chose de désespérément comique. Elvis Gratton était et reste encore plus que jamais pur plastique québécois. « S'il pouvait seulement être autre chose que québécois, dit Falardeau, ça serait le gars le plus comblé du monde, mais comme il est poigné avec sa condition de québécois, il se nie lui-même et n'aime que ce qui vient de l'extérieur. »

À l'époque, Elvis Gratton était typiquement « Ville-Brossard ». Aujourd'hui, il est autant un produit de la culture « quétaine » que de la culture « branchée ». « Maintenant, c'est rendu qu'il faut aller à New York pour être dans le coup. Les gens sont "branchés" par ci, "branchés" par là », dit Julien, le jovialiste. Et son confrère dépressif d'ajouter : « Moi, je suis pas mort et je suis pas d'accord. Je me fais écraser personnellement et collectivement tous les jours. Je ne le prends pas, alors je me venge dans mes films. »

Cette déclaration explique la saveur grinçante du film. « Le seul moyen de parler de ce qui arrive au Québec, ces jours-ci, c'est par la dérision et la vulgarité, poursuit-il. Ce qui est fascinant, c'est que la vulgarité est devenue politique. C'est une réalité que les fonctionnaires qui financent nos films veulent à tout prix occulter. On leur tient tête mais ça nous prend cinq ans pour faire un film, au lieu d'un an. »

À l'OSM

Le modernisme de Walton

CAROL BERGERON

Grands Concerts de l'OSM, sous la direction de Charles Dutoit. Au programme : Stravinski, transcription pour choeur et orchestre des variations canoniques sur *Vom Himmel hoch de Komm'ich Her* de Bach; Walton, *Concerto pour violon et orchestre*, Nigel Kennedy (violon); Beethoven, *Messe en do majeur, op. 86*, Colette Boky (soprano), Sandra Graham (mezzo), David Britton (ténor), Gary Relyea (baryton) et les choeurs de l'OSM. Mardi, salle Wilfrid-Pelletier.

Pris entre Bach/Stravinski et Beethoven, le très beau *Concerto pour violon* de William Walton (1902-1983) aurait facilement pu sembler incongru, n'eût été de la présence d'un formidable soliste pour le défendre. Le jeune violoniste anglais Nigel Kennedy est en pleine ascension de carrière et si son jeu provoque ailleurs autant d'enthousiasme qu'à la salle Wilfrid-Pelletier, nul doute qu'il ira loin. Il possède indubitablement le talent de faire avaler et apprécier à un public peu curieux d'ordinaire une oeuvre qu'il ne connaît pas et, qui plus est, une oeuvre « moderne ».

Il faut avouer qu'interprétée d'une manière aussi séduisante et brillante, cette oeuvre de Walton (créée en 1938 et commandée par Jascha Heifetz) ne manque pas d'intérêt. Et puis, le « modernisme » de ce compositeur anglais n'a rien à voir avec celui d'un Webern ou d'un Schönberg à la même époque.

Qu'il compose ou qu'il transcrive la musique d'un autre compositeur, même Bach, Stravinski fait toujours du Stravinski. Son style si personnel colore tout, laisse toujours son empreinte. Il s'inspire de l'écriture du grand maître et joue avec les propres sonorités de la sienne. Ainsi que l'écrit Robert Kraft, cela donne une « nouvelle révélation des deux musiciens ». Quelle heureuse idée d'avoir placé cette oeuvre à côté de celle de Beethoven, puisqu'elles utilisent toutes deux la participation d'un choeur mixte.

Bien sûr, la *Messe en ut majeur*, op. 86, se voit constamment occultée par la *Missa solemnis* qui pourrait sans gêne lui laisser une partie de sa gloire. Elle était d'ailleurs présentée pour la première fois aux concerts de l'OSM. Un travail soigné des choeurs et de l'orchestre et un quatuor homogène (en particulier vers la fin) : Dutoit avait, réunis sous sa baguette, tous les éléments d'une excellente interprétation.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Death Wish 3"** 7 h 15, 7 h 20.
ASTRE II: — **"Agnes of God"** 7 h 20, 9 h 10.
ASTRE III: — **"Back to the future"** 7 h 10, 9 h 15.
ASTRE IV: — **"Mad Max, au-delà du dôme du tonnerre"** 9 h.— **"Gremlins"** 7 h 05.
BERRI I: (288-2115) — **"Un été d'enfer"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
BERRI II: — **"Les anges se fendent la gueule"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
BERRI III: "Rendez-vous" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI IV: — **"Le Matou"** 1 h, 4 h, 7 h , 9 h 30.
BERRI V: — **"Escalier C."** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20.
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Remo Williams, the adventure begin"** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — **"Kiss of the spider woman"** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Le matou"** 7 h, 9 h 30.
BROSSARD II: (465-5906) — "**Back to the future**" 7 h 15, 9 h 40.
BROSSARD III: "Un été d'enfer" 7 h 20, 9 h 20.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Mishima"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Un été d'enfer"** 7 h 10, 9 h 10.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Les griffes de la nuit"** 9 h 05, **"L'exécuteur, exterminateur"** 7 h 25.
CHAMPLAIN II: — **"Rambo II, la mission"** 7 h 35, 9 h 35.
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"The breakfast club"** 7 h.— **"Man of flowers" 9 h 15— "Song Writer"** 7 h 15, 9 h 30.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Death Wish III"** 11 h 45, 1 h 30, 3 h 15, 5 h, 7 h, 9 h,
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"The bigger the better"** 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45 (jusqu'au 14 nov.)
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— **"Nu parmi les loups"** 18 h 35— **"Y'a tellement de pays où aller"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Ghoulies" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX II: — **"St-Elmo's fire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 35, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX III: — **"American Ninja"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX IV: — **"Sweet dreams"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX V: — **"Fright night"** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉPLEX VI: — **"Funny people no 2"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX VII: — **"Teen wolf"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX VIII: — **"Back to the future"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX IX: — **"Carmen"** 2 h, 5 h, 8 h.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Les anges se fendent la gueule"** 2 h 20, 6 h 05, 9 h 45— **"Le jumeau"** 12 h 20, 4 h 05, 7 h 05.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Perfect"** 12 h 55, 5 h 10, 9 h 25— **"Supergirl"** 3 h 10, 7 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Amadeus"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Le flic de Beverley Hills"** 12 h 15, 16 h 30, 20 h 45— **"Indiana Jones, le temple maudit"** 14 h 20, 18 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Minouches l'irritable"** 13 h 50, 16 h 50, 19 h 50 — **"Le voilier des plaisirs"** 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Les ripoux"** 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 gh 40, 20 h 30.
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"L'écran cocktail"** 20 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— **"Schonzeit fur fuchse" 19 h.**— "The student of Prague" 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Le matou"** 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Le baiser de la femme araignée"** 7 h 15, 9 h 30.
DAUPHIN II: "La rose pourpre du Caire" 7 h 30, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — **"Live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30
DORVAL II: "Commando" 6 h 05, 8 h, 9 h 50
DORVAL III: "Better off dead" 7 h 15, 9 h 15.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Death Wish 3"** 7 h, 9 h.
DÉCARIE II: — **"Remo Williams, the adventure begin"** 7 h 20, 9 h 40.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Péril en la demeure"** 7 h 15, 9 h 15.
ÉLYSÉE II: — **"No man's land"** 7 h, 9 h .
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Marie a true story"** 7 h, 9 h.
FAIRVIEW II: — **"After hours"** 7 h 10, 9 h 10.
GREENFIELD 1: (671-6129) — "Live and die in L.A." 7 h 10, 9 h 30
GREENFIELD 2: — **"Commando"** 6 h 05, 8 h, 9 h 50.
GREENFIELD 3: — **"Hold up'** 7 h , 9 h 20.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "After hours" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Perfect'** 9 h 35— **"Starman"** 7 h 30.
KENT I:(489-9707) — **"Dance with a stranger"** 7 h 10, 9 h 10.
KENT II:— **"Joshua then and now"** 7 h , 9 h 15.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA DU PARC II:— **"Commando"** 6 h 05, 8 h, 9 h 50
CINÉMA DU PARC III: — **"Wetherby"** 7 h 15, 9 h 15
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Pixote"** 7 h. — **"Le choix d'un peuple"** 7 h 15— **"Parix/Texas"** 9 h 15 — **"Dune"** 9 h 30 (1er au 7 nov.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30
LAVAL II:— **"Commando'** 6 h 05, 8 h, 9 h 50
LAVAL III: — **"Desideria"** 7 h, 9 h.
LAVAL IV:— **"Silver bullet"** 7 h 30, 9 h 30
LAVAL V:— **"Hold-up"** 7 h, 9 h 20
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Les griffes de la nuit"** 9 h 30, **"Exécuteur, exterminateur"** 7 h 40.
LAVAL-ODÉON II:— **"Back to the future"** 7 h, 9 h 10.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Commando"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LOEW'S II:— **"American flyer"** 12 h 15, 2 h 25, 4 h 35, 6 h 50, 9 h 05
LOEW'S III:— **"Dance with a stranger"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
LOEW'S IV:— **"The journey of Natty Gann"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
LOEW'S V:— **"Marie a true story"** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
MERCIER:(255-6224)— **"Les griffes de la nuit"** 9 h.— **"Le jardin des morts"** 7 h 45.
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **"Koyaanisqatsi"** 7 h 30, 9 h 30 — **"Préparez vos mouchoirs"** 7 h , 9 h
OUTREMONT:(277-4145)— **"La corde"** 7 h.— **"Spectacle Nazare Pereira"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Live and die in L.A."** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PALACE II:— **"Better off dead"** 12 h, 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15
PALACE III:— **"Silver bullet"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25
PALACE IV:— **"Cocoon"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE V:— **"The doctor and the devils"** 12 h 20, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE VI:— **"Macaroni"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PARADIS I: — **"Mad Max, au-delà du dôme du tonnerre"** 9 h.— **"Gremlins"** 7 h 05.
PARADIS II:— **"Rambo 2, la mission"** 7 h 15, 9 h.
PARADIS III:— **"Les anges se fendent la gueule"** 8 h 50 — **"Le prédateur du futur"** 7 h 20.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **Relâche**
PARISIEN I:(866-3856) — **"Hold-up"** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
PARISIEN II:— **"Police"** 12 h 55, 3 h 05, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
PARISIEN III:— **"Subway"** 1 h , 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PARISIEN IV:— **"4e pouvoir"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARISIEN V:— **"On ne meurt que deux fois"** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Les griffes de la nuit"** 9 h 30— **"Comment draguer toutes les mecs"** 7 h 30.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Perfect"** 9 h 15, **"Starman"** 7 h.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Agnes of God"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Missing in action 2"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Back to the future"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Jagged edge"** 7 h, 9 h 15.
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Le cavalier solitaire"** 12 h 40, 16 h 40, 20 h 50— **"Gremlins"** 14 h 45, 18 h 50.
SAINT-DENIS III:— **"Touche"** 14 h, 17 h 35, 21 h 10— **"Breakfast club"** 12 h 10, 15 h 45, 19 h 20.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Hold-up"** 7 h, 9 h 20
VERSAILLES II:— **"Commando'** 6 h 05, 8 h, 9 h 50
VERSAILLES III:— **"L'amour braque" 7 h, 9 h.**
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Partir et revenir"** 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"Live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30
YORK:(937-8978) — **"Plenty"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h , 9 h 15.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45— Les dim. lun. et mar. « Le Quartet Guy Nadon » avec Guy Nadon, batterie, Jean Cyr, basse, Claude Dyotte, guitare, et Ron Dilauro, trompette— Le groupe Arôma, avec Michel Therrien, saxophone, Daniel Mathieu, basse, Patrice Dubuc, guitare, Wayne Stout, batterie, et John Rudel, percussion, artiste invités, Normand Brathwaite et Johanne Blouin, du 6 au 9 nov.
ANCIEN BARREAU DU QUÉBEC: 70 ouest Notre-Dame, Mtl (682-1114)— Le Théâtre Acte 3 présente « Les gens déraisonnables sont en voie de disparition » de Peter Handke, m. en s. Jean-Maurice Gélinas et Guy Lapierre, du 17 oct. au 18 nov., à 20h., relâche les mar. et mer., dim. à 15h.
ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: Mtl— Le Jupiter Quartet, avec Kathleen Davies, hautbois, Danielle Leduc, violon, Sylvie Renaud, viole, et Benoit Hurtibise, violoncelle, le 7 nov. de 12h. à 13h.30
AUDITORIUM DU MBA: (Auditorium, 1379 Sherbrooke O., 285-1600)— Picasso Théâtre, « Le désir attrapé par la queue » m. en s. Denis Marleau, du 5 au sept. au 10 nov., merc. au dim. à 20h.
AUDITORIUM DE LA POLYVALENTE LOUIS-PHILIPPE PARÉ: 235 Boul. Brisebois, Châteauguay (692-1507)— « Le malade imaginaire » présenté par le Théâtre Occasionnel de Châteauguay, du 25 oct. au 9 nov. les ven. et sam. à 20h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— La Boîte à Lily: Philippe Noireault chante Brel, Vian, Nougaro, Ferré, etc., jeu. au dim. 21h.30, 23h.30
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée— « Trois femmes pour un homme » production du Café-Concert, m. en s. Philippe Grenier, à compter du 25 oct., du jeu. au sam. 21h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620)— Opéra musique tzigane et romance avec Janusz Wolny, baryton, et Magdalena Kowalewska, pianiste, le 7 nov. à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: (Place des arts, 842-2112) — « Monique Leyrac chante et dit Nelligan » du mardi au sam. à 20h jusqu'au 9 novembre.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Mtl (845-7932)— « Le Jazz Ensemble » en spectacle, 7-8-9 nov.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC: 100 est Notre-Dame, Mtl (873-4031)— Concert-midi avec Martine Brisson, Steve Gagnon, Elise Labrosse, Gina Landry, Dominique Olivier et Joel Poulin, le 7 nov. à 12h.
GALERIE DES CRÉATEURS ASSOCIÉS DE VAL-DAVID: 2495 rue de l'Église, Val-David (322-2043)— Concert jazz-cocktail en collaboration avec les Concerts Variations, le duo clarinette-guitare Jacques Carrier et Alain Reiher, le 7 nov. à 20h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.— Théâtre: basiliaire 2: « Qui a vendu la mèche » spectacle de Jean Guilda, du 3 oct. au 10 nov., à 20h.30
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370)— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Dîner-Théâtre « Hats! » écrit et m. en s. de Roger Peace, du 5 sept. au 31 déc., Dîner et Théâtre: merc.-jeu. 19h, sam. dim. 18h30; Fin de soirée sam. 23h30; Théâtre uniquement, mer. jeu. et dim. 21h. (879-1370 loc. 3204).
HOTEL REINE ÉLISABETH: Café Arthur, Mtl (851-3511)— « L'enfer à l'envers » comédie musicale, du mer. au ven. 21h.30, sam. 22h.30
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— John Shear, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent, Mtl (843-4166)— « Chute libre » de Laura Harrington, traduction, Rosemarie Bélisle, m. en s. Daniel Simard, à compter du 10 oct., du mar. au dim. 20h.30
L'ESKABEL: 1235 rue Sanguinet, Mtl (849-7164)— « La chambre bleue » de Hélène Lasnier, m. en s. Robert Lepage et Marc-Alain Robitaille, du 24 oct. au 9 nov. à 20h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellet, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 rue Botrel, Mtl (489-0842)— Shalom, récital de chansons de Sarah Alexander, 7 nov. à 20h.
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Mtl (872-2266)— Récital de Sophie Rolland, violoncelliste, accompagnée au piano par Carmen Picard, le 7 nov, à 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Mtl (288-7211)— Le Carrousel présente « La marelle » de Suzanne Lebeau, mar. 10h., mer. 10h. et 13h.30, jeu. 10h., ven. 9 h 30 et 13h.30
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Mtl— Joe Bocan, spectacle « Paradoxale » du 31 oct. au 16 nov., du mer. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.
OF GALERIE: 3454 rue St-Denis, Mtl (843-6615)— Opéra-Fête présente « Le système magistère » du 1 au 30 nov., mer. au sam. à 21h.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Mtl (872-4530)— « Le retour de la comète de Halley » jusqu'au 24 nov., spectacles fr. mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— spectacles angl. mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Mtl (727-3729)— Ghislaine, organiste et chanteuse animatrice, en spectacle du jeu. au dim. de 18h.30 à 24h.
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 1h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0657)— « Big Moose Walker Band » blues, 7 nov.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Les Grands Ballets Canadiens, 7-8-9 nov. à 20h.
SALLE SAINT-LOUIS DE FRANCE: 3767 rue Berri, Mtl (845-5211)— « Raz de marée » comédie de Denis Bouchard et Rémy Girard, m. en s. Gilles Renaud, du 1 au 23 nov.
SALON DE CENT: 1647 rue St-Denis, Mtl (288-4801)— « Sans mur » spectacle musical avec Geneviève Mauffette, Pierre Nadeau et Bill Gagnon, du 5 au 27 nov., du dim. au mer. à 20h.30
TANGENTE: 3655 St-Laurent, ste 303, Mtl (842-3532)— Tangente présente « La grandeur du geste et des passions » création de Pool, du 30 oct. au 10 nov., du mer. au dim. à 20h.30
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Mtl (523-1211)— Les Folles Alliées présentent « Mademoiselle Autobody » du 7 au 30 nov., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « The zen of an intelligent machine » de William Kuhns, du 7 nov. au 22 déc., mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h.
THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine, Mtl (521-4650)— « Même jour, même heure, l'an prochain » de Bernard Slade, traduction François Tassé, m. en s. Jean-Yves Laforce, du 7 nov. au 1 déc.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Michèle Richard en spectacle, 7-8-9 nov. à 20h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Mtl (253-8974)— « Le seigneur des anneaux » m. en s. André Viens, du 24 oct. au 30 nov., les ven. et sam. à 20h.30
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— « Le gars de Québec » de Michel Tremblay, sous la dir. de Gilbert Lepage, du 30 oct. au 7 déc. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Mtl (845-7277)— « Being at home with Claude » création québécoise de René-Daniel Dubois, m. en s. Daniel Roussel, du 13 nov. au 8 déc., du mar. au sam. 20h., le dim. à 15h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « L'heureux stratagème » de Marivaux, m. en s. Yvette Brind'Amour, 7-8 nov. 20h., 9 nov. 17h. et 21h.
UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Mtl— Faculté de musique: Jazz Sax Ensemble, Dave Turner, 20h.30, Jazz Combo, Simon Stone, 22h., le 7 nov.
THÉÂTRE DU GRAND DÉRANGEMENT: 30 rue St-Stanislas, Québec (692-3000)— « Mille et un masques » spectacle au mille et un visages, du 31 oct. au 16 nov. à 20h.30
MAISON DU CITOYEN: 25 rue Laurier, Hull (771-6669)— « Un ami...imprévu » production du Théâtre de l'Île, m. en s. Raphael Albani, du 23 oct. au 23 nov., mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (563-1144) — Salle Opéra: Orchestre du CNA, chef d'orchestre, Hugh Wolff, 7 nov. 20h.30— Salle Théâtre: Le Neptune Theatre présente « Don Messer's jubilee » de John Gray, 4 au 8 nov. 20h.
SALLE YORK: 12 rue York, Ottawa (749-3631)— « La duchesse de Langeais » de Michel Tremblay, du 29 oct. au 9 nov., du mar. au sam. à 20h.30
THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 est rue Adelaide, Toronto (363-4977)— « Émile-Edwin Nelligan » interprété par Michel Forgues, du 29 oct. au 24 nov.

TÉLÉVISION

12h00
(2) (11) **PREMIÈRE ÉDITION**
(3) **THE NEWS**
(4) (7) (8) **LE MONDE**
(5) (6) **MIDDAY**
(1h. appr.)
(5) **DIVORCE COURT**
(7) **WWNY NEWS - 7 AT NOON**
(8)* (12) **THE FLINTSTONES**
(8) (22) **RYAN'S HOPE**
(10) **ICI MONTRÉAL**
(SE) LE LION ET LE PHACOCHÈRE
(FC) ALL OF ME

12h05
(11) **FARIBOLES**

12h10
(3) **ACROSS THE FENCE**

12h15
(4) (7) (8) (10) **CINÉ-QUIZ**
CONVERSATION SECRÈTE. (2h.15)

12h20
(2) **TÉLEXARTS**

12h30
(2) (9) (11) (13) **VIVRE À TROIS**
Jack et les filles s'entendent pour utiliser l'appartement à tour de rôle, le soir.
(3) (7) **THE YOUNG & THE RESTLESS**
(1h.)
(5) **SEARCH FOR TOMORROW**
(8)* **MIDDAY NEWSLINE**
(8) (22) **LOVING**
(12) **PULSE 12:30**
(15) (17) (30) **LE CORPS HUMAIN**
(99) **LES NOUVEAUX JEUX DE 20 HEURES**
(SE) L'AMOUR À MORT

12h57
(6) **COMMUNITY NOTES**

13h00
(2) (9) (11) (13) **TERRE HUMAINE** ▢
Jeanne a une sérieuse conversation avec Annick. Stéphanie doit rencontrer Ovila pour le travail en comptabilité. REPRISE.
(5) (6) (8) (22) **ALL MY CHILDREN**
(1h.)
(5) **DAYS OF OUR LIVES**
(1h.)
(8)* (12) **LIFETIME**
L'auteure Jackie Collins nous parle des dessous de la vie hollywoodienne. Lynn Caine nous entretient du sentiment de culpabilité des mères vis-àvis de leurs enfants. Ferris Alger, l'homme supposé le plus intelligent du monde, nous apprend comment améliorer notre quotient intellectuel. (1h.)
(15) (17) (30) **QUEBEC SCHOOL TELECAST**
(99) **LA CHANCE AUX CHANSONS**

13h30
(2) (9) (11) (13) **AU JOUR LE JOUR**
(1h.)
(3) (7) **AS THE WORLD TURNS**
(1h.)
(15) (17) (30) **LE MARCHÉ AUX IMAGES**
(1h.) Reprise de 10h30
(99) **DROIT DE RÉPONSE**
(2h.05)
(FC) ON THE YARD

14h00
(5) (6) **DALLAS**
(1h.)
(5) (8)* (12) **ANOTHER WORLD**
(1h.)
(8) (22) **ONE LIFE TO LIVE**
(1h.)

14h15
(SE) STALAG 17

14h30
(2) (9) (11) (13) **TÉLÉ-FEUILLETON**
KLONDIKE. HISTOIRE D'OEUFS. (2e de 7). Avec Neil Munro, Ray Whelan et Mary Pirie. — À l'époque de la ruée vers l'or, David Rasmunssen croit avoir une idée géniale pour s'enrichir rapidement. Il hypothèque sa maison et achète mille douzaines d'oeufs qu'il espère revendre à prix d'or à Dawson City. (1h.)
(3) (7) **CAPITOL**
(4) (8) (10) **LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE**
L'ENFANT MALHEUREUX. (1h.)
(7) **MATINÉE AVEC...**
(1h.) Voir, 10h00
(15) (17) (30) **ACTION-DÉBAT**
Anim.: Pierre Craig.
(33) **NOVA**
(1h.) ▢

15h00
(3) (7) **GUIDING LIGHT**
(1h.)
(5) (6) **CORONATION STREET**
(1h.)
(5) **TOM & JERRY AND FRIENDS**
(8)* (8) (12) **GENERAL HOSPITAL**
(1h.)
(15) (17) (30) **PAUSE MUSICALE**
(22) **HE-MAN**

15h30
(2) (9) (11) (13) **LE ROBINSON SUISSE**
(4) (10) **LA BANDE À NIMÉE**
(5) **MASK**
(7) **ODYSSÉE**
(8) **AU CHÂTEAU DES ENFANTS**
(15) (17) (30) **CHARLES TRENET**
(1h.) Reprise de mercredi, 22h00
(22) **SCOOBY DOO**
(33) **LILIAS, YOGA AND YOU**
(FC) 12 O'CLOCK ROCK

15h35
(99) **QUOI DE NEUF?**

16h00
(2) (9) (11) (13) **FÉLIX ET CIBOULETTE**
(3) **DYNASTY**
(1h.)
(4) (7) **REVUE VIDÉO**
(5) (6) **PARENTING**
(5) **VOLTRON**
(7) **SCOOBY DOO**
(8) (10) **LES SATELLIPOPETTES**
(8)* **WHEEL OF FORTUNE**
(8) **HART TO HART**
(1h.)
(12) **MUSIC VISION**
(22) **TRANSFORMERS**
(33) **SESAME STREET**
(1h.) ▢
(FC) EARTH ODYSSEY: EAGLES

16h15
(SE) ÊTRE OU NE PAS ÊTRE

16h30
(2) (9) (11) (13) **TRABOULIDON**
Avec Sylvie Léonard et Denis Mercier.
(4) (7) (8) (10) **GALAXIE**
Avec la participation de Mario Lirette, Louise Latraverse, Gilles E. Gingras, Châtelaine et Roger Lebel.
(5) (6) **WHAT'S NEW?**
Anim.: Howard Green et Jennifer Gibson.
(5) **THE NEW NEWLYWED GAME**
(7) **BEWITCHED**
(8)* **THE $100,000 PYRAMID**
(12) **TAKE A BREAK**
(15) (17) (30) **ASKIGWASH**
Reprise de lundi, 20h30
(22) **G.I. JOE**
(99) **LE VILLAGE DANS LES NUAGES**

16h37
(12) **WHEEL OF FORTUNE**

16h50
(99) **LA MAISON TF1**

16h59
(6) **NEWSWATCH UPDATE**

17h00
(2) (9) (11) (13) **LE TRAIN DE 5 HEURES**
(1h.)
(3) **BENSON**
(4) (7) (8) (10) **MONTRÉAL EN DIRECT**
(1h.)
(5) (6) **VIDEO HITS**
(5) **JEOPARDY**
(7) **THREE'S COMPANY**
(8)* **WKRP IN CINCINNATI**
(8) **AMERICA**
(1h.)
(12) **THE PRICE IS RIGHT**
(1h.)
(15) (17) (30) **L'AUBE DES HOMMES**
LES GUERRIERS DU BRONZE. (1h.)
(22) **DIFF'RENT STROKES**
(33) **MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD**
(FC) INSPECTOR GADGET

17h15
(99) **LES AMOURS DES ANNÉES 50**

17h30
(3) **PEOPLE'S COURT**
(5) (6) **THREE'S COMPANY** ▢
(5) **HEADLINE CHASERS**
(7) **BENSON**
(8)* **TOO CLOSE FOR COMFORT**
(22) **NEWS CENTER 22**
(33) **THE SECRET CITY**
(99) **LE JOURNAL**
(FC) NOT NECESSARILY THE NEWS

18h00
(2) (11) **CE SOIR**
(3) **THE NEWS**
(1h.)
(4) (7) (8) **LE MONDE**
(1h.)
(5) **THE PRICE IS RIGHT**
(1h.)
(5) **NIGHTLY NEWS ON 5**
(6) **NEWSWATCH**
(1h.)
(7) **WWNY NEWS**
(8)* **NEWSLINE**
(1h.)
(8) **TV8 NEWS**
(9) **LE 9 VOUS INFORME**
(10) **ICI MONTRÉAL**
(12) **PULSE**
(1h.)
(13) **LE 13 VOUS INFORME**
(15) (17) (30) **PASSE-PARTOUT**
(22) **BARNEY MILLER**
(33) **THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR**
(1h.)
(99) **LES JOURS HEUREUX**
(FC) BIG MAMA THORNTON

18h05
(11) **LES NOUVELLES RÉGIONALES**

18h15
(SE) LE SEUIL

18h19
(11) **LES NOUVELLES DU SPORT**

18h24
(11) **ARTS ET SPECTACLES**

18h26
(2) **LES NOUVELLES DU SPORT**

18h29
(2) (11) **LA MÉTÉO**

18h30
(2) (9) (11) (13) **AVIS DE RECHERCHE**
(5) **NBC NIGHTLY NEWS**
(7) **CBS EVENING NEWS**
(8) (22) **ABC WORLD NEWS TONIGHT** ▢
(10) **PAUL ET LES JUMEAUX**
Avec Sunny Besen-Thrasher, Andrew Sabiston et Marnie McPhail. — Paul passe une nuit dans une maison hantée afin de prouver son courage.
(15) (17) (30) **TÉLÉSERVICE**
(1h. appr.) En reprise à 23h00
(99) **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**

18h50
(99) **UN TEMPS POUR TOUT**
LES MÉDIUMS. Anim.: Monique Cara et Alain Valentini. Inv.: Luis Antonio Gasparetto et Hélène Bouvier. — Qui sont ces médiums qui nous intriguent? Variétés: Alain Barrière, Catherine Ribeiro et André Stocchetti. (1h.10)

19h00
(2) (9) (13) **À PLEIN TEMPS**
J'SUIS JUSTE LEUR MÈRE. Avec Roger Léger, Julie Vincent, Denyse Chartier et Patrick Chartré. — Carole se sent menacée dans sa relation avec Sylvie.
(3) **CBS NEWS**
(4) (7) (8) **CASSE-TÊTE**
(5) **THE WORLD TODAY**
(5) (7) **WHEEL OF FORTUNE**
(6) **THE FACTS OF LIFE** ▢
Avec Charlotte Rae, Lisa Whelchel et Nancy McKeon.
(8)* (12) **ENTERTAINMENT TONIGHT**
Gene Hackman nous parle de sa carrière cinématographique.
(8) **THE NEW NEWLYWED GAME**
(10) **ARNOLD ET WILLY**
UN PROF SUR MESURE.
(11) **GILLET... PURE LAINE**
(22) **THREE'S COMPANY**
(33) **THE NIGHTLY BUSINESS REPORT**
(FC) DEAD WRONG

19h27
(15) (17) (30) **TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"**

19h30
(2) (9) (11) (13) **LES GRANDS FILMS** ▢
LA VENGEANCE DES FANTÔMES. (2h.30)
(3) **THE PRICE IS RIGHT**
(4) (7) (8) (10) **MAGNUM**
SAIN D'ESPRIT avec Tom Selleck, John Hillerman et Roger E. Mosley. — Magnum hérite de la fortune d'un playboy décédé accidentellement. (1h.)
(5) (6) **THE WAY WE ARE** ▢
ICE TIME. Anim.: Ann Mortifee. — L'histoire d'un jeune joueur de hockey du secondaire que son père pousse vers le hockey professionnel alors qu'il vit des conflits de personnalité avec son entraîneur et son équipe.
(5) **M*A*S*H**
(7) **FAMILY TIES**
(8)* **ROUGH RIDER REVIEW**
(8) **CARSON'S COMEDY CLASSICS**
(12) **THRILL OF A LIFETIME** ▢
Anim.: Doug Paulson et Teri Austin. — Un étudiant du secondaire rencontre son idole, Michael Damian; une grand-mère joue au hockey avec les Flames de Calgary et un garçon de 13 ans compétitionne avec le meilleur cycliste du Canada.
(15) (17) (30) **NORD-SUD**
Anim.: André Payette. En reprise lundi suivant, 17h30
(22) **THE BENNY HILL SHOW**
(33) **THE COMPUTER CHRONICLES**

20h00
(3) (7) **MAGNUM P.I.**
Avec John Hillerman, Roger E. Mosley et Tom Selleck. (1h.)
(6) **THE TOMMY HUNTER SHOW**
(1h.)
(5) (8)* (12) **THE COSBY SHOW** ▢
DENISE DRIVES avec Denise Bonet, Bill Cosby et David Smyrl. — Denise est prête à acheter la première voiture qu'elle trouve mais Cliff cherche une meilleure occasion.
(6) **CBC THURSDAY NIGHT** ▢
L'Orchestre symphonique de Montréal joue le Boléro de Ravel sous la direction de Charles Dutoit. Nous entendrons aussi le concerto pour piano de Grieg, joué par le jeune pianiste de 20 ans, Yuval Fichman. (1h.)
(8) (22) **20/20** ▢
Anim.: Barbara Walters et Hugh Downs. (1h.)
(15) (17) (30) **LA PLANÈTE VIVANTE**
UN PORTRAIT DE LA TERRE. — Un documentaire qui nous trace un portrait de notre planète et qui décrit les principales phases de sa formation. Ce soir, les grandes glaciations. (1h.) En reprise samedi suivant, 22h30
(33) **HOTLINE**
Anim.: Nedene Martin. Inv.: Stuart Bennett Shelburne, Kirby Dunn et Walt Marris. — Ligne ouverte sur les conflits entre propriétaires et locataires. (1h.)
(99) **LES JEUX DE 20 HEURES**
Inv.: Gérard Lousine, Perrette Pradier, Bernard Métraux et Dorothée.
(SE) À LA POURSUITE DU DIAMANT VERT

20h30
(4) (8) (10) **CHACUN CHEZ SOI**
(5) (8)* (12) **FAMILY TIES**
THE OLD COLLEGE TRY avec Justine Bateman et Scott Valentine. — Mallory ne veut pas poursuivre ses études et ses parents croient qu'elle subit l'influence de son ami Nick, un décrocheur.
(7) **CINÉMA DU JEUDI**
ELLE. (2h.30)
(99) **LA CHANCE AUX CHANSONS**
Inv.: Marcel Amont et Nancy Holloway.
(FC) AGAINST ALL ODDS

21h00
(3) (7) **SIMON AND SIMON**
Avec Jameson Parker et Gerald McRaney. (1h.)
(4) (8) (10) **CINÉMA DU JEUDI**
PULSIONS. (2h.)
(6) **HEE HAW**
(1h.)
(5) **CHEERS**
I'LL GLADLY PAY YOU TUESDAY avec Shelley Long et Ted Danson. — Diane confie un livre très précieux à Sam en garantie de l'argent qu'il lui a prêté. Un incident finira par coûter très cher à ce dernier.
(6) **THE ADVENTURES OF SHERLOCK HOLMES** ▢
THE RED-HEADED LEAGUE avec Jeremy Brett, David Burke et Roger Hammond. — Un prêteur sur gages répond à l'offre d'emploi d'une organisation de charité. (1h.)
(8)* (8) (12) (22) **SPECIAL PRESENTATION** ▢
NORTH AND SOUTH (4e de 6). (2h.) Voir dimanche, 21h00 Suite samedi suivant, 21h00
(15) (17) (30) **CITÉ DES JEUNES**
Une émission qui donne la parole aux jeunes et qui s'intéresse aux nombreux problèmes auxquels ceux-ci doivent faire face. (1h.)
(33) **MYSTERY!** ▢
DEATH OF AN EXPERT WITNESS (3e partie). — L'inspecteur Dalgliesh se penche sur deux preuves pour élucider le meurtre de Lorrimer: le vêtement taché de sang de Paul et des pages arrachées du carnet personnel de Lorrimer. (1h.)
(99) **DROIT DE RÉPONSE: L'ESPRIT DE CONTRADICTION**
SILENCE, ON COULE. Anim.: Michel Polac. — La modernisation de l'industrie et de la sidérurgie. (2h.15)

21h30
(5) **NIGHT COURT**
BEST OF FRIENDS avec Harry Anderson et Jim Bailey. — Dan a un choc quand son meilleur ami de collège lui apprend qu'il a subi une intervention chirurgicale pour changer de sexe.

22h00
(2) (9) (11) (13) **LE TÉLÉJOURNAL** ▢
(3) (7) **KNOTS LANDING** ▢
Avec Alec Baldwin, Teri Austin et Kevin Dobson. — Joshua perd le contrôle de lui-même et laisse son propre spectacle en plan. Jill a un message bouleversant pour Mack et Abby tente de passer inaperçue à Empire Valley. (1h.)
(5) (6) **THE NATIONAL** ▢
(5) **HILL STREET BLUES**
OH YOU KID avec Taurean Blacque et Daniel J. Travanti. — Un artiste se réfugie dans l'une de ses sculptures. Buntz se trouve face à face avec un voleur. (1h.)
(15) (17) (30) **PLEIN SON**
COREY HART. (1h.) Reprise de dimanche, 19h30
(33) **NEWPORT JAZZ '85**
Le Newport Jazz Festival avec des groupes comme Spyro Gyra, Dirty Dozen Brass Band, B.B. King et beaucoup d'autres. (1h.) En reprise à 1h00
(SE) LA TRICHE

22h25
(2) (9) (11) (13) **LE POINT**
(5) (6) **THE JOURNAL**

22h30
(FC) SCREWBALLS

23h00
(2) (9) (13) **LA MÉTÉO**
(3) **THE NEWS**
(4) (7) (8) (10) **LES NOUVELLES TVA**
(5) **BENNY HILL**
(5) **NIGHTLY NEWS ON 5**
(6) **NEWSWATCH**
(7) **WWNY NEWS**
(8)* (12) **CTV NATIONAL NEWS** ▢
(8) **TV8 NEWS**
(11) **LES NOUVELLES RÉGIONALES**
(15) (17) (30) **TÉLÉSERVICE**
(1h.) Reprise de 18h30
(22) **NEWS CENTER 22**
(33) **FRONT ROW FEATURE**
PAL JOEY. (2h.)

23h04
(2) (9) (13) **LES NOUVELLES DU SPORT**

23h06
(11) **L'ENTREVUE**

23h12
(11) **LES NOUVELLES DU SPORT**

23h15
(2) **TÉLEXARTS**
(9) **LE 9 VOUS INFORME**
(13) **LE 13 VOUS INFORME**
(99) **QUOI DE NEUF?**

23h19
(11) **LES NOUVELLES DU SPORT**

23h20
(2) (9) (11) (13) **LES XXIIIe CHAMPIONNATS DU MONDE**
Résumé des compétitions qui se sont déroulées dans la journée au Vélodrome de Montréal. (1h.)

23h21
(12) **PULSE**

23h23
(8)* **NIGHTLINE**

23h27
(5) (6) **BARNEY MILLER**

23h30
(3) (7) **NIGHT HEAT**
(1h.10)
(4) **LE MONDE**
(5) **THE TONIGHT SHOW**
Inv.: Thalassa Cruso, horticulteur. (1h.)
(7) (8) **LE MONDE RÉGIONAL**
(8) (22) **ABC NEWS NIGHTLINE**
(10) **ICI MONTRÉAL**

23h35
(4) (7) (8) (10) **LES SPORTS**
(99) **COCORICOCOBOY**

23h50
(4) (7) (8) (10) **LA COULEUR DU TEMPS**
(99) **LE JOURNAL**

23h57
(5) **ALL NIGHT LONG**
(5h.57)
(6) **CBC LATE NIGHT**
POTPOURRI FESTIVAL: IT'S LOVE I'M AFTER. (2h.)

00h00
(4) (10) **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
L'IMPOSSIBLE OBJET. (2h.30)
(7) (8) **LES SUPER ÉTOILES DE LA LUTTE**
(1h.)
(8)* (12) **SPENSER: FOR HIRE** ▢
Avec Robert Urich, Barbara Stock et Avery Brooks. (1h.)
(8) **EYE ON HOLLYWOOD**
(22) **100 HUNTLEY STREET**
(1h.)
(SE) ÊTRE OU NE PAS ÊTRE
(FC) ROADHOUSE 66

00h20
(2) (11) **CINÉMA**
LE BATTANT. (2h.30)
(9) **CINÉ-SOIR**
SÉRAFINO OU L'AMOUR AUX CHAMPS. (1h.55 appr.)
(13) **CINÉ-SOIR**
PIERRE QUI BRÛLE. (1h.50 appr.)

00h30
(5) **LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN**
(1h.)
(8) **LAVERNE & SHIRLEY**

00h40
(3) (7) **THE CBS LATE NIGHT MOVIE**
CLEOPATRA JONES AND THE CASINO OF GOLD. (1h.20)

01h00
(7) (8) **REVUE VIDÉO**
(8)* **LATE NIGHT MOVIE**
GREEN ICE. (2h.02)
(8) **COMEDY TONIGHT**
(12) **CINEMA 12**
THERE'S A GIRL IN MY SOUP. (1h.55)
(33) **NEWPORT JAZZ '85**
(1h.) Reprise de 22h00

01h30
(8) **TV8 NEWS**
(FC) BIG MEATEATER

02h00
(SE) BODY DOUBLE

02h10
(13) **LES NOCTAMBULES**
CINQ POUR CENT DE RISQUES. (2h. appr.)

02h15
(9) **LES NOCTAMBULES**
SORTILÈGES. (1h.25 appr.)

02h55
(12) **SECOND FEATURE**
I'LL TAKE SWEDEN. (1h.55)

03h00
(FC) THE LINE

03h02
(8)* **THE WALTONS**

04h00
(SE) SHEENA EASTON

(2) **CBFT 2 noir**
(3) **WCAX 3 blanc**
(4) **CFCM 4 noir**
(5) **CKMI 5 noir**
(5) **WPTZ 5 blanc**
(6) **CBMT 6 noir**
(7) **CHLT 7 noir**
(7) **WWNY 7 blanc**
(8) **CHEM 8 noir**
(8)* **CJOH 8 noir**
avec
(8) **WMTW 8 blanc**
(9) **CKSH 9 blanc**
(10) **CFTM 10 noir**
(11) **CBVT 11 noir**
(12) **CFCF 12 noir**
(13) **CKTM 13 noir**
(15) **CIVQ 15 noir**
(17) **CIVM 17 noir**
(22) **WVNY 22 blanc**
(30) **CIVO 30 noir**
(33) **WETK 33 noir**
(99) **TVFQ 99 noir**
(SE) super ecran
(FC) first choice

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Jean-Louis Roy | *Rédacteur en chef:* Paul-André Comeau | *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Christian Bellavance | *Directeur de l'information:* Jean-Guy Duguay | *Directeurs adjoints:* Pierre Beaulieu, Serge Gosselin | *Directeur des services administratifs:* Michel Paradis

LE PLQ, LA FISCALITÉ ET L'EMPLOI

EN PROPOSANT, mardi soir à Sherbrooke, une réduction significative et immédiate des impôts des contribuables québécois, M. Robert Bourassa a sans doute déposé la proposition la plus substantielle qui soit venue des partis en présence depuis le début de la présente campagne électorale. Le chef du Parti libéral a eu raison d'affirmer que « l'enjeu de cette campagne électorale est la création d'emplois permanents au Québec ». Certes, cet enjeu n'épuise pas le sens entier du prochain mandat de gouvernement qui sera confié à l'un ou l'autre des deux grands partis politiques. Cependant, compte tenu de la situation du chômage chez nous, des coûts économiques qu'il entraîne, de ses effets humains et sociaux, la question de l'emploi est majeure et déterminante.

Sans tomber dans la magie des formules qui promettent pour demain le plein-emploi, cet horizon toujours fuyant, le Québec doit maintenir son effort pour se dégager du véritable bourbier du chômage qui est encore le lot de 600,000 des nôtres, sans compter les dizaines de milliers de nos concitoyens aptes au travail qui vivent des prestations sociales. Près d'un travailleur québécois sur cinq est présentement sans emploi chez nous. La situation est intolérable, elle est scandaleuse. L'État a le devoir de se préoccuper de cette question essentielle et d'investir dans certaines formules de rechange. On pense, notamment, au partage de l'emploi, à l'expérimentation de formules de travail à temps partiel, au recyclage et à la formation de la main-d'oeuvre. Mais il a l'obligation aussi de dépasser ce fractionnement susceptible de convenir à des clientèles spécifiques mais peu fécond quant à la création de la richesse et à la satisfaction des véritables attentes des hommes et des femmes de tous âges qui veulent travailler et sont laissés pour compte par une économie encore trop faible.

Mais comment créer l'emploi ?

Il n'y a pas de réponse simple à cette question essentielle. Les spécialistes annoncent une longue période de haut taux de chômage et une progression de l'emploi qui permettra tout juste d'absorber la croissance de la main-d'oeuvre disponible. Mais les analyses d'une majorité d'entre eux convergent quand à la nécessité d'accroître la compétitivité, à l'importance d'investir dans la recherche et le développement, à l'urgence de définir et d'imposer des mesures fiscales favorisant la recherche d'un emploi, au maintien et à l'adaptation constante des programmes de formation, de mobilité et de recyclage de la main-d'oeuvre. À l'exception d'une minorité d'économistes qui croient toujours au développement du secteur public, la plupart des spécialistes constatent que ce secteur, en raison notamment du fardeau des dettes publiques, ne sera pas, dans l'avenir prévisible, un pourvoyeur d'emplois, bien au contraire. C'est donc du côté du secteur privé de l'économie que la croissance pourrait se manifester dans la mesure où le niveau d'investissement et les activités de consommation seront l'un et l'autre à la hausse. D'où l'importance d'une fiscalité qui, elle aussi, soit compétitive et susceptible d'attirer l'investissement et de soutenir la consommation.

Bref, l'ajustement du fardeau fiscal imposé par Québec à un niveau compétitif sur le plan canadien et nord-américain constitue un élément majeur des mesures à prendre pour assurer la croissance de l'emploi chez nous. Cet ajustement s'impose depuis longtemps. Théoriquement, il fait d'ailleurs l'objet d'un large consensus, même si les débats qui entourent cette question divisent les experts quant aux effets conjugués d'une fiscalité plus élevée, d'une taxation scolaire et de coûts de logement inférieurs à ceux de nos voisins immédiats. Ces questions ont été longuement analysées dans le livre blanc sur la fiscalité deposé en janvier dernier par le gouvernement du Québec. Ses rédacteurs concluaient à la nécessité de cet ajustement, devenu encore plus nécessaire depuis le dépôt, en mai dernier, de propositions de réforme de la fiscalité soumises par le président Reagan.

L'engagement pris mardi par M. Bourassa visant la réduction des impôts des particuliers pour un montant supérieur à $ 200 millions dans les premiers cent jours de son mandat, ajouté à l'élimination de la taxe de vente sur les primes d'assurance individuelle sur la vie, la santé et les automobiles « individuelles », va dans le sens d'une plus grande compétitivité de la fiscalité québécoise.

Indispensable, cette mesure répond aux meilleurs intérêts des Québécois. Si cet engagement se traduit éventuellement en texte de loi, ceux qui travaillent verront leur marge de manoeuvre légèrement accrue et leurs motifs de garder leur emploi enrichis. Ceux qui aspirent à accéder au marché du travail peuvent en espérer quelques effets sur l'activité économique et, en conséquence, sur leur chance de trouver un emploi. Enfin, la mesure, bien que partielle et insuffisante, comme le laisse entendre lui-même le chef du PLQ, ajoute aux arguments de ceux qui cherchent à convaincre les investisseurs de choisir le Québec et d'y rester.

M. Bourassa affirmait mardi que « les données du problème du chômage et du sous-emploi au Québec et le rôle qu'y joue la fiscalité élevée ont été longuement analysés et discutés ». Le temps est en effet venu d'agir dans ce domaine. L'engagement du PLQ et de son chef constitue une pièce essentielle pour la croissance économique et l'élargissement du marché de l'emploi.

— JEAN-LOUIS ROY

La marche de la démocratie

LE PRÉSIDENT argentin Raoul Alfonsin a gagné un pari audacieux lors des élections législatives partielles de dimanche dernier. Il a réussi, dans un contexte social et économique profondément perturbé, à consolider la majorité absolue de son parti au Parlement. Le pays a subi toutes sortes de secousses depuis l'élection présidentielle de 1983. La situation s'est subitement détériorée au cours des derniers mois à la suite d'une vague terroriste attribuée à l'extrême droite.

Mais, au-delà de la victoire de la formation politique du président argentin (l'Union civique radicale, UCR), il y a celle de la démocratie tout court. Bien que restaurée en 1983 après huit ans de régime militaire, la démocratie argentine reste vulnérable et fragile. Le retour de l'armée fut ouvertement évoqué dans la presse et les milieux politiques le printemps dernier quand le président, devant des décisions ardues, traversa des moments plutôt difficiles. Devant le tribunal où ils subissent leur procès, deux des haut gradés militaires accusés de répression et d'assassinats ont lancé un avertissement non équivoque au pouvoir civil : « Les forces armées d'aujourd'hui sont capables de vaincre la subversion comme elles l'ont fait hier. »

La force de la démocratie dépend aussi de la vitalité et de l'équilibre des partis politiques. Or les élections de dimanche ont permis non seulement de renouer avec une tradition presque oubliée, mais aussi de poursuivre la longue marche de la démocratie et de consolider l'équilibre des formations politiques. Lors des élections de 1983, le Parti radical du président Alfonsin avait obtenu 52 pour cent des suffrages. On craignait que les radicaux ne confortent leur majorité et que l'opposition, déjà divisée, ne puisse canaliser dans les institutions parlementaires l'aigreur et les mécontentements que suscitent les politiques gouvernementales.

L'appui aux radicaux n'a pas été aussi marqué qu'en 1983. Ils ont obtenu 43 pour cent des votes — les résultats sont provisoires — mais tout de même gagné un siège au Parlement. Par contre, la principale formation d'opposition, le parti péroniste (Parti justicialiste), a recueilli plus du tiers des voix — contre 40 pour cent il y a deux ans — et perdu sept sièges. Malgré ce recul et les divisions internes qui ont affaibli le parti depuis 1983, le scrutin a néanmoins renforcé la position du courant « rénovateur » dont l'attitude à l'égard de la présidence et des institutions offre de meilleures garanties quant à l'avenir de la démocratie dans le pays.

Cette tendance a attiré plus des trois quarts des suffrages de l'électorat péroniste. Son affirmation non équivoque devrait contribuer non seulement à refaire l'unité du parti mais aussi à stabiliser le long et difficile processus démocratique.

Contre vents et marées, le président Alfonsin a réussi jusqu'à maintenant à tenir fermement le gouvernail. Mais la tempête risque de durer un bon moment. La dette extérieure frôle les $ 50 milliards. L'économie étouffe sous une inflation à trois et même quatre chiffres, pendant que le niveau de vie ne cesse de chuter. Le PIB par habitant est maintenant inférieur à celui de 1970. Pour sortir de l'impasse, le président a mis de l'avant, en juin dernier, un plan anti-inflationniste très sévère, impliquant un gel des prix et des salaires pour une durée indéterminée et une augmentation des impôts et des tarifs publics.

D'autres mesures, peut-être aussi radicales, devront être prises dans les prochains mois. Il faudra un souffle profond à la nouvelle démocratie argentine pour traverser les dures épreuves qui l'attendent.

— ALBERT JUNEAU

Un virage dans le discours

S'IL FAUT en croire le discours nouveau tenu à Ottawa, les immigrants ne sont plus des voleurs de *jobs*; la réduction de l'immigration, ces dernières années, aura peut-être nui à l'économie; et les étrangers redeviennent une source démographique importante, à la veille de la *dépopulation* qui menace le Canada.

À en juger, toutefois, par les programmes et par les chiffres, force est de constater que les mauvaises habitudes ont encore la vie dure.

Aux fils d'immigrants qui ont trimé dur pour faire le pays, aux organismes préoccupés de justice sociale qui s'inquiètent de voir privilégier les « immigrants investisseurs », le ministère a répondu par une politique d'« équilibre » : ouverture aux parents et aux réfugiés, reprise des immigrants travailleurs et bon accueil aux gens d'affaires.

En pratique, la grille de sélection demeure très serrée à l'égard des immigrants ordinaires. On n'exige plus qu'ils aient un emploi déjà réservé ici. Mais le filtre professionnel reste étanche. Surtout, un contrôle du « mouvement » des demandes transformera les « objectifs » en quotas : il y a un plafond, malgré les prétentions au contraire.

De même, la réunification des familles est toujours « la pierre angulaire » du programme, suivant le rapport sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement par M. Walter McLean, le ministre d'État. Le chiffre paraît « généreux », mais comme l'immigration a chuté ces dernières années, il y aura moins de gens à réunifier !

Enfin, même si les réfugiés ne sont pas des immigrants, on les compte dans le total pour faire nombre, mais leur part reste minime. On ajoute 1,000 places, dont 900 pour l'Europe de l'Est. Entre-temps, 20,000 dossiers sont empilés à Ottawa sans que la « tradition humanitaire » daigne donner signe de vie : on présume que voilà tous de faux réfugiés.

Mais même pour ceux qui en sont de vrais, le programme n'est pas à la mesure du discours. Après avoir revu la situation dans le monde, le rapport fait une prévision de 300 places, étant donné « le climat d'incertitude générale qui règne dans presque toutes les régions et la possibilité alarmante d'exode de réfugiés pendant l'année » !

Bref, le discours a pris un virage progressiste, mais la pratique reste conservatrice, comme sous les libéraux, et dominée par une vision à court terme de la relance de l'économie et de l'emploi. D'où l'augmentation « modérée et contrôlée » mise à la mode pour 1986 et dont l'importance en 1987 ne sera connue que l'automne prochain.

En fait, l'immigration ne reprendra vraiment que si l'on parvient à démontrer qu'elle est nécessaire à l'économie, au développement du marché intérieur, aux emplois, ainsi qu'au repeuplement du Canada. Or les études tardent. D'où la faveur accordée aux programmes qui paraissent « gagnants ».

Ainsi, aux nouveaux immigrants « entrepreneurs », peu nombreux, on ajoute une catégorie d'« investisseurs ». Le quota est porté à 4,000, soit une augmentation de 82 pour cent. Ces demandes auront priorité « immédiatement après » celles des parents et des réfugiés. En pratique, une bureaucratie nouvelle a été mise à leur service.

L'an passé, 1,900 gens d'affaires ont apporté avec eux des capitaux estimés à $ 723 millions. On offre la résidence permanente en 1986 à 4,000 investisseurs à condition qu'ils placent chacun au moins $ 250,000 pour trois ans.

L'année dernière, ces « gens d'affaires » venaient surtout de dix pays : Hong Kong (604), Allemagne fédérale (202), Royaume-Uni (105), États-Unis (100), France (94), Chine (80), Pays-Bas (48), Formose (38), Israël (37) et Liban (36).

Mais en ouvrant des bureaux de visas à Bogota, Le Caire, Buenos Aires, Manille, Mexico, pour ne nommer que quelques ports de recrutement, le Canada n'invite-t-il pas des capitaux à fuir des pays en difficulté, avec lesquels il faudrait stimuler plutôt les échanges ?

Ottawa se propose de consulter régulièrement des universitaires sur la question, comme si les universités se préoccupaient d'immigration. L'enjeu ne mérite-il pas, au contraire, que tout le monde s'en mêle ?

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Les États-Unis dans le texte

BILLET

LISE BISSONNETTE

« TU ES le président ! », disait la semaine dernière à Pierre-Marc Johnson une fillette qu'on a trouvée bien délicieuse dans sa confusion des genres politiques. À un âge tendre, avec la bonne dose de télévision américaine que les enfants consomment quotidiennement, en traduction ou autrement, rien d'étonnant à ce qu'une petite Québécoise prenne le grand monsieur aux cheveux gris, qui renvoie dans l'ombre son gouvernement et son parti, pour l'équivalent du charmeur présidentiel qui mène au sud de nos frontières.

Mais la sagesse qui sort de la bouche des enfants est plus profonde que l'incident le laisse paraître. Insensiblement, même si le vocabulaire de nos institutions politiques reste différent, les Canadiens et les Québécois se sont mis à avoir des attentes « américaines » à l'égard de leurs dirigeants, qui ont vite maîtrisé le jeu. Brian Mulroney travaille selon la méthode présidentielle, qui centralise tous les dossiers chez lui ou chez ses principaux adjoints, des non-élus qui tiennent la dragée haute aux élus et même aux ministres. Pierre-Marc Johnson a non seulement un style carrément présidentiel, il n'hésite pas à brutaliser le système parlementaire, par exemple en recrutant hors du champ politique un nombre important de ses ministres, à la façon dont le chef de la Maison-Blanche choisit ses « secrétaires ». Certes, un premier ministre ne peut appliquer le modèle longtemps sans se créer des problèmes, mais ce procédé exceptionnel, on peut le parier, va devenir de plus en plus accepté.

L'américanisation de la société canadienne, qui est moins une assimilation qu'une réconciliation avec notre environnement réel, dépasse de beaucoup les symptômes que les puristes utilisent habituellement pour la dénoncer : la charité et la bouffe selon le modèle Ronald McDonald, le *« prime time »* encore dominé par les Américains à presque toutes nos chaînes de télévision, la musique populaire canadienne à l'américaine, le baseball canadien exclusivement peuplé d'Américains, etc.

Nous nous rapprochons des États-Unis, autant au Québec qu'au Canada d'ailleurs, sous des aspects beaucoup plus fondamentaux. Qu'est-ce que la charte canadienne des droits de 1982, sinon une mouture nordique de la constitution américaine ? Si le concept en a été aussi naturellement accepté, hors un dernier carré de résistants attachés à la tradition britannique, c'est que les citoyens étaient prêts, culturellement, à l'intégrer. À cause de la charte et des recours qu'elle nous donne, la société canadienne va devenir aussi litigieuse que sa voisine, qui vit littéralement devant les tribunaux.

Le Canada anglais a, depuis quelques dizaines d'années, cessé de valoriser les vieilles élites d'affaires, familiales et exclusives, pour porter au panthéon l'*entrepreneurship* individuel, la réussite à partir du talent ou de la brutalité plutôt que de la naissance, l'argent visible et immodeste. Le Québec est en train d'adopter ce nouveau héros, qui n'a pas de plus grande fierté que d'accumuler les prises de contrôle, ou de faire une petite fortune à partir d'une idée originale et surtout du travail acharné, sans loisir ou presque, qui déculpabilise les puritains de leur argent.

La « société de célibat », la baisse du taux de fertilité, la hausse du taux de divorce, c'est plus qu'une mode, mais bien l'adoption, en profondeur, de l'individualisme protestant nord-américain. C'est grâce à lui qu'on peut faire du pape une star, et interpréter son message contraignant et impossible selon sa conscience, c'est-à-dire comme ça nous chante.

On pourrait accumuler ainsi les « nord-américanismes » : la valorisation des origines ethniques au Canada, qui répond au sentimentalisme américain à propos des origines immigrantes; le passage de structures d'éducation élitistes à un système dominé, au moins en théorie, par le souci de « l'égalité des chances », idéologie majeure de ce continent s'il en est; les modes de contrôle, par la vérification publique et le droit sacré à l'information, de l'activité politique où plus rien n'est privé.

Le tronc commun nord-américain va s'élargissant, mais il n'y a rien de plus curieux que la façon dont le Canada repousse à plus loin le moment d'y aller voir. Un exemple entre autres : il y a des dizaines de programmes de *« Canadian Studies »* dans les universités américaines, dont les plus prestigieuses, comme Columbia (New York) ou John Hopkins (Washington). Il existe même un petit programme de *« Quebec Studies »* à l'université Duke, en Caroline du Nord. Les Américains, dont on prétend qu'ils ignorent tellement la réalité canadienne, sont en fait infiniment plus nombreux à étudier le Canada que ne le sont les Canadiens, qu'on dit pourtant obsédés par leur voisin, à étudier la réalité des États-Unis. Il n'y a qu'un programme d'études américaines dans une université canadienne-anglaise, et il n'y en avait aucun au Québec jusqu'à hier, c'est-à-dire cet automne. L'Université du Québec à Montréal, en compagnie de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui en a été la vraie pionnière, offre pour la première fois un certificat en études américaines, au niveau de la maîtrise.

On a peine à croire qu'il ait fallu si longtemps pour se réveiller et étudier les États-Unis dans le texte, si l'on peut dire. Il faut rendre justice à certains isolés, qui donnaient ici et là un cours sur l'histoire américaine et l'économie américaine. Mais c'est un fait que les États-Unis apparaissaient surtout, dans nos syllabus, sous l'angle de leur puissance, de leur impérialisme, de leur influence sur les relations internationales, plutôt que pour eux-mêmes. Qui connaît à peu près normalement, chez nos politologues, le système présidentiel américain, la procédure d'élections, les rapports États-fédération ? Il est encore aujourd'hui infiniment plus courant de pouvoir disserter sur la présence du Grand Satan dans les mouvements contre-révolutionnaires d'Amérique latine, ou sur ses budgets de défense. Il serait pourtant logique de ne pouvoir comprendre l'un sans l'autre, les effets sans le système, ce qui mènerait peut-être à dire moins d'insanités sur les effets.

Mais l'heure n'est pas à ressasser nos carences, puisque la réforme s'amorce. Le « certificat de deuxième cycle en études américaines contemporaines » ne fait pas encore courir les foules. Il a quelques inscrits pour les deux cours qu'il réussira à offrir cet automne. Son directeur, Albert Desbiens, du département d'histoire de l'UQAM, fait valoir que le programme n'a été approuvé qu'en juillet. Quand il pourra offrir toutes ses merveilles, en économie, en histoire, en littérature, en communications, en politique nationale et internationale, grâce à des professeurs qu'on a recrutés dans autant de départements, il devrait pouvoir attirer sa clientèle cible, qui va des gens d'affaires à la fonction publique, en passant par les futurs politologues et les journalistes, pourquoi pas.

Et mieux encore, les 8 et 9 novembre à Montréal, au Holiday Inn du centre-ville, on assistera enfin à la création officielle de l'Association québécoise d'études américaines, qui regroupera spécialistes ou simples intéressés. C'est le ministère québécois des Relations internationales qui a donné la première poussée, en avril dernier, en convoquant un noyau de pionniers qui ont pris la décision de créer cette association, laquelle sera le pendant d'une association canadienne de même type qui existe depuis 1970. Les chercheurs québécois y trouveront toutefois une place plus conforme à leurs aspirations, notamment quant à la possibilité de publier dans leur langue.

Avec ce type d'association, le Québec peut beaucoup plus facilement pénétrer dans les réseaux de recherche, surtout universitaire, qui deviennent des interlocuteurs des milieux économiques et politiques. Encore là, les Américains nous ont depuis longtemsp devancés, avec leur *American Association for Canadian Studies*, et même une association d'études québécoises aux États-Unis, qui s'est formée il y a deux ans à partir d'universités du Nord-Est et de la Nouvelle-Angleterre, que le gouvernement du Québec couve sous sa bonne volonté et ses subventions.

Le modèle, encore, est américain. Mais c'est un signe de la disparition de nos complexes que de l'adopter ici sans problème, enfin, pour en tirer les bénéfices qu'offre le grand réseau nord-américain d'échanges scientifiques dont nous nous sommes, en sciences humaines notamment, si bêtement coupés.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boul. Lebeau à Ville St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR:
Édition quotidienne Montréal métropolitain = 3$ par semaine
Extérieur de Montréal = 3,25$ par semaine le samedi seulement = 75¢
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année, 75$ 6 mois, 39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = au Canada 145$ par année, 79$ 6 mois, 42$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361

Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Contre le chômage : partager le travail et les revenus

« C'est dans le milieu de travail que surgiront les vraies solutions aux problèmes du sous-emploi. »

MICHEL BEAUSÉJOUR
chargé de cours
en économie à l'UQAM

UN REGARD autour de soi suffit pour se convaincre qu'un discours sur le partage du travail nous plonge dans le monde de l'utopie. Pourtant, je ne peux m'empêcher d'enchérir sur cette idée, que je considère comme une alternative au chômage — surtout chez les jeunes — et aussi un outil de remobilisation dont la société québécoise a grandement besoin à l'heure actuelle.

L'État devient insatiable. Il engloutit, année après année, des fonds dans de multiples programmes de création d'emplois aux résultats discutables. Il me semble qu'on peut faire mieux. En vue de réduire le chômage durant les temps difficiles, pourquoi ne pas partager le travail existant ? Attaquons le problème à sa source par l'élargissement des bases mêmes du processus productif. Au lieu de verser de plus en plus de contributions à l'État pour soutenir un nombre croissant de personnes à ne rien faire, nous pouvons aussi bien amorcer, sur les lieux mêmes de l'entreprise, un régime systématique et permanent de partage du travail et des revenus et contribuer à résoudre le problème crucial de l'emploi tout en réduisant le fardeau du *welfare state*.

Si j'ai tant à débourser en charges sociales comme travailleur, autant le faire d'une façon plus directe. Par exemple, au lieu de travailler 40 heures/semaine, qu'on la réduise à 35 heures, mon salaire aussi, et que le gouvernement soit moins gourmand sur le plan de la taxation sachant qu'un ancien chômeur travaille à mon côté grâce au partage.

Le principe de la réduction du temps au travail est simple : si l'on veut conserver le même nombre de personnes/heure et, par conséquent, le même niveau de production, il faut augmenter le nombre de travailleurs d'une manière proportionnelle à la diminution du nombre d'heures de travail de chacun. Voyons quelle serait l'importance du nombre d'emplois créés par une réduction des heures de travail au Québec. D'après Statistique Canada, la semaine moyenne à plein temps du travailleur québécois a une durée de 40.4 heures. En la ramenant à 40 heures, on créerait approximativement 23,000 nouveaux emplois; en la réduisant à 38 heures, on susciterait 150,000 emplois; à 35 heures, 368,000 emplois.

Imaginons, par exemple, l'impact d'une politique de partage appliquée par l'Alcan et ses employés au Saguenay - Lac-Saint-Jean. L'activité de cette entreprise assure dans la région environ 9,000 emplois répartis entre les alumineries, les usines de transformation et diverses filiales oeuvrant dans le transport et la production d'énergie.

Si nous considérons une réduction de cinq heures/semaine, en supposant une semaine normale de 40 heures, nous pourrions envisager un potentiel de 1,285 emplois pour combler le nombre d'heures non travaillées (9,000 X 5 h ÷ 35 h). Ces nouveaux emplois partagés, à temps complet, au salaire raisonnable, seraient rendus possibles grâce à un effort collectif et à un sacrifice monétaire de quelques dizaines de millions. Naturellement, une initiative de cette envergure exigera une période de rodage. On n'insère pas dans le processus de production plusieurs centaines de nouveaux travailleurs du jour au lendemain.

L'imagination, la flexibilité et l'éclatement de la perception linéaire qu'on a du travail sont des ingrédients nécessaires à une telle opération. Même la création de seulement cinq ou 600 emplois dans notre exemple, à cause d'impondérables, fournirait un résultat significatif. En temps normal, créer autant d'emplois dans l'industrie de l'aluminium par la filière de la croissance draine des investissements d'un demi-milliard et plus.

Quel effet d'entraînement une telle réussite susciterait dans la région ! Si l'exemple de l'Alcan suintait vers d'autres entités importantes, telles les entreprises forestières, l'Université du Québec à Chicoutimi, les cégeps, la chaîne coopérative du Saguenay et combien d'autres, nous estimons possible la création de 6,000 à 8,000 emplois. Un bon départ. Et une généralisation tous azimuts provoquerait une brèche encore plus profonde dans cette plaie qu'est le chômage, sans oublier que la revalorisation du marché du travail bonifierait l'ensemble de l'économie régionale.

Le hic, dans toute cette idée, c'est la baisse de revenus. Personne, *a priori*, ne souhaite subir un tel sort, surtout quand le budget est aussi difficile à boucler. L'idéal serait de pouvoir partager le travail sans préjudice du côté revenus. Le danger d'une telle hypothèse réside dans la hausse fort possible des coûts de production et, par conséquent, d'une situation plus ardue sur les marchés. Le plein-emploi exige des efforts de la part de tout le monde. Les anciens disaient qu'il n'y a pas de justice possible sans modération, sans tempérance. Les mots choquent, la réalité n'est pas moins vraie.

Le financement d'un tel partage impliquerait non seulement les employés mais aussi les cadres, les propriétaires et les gouvernements. Nos élus publics seraient invités à adopter une politique qui accorderait aux participants un crédit d'impôt. Vu sous l'angle de la rentabilité sociale, il est plus sensé d'accorder des crédits que de verser des prestations. Les entreprises ajouteraient au financement en y contribuant un pourcentage (un même degré de sacrifice que les salariés) des dividendes. En n'affectant que les dividendes, on garde intacts les profits non distribués, source essentielle des investissements et de la croissance. Au total, ces modalités de financement réduiraient le coût réel des heures non travaillées et inciteraient à la participation.

Pour assurer le fonctionnement pratique de cette politique de partage au sein de l'entreprise, nous suggérons la mise sur pied d'un comité d'emploi. Composé également de représentants de l'administration et des employés, ce comité élaborerait les paramètres du partage et fixerait l'orientation à donner aux nouveaux emplois. Juste l'idée de mettre sur pied un « CE » dans son milieu de travail pour examiner les possibilités d'ouverture à la communauté serait déjà un grand pas en avant. À discuter sérieusement, plusieurs moyens concrets d'agir en ressortiraient. C'est dans le milieu du travail que surgiront les vraies solutions aux problèmes du sous-emploi. Les politiques gouvernementales ne demeureront que des palliatifs par rapport à la contribution responsable des gens en place.

Dans un premier temps, nous favorisons la mise sur pied des « CE » dans les grandes entreprises et institutions parce que, souvent, c'est à ce niveau qu'on réalise les meilleurs profits et salaires et, par conséquent, les possibilités plus concrètes de partage (d'autant plus que la création d'emplois a été moins forte dans les grandes que dans les PME). Mais ce n'est pas un absolu. Toute initiative, quel que soit le terrain d'essai, serait de bon augure. Ils peuvent se former autant au sein d'une commission scolaire regroupant 2,000 employés qu'à l'intérieur d'une autre de 200. Toute structure organisationnelle pourrait abriter un « CE » : la commission de transport, l'Hydro-Québec, le cégep, la corporation municipale et, naturellement, les entreprises à caractère privé (Steinberg, Domtar, *La Presse*, la coopérative locale, etc.).

Photo Jacques Grenier

La marche des jeunes pour l'emploi, en avril 1983.

Normalement, l'élimination du chômage passe par la croissance. C'est le chemin à explorer avec des outils appropriés. Mais lorsqu'il faut procéder à une redistribution de la richesse nationale pour soutenir les sans-emploi dans des moments où l'économie ne fonctionne pas à son plein rendement; pourquoi ne pas envisager cette nouvelle forme de redistribution qui fait un appel direct aux agents de production sur les lieux mêmes du travail. C'est une approche plus efficace que les politiques macro-économiques de l'État dont les limites de ce côté-là n'échappent plus à personne.

Un sondage réalisé par le magasine *Maclean's* (édition du 7 janvier 1985, page 34) révèle que 53 % de la population canadienne serait favorable à un partage d'heures travaillées et de revenus pour alléger le fardeau du chômage. De plus, l'émergence de nouvelles valeurs, la redéfinition des rôles familiaux et la conception du travail et des activités hors travail inciteraient de plus en plus de gens à réduite la durée du temps qu'ils consacrent au travail rémunéré.

Finalement, la généralisation de cette idée de partage — des comités d'emploi — ne servirait-elle pas de catalyseur tant souhaité dans cette démarche vers la concertation des différents agents économiques et la définition de véritables objectifs nationaux si nécessaires à l'harmonisation du développement économique ?

L'État et les jeunes au Québec (2)

« On peut faire l'hypothèse qu'un des deux grands partis actuels participera au mouvement d'où sortira le parti de la génération nouvelle. »

VINCENT LEMIEUX

Extraits d'une communication présentée par l'auteur, professeur au département de science politique de l'Université Laval, au colloque sur les jeunes et la société contemporaine, organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture, à Lévis, du 10 au 12 octobre dernier.

ON PEUT distinguer trois phases dans les cycles générationnels, étant entendu qu'une génération politique donnée traverse deux fois la première de ces phases, une première fois à son début et une seconde fois à sa fin. Il y aurait donc quatre étapes dans la « vie » d'une génération, comme le montre le graphique 1 : celle de l'émergence, celle de la progression, celle de la stagnation et celle de l'effacement.

Ce graphique un peu simplificateur exige un certain nombre de précisions :

1) De façon générale, le graphique exprime la capacité de mobilisation d'un parti ou d'un groupe de partis « générationnels » auprès des jeunes électeurs. C'est, par exemple, le Parti conservateur et l'Action libérale nationale, puis leur fusion en l'Union nationale, de 1927 à 1936, à l'étape de l'émergence, l'Union nationale étant le parti mobilisateur aux étapes subséquentes.

2) Les étapes sont définies par les années d'élections générales, même si les années pertinentes pour ce qui est de la mobilisation sont peut-être autres.

3) Le point-charnière entre l'étape de l'émergence et celle de la progression est celui d'élections de réalignement, c'est-à-dire d'un changement structurel durable dans les allégeances partisanes. Un certain accord existe pour considérer que, depuis 1867, il y a eu trois élections de réalignement au Québec : 1897, 1936 et 1970.

4) Le nombre d'années compris dans chacune des étapes est évidemment approximatif, d'autant plus que les frontières définies par les années d'élections sont discutables. Au total, le cycle d'une génération politique s'étend sur une époque de 30 à 40 ans. Ce qui indiquerait que les prochaines élection de réalignement, au Québec, ne viendraient pas avant le début du siècle prochain et que l'émergence d'une nouvelle génération politique n'arriverait pas avant les années 90.

5) La durée des étapes est variable, à cause surtout des variations de la conjoncture politique (les effets de période, en analyse générationnelle).

Les variations dans le rapport des jeunes à l'État

Le rapport des jeunes à l'État varie, évidemment, avec les étapes de la mobilisation, comme on peut le montrer brièvement à propos des générations libérale, unioniste ou péquiste qui se sont succédé au Québec depuis 1897.

À l'étape de l'émergence, le parti mobilisateur de la génération précédente n'arrive plus à convaincre un bien grand nombre de nouveaux électeurs de l'appuyer. Ce fut manifestement le cas de l'Union nationale dans les années 60. Dans cette phase, la participation à la politique est relativement grande — en réaction contre la génération précédente — mais la participation à l'État est relativement petite.

L'étape suivante est celle de la progression. Le parti de la génération montante mobilise une proportion de plus en plus grande de nouveaux électeurs. La participation à la politique de la part des diverses couches générationnelles demeure relativement élevée, et la participation à l'État l'est également, à la différence de la période précédente.

Cette participation à l'État demeure élevée dans la phase de la stagnation, soit que le parti de la génération présente demeure au gouvernement, soit que les différentes couches générationnelles continuent d'occuper les postes de direction dans l'appareil administratif et dans les organismes autonomes. Mais la participation à la politique, entendue comme compétition entre les partis et les autres groupes qui se définissent par rapport aux partis, perd de sa vigueur. En particulier les couches de nouveaux électeurs qui continuent d'opter pour le parti de la génération présente ne sont plus très actifs en politique, ni quantitativement, ni qualitativement. C'est un des problèmes du Parti québécois depuis la victoire de 1981.

Dans la dernière étape, celle de l'effacement, qui marque la fin d'une génération mais aussi l'émergence d'une génération nouvelle, la génération présente devient de moins en moins active dans l'appareil étatique et dans la compétition politique.

Pour ce qui est plus particulièrement des jeunes, c'est aux étapes de l'émergence et de la progression que leur participation à la politique est la plus élevée, alors que leur participation à l'État n'est importante, éventuellement, qu'à l'étape de la progression.

Encore y a-t-il des différences à cet égard entre les partis générationnels. L'Union nationale, formée par la fusion du « vieux » Parti conservateur et du « jeune » parti de l'Action libérale nationale, a fait moins de place aux jeunes dans l'État que le Parti québécois. D'autant moins que la tendance conservatrice, représentée par Duplessis, l'a emporté sur la tendance libérale nationale représentée par Gouin.

La comparaison entre le premier cabinet Duplessis, en 1936, et le premier cabinet Lévesque, en 1976, est intéressante à cet égard. Quinze ministres font partie du premier cabinet Duplessis, contre 24 pour le premier cabinet Lévesque. En 1976, la moitié des ministres ont moins de 40 ans, alors qu'en 1936, 20 % seulement des ministres appartiennent à cette classe d'âge. À l'autre extrémité, 20 % des ministres de Duplessis ont 55 ans ou plus, alors qu'aucun des ministres de Lévesque ne se retrouve dans cette catégorie. La moyenne d'âge des ministres de 1936 est de 49 ans; celle des ministres de 1976 n'est que de 42 ans.

Graphique 1 : Les quatre étapes traversées par une génération politique, leur durée approximative et leur application à l'histoire politique du Québec.

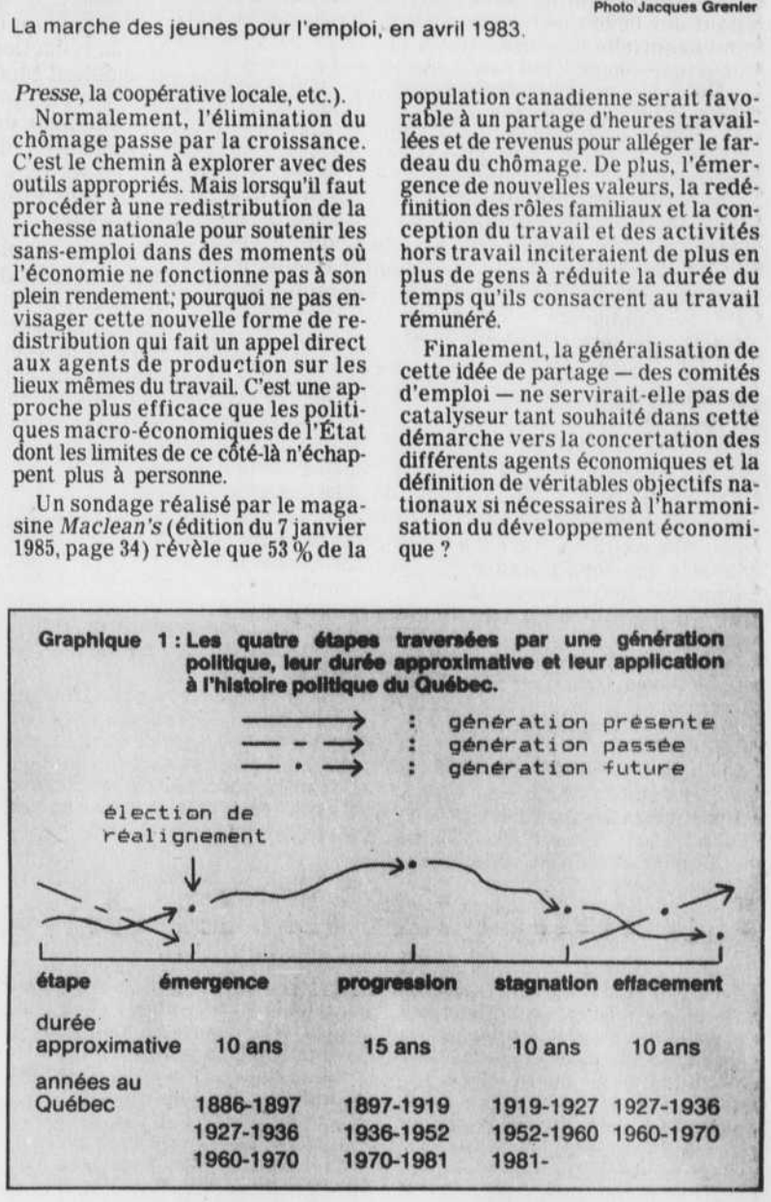

Réflexions finales

Si l'approche générationnelle qui a été proposée ici est exacte, elle n'annonce rien de très réjouissant pour les jeunes d'ici les cinq ou 10 prochaines années. Nous serions actuellement, pour quelques années encore, dans la phase dite de stagnation, où le parti de la génération présente, le Parti québécois, a cessé depuis cinq ans environ de mobiliser la majorité des nouveaux électeurs, sans que le parti de la génération future émerge encore. Autrement dit, nous traversons une période comparable aux années 20 et aux années 50.

Instruit par les expériences passées, on peut faire l'hypothèse qu'un des deux grands partis actuels sera partie prenante au mouvement d'où sortira le parti de la génération nouvelle, comme le fut le Parti libéral dans les années 90, et des éléments dissidents en son sein, dans les années 30 puis dans les années 60. Selon l'approche générationnelle, le parti de la génération future se définirait aussi contre la formule de gouverne du parti de la génération précédente. Il serait donc non nationaliste et non interventionniste. À moins que, comme dans les années 60, un des deux éléments de la formule soit récupéré, en l'occurence le nationalisme, et que se forme une espèce de nouvelle Union nationale, combinant la foi nationaliste avec le parti pris pour le secteur privé.

Ce ne sont là que spéculations, qui seront probablement contredites par les jeux toujours imprévisibles de la politique. Ce qui importe pour les jeunes en quête d'une nouvelle formule n'est pas d'attendre qu'elle arrive mais de participer malgré tout aux jeux politiques qui lui donneront forme.

Fin

La société rongée par les mythes

LU

PIERRE MONETTE

★ Olivier Poivre d'Arvor, **Les Dieux du jour. Essai sur quelques mythologies contemporaines**, Paris, Denoël, coll. « L'Infini », 1985.

ON NE S'ÉTONNE plus à constater que nous vivons désormais dans une société où le court terme est le point final de nos entreprises. Nos passions sont des modes et aussi vite démodées. Si, auparavant, les mythes fondaient les bases intemporelles d'une civilisation, les nôtres vivent de l'air du temps. Après Roland Barthes et ses *Mythologies*, qui a établi les bases d'une lecture des lieux communs de l'imaginaire contemporain, Olivier Poivre d'Arvor, avec *Les Dieux du jour*, poursuit à sa manière la même entreprise en l'appliquant aux idées reçues postmodernes.

Qu'est-ce que ces mythologies contemporaines ? Ce sont des objets, idées et événements qui nous entourent et qui, dans les emportements de nos conversations, prennent la place des débats fondamentaux. L'avenir apocalyptique de l'humanité d'appelle sida; nos difficultés à communiquer sont la faute du *Walkman*; les stars du *vidéo-clip* malaxent nos facilités à s'identifier aux goûts du jour; les répondeurs automatiques donnent le pouls de notre disponibilité à la frime; et notre nouvel engouement pour le conditionnement physique confond désormais avoir de l'allure et être en santé.

Ces mythologies contemporaines, *Les Dieux du jour* tente moins de les étudier que d'en faire le portrait. Il s'agit bien de mythologies, comme l'avait démontré Barthes à propos des automobiles, de certaines publicités, etc., car ces événements ou objets culturels présentent une certaine explication du monde tout en proposant une façon d'agir dans ce monde. L'affaire du sida, par exemple, fait constater la dépravation de nos moeurs en même temps qu'elle pose de nouvelles frontières à nos libertés sexuelles. Ceci, indépendamment du fait pathologique.

Les Dieux du jour ne se risque pas à vouloir donner une vue d'ensemble de ces phénomènes. Au contraire, c'est touche par touche que le livre opère, rendant ainsi compte de l'éparpillement idéologique qui caractérise notre société des communications. Il n'y a plus de fondement unique de nos sociétés. Mais, derrière la multiplicité de leurs configurations, c'est le même dynamisme qui active ces lieux communs : une manie de cacher le fond de nos affaires sociales en nous laissant nous faire les dents sur le vernis de leurs aspects les plus grossiers et les plus spectaculaires.

Il reste quand même que *Les Dieux du jour* nous laisse sur notre faim. Parce que, d'un bout à l'autre du livre, on se contente d'utiliser une rhétorique elle-même autant au goût du jour que les objets de l'essai. La critique se limite à l'ironie et à l'humour. Et le fond de l'analyse se contente de tracer les grands traits de ces phénomènes. En somme, *Les Dieux du jour* est lui-même à mettre au palmarès des mythologies littéraires contemporaines — et il est sans doute symptomatique de constater que nulle part cet essai ne se penche sur le *star-system* de l'édition contemporaine.

C'est ce qui rend l'ouvrage intéressant, en constatant la facilité qu'il trouve à se mettre sur la même longueur d'ondes que les mythologies sur lesquelles il travaille moins qu'il ne patine, cela avec une certaine grâce d'ailleurs.

Les Dieux du jour est un beau ballon gonflé à « l'ère du vide » qui s'élève à peine au-dessus des nouveaux fondements idéologiques de notre société. Aussi superficiel que nos inquiétudes et bonheurs postmodernes, *Les Dieux du jour* en devient le témoignage le plus contemporain.

Élisée Reclus, géographe et anarchiste

LU

JEAN-PAUL COUPAL

★ Hélène Sarrazin, **Élisée Reclus ou la passion du monde**, Paris, La Découverte, 1985, 266 pages.

PARMI les biographies publiées cet automne, celle d'Élisée Reclus, géographe et anarchiste français, mérite qu'on s'y arrête. Aujourd'hui oublié, Élisée Reclus (1830-1905) est issu d'une famille de 14 enfants (pour 17 grossesses consécutives de la mère) dont le père était pasteur protestant et la mère institutrice. Éduqués en Allemagne, les enfants Reclus développent des aptitudes pour l'apprentissage des langues.

Très tôt cependant, les frères aînés Élie et Élisée apprennent à désobéir. Ils se disent athées, contestent l'ordre scolaire (ils seront autodidactes), sont séduits par les idées anarchistes de Proudhon (« La propriété c'est le vol ») et partent en vadrouille sur les routes d'Europe. Élisée se rend même dans les régions inexplorées de Colombie où il rencontre des peuplades vivant dans un communisme primitif qui séduit le voyageur. Après quelques déboires, Élisée revient en France où il entend vivre de ses travaux de géographie, ayant développé une passion profonde pour la Terre et une communion intime avec ses habitants : « Il a besoin de la fatigue et du danger pour connaître une sensation qui ne peut se traduire avec des mots, un état où son propre corps se confond avec le corps du monde, où il est rocher, étoile, torrent » (p. 53).

Entraîné dans le courant de la Commune de Paris de 1871 plutôt que participant actif, Élisée est capturé, emprisonné puis exilé. Il se réfugie, avec sa famille et celle de son frère Élie, en Suisse où il rencontre les anarchistes russes Bakounine puis Kropotkine, eux aussi en exil. Mais Élisée n'a rien d'un terroriste. Pour lui, l'anarchisme est un principe de vie qui dépasse les limites de l'action politique. Végétarien, « naturiste », féministe (il intercale le prénom de sa deuxième épouse entre le sien et son nom pour signer Élisée Fanny Reclus), il refuse même de faire baptiser ses enfants. Deux fois veuf, Élisée ne peut rester seul et s'il est libertaire, sa morale rigide et son amour des enfants lui interdisent d'être libertin.

Élisée pense plutôt à la désobéissance civile : « Les lois, si elles sont en désaccord avec la justice éternelle, il faut leur désobéir ! Le respect de la loi est une lâcheté morale » (cit., p. 70). Pour cette raison, il critique l'incurie des chefs communards, leur « manque d'imagination, esprit de routine parce qu'ils ont accepté telles quelles les structures héritées » (cit. p. 124). Son action reste donc plutôt littéraire.

Géographe désireux de « dépasser la spécialisation, d'aspirer à une science multiforme dont toutes les parties s'éclairent l'une l'autre » (p. 178), Élisée est un esprit encyclopédique et lorsque ses espoirs politiques sont déçus, il part : « toujours la mobilité, le changement et le mouvement physique pour consoler les peines de l'âme » (p. 100). Il sait que sa participation à l'Histoire sera modeste car son « utopie » repose sur la patience et « l'affection ».

Élisée entretient des relations partout à travers le monde (son frère Onésime, géographe et libre penseur comme lui, a une correspondance suivie avec « notre » curé Labelle); il se fait des amis parmi les intellectuels et les artistes (le photographe Nadar, entre autres) et l'un de ses neveux, Élie Faure, sera critique et historien d'art célèbre (bien qu'autodidacte lui aussi) du 20e siècle.

Le livre d'Hélène Sarrazin est une biographie très sensible mais non dépourvue de carences. L'auteur sait cependant nous présenter un être passionné, un Pierrot lunaire (d'ailleurs, la couverture de son livre-testament, *L'Homme et la Terre*, montre un homme nu, vu de dos, qui contemple la Terre de la Lune), cherchant la poésie autant que l'exactitude de la science, ce qui le rapproche de deux de ses contemporains : l'écrivain Jules Verne (dont l'éditeur Hetzel a publié aussi un conte de Reclus) et l'astronome Camille Flammarion. Comme il l'écrivait en prison, après l'échec de la Commune : « Grâce aux jeux des nuages et du vent, je ne cesse de voyager tout en restant à ma fenêtre de prisonnier » (cit. p. 122).

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Radio-Canada

secteurs où elle en avait moins besoins.

« Mais en 1986-87, ça se sentirait beaucoup, il n'y a pas de doute. » Parce que la nouvelle réduction indirecte du budget vient après sept années de coupures indirectes.

Contrairement à l'an dernier, Radio-Canada ne réussira pas cette année à éviter les coupures dans le service d'information, a averti M. Juneau, en notant que « du côté francophone, nous devrions, dans une politique normale et dans une situation financière normale, faire un gros effort d'information ».

Il n'y aura pas de secteur complètement protégé, la somme est trop considérable. Ça sera une question de jugement. Tous les choix sont pénibles et on ne pourrait dire qu'un secteur ou une ville qui échapperait aux coupures.

« Pourquoi protéger une ville plutôt qu'une autre. Tous le monde serait affecté à des degrés divers. »

A ceux qui ont critiqué le nombre de ses vice-présidents (14), M. Juneau a rappelé que certaines banques en ont 100 et que le réseau CTV, avec beaucoup moins de services que Radio-Canada, en a neuf.

« Qu'on ne vienne pas répéter ces niaiseries que Radio-Canada pourrait offrir tous les services qu'on lui demande en coupant ses dépenses d'administration ou en diminuant le nombre de ses vice-présidents. Quelle niaiserie! Quelle bêtise! Ou quelle hypocrisie, » s'est-il écrié sans préciser qui il visait.

« Radio-Canada est aussi bien administrée que n'importe quel ministère, peut-être pas mieux, mais pas plus mal, » a-t-il affirmé.

◆ Sommet

Toutefois, le Parti libéral du Québec devait « scooper » le gouvernement péquiste. En tournée dans l'Outaouais, le candidat libéral dans Jean-Talon, Gil Rémillard, a indiqué à des journalistes qu'il croyait qu'on en était venue enfin à une entente. Sa déclaration devait amener Mme Vézina à donner la confirmation que l'on sait.

Selon les informations obtenues par Le Devoir, l'entente s'est conclue la semaine dernière. Des négociations de dernière minute ont mis en présence le chef de cabinet du premier ministre Mulroney, M. Bernard Roy, et l'ambassadeur canadien à Paris, Lucien Bouchard, d'une part, et d'autre part, le secrétaire général du Conseil exécutif du Québec, Louis Bernard, le sous-ministre aux Relations extérieures du Québec, Yves Martin, et le délégué du Québec à la francophonie, Claude Roquet.

L'entente à laquelle on en est arrivé est à peu de choses près la même à laquelle on en était arrivé en septembre alors que René Lévesque était premier ministre du Québec. Celui-ci avait cependant voulu laisser à son successeur le soin de mettre un point final à l'accord. Une fois installé au pouvoir, le premier ministre Johnson, conseillé par sa nouvelle ministre aux Relations extérieures, Louise Beaudoin, devait remettre en question cette entente. Le Québec proposa alors une formule qui aurait eu pour effet d'élargir l'Agence de coopération culturelle et technique en un sommet des chefs d'État et de gouvernement. Dans un tel contexte, on aurait eu plus de difficultés à écarter le Québec des discussions politiques et économiques. On devait convenir en fin de compte que la formule du sommet à deux volets était acceptable.

À Québec, la ministre aux Relations extérieures n'a pas voulu commenter l'entente, sinon que pour dire qu'il restait à l'officialiser. Mme Beaudoin devait par ailleurs réserver ses commentaires sur les propos tenus par M. Rémillard quant à son rôle dans cette négociation.

M. Rémillard a prédit que Mme Beaudoin ne manquerait pas de souligner une fois l'entente conclue l'harmonie qui unit les gouvernements canadien et québécois. Or, estime le candidat libéral, il faut se méfier du fait que Mme Beaudoin qui était au coeur de ce dossier comme déléguée du Québec à Paris a refusé voici quelques semaines de recevoir officiellement et privément l'ambassadeur canadien, Lucien Bouchard. À son avis, tout cela n'est que de la poudre aux yeux. Notons que M. Rémillard a soutenu en fin d'après-midi n'avoir pas voulu « scooper » personne, ni Mme Beaudoin, ni M. Mulroney.

La position du Parti libéral du Québec dans ce dossier n'est pas de s'opposer à la tenue de ce sommet mais plutôt de critiquer la façon dont les négociations ont été menées. M. Rémillard croit que le Québec, à titre de foyer de la francophonie au Canada, doit être représenté adéquatement à ce sommet, tout comme les autres francophones y ont aussi droit.

Au cours de son échange avec les journalistes, M. Rémillard a par ailleurs apporté une précision sur ses vues constitutionnelles. Celui-ci croit en effet que les négociations pour « rapatrier le Québec » au sein de la fédération canadienne devront être globales et aborder autant la question de la ratification de l'accord constitutionnel de 1982 que la révision du partage des compétences. Tout ne pourra être fait en une seule fois et il estime que si une entente limitée à l'accord de 1982 survient il faudrait y inclure des dispositions qui permettront de poursuivre les négociations suivant un claendrier et des modalités précises. Il souligne que cela fut déjà fait sur la question des autochtones en 1982 alors qu'on avait prévu la tenue de réunions annuelles des premiers ministres pour résoudre les questions laissées en suspens.

◆ Bogota

naliste), le plus actif des groupes rebelles colombiens, a revendiqué l'attaque auprès de stations de radio locales. Selon l'interlocuteur anonyme qui a revendiqué cette action, il s'agit d'une « opération Antonio-Narino » (du nom d'un héros de l'indépendance) destinée à obtenir la paix mais dans la justice sociale ».

Selon l'interlocuteur, le militant qui dirige le groupe s'appelle Andrés Almarales. Le 31 décembre 1978, ce dernier avait participé à un vol dans un arsenal de l'armée au nord de Bogota. Il avait par la suite bénéficié d'une amnistie.

Le M-19 réclamait la publication dans la presse locale d'un document critiquant le processus de paix engagé par le président colombien avec les rebelles, l'accès à la radio et à la télévision et une émission quotidienne d'une heure à la radio pendant les quatre prochains jours.

Des soldats de la garde présidentielle se sont postés aux coins des rues et derrière la statue de Simon Bolivar, en plein milieu de la place principale de la capitale sur laquelle donne la facade du Palais de justice. La circulation dans le centre de Bogota est paralysée.

Le M-19 (Mouvement du 19-avril) avait acquis une renommée internationale en 1980 lorsqu'il avait retenu une dizaine d'ambassadeurs en otage à l'ambassade dominicaine à Bogota. Il avait repris la lutte armée en juin après une trêve de 10 mois.

◆ Banques

disposerait d'un service investi de vastes pouvoirs lui permettant d'inspecter les institutions sans préavis, d'évaluer leurs avoirs, de rendre des ordonnances d'interdiction et d'entamer des poursuites pour délit de conflit d'intérêts.

Reconnaissant que par le passé, il suffisait de recourir à la persuasion pour régler les problèmes de surveillance qui se présentaient, M. Blenkarn a déclaré que cette époque était révolue et qu'il fallait adopter de nouvelles méthodes de surveillance plus rigoureuses et assorties de pouvoirs coercitifs plus importants.

M. Blenkarn a précisé que la nouvelle agence sera habilitée à nommer un curateur, à prendre le contrôle d'institutions financières dès qu'elles sont en difficulté et d'exiger la démission ou la suspension d'administrateurs et de cadres.

Le Comité rejette la création de banques de l'annexe C. Cette proposition du livre vert vise à accorder aux institutions financières non-bancaires des pouvoirs en matière de crédit commercial en les autorisant à créer une banque. Le Comité pense plutôt que ces institutions pourraient élargir leurs activités en matière de crédit commercial par l'entremise d'une banque à charte qui serait une filiale ou une société affiliée. Le Comité recommande d'ailleurs l'abolition des catégories de banques existantes (A, B et C) pour n'en maintenir qu'une sorte qui aurait les mêmes pouvoirs, quels que soient les degrés de participation canadienne et étrangère.

En ce qui concerne les banques étrangères, le Comité recommande de lever toutes les restrictions imposées aux opérations de ces banques au Canada. Le Comité pense que ces banques doivent jouir des mêmes droits que les banques nationales. Le NDP rejette catégoriquement cette recommandation, faisant valoir que le libre accès au marché canadien ne servirait pas mieux les intérêts de la population.

Enfin une autre recommandation vise à établir une échelle mobile des limites de la propriété canadienne pour toutes les institutions financières constitutées en corporation au Canada. Actuellement la loi dans le secteur bancaire empêche un actionnaire de détenir plus de 10 % des actions d'une banque. Le NDP s'oppose à l'échelle mobile et est d'avis que la limite du 10 % devrait s'appliquer à toutes les institutions financières. La proposition du Comité permettrait une participation de 100 % dans le cas d'institutions financières ou de sociétés de portefeuille ayant un actif national inférieur à $10 milliards. Elle décroîterait avec l'augmentation de l'actif pour atteindre 10 % pour les sociétés ayant un actif de $40 milliards.

◆ Johnson

cois « n'ont plus peur d'être gagnants » et qu'ils « regardent en avant et non pas en arrière ».

Sur la question de la souveraineté, M. Johnson a cité Hubert Aquin ou évoqué les Patriotes, comme il l'avait fait récemment à une assemblée dans Taillon.

« Le Parti québécois de 1985 croit que tous les Québécois, sans exception de race, de culture et de langue, forment un peuple distinct qui doit se donner les outils nécessaires à son développement culturel, social et économique », a-t-il rappelé.

Souverainiste, le PQ veut toujours « la recherche individuelle et collective d'une plus grande autonomie ». Sans employer ces mots, M. Johnson a défini le PQ comme un parti « plus que jamais » démocratique, social-démocrate, au financement large.

Un incident mineur est survenu vers 21h15 alors que M. Johnson venait de vanter les 211,000 emplois créés. Une femme lui a alors rappelé le problème de certaines maisons lézardées par l'instabilité des sols dans le quartier d'Anjou.

« Un certain nombre de familles ne sont pas satisfaites (des compensations financières) mais on a fait ce qu'on devait faire », a déclaré le député d'Anjou, avant de reprendre le fil de son discours. Il lui a ensuite proposé de la rencontrer une nouvelle fois à son bureau de comté.

Profitant de l'assemblée dans la circonscription d'Anjou, le PQ a présenté les candidats de près de 70 circonscriptions de la grande région de Montréal.

A l'entrée du premier ministre vers 19h50, la campagne électorale du PQ avait repris une allure classique: la chanson-thème, les pancartes agitées, les drapeaux du Québec, les macarons, les affiches des candidats photographiés « avec Johnson », les applaudissements frénétiques, les cris et les trompettes. M. Johnson a même eu droit à quelques « Mon cher Pierre-Marc »...

Par la voix d'un de leurs candidats, les diverses régions péquistes de Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie ont tour à tour rendu hommage à leur chef.

Deux des 20 femmes candidates du PQ, Mme Yolande L'Ecuyer (Bourget) et Lise Denis (Rosemont) ont animé la soirée et présenté les candidats.

L'un des candidats les plus applaudis a été le maire de Boucherville, M. Jean-Guy Parent, qui affronte le chef du PLQ. Maintenant candidate dans la circonscription de Saint-Henri, Mme Francine Lalonde a aussi eu sa part des applaudissements.

Comme les autres candidats néo-québécois, Mme Maud Pierre-Pierre (Westmount), d'origine haïtienne, a été ovationnée. Les militants péquistes sont particulièrement fiers que les diverses communautés ethniques québécoises soient représentées parmi leurs candidats.

Presque tous les ministres de la région de Montréal participaient à cette assemblée: les Guy Chevrette, Gérald Godin, Marcel Léger, Jean-Guy Parent, Lise Denis, Robert Dean, Guy Tardif, Jacques Rochefort... Seul Bernard Landry, retenu, avait envoyé un télégramme.

◆ Bourassa

éléments-clés de la croissance économique. L'éditeur « Québec-Amérique » a déjà publié « L'Energie du Nord » du même auteur, ainsi que « La Passion du Québec » et « Au-delà de l'image », de l'ex-premier ministre René Lévesque.

« Le Défi technologique », qui se veut une contribution au développement d'un consensus autour d'une politique de la haute technologie, comporte quatre parties:

— l'examen des conséquences de l'avènement de la société d'information, les caractéristiques de la haute technologie ainsi que les rôles et défis des gouvernements;

— l'analyse des principaux programmes gouvernementaux actuellement en vigueur;

— la description du processus d'émergence d'un secteur de haute technologie

— l'énumération des moyens qui sont à la disposition du Québec pour relever le défi technologique

Sur ce dernier point, Robert Bourassa exprime sa conviction que la stimulation de grandes agglomérations technologiques créera un effet d'entraînement durable. Il prédit par ailleurs que les nouvelles technologies seront d'un précieux secours pour augmenter la compétivité des secteurs forestier, minier, énergétique, manufacturier, agricole et alimentaire.

Alléguant que les retards que le Québec a accumulés en matière de haute technologie, de même que le sous-investissement et le sous-empoi, étranglent l'économie du Québec et exigent des gestes rapides, le chef du PLQ formule les conditions d'émergence d'un secteur de haute technologie et propose une série de moyens concrets comme point de départ d'une politique gouvernementale visant à relever le défi:

— développer des milieux incubateurs de nouvelles entreprises de haute technologie;

— stimuler la recherche industrielle;

— intensifier les interactions entre l'industrie et l'université;

— rendre le capital de risque plus accessible;

— développer des politiques de main-d'oeuvre appropriées;

— élaborer une politique fiscale plus efficace;

— pratiquer une politique du « faire-faire »;

— diffuser les technologies de pointe dans les entreprises;

— établir un climat propice à l'entrepreneurship;

— développer une interaction à travers les réseaux de communications;

— encourager la mise en marché de nouveaux produits;

— améliorer l'aide provinciale à l'innovation technologique;

— mettre à contribution l'expertise et le potentiel de l'Institut de recherche en électricité du Québec(IREQ) et d'Hydro-Québec.

Selon Robert Bourassa, les expériences de développement technologique dans d'autres pays industrialisés livrent des leçons implacables: « Le virage est serré et il est facile de déraper et de s'embourber dans des voies peu productives ». A l'appui de cette mise en garde, l'auteur soutient que des changements profonds s'imposent dans les orientations économiques du Québec, en ce qui concerne notamment le rôle du gouvernement dans la vie économique, les contraintes fiscales et réglementaires ainsi que les charges sociales imposées aux entreprises.

Dans le rappel qu'il fait des succès remportés par d'autres pays par le biais de la haute technologie, M. Bourassa cite l'exemple de l'Etat du Massachusetts, affecté par un taux de chômage de 11.2 % au milieu de la décennie '70 et qui se retrouve dix ans plus tard avec un taux de 3.8 %, qui se maintient en deça de la moyenne nationale américaine(7.1 %). Le chef libéral voit là une illustration convaincante: « Des milliers d'emplois, des centaines d'entreprises et une structure industrielle renouvelée. Ce n'est pas un mirage. La haute technologie a fait la différence ».

En termes de conclusion, Robert Bourassa écrit: « Le Québec n'a pas les moyens de passer à côté de cette voie d'avenir que constitue l'innovation technologique. Il faut passer de la parole aux actes ».

Les postes pourraient se retrouver en grève aux Fêtes

TORONTO (PC) — La Société canadienne des postes risque de se trouver aux prises avec une grève en pleine période des fêtes, si l'on en croit le président du Syndicat des employés des communications postales.

M. Denis Gagnon, dont le syndicat regroupe 8,000 commis, secrétaires, ingénieurs et autres membres du personnel de soutien, a lancé cet avertissement hier, à Toronto, à l'issue d'une séance de négociation qui s'est déroulée en présence d'un conciliateur fédéral.

La menace d'une interruption de la livraison du courrier pendant la période achalandée des fêtes de Noël a coïncidé avec une manifestation de membres du Syndicat des postiers du Canada, devant les bureaux de poste de tout le pays hier. Le syndicat, qui compte 23,000 membres, accuse l'employeur de couper dans les services et de ne pas respecter les garanties de création d'emplois prévues dans la convention collective. Ce contrat, qui a été signé plus tôt cette année, avait été salué comme le début d'une nouvelle ère de paix dans les relations patronales-syndicales, au sein de la Société des postes.

M. Gagnon a fait savoir qu'à défaut de progrès significatifs, d'ici à vendredi, sur certains des 150 points en litige, notamment la sécurité d'emploi, les représentants syndicaux quitteront la table de négociation et une date sera fixée pour un vote de grève.

Selon le président, la grève pourrait être déclenchée dès la fin du mois de novembre.

Même si le ministre du Travail, M. Bill McKnight, nommait un conciliateur, le syndicat pourrait débrayer légalement à la mi-décembre.

Malgré la petite taille de son syndicat, M. Gagnon affirme qu'un débrayage des employés des communications interromprait la livraison du courrier. Il a précisé que le président de l'important Syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, s'était engagé à faire respecter les piquets de grève par les syndiqués qu'il représente.

« Si nos gens n'ont pas d'autre choix que d'aller en grève, il n'y a aucun doute que le service postal sera totalement interrompu », a affirmé M. Gagnon.

Trois des 18 unités de négociation du syndicat ont conclu un accord, mais les contrats des 6,000 autres employés font toujours l'objet de négociations.

M. Gagnon a également indiqué que le syndicat a déposé une plainte auprès de la Commission canadienne des relations de travail, alléguant que la Société canadienne des postes négocie de mauvaise foi.

Mais le directeur des relations de travail à Postes Canada, M. Harold Dunstan, a soutenu que la compagnie négociait de bonne foi et s'est dit confiant de parvenir à un règlement en évitant un débrayage.

Quant aux accusations portées par le Syndicat des postiers, un porte-parole de la société de la Couronne, M. John Caines, a nié qu'il y ait eu des coupures de services et a souligné que Postes Canada avait jusqu'au 30 septembre 1986 — l'échéance du contrat de travail signé par les postiers — pour remplir ses engagements, incluant la création de 300 nouveaux emplois.

Dans les médias québécois

La couverture des événements internationaux s'amenuise

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Alors que la population du Québec s'intéresse de plus en plus aux événements internationaux, la couverture qu'en font les médias québécois s'amenuise continuellement.

Avec le risque, pour la population, d'être bientôt submergée par des informations fabriquées ailleurs.

C'est le constat qu'ont fait hier à Ottawa quatre journalistes québécois spécialisés dans l'information internationale, Paul André Comeau, rédacteur en chef du *Devoir*, Jean Pelletier du *Journal de Montréal*, Raymonde Provencher de *Radio-Québec*, et Louis Martin, de *Radio-Canada*.

Ils étaient invités à se prononcer sur la couverture des événements internationaux et son influence sur l'opinion des Canadiens, à l'invitation du comité mixte spécial sur les relations extérieures.

Au Québec, cette couverture est particulèrement déficiente, ont déclaré en choeur les quatre témoins.

Alors qu'au début des années 70, il y avait une quinzaine de correspondants québécois à l'étranger, il n'en reste plus que quatre actuellement. Et encore, ils sont tous à l'emploi de Radio-Canada, où des rumeurs de coupures supplémentaires se font de plus en plus pressantes, a affirmé Paul André Comeau, qui a été correspondant en Europe pendant plusieurs années.

Pourtant, la population s'intéresse de plus en plus à la question étrangère. Une étude réalisée sur les habitudes de lecture des Montréalais a révélé que ces derniers lisaient leurs quotidiens d'abord pour les informations nationales, puis, pour les informations internationales, avant le sport ou des faits divers, a soutenu Jean Pelletier, longtemps correspondant à Washington.

La même étude révèle que la population souhaite plus de nouvelles internationales, mieux présentées, et une approche canadienne.

« Auparavant, les affaires extérieures n'intéressaient qu'une poignée d'initiés, a commenté Raymonde Provencher, recherchiste à l'émission Nord-Sud. Maintenant, notamment en raison de la crise économique, qui a forcé les entreprises d'ici à rechercher de nouveaux marchés, une ouverture sur le monde s'est créée. »

Ce sont justement des raisons économiques qui ont entraîné la diminuation de la couverture québécoise à l'étranger.

« C'est vrai qu'un correspondant, ça coûte cher, a commenté M. Comeau, soit de $80 à $110,000 par année pour un poste à Washington. Mais c'est rentable au niveau de l'intérêt de la population. »

Les Québécois croient encore que la question internationale n'est pas rentable, et ils ont un complexe d'infériorité fasse à elle, ils s'imaginent qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires pour la traiter, a ajouté M. Pelletier.

Avec le résultat qu'on se rabat sur les agences de presse étrangères.

« Se fier à une agence étrangère, c'est se fier à des yeux, à des oreilles, à une mémoire qui ne sont pas les mêmes que les nôtres. Le fait reste le même, mais l'interprétation varie selon les milieux », a soutenu M. Comeau, qui a souligné les dangers de « colonisation de l'information ».

« Notre population doit avoir ses propres références. »

Déjà, a renchéri M. Louis Martin, animateur de l'émission Présent international, l'angle canadien n'est même plus une préoccupation primordiale au sein des médias.

« Si on ne renforce pas la voix canadienne d'ici dix ans, nous serons totalement noyés par les informations fabriquées ailleurs », a-t-il déclaré, qualifiant cette situation d'« hiver médiatique », et invitant les membres du comité spécial à agir.

La SAQ retire préventivement les vins autrichiens de ses tablettes

MONTREAL (PC) — La Société des alcools du Québec (SAQ) a annoncé hier le « retrait temporaire » de tous les vins autrichiens en vente dans ses succursales, maisons des vins, épiceries et dépanneurs.

La société d'Etat a expliqué dans un communiqué que cette décision avait été prise parce que des expertises effectuées par le ministère autrichien de la Santé auraient permis de déceler la présence d'azoture de sodium dans des bouteilles de vin de certains petits producteurs autrichiens.

La SAQ précise que la présence de ce produit nécessitera la mise au point de nouvelles techniques d'analyse dans ses laboratoires. Les résultats des nouveaux tests devraient être connus mardi prochain.

Cette « mesure préventive » touche onze vins importés d'Autriche. Dix de ces vins sont vendus dans les succursales de la SAQ et dans les maisons des vins et un seul, le *Haus Wein*, est vendu dans les épiceries et dépanneurs.

Une porte-parole a cependant insisté sur l'aspect préventif de la mesure, soulignant que la SAQ est convaincue que les vins autrichiens vendus ici ne contiennent pas de ce produit chimique.

« C'est le fait de petits producteurs autrichiens qui fabriquent des vins de façon presque artisanale. La SAQ ne s'approvisionne pas auprès de ces producteurs, » a-t-elle souligné.

Commentant cette décision, la Délégation commerciale d'Autriche à Montréal a soutenu qu'il n'y avait aucune indication que les vins autrichiens vendus au Québec et dans les autres provinces canadiennes contiennent de l'azoture de sodium.

L'assistant du délégué autrichien, M. Peter Gatscha, a dit voir dans cette décision une « mesure politique » qui fait suite à l'affaire récente des vins italiens, au cours de laquelle la SAQ a été critiquée pour ne pas avoir réagi assez rapidement.

« Cependant, il s'agit dans cette affaire d'une mesure préventive et nous espérons que lorsque les résultats des analyses faites par les laboratoires de la SAQ seront connus, les excellentes qualités des vins autrichiens disponibles au Québec seront soulignées, » a-t-il précisé.

AUJOURD'HUI

L'Atelier Sud-Nord de l'U de M vous invite à une conférence organisée par le Méam à l'occasion d'une tournée d'étudiants sud-africains. 343-6394.

■

À 19 h 30, au 1200, rue de Bleury, Sentiers de foi organise une rencontre à l'intention des personnes désireuses de renouer avec la foi chrétienne ou d'en mieux comprendre certains aspects. 875-8708.

■

La bibliothèque municipale de Brossard (3200, rue Lapinière) présente à 13 h 30 le film *La Guerre des tuques*.

■

Le Bureau de commerce de Montréal offre un séminaire intitulé « La communication d'affaires ». 878-4651.

■

L'Institut de yoga intégral (5425, avenue du Parc) offre une conférence intitulée « Le chemin royal ». Rendez-vous à 19 h 30. 271-1633.

■

Les auxiliaires-bénévoles de l'Hôtel-Dieu tiennent leur bazar annuel de 9 h à 17 h, salle no 1 du pavillon Jeanne-Mance (3840, rue Saint-Urbain). 844-0161, poste 568.

■

Asthmaction invite la population à une conférence du Dr Zelda Fox, allergologue, à 19 h 30, à l'Hôpital de Montréal pour enfants (2300, rue Tupper, section D, salle 182). 761-3902 ou 334-3969.

■

À l'intention des hommes et des femmes de 35 à 55 ans qui sont séparés ou divorcés, le CLSC de Longueuil-Ouest organise une série de cinq rencontres, tous les jeudis jusqu'au 5 décembre de 19 h à 22 h. 651-9830, poste 319.

■

À la galerie Powerhouse (3738, rue Saint-Dominique), à 20 h, conférence de Mme Reesa Greenberg intitulée « Problèmes autour de Picasso : fem(e)lle et le phallus ». 844-3489.

■

Le service bénévole du centre d'accueil Émilie-Gamelin (1440, rue Dufresne) et de la résidence Armand-Lavergne (3500, rue Chapleau) est à la recherche de bénévoles pour accompagner des personnes âgées à des rendez-vous à l'hôpital, chez le dentiste, le médecin. 527-8921, poste 159.

■

Le groupe de recherche en économie et politique agricoles de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval organise, au Quality-Inn (3115, boulevard Laurier), un colloque de réflexion et de discussion sur l'avenir de l'industrie laitière québécoise. 656-3423 ou 656-2297.

7 novembre

par la PC et l'AP

1980: mort de l'acteur Steve McQueen.

1972: les deux Allemagnes décident d'établir des relations officielles.

1966: les représentants diplomatiques chinois quittent la cérémonie anniversaire de la révolution bolchévique à Moscou, après les critiques formulées à l'égard de Pékin.

1917: Lénine prend la tête des bolchéviques pour s'opposer à Alexandre Kerensky.

1840: Mgr Lartigue confie aux Sulpiciens, pour toujours, la tâche d'assurer la formation des prêtres dans le diocèse de Montréal.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, jeudi 7 novembre 1985

EN UN COUP D'OEIL

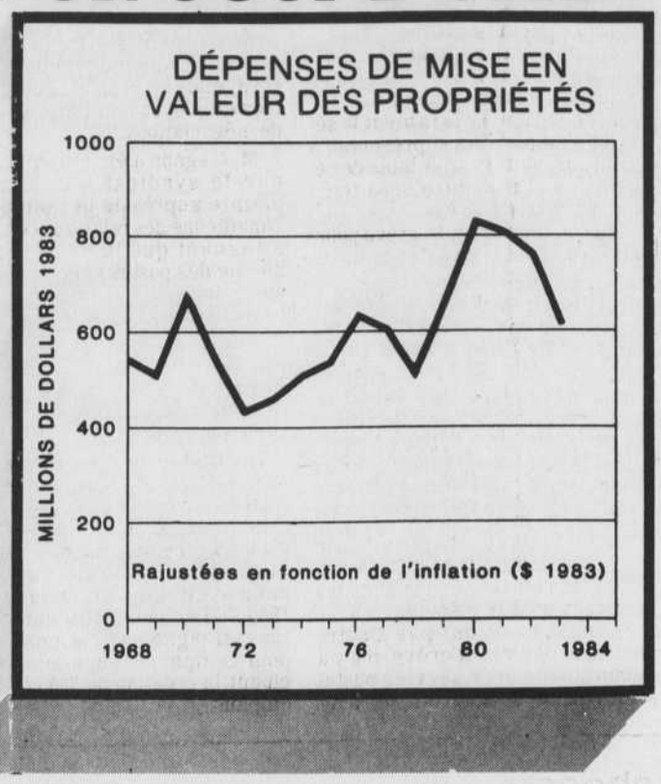

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

■ LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE SNC AUGMENTE DE 12 %

Le Groupe SNC a réalisé un chiffre d'affaires de $ 170,554,000 pour les trois premiers trimestres de 1985, comparativement à $ 152,661,000 pour la même période l'an dernier, soit une augmentation de 12 %. Le bénéfice net s'établit à $ 11,949,000 ou $ 1.71 par action contre $ 6,088,000, correspondant à $ 0.89 par action à la fin du troisième trimestre de 1984. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre est de $ 62,951,000 comparativement à $ 51,064,000 pour le même trimestre de 1984, alors que le bénéfice net était de $ 2,013,000, soit $ 0.28 par action contre $ 499,000 et $ 0.07 par action pour le même trimestre de 1984.

Parmi les contrats signés au troisième trimestre, M. Jean-Paul Gourdeau, président et chef de la direction de SNC, a cité celui de l'usine de polypropylène de $ 40 millions qui sera réalisée à forfait et clés en main à Varennes pour la société Himont; un mandat de trois ans portant sur la remise en exploitation et la gestion de trois mines d'or au Ghana, en consortium avec Cominco; ainsi qu'un mandat où SNC est le délégué du maître de l'ouvrage pour la construction d'une fonderie clés en main en Éthiopie.

■ Donohue émet des actions ordinaires

La société papetière Donohue a déposé un prospectus provisoire auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec en vue de l'émission d'actions ordinaires. Le montant de l'offre et le prix des actions sera déterminé plus tard. Les souscripteurs de l'émission seront les firmes de courtage Wood Gundy et Lévesque, Beaubien. Un représentant de Wood Gundy a précisé que Dofor, une filiale de la Société générale de financement du Québec, fera une offre concurrente d'achat d'actions de Donohue afin de maintenir sa participation actuelle à 55.7 % dans la compagnie. Le produit net de l'émission sera utilisé pour financer la construction d'une nouvelle machine de production de papier journal à l'usine de Clermont au Québec.

■ Diamond-Bathurst émet $ US 80 millions de titres

CB Pak Inc. a annoncé hier que Diamond-Bathurst Inc., société américaine spécialisée dans la fabrication d'articles en verre, a déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, conformément à ses intentions annoncées dernièrement, les documents d'enregistrement relatifs à une émission éventuelle d'effets de rang inférieur d'une valeur de $ US 80 millions échéant en 1995 et à une offre d'un million et demi d'actions ordinaires. Diamond-Bathurst, dans laquelle CB Pak détient une participation de 48 %, offrira 975,000 actions et certains de ses actionnaires en offriront 525,000. Diamond-Bathurst se servira de sa partie du produit net des offres en question pour réduire la dette occasionnée ou prise en charge lors de l'acquisition de Container General Corp. et de Thatcher Class Corp.

■ Le bénéfice net de CAE en baisse

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre dernier, la société Industries CAE a réalisé un bénéfice net de $ 10,922,000 ou $ 0.30 par action sur des revenus de $ 171,537,000 en comparaison d'un bénéfice net de $ 13,762,000 correspondant à $ 0.38 par action pour la même période un an plus tôt sur des revenus de $ 157,696,000. Au 30 septembre, les commandes en carnet de CAE s'élevaient à $ 592 millions.

■ Le courtier Walwyn est rentable

Pour son exercice financier terminé le 30 septembre 1985, la société de courtage torontoise Walwyn a réalisé des revenus de $ 58,328,604 en comparaison de $ 42,269,394. L'augmentation de 38 % de son chiffre d'affaires lui a permis de dégager un bénéfice de $ 787,814 alors qu'elle accusait une perte nette de $ 2,603,031 l'an dernier. Le bénéfice net par action s'établit donc à $ 0.13 comparativement à une perte de $ 0.47 par action l'an dernier. Au cours du quatrième trimestre seulement, Walwyn a réalisé un bénéfice net de $ 254,152 correspondant à $ 0.04 par action. Ces chiffres se comparent à une perte nette de $ 547,729 correspondant à $ 0.10 par action pour la même période de 1984.

■ First Marathon fait de bonnes affaires

La firme torontoise de courtage First Marathon Inc. a annoncé avoir réalisé des revenus de $ 5,946,260 pour son troisième trimestre terminé le 30 septembre dernier en comparaison de $ 3,372,950 pour la période comparable de 1984. L'augmentation des commissions et la souscription d'émission de valeurs mobilières expliquent en grande partie l'augmentation de 76 % du revenu. Le bénéfice net après impôt a pratiquement doublé au cours du trimestre par rapport à l'an dernier, passant de $ 513,454 à $ 1,074,835 alors que le bénéfice net par action s'établissait à $ 0.17 en comparaison de $ 0.09.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le revenu s'élève à $ 15,667,479 contre $ 9,879,701 pour la période comparable de 1984 avec un bénéfice net de $ 0.29 par action qui se compare à $ 0.21 pour l'an dernier.

■ Un nouveau contrat à terme sur le bois de sciage à Montréal

La division Mecantile de la Bourse de Montréal a lancé un nouveau contrat à terme sur le bois de sciage nord-américain. Ce nouveau contrat accepte la livraison du bois de sciage 2 sur 4 épinette-pin-sapin produit au Canada ou aux États-Unis, modalité que l'on a ajouté à l'ancien contrat à terme sur le bois de sciage de l'Est. L'industrie du bois posséderait donc maintenant l'outil dont elle a besoin pour se protéger contre la volatilité du marché des produits forestiers.

■ Bernard Lamarre est médaillé du Conseil canadien des ingénieurs

Le président et directeur général de la firme montréalaise Lavalin, M. Bernard Lamarre, a reçu la *Médaille d'or* du Conseil canadien des ingénieurs. Remise hier à Ottawa par le ministre d'État aux Mines, M. Bob Layton, la *Médaille d'or* est décernée chaque année par le conseil à un ingénieur éminent en reconnaissance de son apport à la profession.

La firme Lavalin est l'une des cinq plus grandes sociétés d'ingénieurs du monde et possède des bureaux en Amérique latine, en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe. M. Lamarre, qui est également président du conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Montréal et de la Corporation de développement des investissements du Canada, a été nommé la semaine dernière *Officier* de l'Ordre du Canada.

Les fonds totaux utilisés ont atteint $ 1,192 millions au 31 mars

Les crédits parlementaires totaux accordés à Radio-Canada ont glissé de $ 900 à $ 844 millions

JEAN CHARTIER

Les fonds d'exploitation de Radio-Canada (CBC) ont totalisé $1,100 millions pour l'exercice financier terminé au 31 mars dernier, soit une hausse de 12.4 % par rapport au fonds d'exploitation de l'année précédente.

Cette révélation étonnante sur l'exercice financier terminé voici six mois est contenue dans le rapport annuel de la SRC rendu public le 22 octobre à Ottawa.

Quand on ajoute les immobilisations de $ 91.5 millions aux fonds d'exploitation, les fonds totaux utilisés atteignent les $ 1,192 millions. La proportion d'augmentation sur l'année précédente n'est pas précisée ici. En dollars constants, c'est donc depuis six mois que le couperet se manifeste.

L'exclusion des recettes publicitaires et des recettes provenant de la vente des entreprises SRC laisse les crédits parlementaires à $ 900 millions au total pour l'exercice financier terminé au 31 mars dernier. En laissant de côté les immobilisations, les seuls crédits du parlement pour l'exploitation ne dépassent pas les $ 808 millions. À ce chapitre, la progression fut faible depuis 1978 en dollars constants. La régression en dollars courants survient pour la deuxième fois depuis le début de la décennie au cours du présent exercice financier. La première régression d'envergure était survenue en 1980. La coupure présente est beaucoup plus forte que celle de 1980.

Quand on passe du rapport annuel pour l'année écoulée au budget pro forma déposé pour l'exercice financier courant, celui de 1985-86, on constate une réduction des crédits parlementaires de $ 900 millions à $ 844.3 millions, a précisé au DEVOIR ÉCONOMIQUE le directeur des communications nationales de Radio-Canada au siège social, M. Philippe Pâquet. La réduction des dépenses d'immobilisations a été particulièrement forte pour le présent exercice financier. Celles-ci ont en effet été réduites de $ 91.5 à $ 59.2 millions. Les dépenses d'exploitation diminuent de leur côté de $ 808.5 millions en 1984-1985 à $ 785 millions en 1985-1986.

Au total, c'est $ 55.7 millions de moins en crédits parlementaires que ce qui avait été obtenu l'année précédente. C'est aussi $ 85 millions de moins que ce qui avait été demandé par le conseil d'administration. Pour l'année 1986-1987, les choses se corsent, car le budget pro forma des crédits parlementaires proposé par la direction de Radio-Canada s'établissait à $ 973.9 millions en mars dernier.

Il y a eu sabrage de $ 112 millions par les conservateurs et le nouveau budget pro forma déposé devant le conseil du Trésor ces jours-ci n'est plus que de $ 861 millions. C'est $ 17 millions de plus pour 1986-1987 que durant l'année courante, mais il est possible que le conseil d'administration soit saisi de nouvelles coupures imposées par le conseil du Trésor dès la fin novembre, ce qui nécesserait de nouvelles mises à pied fort importantes et des fermetures de stations de radio et de télévision.

C'est dans ce contexte que M. Juneau a déclaré au réseau anglais de CBC mardi soir que « CBC va être détruite s'il faut à nouveau procéder à des coupures de $ 200 millions au cours des quatre prochaines années ».

Le rapport annuel de la société déposé à la Chambre des communes tout récemment fait état de l'abolition de 1,150 postes et de plus de 350 mises à pied au cours de la présente année. Les mises à pied pour l'exercice financier doivent être annoncées trois mois à l'avance par Radio-Canada en vertu des conventions collectives. Cette échéance survient en décembre prochain. L'an dernier, les mises à pied avaient été annoncées le 11 décembre.

Le conseil d'administration s'était réuni fin novembre 1985 à ce sujet et 1,150 mises à pied avaient été annoncées à la suite de cette réunion. En fait, précise M. Pâquet, 350 postes non comblés ont été abolis, 350 retraites anticipées sont survenues de sorte que les mises à pied n'ont pas dû toucher plus de 350 personnes. M. Juneau a fait remarquer à l'émission torontoise *The Media File* mardi soir que ce chiffre, c'est 20 fois plus que toutes les mises à pied survenues dans la fonction publique fédérale durant la même période.

La coupure des crédits parlementaires est d'autant plus douloureuse pour la prochaine année qu'elle survient en même temps qu'une contraction de la publicité. Les recettes publicitaires se sont chiffrées à $ 212.3 millions en 1984-1985 et elles ne dépassent pas les $ 220 millions en 1985-1986, en raison d'une légère diminution des budgets publicitaires des grandes firmes nationales. La presse écrite a aussi été touchée par une contraction durant la même période.

Radio-Canada international a fait l'objet d'une coupure de $ 700,000 de son budget, d'après un document interne, en l'occurence de quelque $ 13.680 millions à $ 13 millions.

En outre, les travaux d'expansion des réseaux ont été gelés. Il fut question de fermer des stations, notamment celle de Gander, mais rien n'a encore été fait. La télévision anglaise dispose présentement de 18 stations au Canada et la télévision française de 13 stations. La radio anglaise compte un réseau de 47 stations et la radio française, de 21 stations. Radio-Canada dispose en outre d'un nombre considérable de réémetteurs et de stations privées affiliées de sorte que le réseau total de Radio-Canada CBC implique 1,610 stations.

Pour l'année courante, la radio-télévision régionale française a connu une réduction de son budget de $ 1.4 million, à $ 50 millions. Dans la région Atlantique, le budget totalise $ 11.5 millions; dans l'Est du Québec (c'est-à-dire à Rimouski, Matane et Chicoutimi), le budget s'établit à $ 12.6 millions; à Québec, il atteint $ 11.1 millions; en Ontario, il est de $ 5.2 millions, au Manitoba de $ 2.4 millions, en Saskatchewan de $ 2.1 millions, en Alberta de $ 2.5 millions et en Colombie-Britannique de $ 2.1 millions. Jusqu'à maintenant, aucune station du réseau n'a été fermée.

Le président Juneau a souligné à deux occasions en deux jours que le budget de Radio-Canada en dollars réels est inférieur à ce qu'il était en

Voir page 14 : Radio-Canada

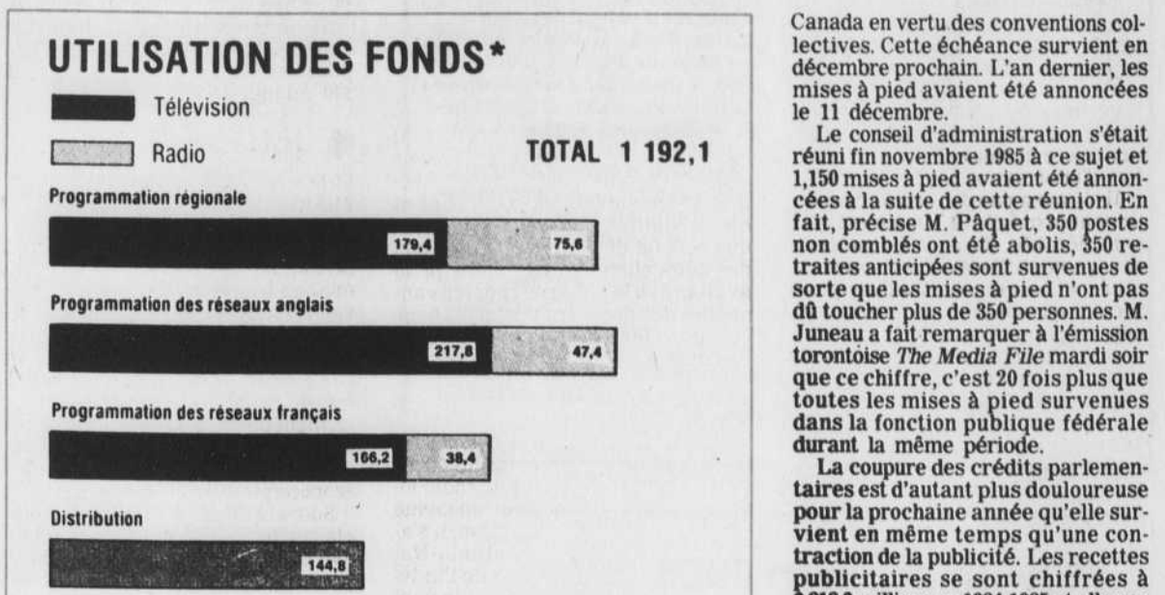

* *Les chiffres comprennent des dépenses ne nécessitant pas de débours durant l'exercice.*

Le président d'Innocan comparaît ce matin devant la CVMQ

La majorité des employés de Nordair appuient la proposition d'offre présentée par Quebecair

JOCELIN DUMAS

La majorité des employés de Nordair appuient la proposition d'offre d'achat des actions de Nordair présentée par Quebecair, a indiqué au DEVOIR ÉCONOMIQUE M. Bernard St-Germain, secrétaire archiviste de la loge 2309 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique qui regroupe au-delà de 650 employés de Nordair.

Les 525 employés au sol de Nordair affectés à la billeterie et aux réservations ainsi que les 125 employés de bureau ont convenu d'appuyer la proposition de Quebecair à la suite de la tenue de réunions d'information où l'on a évalué les bonnes intentions respectives des parties s'affrontant pour acquérir Nordair, c'est-à-dire, CP Air et Quebecair.

Le président de CP Air, M. Donald Carty, a déclaré cette semaine à un grand quotidien de Montréal son intention d'accorder plus de place au personnel bilingue, « une des raisons pour lesquelles l'acquisition de Nordair est si importante pour CP Air ». Mais les employés au sol de Nordair ont été refroidis par le « peu d'assurance » de M. Carty à leur offrir des garanties.

Les employés de Nordair craignent le précédent de l'an dernier alors que CP Air avait procédé à de nombreux congédiements à la suite de l'acquisition d'Eastern Provincial Airways.

En revanche, ils se sont dits satisfaits des propos de M. Jacques Léger, président et chef de la direction de Quebecair, à l'effet que des mesures seront prises pour minimiser les possibilités de mises à pied dans l'éventualité d'une fusion Quebecair-Nordair.

Selon les termes d'une entente convenue entre les deux parties, Quebecair a accepté d'intégrer la liste d'ancienneté des employés de Nordair à la sienne. De plus, les employés de Nordair considèrent que l'entente de coordination conclue entre Quebecair et Pacific Western représente une garantie additionnelle quant à la sécurité de leurs emplois.

Photo Jacques Grenier

Les employés de Nordair craignent le précédent de l'an dernier alors que CP Air avait procédé à des congédiements à la suite de l'acquisition d'Eastern Provincial Airways.

Rappelons que la semaine dernière le président directeur général de Nordair, M. Jean Douville, avait entraîné avec lui l'autre moitié des employés actionnaires de la compagnie regroupés par la société Participation Nordair Inc. dans une offre à $ 16.25 faite au Fonds de pension des employés d'Air Canada pour chacune des actions détenues de Nordair. L'offensive visait à démanteler le bloc de 34 % des actions de Nordair acquises par Quebecair.

Cette participation de Quebecair est suffisante pour bloquer la proposition de fusion déposée par CP Air qui requiert 66 ⅔ % des actions de Nordair pour être réalisée. L'offre de Quebecair à $ 16 par action de Nordair tient jusqu'à ce soir.

L'offre de Participation Nordair Inc. ne répondant pas aux normes légales a cependant été rejetée par la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ). La société Innocan, qui détient 68 % des droits de vote afférents aux actions de Nordair a par la suite décidé d'en appeler de cette décision devant les tribunaux.

Comme plusieurs observateurs ont pu le craindre, la transaction « d'affaires » est en train de dégénérer en bataille juridique, sans tenir compte de ses dessous politiques. Pour ajouter à l'intrigue, notons finalement qu'un nouveau chapitre de « l'affaire Nordair » s'ouvre aujourd'hui devant la CVMQ.

Le président d'Innocan, M. Stephen Kauser, a transmis secrètement une lettre datée du 29 octobre dernier par laquelle Innocan a offert à certains porteurs de Nordair d'acheter leurs actions à des conditions égales ou supérieures à celles proposées par des tiers.

M. Kauser comparaît ce matin à une audience publique devant la CVMQ afin qu'elle détermine si cette proposition constitue une offre publique d'achat, auquel cas son initiative contreviendrait à la loi des valeurs mobilières. La Commission déterminera alors les mesures à prendre.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La vente d'obligations d'épargne prend fin le vendredi 8 novembre

La vente d'obligations d'épargne du Canada présentement en cours prendra fin demain, et ceci comme prévu.

L'annonce en a été faite hier par le ministre des Finances, M. Michael Wilson. Le ministre des Finances peut mettre fin aux ventes des émissions d'obligations d'épargne du Canada en tout temps à sa discrétion.

M. Wilson a précisé qu'il mettait fin aux ventes au comptant à cette date « étant donné que l'intérêt public suscité par cette émission suffira à satisfaire les besoins financiers du gouvernement aux fins de cette campagne ». Le résultat des ventes de l'émission d'obligations d'épargne 1985-86 ne sera toutefois connu que vers la fin de novembre.

Notons que toutes les demandes recues avant la clôture des affaires le vendredi 8 novembre 1985 seront acceptées, mais dans tous les cas les arrangements de paiement devront être datés au plus tard le 8 novembre. Dans le cas du mode depargne sur le salaire, les souscriptions collectives continueront d'être acceptées jusqu'au 19 novembre 1985.

Les obligations faisant l'objet de la présente émission offrent un taux d'intérêt de 8.5 % pour la première année complète de détention et un taux minimum garanti de 6.5 % au cours des six années suivantes jusqu'à échéance, en 1992. On estime que les fonds recueillis par cette vente automnale annuelle servent à financer environ le cinquième du budget fédéral.

L'avenir du pétrole albertain se joue maintenant

PATRICK CRAMPONT
de l'Agence France-Presse

CALGARY (AFP) — Plus qu'en Arabie saoudite et certainement plus qu'au Texas, l'avenir, quand on parle de pétrole, se joue sans doute actuellement en Alberta, pays de l'or noir canadien.

Quand, vers 1880, le chemin de fer est arrivé à Calgary, forçant la ville à se développer des deux côtés de la rivière Bow, ses promoteurs ne pouvaient deviner qu'un siècle plus tard cette paisible cité située au pied des montagnes Rocheuses serait devenue la capitale pétrolière du Canada.

La deuxième ville albertaine — elle compte plus de 600,000 habitants (40 % de la population de la province) comme sa rivale Edmonton, la capitale — est dominée aujourd'hui par les gratte-ciel. Les grandes compagnies pétrolières y ont installé des bureaux, si ce n'est leur siège social canadien comme Amoco, Shell, Total, BP, Dome Petroleum et Petro-Canada, la société d'État canadienne.

C'est en 1885 que le pétrole a jailli pour la première fois en Alberta, près de Medicine Hat (sud de Calgary). Il faudra cependant attendre 1914 pour voir la commercialisation des premiers barils et 1947 pour que l'industrie canadienne du pétrole se révèle viable. Entre-temps les découvertes s'étaient multipliées.

Ce qui fait aujourd'hui la richesse potentielle de l'Alberta, ce sont les sables bitumineux du nord-est de la province, véritables boues noires, visqueuses l'été et dures l'hiver, dont les Amérindiens faisaient des emplâtres.

Réserves

Les plus récentes études estiment les réserves potentielles à 1.6 trillion de barils de pétrole, sans compter le gaz naturel, le naphte, le charbon, le soufre et l'azote.

L'Office albertain de conservation des ressources en énergie prévoit d'ores et déjà la possibilité d'extraire plus de 20 milliards de barils de pétrole synthétique de haute qualité, soit trois fois plus que les réserves en pétrole léger conventionnel.

Alors qu'au début des années 70, l'Occident subit sa première crise pétrolière et découvre dans la douleur sa vulnérabilité énergétique, l'Alberta se lance à la conquête de son désert de sables noirs et goudronneux : l'Athabasca.

Dans le climat sans pitié de la Toundra canadienne — il fait moins 50 degrés en hiver et la région se transforme en bourbier infesté de moustiques l'été — près de 10,000 ouvriers s'attèlent à cette tâche. Routes, villes, aéroports et usines poussent comme des champignons, les investisseurs déboursent tout à coup de dizaines de milliards de dollars.

La prospérité éternelle est au bout du chemin se disent rêveurs les Albertains que l'on surnomme dès lors les « cheiks aux yeux bleus » et qui étaient jusque là considérés comme des parents pauvres du Canada.

Réveil brutal

Après le boom économique, le réveil sera dur, voire mortel pour certaines compagnies, les plus petites bien sûr. En 1981-82, ici comme ailleurs, la crise économique a fait des ravages. Les mégaprojets ont avalé des milliards de dollars qui n'existent pas ou plus.

En 1985, l'industrie des sables bitumineux se relève de la maladie. Il est vrai que les schistes bitumineux, première réserve pétrolière au monde, autorisent une planification à long terme, ce qui n'est pas le cas du pétrole conventionnel, d'ailleurs en voie d'extinction en Alberta.

Une centaine de projets, moins démesurés que les premiers, sont donc en cours d'élaboration pour seulement $ 15 milliards.

Peu importe, semble-t-il, que les cours mondiaux du pétrole, sur lesquels le brut canadien est depuis peu aligné, aient chuté. Après tout, les techniques d'extraction ont fait d'immenses progrès et le pétrole offshore de la mer de Beaufort, dans l'Arctique, ne rend pas toutes ses promesses.

C'est à Fort McMurray, au nord-est de la province, qu'est installé le plus beau fleuron de l'industrie des sables bitumineux : le complexe Syncrude. Inauguré en 1979, Syncrude, c'est d'abord un investissement de $ 2.1 milliards pour une énorme usine — elle est haute de neuf étages — desservie par une centrale électrique de 260 mégawatts et une unité de traitement des eaux usées d'une capacité de 60,000 litres à l'heure.

Mais, Syncrude, c'est aussi et surtout quatre excavatrices à aubes — des pelles mécaniques de 6,000 tonnes et de 13,000 mètres-heure — qui fouillent le sol jusqu'à 45 mètres de profondeur par pelletées grandes comme une maison individuelle de bonne taille.

Production

Résultat : en 1984, Syncrude a produit 31.5 millions de barils de pétrole synthétique, soit 6 % des besoins canadiens en pétrole. De plus, un projet d'expansion de $ 1.2 milliard est en cours qui portera la capacité de production de 120,000 b-j en moyenne à 140,000 b-j.

Wolf Lake, près de Bonnyville (non loin de la frontière avec la Saskatchewan), constitue une autre preuve du redémarrage de l'industrie de l'huile lourde en Alberta. Petro-Canada et British Petroleum y ont entrepris un programme de développement de $ 500 millions. L'exploitation des sables par l'injection de vapeur y passera d'une capacité de 7,000 barils à 30,000 barils d'ici à 1990.

Un tout petit peu plus au nord, à Cold Lake, Esso Ressources investit $ 200 millions dans un projet d'agrandissement. Ces dernières années Cold Lake était surtout connue pour sa base militaire et les essais de missiles de croisière qu'y effectuent les Américains.

Suncor, Imperial Oil, Dome Petroleum, se mettent également de la partie tandis que les sourires réapparaissent sur les visages des Albertains soulagés mais devenus tout de même plus prudents.

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT DESJARDINS

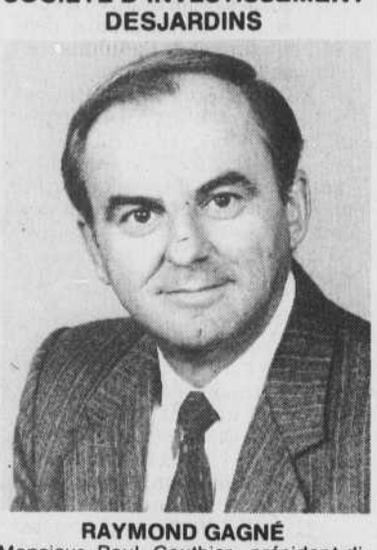

RAYMOND GAGNÉ

Monsieur Paul Gauthier, président-directeur général de la Société d'investissement Desjardins, annonce la nomination de monsieur Raymond Gagné au poste de vice-président senior, services corporatifs.

Le secteur que dirige monsieur Gagné a comme mandat principal de suivre l'évolution des entreprises où la SID a une participation de même qu'à les appuyer dans leur développement.

La SID, une institution de Mouvement des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, a pour mission de favoriser le développement industriel au Québec par des investissements dans le capital-actions d'entreprises en croissance.

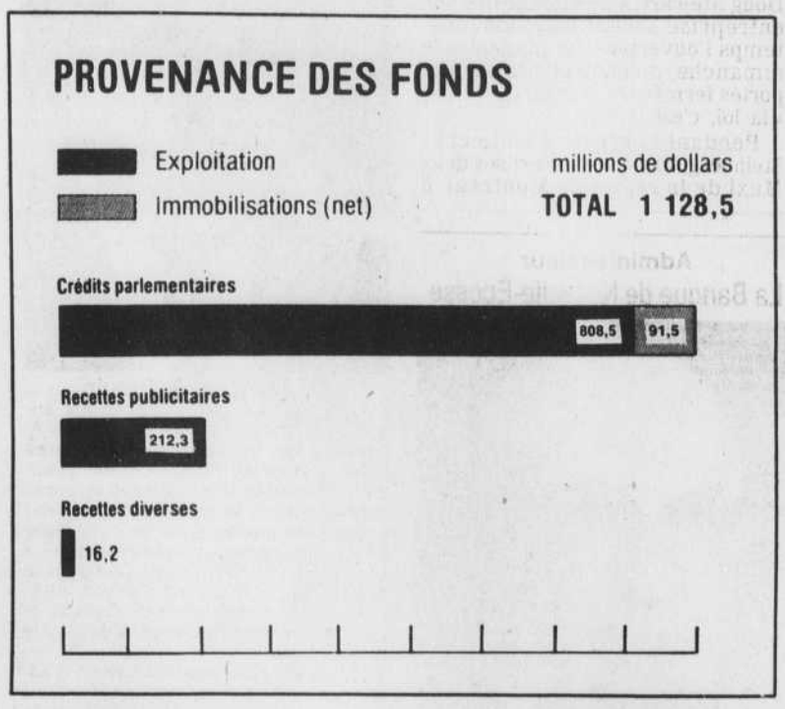

◆ Radio-Canada

1978. On ajoute à la direction des communications que le strict mandat de 1968 est une chose, mais que CBC Radio-Canada est astreinte à plus que ce mandat. CBC assure en effet un service en langue autochtone, agit parfois à titre de diffuseur hôte, comme lors de la visite du pape qui a nécessité une dépense supplémentaire de $ 9 millions, et aussi on lui demande d'être concurrentielle avec la télé privée à tous points de vue.

Une solution de rechange à la fermeture de stations régionales peut consister en la réduction des heures de diffusion. Ainsi, une diffusion à partir de 16 heures à la télé, au lieu de 10 heures, permettrait évidemement des économies substantielles tout comme une contraction, à 23 heures, de la fin des émissions, au lieu de 1 heure du matin. Mais est-ce préférable de fermer des stations régionales, de diffuser un nombre d'heures moindres ou de procéder à des mises à pied ? C'est ce qui sera tout probablement décidé d'ici un mois.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

9 7/8 % min. 500$ payé annuellement — **2 ANS**
11 % min. 500$ payé annuellement — **5 ANS**

PLACEMENTS À TERME GARANTI
Taux passibles de changer sans préavis.
Montréal: 612, rue Saint-Jacques • 2e étage (514) 282-1880
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
Québec: (418) 681-0277 • Sherbrooke: (819) 564-1880 • Ottawa: (613) 563-1880
Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec • Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation de cette Banque ont été déclarés payables pour le trimestre en cours, au siège social de la Banque et à ses succursales, à compter du 22 novembre 1985 aux actionnaires inscrits le 22 octobre 1985, comme suit:

1. Dividende n° 19 de $0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série A, de $1.88;
2. Dividende n° 10 de $0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série B, de $1.45;
3. Dividende n° 6 de $1.732 par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série C;
4. Dividende n° 6 de $1.583 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série D;
5. Dividende n° 16 de $0.6875 par action sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de $2.75;
6. Dividende n° 393 de $0.50 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des classes susmentionnées, sauf celles dont il est question en 4. ci-dessus, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes, plutôt qu'en espèces, sous forme d'actions ordinaires de la Banque conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice président et secrétaire
R.J. Moores
Montréal, le 1er octobre 1985

Nouveau!

Encore un compte innovateur à la Banque TD...

Le COMPTE-INVESTISSEUR

Il vous donne le meilleur taux d'épargne-placement de n'importe quelle grande banque ou société de fiducie!

■ **Vous gagnez de l'intérêt quotidien à un taux plus élevé que celui des autres comptes d'épargne-placement.**
Comparez le nouveau COMPTE-INVESTISSEUR de la Banque TD à votre compte d'épargne-placement actuel. Sur les soldes de $25,000 et plus, le COMPTE-INVESTISSEUR vous rapporte un taux plus élevé que celui que vous obtenez sur un compte comparable dans une autre grande banque ou une société de fiducie. Et sur les soldes de $5,000 à moins de $25,000, notre taux d'intérêt quotidien est imbattable.

■ **Vous pouvez ajouter des fonds n'importe quand.**
Vous pouvez ajouter n'importe quel montant à votre COMPTE-INVESTISSEUR, n'importe quand — chose qu'il vous est impossible de faire avec la plupart des autres placements. Bien entendu, ces dépôts supplémentaires vous rapportent immédiatement un intérêt quotidien élevé.

■ **Vous avez accès à votre argent en tout temps.**
Vous pouvez accéder à vos fonds comme vous voulez: à la succursale, par chèque et même par la Machine Verte. Essayez donc de faire cela avec la plupart des autres placements!

■ **Demandez-nous les taux élevés d'aujourd'hui!**
Le nouveau COMPTE-INVESTISSEUR est peut-être le concept de placement que vous cherchiez. Passez demander tous les détails aujourd'hui à une succursale TD, ou appelez sans frais l'Infoligne Verte TD:

Québec: 1-800-387-1500
Toronto: 982-7730
Partout ailleurs au Canada: 1-800-387-2092

Offert par la Société d'hypothèques TD et garanti par la Banque Toronto Dominion. Disponible à toutes les succursales TD.
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA.

BANQUE TD

le personnel fait toute la différence

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Premier CA à la Commission du bâtiment

PAUL DURIVAGE

La Commission du bâtiment du Québec vient de se donner un premier conseil d'administration formé de 15 représentants provenant de l'industrie de la construction, des propriétaires d'édifices, des consommateurs, des municipalités et de l'administration publique.

« Le ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur a ainsi voulu rappeler le large consensus qui a permis la création de ce nouvel organisme, après deux ans et demi de travail et de concertation », a expliqué au DEVOIR, Mme Céline Tope, secrétaire au bureau du sous-ministre.

La Commission du bâtiment, créée à la suite de l'adoption de la Loi sur le bâtiment, le 20 juin dernier, reprend les activités de la Régie des entreprises de construction du Québec et la Direction générale de l'inspection du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur.

« Il s'agit d'établir un processus continu dans l'approbation et la vérification des travaux de construction », a expliqué Mme Tope. La Régie avait effectivement pour mandat de qualifier les entrepreneurs tandis que c'était aux 700 inspecteurs de la Direction générale de l'inspection à assurer le suivi à posteriori.

Elle poursuit par ailleurs un objectif d'uniformisation en établissant des normes pour l'ensemble du Québec. Les municipalités ont en effet accepté de se retirer de ce domaine et n'imposeront donc plus de réglementations particulières sur leur territoire.

Par ailleurs, la loi constituante de la Commission du bâtiment confie dorénavant plus de responsabilités aux entrepreneurs et aux constructeurs dans le contrôle de la qualité et de la sécurité des bâtiments. C'est ainsi qu'elle oblige les entrepreneurs à mettre en branle un processus d'autocontrôle au moment de la construction. Les propriétaires ont une pareille responsabilité pour l'utilisation et la gestion des bâtiments. Il leur appartient ainsi de s'assurer que les entrées soient libres d'obstacles, etc.

Les entrepreneurs doivent de plus donner des garanties financières pour obtenir une accréditation. Cette directive, empruntée au défunt programme de *Corvée-habitation* aura pour conséquence d'assurer le propriétaire que les travaux seront complétés dans les délais tout en étant conformes aux devis.

« Il s'agit de rendre les entrepreneurs et les propriétaires de plus en plus responsables de sorte à diminuer progressivement les interventions de la Commission », a commenté Mme Tope.

Notons que la Commission du bâtiment a pour mandat de s'autofinancer d'ici cinq ans, d'où la nécessité de s'assurer de moyens de prévention efficace. Le gouvernement épongera cependant les pertes d'ici à ce que la nouvelle réglementation et le nouvel organisme aient généré les effets escomptés d'amélioration volontaire des normes de qualité et de sécurité dans le bâtiment.

Les membres du nouveau conseil d'administration sont MM. Claude Chapdelaine, président et directeur général de la Commission du bâtiment, Jean-Louis Auger de la Corporation des maîtres électriciens du Québec, Michel Boileau de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec, Omer Beaudoin Rousseau de l'association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, Claude Rodrigue de la Fédération de la construction du Québec, Jacques Raymond de l'Association de la construction de Montréal et du Québec, Jean-Guy Laurin de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, Hubert Chamberland de l'ordre des architectes du Québec, Paul O. Trépanier de l'Union des municipalités du Québec, Pierre Galipeau de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec, Philippe Laporta de l'ordre des ingénieurs du Québec, Georges Filion de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, Jean-Paul Rivard de la FTQ-Construction, Jean-Paul Gagnon du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur et Mme Pauline Boileau de l'Association des consommateurs du Québec.

Il n'est pas prévu de normes sur la fréquence des réunions des nouveaux administrateurs qui sont rémunérés par jetons de présence. On prévoit cependant qu'ils devront se rencontrer environ une fois par mois, du moins au début.

La vente de bière dans les épiceries nourrit les hostilités en Ontario

TORONTO (PC) — Les hostilités ont repris de plus belle mercredi entre la chaîne de distribution de la bière en Ontario, Brewers Warehousing Co. Ltd., et les partisans de la vente de bière dans les épiceries.

Les deux parties ont fait valoir leurs arguments respectifs dans des mémoires contradictoires soumis mercredi au ministre de la Consommation, M. Monte Kwinter, et à un comité conservateur qui étudie le projet de vente de bière dans les épiceries.

Le ministre Kwinter a indiqué qu'il soumettrait bientôt au cabinet un projet de législation autorisant la vente de bière dans les épiceries, comme il en avait fait la promesse pendant la campagne électorale, en mai dernier. Les conservateurs et les néo-démocrates ont fait savoir qu'ils n'appuieront pas cette mesure.

Selon la compagnie Brewers Warehousing, propriété des cinq plus importantes brasseries de l'Ontario et détentrice du monopole de distribution de la bière dans la province, la vente de bière dans les « dépanneurs » et les épiceries du coin ferait disparaître jusqu'à 2,000 emplois à temps plein et 4,500 emplois à temps partiel.

Brewers Warehousing prévoit une hausse de la conduite en état d'ébriété, de la criminalité et de l'alcoolisme chez les jeunes.

Le monopole prédit en outre qu'il en coûterait $ 235 millions de plus par année aux consommateurs, aux brasseurs de bière et à la province.

En ouvrant le dimanche, Super Carnaval suscite un front commun regroupant tous ses concurrents

CLAUDE TURCOTTE

En défiant la loi et ouvrant le dimanche les portes de ses sept magasins au public, la Ferme Carnaval Inc. à suscité la création d'un gigantesque front commun composé de tous ses concurrents, dont l'offensive commence aujourd'hui même en Cour supérieure par la présentation d'une requête en injonction provisoire, en vue d'obliger Super Carnaval à respecter la loi et à rester fermé le dimanche.

C'est ce qu'ont annoncé hier en conférence de presse les représentants de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA), d'Épiciers-Unis Métro-Richelieu, Hudon et Daudelin (IGA), Provigo et Steinberg.

Quelques heures plus tard, à Québec, le président-directeur général de la Ferme Carnaval, M. Michel Robin, réaffirmait l'intention de son entreprise de continuer à ouvrir ses portes le dimanche. « Si la Cour accorde une injonction, telle que demandée par les concurrents, nous allons réévaluer notre position », a déclaré M. Robin, qui ne nie aucunement avoir violé la loi sur les heures d'ouverture des magasins depuis les deux derniers dimanches.

Pour sa part, le ministère de l'Industrie et du Commerce a émis un communiqué mardi dernier pour rappeler aux marchands que les dispositions de l'article 2 de la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux interdisant l'ouverture d'un établissement commercial le dimanche s'appliquent toujours.

« De plus, ajoutait-on dans le communiqué, le ministère avise également qu'il continuera de voir au respect de l'application de la loi en rédigeant les rapports d'infraction qui permettront au ministère de la Justice d'entreprendre les actions appropriées. Le ministère tient à rappeler que des amendes de 200 à 5 000 $ sont prévues pour une première offense et de 400 à 10 000 $ pour une seconde. Enfin, le ministère n'hésitera pas à recourir à l'injonction dans le but d'assurer le respect de cette loi, s'il y a lieu. »

Ce sont là pourtant des menaces qui, semble-t-il, n'empêche aucunement M. Robin de bien dormir la nuit. « Il y a plusieurs commerces qui vont contre cette loi, a-t-il expliqué hier au DEVOIR ÉCONOMIQUE. Selon les informations que je tiens d'un fonctionnaire, il y a 80 cas devant la Cour et 200 plaintes au ministère de la Justice, mais il n'y a rien qui arrive par la suite.

« Nous avons fait des pressions et du lobbying, a poursuivi M. Robin, mais cela n'a rien changé. Quand est arrivée la grève chez Steinberg, nous avons jugé que le temps d'agir était arrivé et les résultats sont plus que satisfaisants, mais nous aimerions que la loi s'applique à tous de la même façon; »

M. Robin a mentionné en outre qu'il y a à Montréal une entreprise, Giovani Fruit, au sujet de laquelle une injonction a déjà été demandée parce qu'elle ouvrait ses portes le dimanche, mais la Cour aurait rejeté cette requête. Il y aurait aussi, selon lui, plusieurs marchés où plus de trois employés travaillent le dimanche, contrairement à ce que stipule la loi.

Les concurrents de Super Carnaval adoptent une attitude de respect de la loi. Les épiciers indépendants Métro-Richelieu, IGA-Boniprix, Provigo ont une position identique à cet égard : « Nous ne pouvons rester passifs devant les gestes de Super Carnaval. Dans une société démocratique, il faut que la loi soit respectée. Dans ce marché nord-américain très concurrenciel, nous nous expliquons mal qu'une entreprise de la taille et de l'envergure de Super Carnaval puisse se permettre de défier impunément les lois en vigueur », a déclaré au nom du groupe M. André Martel, pdg de l'ADA.

« Si on garde le silence, si on ne prend pas position dès maintenant, c'est tout l'équilibre économique existant dans le monde de l'alimentation qui sera en péril. Tant que chacun vit selon le principe d'une saine concurrence et dans le respect des lois, les consommateurs demeurent les premiers gagnants et les travailleurs peuvent jouir d'horaires de travail adéquats. Si chacun se met à édicter ses propres lois et à se moquer impunément des lois en vigueur, jusqu'où irons-nous ? Tous les services aux consommateurs pourraient éventuellement être touchés », fait valoir ce nouveau front commun.

Le représentant de Steinberg, M. Doug Stewart, a mentionné que son entreprise souhaite depuis longtemps l'ouverture des magasins le dimanche, mais qu'elle laisse ses portes fermées ce jour-là, parce que « la loi, c'est la loi ».

Pendant la grève récente chez Steinberg, Provigo a ouvert ses deux Maxi de la région de Montréal, à cause de la demande extrêmement forte du public, mais dès la fin de la grève, Provigo est rentrée dans le rang. Cette intervention « ponctuelle » a été acceptée par les autres membres du front commun.

Toutefois, si la requête en injonction devait être refusée par le tribunal et que Super Carnaval continuait d'ouvrir ses portes le dimanche, les autres concurrents n'auraient pas le choix et devraient sans doute envisager eux aussi l'ouverture le dimanche pour préserver leur part de marché dans l'alimentation au détail, qui continue toujours de faire l'objet d'une très vive lutte, non seulement vis-à-vis de Super Carnaval, mais entre eux également.

Photo Jacques Grenier

Si la requête en injonction est refusée et si Super Carnaval continue d'ouvrir le dimanche, les concurrents devront envisager la possibilité d'ouvrir également le dimanche.

SEARS CANADA INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 5 cents par action a été déclaré pour toutes les actions de la Compagnie, payables le 13 décembre 1985 à tous les porteurs d'actions, les détenant le 15 novembre 1985 à la fermeture.

Toronto, Ontario, le 4 novembre 1985

Par ordre du Conseil

J. J. M. Eagan
Secrétaire

MONTRÉAL TRUSTCO INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Le 28 octobre 1985, le Conseil d'administration de Montréal Trustco Inc. a déclaré un dividende de $0,15 par action ordinaire qui sera payé le 28 novembre 1985 aux actionnaires inscrits le 8 novembre 1985.

Au nom du Conseil
J. Claude Bachand
Secrétaire.

Montréal,
le 28 octobre 1985.

Administrateur
La Banque de Nouvelle-Écosse

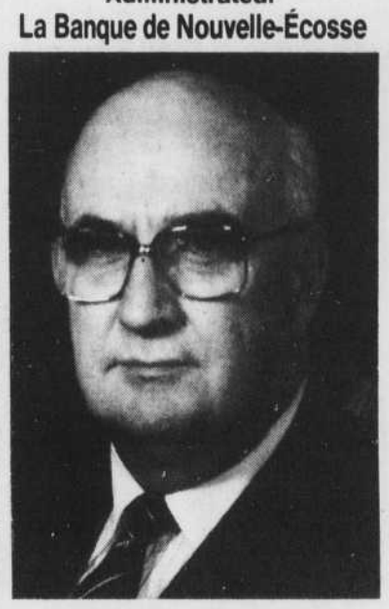

L'Honorable John B. Aird,
O.C., C.R., LL.D., D.Litt.S.

Lors d'une récente réunion, le conseil d'administration de La Banque de Nouvelle-Écosse a nommé L'Honorable John B. Aird de Toronto au poste d'administrateur.

Monsieur Aird, qui avait déjà occupé ce poste durant dix-neuf ans, revient au conseil d'administration de la Banque après une absence de cinq ans durant laquelle il a rempli la fonction de Lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Associé principal du cabinet d'avocats Aird & Berlis de Toronto, Monsieur Aird siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés et s'intéresse également à de nombreuses oeuvres communautaires et charitables.

BANQUE HONGKONG DU CANADA

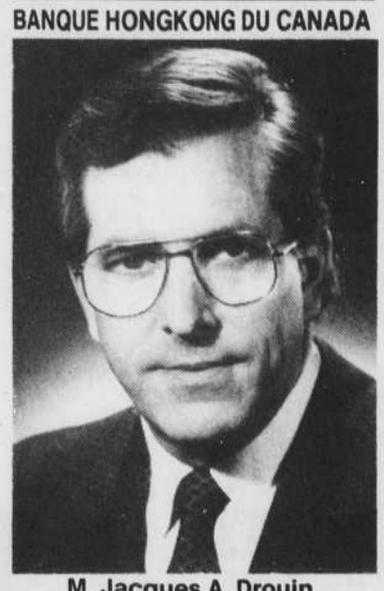

M. Jacques A. Drouin

La Banque Hongkong du Canada annonce la nomination de M. Jacques A. Drouin à titre de membre de son conseil d'administration. M. Drouin est président du conseil d'administration, président et chef de la direction des compagnies d'assurance générale du Groupe La Laurentienne, qui comprennent La Laurentienne Générale, Compagnie d'assurance Inc., La Personnelle, Compagnie d'assurance du Canada et La Laurentienne Pacifique, Compagnie d'assurance.

M. Drouin est membre du conseil d'administration de la Corporation du Groupe La Laurentienne, de La Laurentienne Mutuelle, de Geoffrion Leclerc Inc., de Canagex Placements Ltée, de Unigesco, de la Corporation Onex, de l'American Can Canada Inc., du Fonds F-I-C Inc. et du Bureau d'assurance du Canada. En outre, il est membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et de l'Institut canadien des ingénieurs, et membre sociétaire et ancien président de l'Institut des conseillers en administration du Québec.

La Banque Hongkong du Canada est une filiale en propriété entière de la Hongkong and Shangai Banking Corporation et fait partie du Groupe HongkongBank. La HongkongBank est une des institutions financières les plus importantes au monde; à l'heure actuelle ses actifs s'élèvent à 88 milliards de $ (can.). Sa puissance réside dans les compétences qu'elle a acquises en matière d'opérations de banque et de financement internationales et qu'elle met à profit dans plus de 1,000 comptoirs répartis dans 55 pays, y compris la Marine Midland Bank des États-Unis.

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique des titres mentionnés ci-dessous dans aucune province au Canada. Une telle offre sera faite par voie de prospectus et ne sera permise que dans la Province de Québec. Des copies du prospectus peuvent être obtenues des courtiers en valeurs mobilières dont les noms apparaissent dans cette annonce.

Premier appel public à l'épargne

5 000 000$

artopex

ARTOPEX INTERNATIONAL INC.

1,000,000 d'actions ordinaires

PRIX: 5,00$ l'action

McNeil, Mantha, Inc.

Lévesque, Beaubien Inc.
Nesbitt Thomson Bongard Inc.
Brault, Guy, O'Brien Inc.
Société de courtage Bache Inc.
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée
J.P. Jordan & Cie, S.A. International

Novembre 1985

Cette annonce ne constitue pas une offre pour acheter les valeurs mobilières y mentionnées. L'offre est faite seulement par l'Offre datée du 31 octobre 1985.

OFFRE D'ACHAT AU COMPTANT

• visant la totalité des actions ordinaires et des actions privilégiées de catégorie A, série I
de

LES PAPIERS PEINTS BERKLEY INC.

à 4,50 $ l'action
par

COLLINS & AIKMAN INC.

filiale de Collins & Aikman Corporation

À moins qu'elle ne soit prolongée selon ses conditions, l'offre pourra être acceptée jusqu'à 23H59 (heure de Montréal) le 27 novembre 1985.

Les actionnaires qui désirent accepter l'offre devraient remplir et signer la lettre d'envoie et la faire parvenir accompagnée de leurs certificats d'actions au Trust Général du Canada conformément aux directives de la lettre d'envoi d'ici le 27 novembre 1985 (à moins que l'offre ne soit prolongée).

Les actionnaires qui désirent accepter l'offre et dont les actions sont incluses dans un régime d'épargne-actions du Québec devraient remplir et signer la lettre d'acceptation et la faire signer par le courtier ou toute autre personne qui détient leurs certificats d'actions et la livrer au Trust Général du Canada conformément aux directives de la lettre d'acceptation d'ici le 21 novembre 1985 (à moins que l'offre ne soit prolongée).

Les demandes de renseignements et de copies de l'Offre peuvent être adressées à Lévesque, Beaubien Inc., votre courtier en valeurs mobilières ou avec Trust Général du Canada.

Nous croyons que cette offre est juste et raisonnable et nous recommandons aux actionnaires de Les Papiers Peints Berkley Inc. de l'accepter.

Nous avons constitué et nous dirigeons un groupe de sollicitation afin d'obtenir les acceptations des actionnaires de Les Papiers Peints Berkley Inc.. Les membres du groupe de sollicitation, incluant nous-mêmes, recevront une rémunération pour leurs services.

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

360 rue St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1P7
Tél: (514) 879-2222

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Progression de 11 points

TORONTO (PC) — Le marché a progressé au sein d'une forte activité, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fini la journée avec un gain de 11.14 points, à 2720.69.

Le volume des échanges a encore grossi, atteignant 16.84 millions d'actions au lieu de 12.56 millions mardi.

Parmi les valeurs industrielles, Canadian Pacific Enterprises a gagné 1-2 à $27 3-4; Bank of Montreal 1-4 à $32 1-8; Northern Telecom 1-2 à $45 1-8 et Bell Enterprises 1-8 à $42 5-8. Bank of Nova Scotia a perdu 1-8 à $13 7-8; Parkland Industries 1 1-4 à $11 1-4; Digitech. Ltd neuf cents à sept cents; Hardee Farms 14 cents à $1.40 et Carma A trois cents à 33 cents.

Dans le secteur des minières, Rio Algom monte de 7-8 à $22; Galactic Resources de 7-8 à $17 et Teck Corp. B de 3-8 à $13 1-4. Vestgron Mines cède 55 cents à $4.05 et Tara Exploration 1-2 à $17 1-2.

Du côté des pétrolières, Total Petroleum North America gagne 1-8 à $21 7-8; Asamera Inc. 1-8 à $12 3-4 et Dome Canada 1-8 à $7 7-8. Morrison Petroleum abandonne 1-8 à $8 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

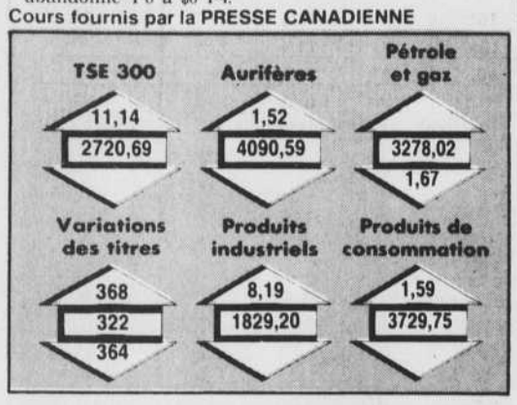

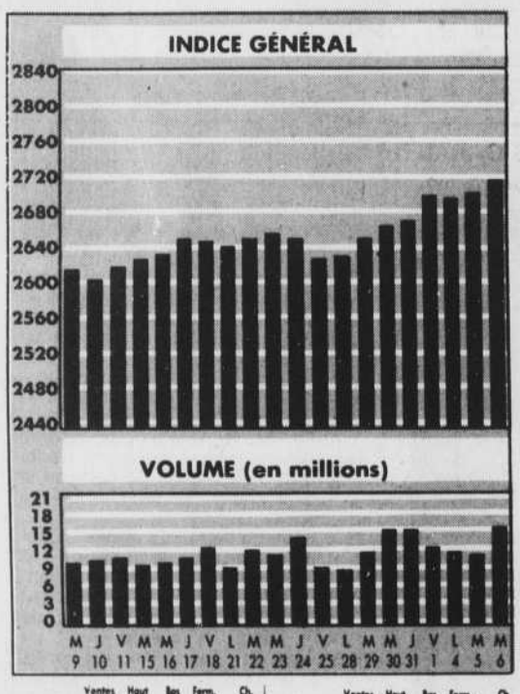

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	100	$17¼	17¼	17¼	+ ¾
AMCA Int	12011	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
AMCA p	1450	$25½	25¼	25½	+ ¼
AMCA 2 p	9940	$27¾	27¼	27½	+ ¼
AMCA 3 p	2940	$25½	25½	25½	
Abatera o	500	90	90	90	— 5
Aberford	900	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Aberford w	4500	130	125	125	— 3
Abti Prce	1038	$17¾	17½	17¾	+ ¾
Aces ATM o	2300	400	395	400	
Acklands	100	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅜
Adanac M	o16000	16	15	15	
Agassiz	7033	340	335	335	—10
Agnico E	1744	$19⅛	19	19	
Agra Ind A	3800	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅜
Agra B f	1300	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Albany o	2100	32½	32½	32½	— ½
Alt Energy	24974	$17¾	17⅜	17¾	— ⅛
Alt A	153500	$28⅞	28¼	28½	—1¼
Al Enr 1125	z75	$35⅞	35⅞	35⅞	
Al Enr 775	19350	$26½	26¼	26¼	— ½
Alta Nat	30525	$14⅛	14	14	
Alcan	90249	$34¾	34	34¼	+ ⅜
Alcan w	34550	415	405	410	
Algo Cent	2265	$20½	20½	20½	— ¼
Algoma St	2560	$18½	18½	18½	
Algma St B	700	524	23¾	23¾	— ⅛
Algon pr	z50	31	31	31	
Altex o	1000	103	103	103	+ 3
Alum A	1000	28	27¾	28	+ ⅜
Alum c p	3500	$25½	25¼	25⅜	+ ⅛
Am Eagle o	7700	185	172	180	— 5
Am Leduc	500	32	32	32	— 1
Andrs WA f	300	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Ang CT 4½	200	$26⅞	26⅞	26⅞	— ½
Ang CT 315	120	$38	38	38	— ½
Ang UDev	z150	63	63	63	
Argus	200	$19½	19½	19½	— ⅛
Args 250 p	z34	$31¼	31¼	31¼	
Argus B pr	100	$31⅞	31⅞	31⅞	
Argvll A f	21567	240	220	220	+ 5
Asamera	38600	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Asamera B	1900	$28⅛	28	28	
Asbestos	600	415	415	415	—15
Astral A f	2450	$9½	9	9½	+ ½
Astral B f	500	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Atco I f	13200	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Atco II	200	$10	10	10	
Atco 11½	1350	$32½	32¼	32⅜	+ ⅜
Atco w	11400	255	240	250	+10
Atl Shop p	400	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅛
Attas Yk o	72530	32	31	31	+ 1
Augmitto o	7500	130	125	125	—10
Aur Res o	250	123	122	123	
Avinda o	z200	25	25	25	
BC Rail p	3100	$28¼	27¾	28	— ¼
BC Sugar A	3241	$25¾	25	25¾	+ ¼
BC Sugar w	5050	375	355	360	+ 5
BGR A	1400	$7⅝	7⅝	7⅝	
BGR w	6300	41	38	38	— 3
BMB Comp	500	260	260	260	— 5
BP Canada	3404	$31¾	31½	31¾	
BRISA o f	200	$12¾	12¼	12¾	— ¼
Bachelor	100	320	320	320	— 5
Banister C	200	$8⅝	8½	8⅝	— ⅛
Bk Alberta	2350	$8½	8½	8½	— ⅛
Bk B C	100272	495	485	495	+10
Bk BC 228	730	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Bk BC 222	1650	525	24⅞	25	+ ⅛
Bk Mtl	566312	$32½	31¾	32⅛	+ ¼
Bk Mtl 285	7040	$37⅞	37¼	37¾	+ ¼
Bk Mtl 250	9900	528	27¾	27¾	— ¼
Bk Mtl 3p	4375	$27¼	27⅛	27⅛	
Bk Mtl w	67400	495	480	495	+ 5
Bk NS	563007	$14	13¾	13⅞	— ⅛
Bk N S 1p	26600	$26¼	26	26¼	
Barrick o	40688	184	180	180	— 5
Barick w	52000	64	64	64	
Baringtn o	5500	155	150	150	— 5
Baton A f	100	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Bav Mills	450	$17½	17½	17½	+ ¼
Beau CA o	7700	70	68	70	+ 2
Beacoup o	1000	41	41	41	— 1
BCE	124259	$42¾	42⅜	42⅝	+ ⅛
BCE 1.80 p	240	$29⅛	29⅜	29⅜	— ⅛
BCE 1.96 p	200	$50½	50½	50½	+ ¼
BCE 2.05 p	z50	$42⅜	42⅜	42⅜	
BCE 2.70 p	10980	$43¾	43¼	43½	+ ⅜
Bentall 1 p	4700	$27¼	27⅛	27¼	+ ⅛
Biotech	2500	390	380	390	+10
Bikdom o	56000	410	400	410	+ 5
Blackwod	450	430	420	420	— 5
Bluesky	11455	355	350	355	
Bombdr A	z38	$13	13	13	
Bombdr B f	400	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Bonanza R	12920	370	365	365	
Bonza R w	z380	25	25	25	
Bonar	650	$17⅞	17⅞	17⅞	
Bonar w	1200	$7¾	7½	7½	— ⅛
Bow Valy	3560	$14⅝	14½	14½	— ⅛
Bow Valy 4	1630	$14½	14½	14½	— ⅛
Bow Vly 205	200	527	26⅝	26⅝	— ⅜
Bow Valy w	2104	150	145	145	
Bow Vly R	2572	340	330	340	+ 5
Bow VR p	2700	$23¾	23¾	23¾	
Bralorne	77100	375	375	375	
Bralor 8.75	3000	$18½	18¼	18½	+ ¼
Bralorn w	1000	40	40	40	+ 3
Bramalea	400	$16½	16½	16½	
Brmlea B p	800	$26¾	26¾	26¾	
Brscade p	5798	540	39¾	39¾	— ⅛
Brascan A	27903	$33⅞	33⅝	33⅞	+ ¼
Brscn 1981	11800	$26½	26⅜	26½	
Brkwater o	28400	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Brenda M	100	58	8	8	
Brinco	1100	90	90	90	
Brinco p	300	345	330	330	—20
BCFP	16467	$9⅛	8⅞	9	+ ⅛
BC Res	26050	209	206	208	+ 2
BC Res p	400	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅛
BC Phone	39864	$25½	25⅛	25¼	+ ⅛
BCPh 4¾ p	z10	$56¼	56¼	56¼	
BCPh 1956	z10	$55¾	55¼	55¼	
BCPh 4.84	1200	$15¼	15⅛	15¼	— ⅛
BCPh 5.15	150	560	60	60	
BCPh 6 pr	110	$70	70	70	+ 1
BCP 7.04 p	100	$22½	22½	22½	+ ¼
BCP 11.24 p	700	$31½	31½	31½	+ ¼
Broulan	300	117	117	117	— 3
Bruncor	7654	$18½	18¼	18½	+ ¼
Brunswk	2785	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ½

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	19728	$17½	17⅛	17⅛	— ¼
CB Pak	700	$23⅛	23	23⅛	+ ⅛
CB Pak w	4480	$9½	9⅜	9⅜	+ ⅛
CCL A	400	$15⅝	15⅜	15⅜	+ ¼
CCL B f	2300	$15⅝	15½	15½	— ¼
CDC Life	16350	$22½	22¼	22½	+ ¼
CFCF f	2400	$15	15	15	— ⅛
CIL	138	$29¼	29¼	29¼	— ¼
CSA A f	100	$5¼	5¼	5¼	
Cableshar	9700	$7⅛	7	7	
Cabre	30490	350	345	350	
Cad Frv	1560	$12⅞	12⅞	12⅞	
Cad Frv A	12160	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Cad Frv 2	31425	$10¾	10⅝	10¾	
Cad Frv w	1600	$8	7⅞	8	+ ⅛
Calgary 1 p	200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ¼
Cambridg	2300	$18¾	18½	18½	— ¼
Cmbridg w	10000	385	385	385	
Camco Inc	1475	$15½	15¼	15½	+ ¼
Camel O G	6610	24	24	24	— 1
Camp RL	16550	$30⅞	30⅜	30⅞	+ ⅛
Camp Res	26946	290	285	290	+ 5
Camp R w	2200	36	36	36	
Camp Soup	909	$21⅛	21	21	— ⅛
Campeau f	900	$25¾	25⅜	25¾	+ ½
Cmp B	1400	$24⅜	24	24⅜	+ ¼
Cmpeau w	600	6¼	6¼	6¼	+ ¼
Camreco o	6100	80	78	80	+ 4
CCem ex p	4382	$10⅝	10⅜	10⅝	+ ¼
CCem 2 p	4400	$15½	15¼	15½	+ ⅜
CDC f	1900	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
CDC pr B	15240	$106¾	106	106	— ¼
CDC 1980	11350	$18¼	18⅛	18⅛	— ⅛
CDC 1983	4000	$26¼	26	26	
Can Malt	708	$19¾	19½	19¾	— ¼
C Nor West	300	$24¼	24¼	24¾	
CanP E	249802	$27¾	27⅛	27¾	+ ½
C Packrs	2473	$34½	34¼	34¼	+ ¼
CPerm 8	311	$23¾	23⅜	23¾	+ ¼
CPerm C p	2700	$26¾	26⅜	26¾	
CS Pete f	200	430	430	430	
Can Trust	2100	$42⅜	42¼	42¼	
C Trust 11	1200	$24	24	24	— ⅛
C Tung	1519	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Canadex o	5000	24	24	24	— 2
CCMan X f	1500	$26	26	26	
CC Man Y	1500	$26⅛	26	26	
CDolar A f	2500	$11¾	11¾	11¾	
CDolar B f	1500	$12¾	12¾	12¾	
CForms A f	8800	365	340	350	—15
C Formst B	8000	365	350	350	—25
C Found pr	450	11	11	11	— ¼
C Im B	259414	$39⅜	39	39⅜	+ ⅛
CIBC 250 p	3175	$26¼	26⅛	26⅛	
CIBC 2.05 p	70070	$31⅜	31	31⅛	+ ⅛
CIBC 35625	3460	529	28¾	29	+ ⅛
CIBC 3 p	150	$101⅜	101⅛	101⅜	+ ⅛
CIBC w	136600	57	6⅝	7	+ ⅛
CIBC w A	31350	$7⅜	7⅜	7½	— ⅛
Cdn Jorex	3200	350	340	350	
C Lncort o	z188	10	10	10	
C Marc	101990	$22¾	22	22⅛	+ ½
CNat R	3100	20	20	20	+ 1
C Ocdental	19300	$25¼	25½	25½	— ⅛
CP Ltd	098814	$16⅞	16¼	16⅞	+ ⅜
Cdn Roxy	15006	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Cancom	1000	$6¼	6¼	6¼	
Cdn Tire	200	$13	13	13	+ ¼
CTire A f	62783	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
CUtil A f	84000	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
C Util B	3750	$18⅜	18¼	18⅜	
C Util 7.30	3500	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
CUtil 2nd E	500	$26¼	26½	26½	— ¼
CUtil 2nd G	300	$29½	29	29	
CUtil 2nd H	7600	$23½	23¼	23½	
CUtil 2nd I	300	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
CUtil A w	9400	345	335	340	—10
CUtil B w	2587	345	340	340	— 5
CWorld	4410	415	405	405	— 5
CWorld A p	1000	$20¼	20½	20¼	— ¼
CWorld 1 p	2031	$10	10	10	— ¼
Canmax o	7531	490	480	490	
Canfor	3550	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Canfor pr	1150	$17	16½	16½	— ½
Canron A	750	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Canterra	1450	$9⅛	9⅛	9⅛	
Canuc o	1000	18	18	18	+ 1
Cara A f	2300	$15¾	15¾	15¾	
Carl OK	5599	$12¼	12⅛	12⅛	
Carl A p	595	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ⅜
Carl B p	z30	$30¼	30¼	30¼	
Carlyle o	9875	37	37	37	
Carma A	16808	35	32	33	— 3
Carolin o	1000	278	278	278	— 2
Car B	1100	165	155	165	+ 20
Cascades	900	$11¾	11½	11½	— ¼
Celanese	678	$8½	8½	8½	+ ⅛
Celanes 1 p	z91	$10½	10½	10½	
CFund A f	7500	$5¾	5⅝	5¾	— ⅛
Centri Tr	6325	$14⅜	14⅛	14⅜	— ⅜
Cntri Tr p	500	$27	26⅝	26¾	+ ⅛
Chncllr	1200	42	42	42	
Chyco A	1800	495	490	490	—10
Chieftan B	1600	$48½	48	48	— ½
Chieftain C	225	$45	44	45	
CHUM B f	3700	$41	40¾	40¾	
Cimaron o	2000	$7¾	7¾	7¾	
Cineplex	9400	$9⅛	9	9	
Circo Crft	500	37	7	7	+ ⅛
Coastl A f	300	$9	8¾	9	+ ¼
Coho A	4335	270	265	270	
Coin Lake o	2000	150	150	150	
Cmplx	3600	250	235	250	
Cominco	13059	$11⅞	11¾	11¾	
Cominco A	2900	$26¼	26¼	26¼	
Cominco D	2800	$28¾	28½	28½	
Cmrcl OG	100	180	180	180	
Compu H o	500	225	225	225	+ 5
Cmpig	19000	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Cmp Inv o	7647	291	291	291	
Comstate o	5000	40	40	40	+ 5
Comtech	500	$5½	5½	5½	
Comterm	15300	189	180	180	—10
CAscot	5000	30	30	30	
Con Bath A	400	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
C Bath 575	z10	556	56	56	
Con Bath p	150	$19	19	19	— ¼
C Marbnr o	2000	10	10	10	— 1
C Norex	13376	280	267	267	—13
C Norex r	51117	7	6	7	+ 1
Cons Pipe	200	$17¼	17¼	17¼	
Con Prof o	2600	111	105	105	+ 4
C Rambler	500	$6⅜	6⅜	6⅜	
Consoltex	500	$6½	6¼	6½	+ ⅛
C Distb A	2025	$6⅜	6¼	6⅜	+ ¼
CDistb B f	8000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Cons Gas	8164	$25½	25¼	25½	+ ¼
C Gas 13½	190	$32¼	32¼	32¼	+ ¼
C Gas 9¼	750	$28¼	28	28⅛	+ ¼
Con Glass	200	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
CTL Bank	15546	$10¼	10	10⅛	
CTL A p	1900	$22	21⅝	22	
Contrans A	7800	$6½	6¼	6¼	— ¼
Conwest A	200	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Cooper C	100	480	480	480	—20
Cooper A f	500	475	475	475	+ 25
Co enerco A	2975	495	490	490	—10
Corby	1154	$40½	40	40½	
Corby B f	110	$37½	37½	37½	—1½
Cor Mark f	3500	400	385	385	—15
Core Mrk w	3100	81	80	80	— 3
Corp Food	200	$16⅜	16½	16½	— ⅛
C Falcon C	1100	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Corrida o	15223	17½	17	17	
Coseka R	3600	268	264	268	+ 3
Coseka 7 p	1600	$6½	6⅜	6½	
Costain Ltd	2581	$9⅝	9⅝	9⅝	
Crain RL f	400	$21½	21½	21½	
Crestbrk	2300	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Crwn Life	z40	$215	215	215	
Cr Life Ap	900	$27¾	27⅝	27¾	+ ⅛
Crownx	8031	$21⅜	21	21⅛	
Crnx A f	140005	$21	20¾	20¾	
Crownx 1	p13580	$31	30⅜	30¾	+ ⅜
Crownx 2	p20800	$26¾	26½	26½	— ¼
Crnx w	10900	$7⅜	7	7⅜	+ ½
Czar Res	34050	250	237	237	— 9
Dor Val o	4300	160	155	155	— 5
Daon Dev	57631	475	465	465	— 5
Daon 8⅝ p	200	$5¾	5¾	5¾	
Datatech o	1300	55	55	55	
Davidson o	7400	$5	480	5	+ 16
Deiour o	1000	25½	25½	25½	+ ½
D Eldona o	z17	65	65	65	
Denison A	p13177	$13½	13¼	13¼	
Denison B	f 2620	$13	13	13	
Denison p	3900	$25⅞	25⅝	25¾	
Denison B	p13300	$25¾	25½	25½	— ⅛
Denison w	6900	195	189	189	— 5
Develcon	2000	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ¼
Dexleigh o	10490	298	285	292	— 3
Dexligh w	65290	128	120	120	— 8
Dicknsn A	f 1100	$6½	6⅜	6⅜	
Dicknsn B	1022	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Dicon Sys	4900	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Digitech	51500	11	7	7	— 9
Discovry f	3206	180	175	175	—20
Dofasco	61749	$25½	24¾	25½	+ ½
Dfs 4¾	100	$58½	58½	58½	
Dfs 235	3465	$25¾	25⅜	25⅜	
Dfs 260	16230	$35¾	35⅜	35½	
Dofar 1 p	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Doman A	13200	310	285	285	—20
Doman B	f 13516	216	200	200	—10
Dome Cda	51367	$8⅛	7¾	7⅞	+ ⅛
Dome Mine	22778	$11⅜	11½	11½	
Dome M gw	5300	245	240	240	
Dome M sw	12550	365	360	365	
D Pete	257188	270	260	265	+ 5
DPete A p	800	$16½	16¼	16½	
DPete B p	2492	$16½	16¼	16½	+ ¼
D Pete w	41800	28	25	28	+ 3
D Expl fo	6000	35	35	35	
D Textie	2400	$13½	12¾	12¾	— ⅝
Domtar	18400	$18⅞	18⅝	18⅝	— ⅛
Domtar 225	700	$27¾	27¾	27¾	
Donohue	3650	$18¼	18	18	— ½
Dorset o	71000	50	47	49	— 1
Dover Ind	100	$24⅜	24⅜	24⅜	
Drm Pete	o59500	18	17	17	
Dmag	200	375	375	375	
Dunraine o	8000	34	32	34	+ 2
Du Pont A	700	$24	23¾	23¾	+ ¼
Durham f	11038	221	216	216	— 2
Durham w	z200	62	62	62	
Dylex Ltd	125	$17¾	17¾	17¾	
Dylex A	16400	$13⅞	13¾	13¾	
Dynamar	4000	70	70	70	+ 2
Dynamr w	8000	4	4	4	+ 1½
Dynex A	2000	31	31	31	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	2700	$41	41	41	+ 1
E-L Fin p	100	$39½	39½	39½	
Eaglet o	1000	115	115	115	+ 4
Echo Bay	49223	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
Echo 1986 w	1260	$6⅞	6⅞	6⅞	
Echo 1987 w	600	$6½	6⅛	6⅛	
Echo 1988 w	1300	$5⅝	5½	5⅝	+ ¼
Echo 1989 w	300	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Ego Res o	12000	25	23½	25	+ 2
Elcthom X	1000	$6¾	6½	6¾	— ⅛
Elcthm Y f	500	$6¾	6¾	6¾	
Emco	1683	$21½	21⅜	21½	
Empire A f	z50	$22⅛	22⅛	22⅛	
Energy R o	1000	120	120	120	
Enertec	z200	10	10	10	
Epitek	5400	41	41	41	— 1
Equity Svr	24050	$6⅞	6⅝	6⅞	
Equity p	2300	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
Erickson	21800	355	340	355	+ 5
Evergren o	3750	36	35	35	— 1
Exall o	z256	72	72	72	
FCA Intl	400	$19¾	19⅝	19⅝	
Fibrdg	25550	$17¼	17	17¼	
Flcnbrdg w	3088	$27¼	27	27¼	+ ¼
Fardy Res	1000	275	275	275	
Fathm Ocn	600	390	390	390	+10
Fed Ind A	6250	$12⅜	12	12¼	
Fed Ind II	2310	$34¾	34½	34½	— ⅛
Fidinam p	700	$28⅛	28⅛	28⅛	
Fin Truco	6666	$8	7⅞	8	
F Trsco 1p	2222	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Fin Trsco w	1000	70	70	70	
Finning B f	2300	$13	13	13	
Firan	3700	113	110	112	— 4
FClary A o	500	77	77	77	— 3
F City Fin	1000	$10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
F Marthn B	4250	470	470	470	
F Mar	z40	175	175	175	
F Mrcn A	850	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Flanagan o	4800	190	180	180	—10
Fleet Aero f	1500	$15	15	15	+ ¼
FAr A f	400	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Fleet Aro w	12600	$5¾	5½	5⅝	+ ⅛
Ford Cnda	540	$141	140	141	
Franco o	8200	182	179	179	— 1
Fruehauf	200	$22¼	22¼	22¼	
Futurtek o	27000	37	36	36	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galctic o	3000	$17	16⅜	17	+ ⅜
Galctic L	17400	$13½	12⅝	12⅞	+ ½
Galctic L	w33250	390	360	370	+10
Galtaco	800	$12	12	12	— ¼
Galveston	3000	213	205	205	— 6
Gandalf	2068	$8¾	8½	8¾	
Gane	2000	34	33½	34	+ ½
Gaz Metr	1400	$12¼	12⅛	12¼	+ ¼
Gaz 15 p	890	$29⅜	29	29	— ⅜
Geac Comp	19177	$9½	9	9	— ⅛
Gendis A	767	$34	33¾	33¾	
GMC	2082	$94⅜	94	94½	— ⅛
Genstar f	46622	$27¼	27	27¼	+ ⅛
Gnstar 2.35	59850	$30¾	30	30¾	+ ⅜
Genstr D p	14075	$27¼	27⅛	27¼	+ ¼
Genstr E p	5225	$26⅜	26	26	— ¼
Gnstr Fin p	6400	$25	25	25	
Geocrd	346378	400	395	395	
Giant Yk	116	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Gibraltar	4680	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Glamis	4267	$9¼	9	9	— ⅜
Glenayre	1150	$5⅝	5½	5½	— ¼
Goldale A f	17300	280	275	280	
Goldcorp f	10700	$6⅞	6¾	6¾	
Goldcrp w	61800	37	31	32	— 3
Gld Kn	12000	435	425	425	
G Rang	7000	48	45	48	+ 13
Gld Rul	130100	145	130	* 135	
G Sceptr o	20000	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Goldnbel o	500	203	203	203	+ 5
Goldast o	z100	82	82	82	
Goliath G o	5100	$8⅞	8¾	8¾	
Goodyear	400	$37½	37	37½	
Graff G	200	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅜
Gratton A f	1100	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ¼
Graff G p	z61	$34½	34½	34½	
Grandma	3900	70	65	70	+ 5
Granduc	z425	76	76	76	
Granges o f	8902	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Gard Forest	3125	$17¾	17⅜	17¾	
Gt W Life	z4	$43	43	43	
Greyhnd C	300	400	400	400	+ 5
Greyhnd	333	$23⅜	23⅛	23⅜	— ¼
Growth 1	5000	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Growth p	1900	$27⅞	26⅞	26⅞	— ⅛
Growth w	3800	335	325	335	+10
Guar Tr p	700	$19¼	19¼	19¼	
Guar Trc p	1900	$22½	22½	22½

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TRUST GÉNÉRAL
DÉPÔT GARANTI
10¾%
(5 ans)
Interêt annuel

MONTRÉAL

Hausse des cours

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a progressé quasiment sur tous les fronts et l'indice général a terminé la journée d'hier en hausse de 0.73 point, à 131.45.

Le volume des échanges a encore gonflé, passant de 2,122,013 actions la veille à 2,806,686 hier.

Le secteur des valeurs minières marquait un gain de 2.01 à 109.91, les services publics de 0.90 à 139.09, les industrielles de 0.57 à 109.49, les pétrolières de 0.43 à 133.21 et les bancaires de 0.03 à 146.45. Seul, le compartiment des forestières a cédé 0.17 à 128.36.

Le titre Banque de Nouvelle-Ecosse, en baisse de 1-4 à $13 3-4 s'est traité à 114,400 exemplaires. Geocrude Energy a conservé sa position à $3.95 et 71,800 actions ont changé de main.

CP Enterprises a monté de 1-2 à $27 3-4, Inco de 3-8 à $15 1-2, Banque nationale de 1-4 à $21 1-4, Banque de Montréal de 1-4 à $32 1-8 et Bell Canada Enterprises de 1-4 à $42 5-8.

Parmi les valeurs ayant subi de grandes variations de cours, Weston a gagné $4 1-2 à $94 1-2, Steinberg A $1 5-8 à $32 3-8 et Rio Algom $1 à $22.

Sur 369 titres mis en jeu à la séance d'hier, 144 ont fini la journée en hausse, 119 en baisse et 106 stables.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO: CARBURE	XCB BANCAIRE
0,73	0,43	0,03
131,45	133,21	146,45
VARIATIONS DES TITRES	**XCF PRODUITS FORESTIERS**	**XCM MINES ET MÉTAUX**
164		2,01
107	128,36	109,91
118	0,17	

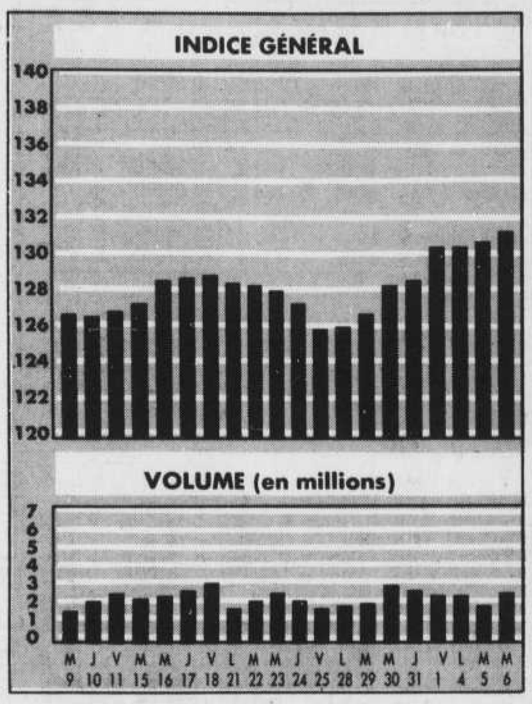

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	854	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Agnico E	1600	$19	19	19	
Aiguebelle	100	375	375	375	—10
Alta energ	5000	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Alcan Alu	29061	$34¾	34⅛	34⅝	+ ½
Alcan Wt	3650	410	410	410	
Aldona M	1000	16	16	16	+4
Aligro	1400	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅛
Alum 2.312	1300	$28	27⅞	28	+ ⅜
Alum 2.00	3875	$27¾	27¼	27¼	
Alum.C 84	10625	$25⅜	25¼	25¼	— ⅛
AMCA int	2390	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
Amusecor	1000	62	62	62	—3
Asamera	7200	$12¾	12⅝	12⅝	
fAtco I	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Atco.wt	3500	250	245	250	+5
Atco 11.5	850	$32⅜	32¼	32⅜	+ ½
BCE	62771	$42⅝	42⅜	42⅝	+ ¼
BCE 1.80p	1500	$29½	29½	29½	+ ⅜
BCE 1.96p	100	$50⅞	50⅞	50⅞	— ⅛
BCE 2.70p	5554	$43⅝	43¼	43½	+ ¼
B C Forst	3832	$9⅛	9	9	
BGRwt	2000	39	39	39	—3
BC Phone	12623	$25½	25¼	25⅜	+ ¼
BP Can	700	$31⅞	31⅞	31⅞	+ ⅜
Bank NS	174400	$14	13¾	13¾	— ¼
Baue Cont	3290	$10¼	10⅛	10⅛	
Ba Mercn	450	$8¾	8¾	8¾	
Baue Mtl	75903	$32⅜	31¾	32⅛	+ ¼
BMO 2.85	1500	$37⅞	37½	37¾	+ ⅜
BMO $2.50	2800	$28	27¾	27¾	— ⅛
BMO Sr3	700	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
BMO Wts	41150	495	480	490	
Ba Eparg	2283	$21⅜	21¼	21¼	— ¼
BaEp 2.62	900	$28½	28½	28½	+ ⅛
Baue Nat	146261	$21¼	21	21¼	+ ¼
B.No.W	147915	275	250	275	+10
Ba Nat s4	z20	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
Ba Royale	29520	$32⅝	32⅜	32½	+ ⅛
Ba Ry Wt	2500	390	380	380	—5
BaRy 1.45	3540	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
BaRy 1.88	200	$24½	24½	24½	+ ¼
BaRy 2.75	2050	$33⅞	33¾	33¾	+ ⅛
Barrick R.	8000	185	182	182	—2
Berkley.pr	1750	440	440	440	
Biotech	2650	390	380	390	+10
fBomb A	1038	$13¾	13½	13¾	+ ¾
fBomb B	3188	$14	13½	13¾	+ ¼
Bow Val	3600	$14⅝	14½	14⅝	
BowV12.05	663	$27	26⅝	26⅝	— ¼
Bow V Rs	500	330	325	325	—10
Brascade	1338	$39⅞	39¾	39⅞	+ ⅛
Brascan A	1580	$33⅞	33⅝	33⅞	+ ⅜
Brinco	z270	85	85	85	—5
Bruncor	1740	$18½	18¼	18½	+ ¼
C D					
CAE Ind	3750	$17½	17⅛	17⅛	— ¼
CDC Life	425	$22⅜	22¼	22¼	
CB Pak	3950	$23⅛	23	23	
Cad Frvw	1500	$13	12⅞	13	+ ¼
Cad Fw a	800	$9⅞	9¾	9¾	
Ca.f.wt	1000	$8	8	8	+ ¼
CadFw B	2250	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Cmbdg	6300	$18½	18⅜	18⅜	— ¼
Camp R	200	285	285	285	
fCampeau	500	$25¾	25⅜	25¾	+ ½
Capwt	1100	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
CDC 1980	3730	$18⅜	18⅛	18⅛	— ⅛
C Imp Bk	56837	$39⅜	39	39¼	
CIBa 2.05	300	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
CIBQ 3.562	300	$29	28⅞	29	
CIBC w	33800	$7⅛	6¾	7	+ ⅛
CIBC w.a	11000	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
CP Ltee	47681	$16⅞	16⅜	16¾	+ ⅛
Cdn Tire	110	$12¾	12¾	12¾	— ½
fC Tire A	8800	$9¼	9¼	9¼	— ¼
fC Utilit A	925	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
C Utilit B	138	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
C Util prL	500	$29¼	29⅛	29¼	+ ½
C Util Srl	400	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅜
C Util wta	8155	345	340	340	—10
C Util wtb	z1	335	335	335	—5
fCmnoc.A	900	$18⅞	18¾	18¾	
Conron A	700	$14¼	14¼	14¼	
Carl Ok	1000	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ¼
Cascades	40291	$11¾	11¼	11½	— ¼
Cassidys	100	$5¼	5¼	5¼	
Celanese	6210	$8⅝	8½	8½	
Cent Dyn	z200	75	75	75	—5
fCFCF.Inc	675	$15	15	15	— ⅛
Charan	765	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Charan.wt	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
fChateau	1708	$22⅞	22⅜	22⅞	— ⅜
Chrysler	z38	$57	57	57	+2⅞
Circo Crft	400	$7	6⅞	6⅞	
CimL PrE	3231	$10½	10½	10½	+ ⅛
Cim L 1.17	550	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Caho R.A	2668	265	265	265	—5
Cominco	796	$11¾	11⅝	11¾	+ ¼
CmRadio.a	900	490	490	490	—5
Concom	450	$6¼	6¼	6¼	
Cmp Inv	2100	292	291	291	—8
Comterm	23187	189	180	185	
Comt.Wt	10300	125	120	124	+14

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Bath A	15000	$16	15⅞	16	
C Distb A	3400	$6⅜	6¼	6¼	+ ⅛
fCDistb B	6700	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Cons Gas	1900	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ⅛
CnsGas914	175	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅛
Con Glass	5900	$18⅛	18⅛	18¼	+ ½
Corby A	z50	$39⅞	39⅞	39⅞	+1⅞
fCrain RL	100	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Daon Dvlp	6500	475	470	475	+5
Datagram	2100	360	345	360	+10
Datamark	1900	280	275	280	+5
DenisA	12350	$13½	13¼	13¼	— ⅛
fDensB	23200	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Den9.75	1000	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Denism9.50	500	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Den.Wt	1300	192	192	192	—2
Dofasco	12000	$25⅜	24¾	25⅜	+ ⅜
Dfs	2250	$35¾	35½	35¾	+ ¼
Dofor A	2400	$10⅛	10	10⅛	+ ⅜
Dofor pra	800	$25¾	25½	25¾	+ ⅜
Domco Lte	3600	$22	22	22	+ ¼
Dome Cda	55400	$8⅛	7¾	8	+ ¼
Dome Mns	35700	$11½	11½	11½	
Dme.M.wt	1000	245	245	245	+3
Dme.wt.a	2000	365	365	365	—5
Dome Pet	15580	265	260	262	
Dome.wt	12500	27	25	27	+1
Domtex	2573	$13⅛	12¾	12¾	— ⅜
Domtar	10173	$18⅞	18⅝	18⅝	— ¼
Donohue	1450	$18¼	18	18	— ¼
DuPont A	600	$23¾	23¾	23¾	+ ½
fDylex Ltd	1500	$13⅞	13¾	13¾	
Dynamar	3000	72	70	72	+5
E F					
Echo Bay	700	$17⅛	17	17	
Ent CP	127100	$27¾	27⅛	27¾	+ ½
Epitek int	2200	41	41	41	—2
Eq. Denis	1400	190	185	185	—15
FCA Inter	2000	$20	20	20	+ ½
Falcn Cop	500	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
FalLtee	15800	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Forex	2200	100	100	100	—4
G H					
GBC Ltd	1000	180	180	180	+5
GBC.Wts	1000	70	70	70	+10
Gaz Metr	28807	$12¼	12⅛	12⅛	
Gaz 15	100	$29	29	29	— ⅜
Gen Motrs	581	$94⅜	94¼	94¼	+ ¾
Genstar	2500	$27¼	27⅛	27⅛	+ ⅛
Genstar c	3825	$30¾	30⅛	30¼	+ ⅛
Geocrude	71800	400	395	395	
fGldcrp.A	3400	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
GldcWt	11000	35	32	33	—3
Goodfellw	800	420	420	420	+10
Grma Lee	16000	73	65	68	+6
Gr.Laur.u	6550	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Gr.T.GTC	1300	$12⅜	12¼	12¼	
Guardcor	1100	$8¼	8¼	8¼	
Guard prA	400	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅜
Gulf Can	15978	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Hartco	500	425	425	425	+5
Hawker	3200	$21	20½	20½	— ⅞
Hees.Int	3950	$22	21⅞	22	
Hees.wt	4200	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅜
Helix.Circ	800	$6¾	6¾	6¾	
Hir Walkr	56731	$33½	33	33½	+ ⅜
H Wlkr D	7900	$30¼	29⅜	30¼	+ ⅞
H Wlkr E	410	$29⅞	29¾	29⅞	+ ⅛
H Wlvr f	500	$28	28	28	+ ⅛
Wlkr Wts	5686	320	310	320	+15
H.Wlkwt88	1186	450	450	450	+25
Hdlin Inc	160	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
H Bay Co	200	$26¾	26¾	26¾	
H Bay2.25	100	$32⅛	32⅛	32⅛	
Husky Oil	7900	$9½	9¼	9½	+ ⅛
I J					
IU Inter	600	$17¾	17¼	17¾	+1⅞
Imasco ltd	21318	$24¾	24	24⅛	— ¾
Imp Mtls	600	108	108	108	—14
Imp Oil A	14337	$51	50⅝	50¾	
Inco Ltd	78927	$15⅛	15⅛	15½	+ ⅜
Inco 10pr	13000	$27	27	27	— ⅛
Indal	200	$17	17	17	+ ¼
Innopac	1000	$14⅛	14⅛	14⅛	
IBM	625	$182¾	180½	181	—1¾
Inter Pipe	622	$44⅛	44⅛	44⅛	
Inverness	3240	$5⅛	5	5	— ¼
Irwin Toy	400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
fIvaco A	51635	$18⅜	17¾	17¾	— ½
Ivaco.srl	500	$27	27	27	— ½
Ivaco.sr4	200	$32¾	32¾	32¾	+ ⅛
Janock	10700	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Jnock prC	200	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Janck Wts	6750	$10	9⅞	10	+ ¼
K L					
Kiena	1550	$25	25	25	
Labatt	2065	$29¾	29¼	29¾	+ ¼
LafargeCo	200	$10	10	10	
fLaidlw B	200	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Laur.Mutl	z75	$27	27	27	+ ⅛
Loblaw	1810	$22¼	22	22	+ ⅛

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		High	Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—140,000			bd.ft.;US$—1,000bd.ft.				
		NV			211.10		0
215.50	214.00	JA.	214.00	214.00	213.00		4
3.95	3.95	MR			221.90		0
		MY			224.00		0
		JY					0
		SP					0

Estimate Sales:.....2... ... ...
Total open interest: ....4 ... ...

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Lonvest	3500	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅜
LnvstW	3050	270	260	265	—5
Louvem	3750	125	120	120	—7
M N					
MICC Inv	2500	405	405	405	—10
MPA vid	3621	465	445	445	—20
Mclean X	2500	$13½	13½	13½	+ ⅛
McM Bldi	2502	$19½	19¼	19¼	— ¼
MnP.p	1600	$27⅞	27¾	27⅞	
C Marconi	42200	$22¾	22	22⅛	+ ⅜
fMarit Tel	609	$15⅛	15⅛	15⅛	
Mrt Tel A	500	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Mrt pr B	1500	$10¾	10	10	—1¼
Mrt pr D	400	$9½	9½	9½	
Mark Spen	3500	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Mass Fer	4359	315	310	310	
Mcintyre	200	$36⅜	36⅜	36⅜	— ¼
McNeil M	2100	$5⅛	495	495	—5
Merland	500	325	325	325	—5
Merland o	400	$19¼	19¼	19¼	
fMeston	1000	170	170	170	+5
Midep.Int	3800	200	200	200	
Min Lac	z91	$32⅜	32⅜	32⅜	— ½
Mitchell B	100	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Mitel Corp	2500	$8⅜	8¼	8¼	
fMolson A	3110	$19⅝	19⅜	19⅜	
Molson B	100	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
fMonenc o	212	$7⅛	7⅛	7⅛	
MTrustco	600	$16¼	16	16	— ¼
MTrco.Wt	3500	110	105	110	
Moore	5717	$26½	26⅛	26⅜	
fMorgn T	650	320	315	320	+5
Multidev	2000	340	335	335	
Multi.w	1800	75	73	75	
Muscocho	1600	360	355	355	
Nabisco L	1000	$27⅜	27½	27½	— ⅛
NfldLiht A	2350	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
NfldL 514	z50	$5½	5½	5½	— ½
Nfld 1414	500	$11	11	11	
NewTel	450	$17⅜	17½	17½	— ⅛
NfldT 7.25	3500	$17⅜	17⅜	17⅜	— ¼
NfldT 13.5	300	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅜
Noranda	11394	$13¾	13⅝	13¾	+ ⅜
Noran pA	250	$98	98	98	—1
Norcen.En	997	$15	14¾	15	+ ⅛
fNoreNv	275	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Normick	225	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
Nor Tel	23535	$45¼	44⅞	45	+ ½
fNova Alt	1675	$6¼	6⅛	6¼	
Nova 612	900	$21⅜	21¼	21¼	
Nova 15	200	$29	29	29	— ¼
Nova 12	1100	$28¾	28⅝	28¾	+ ⅛
Nova 11.24	900	$28¼	28¼	28¼	— ¼
O P					
Oak Pr B	200	$28¼	28¼	28¼	
Onyx PeT	10100	$6	6	6	— ⅜
fOsha A	16200	$32¾	32¾	32¾	— ⅛
Pancdn Pt	280	$34⅜	34⅜	34⅜	— ⅛
Perkins.P	1500	460	455	455	—5
Pet—sun.wt	1000	37	37	37	
Pt.Sun.srl	1000	245	245	245	—10
Placer Dv	1750	$22	21⅞	21⅞	
PlacerDwt	7300	83	81	83	—1
fPowr Cr	20400	$19¼	18⅞	19	— ¼
Prefac A	1000	100	100	100	—10
Promatek	800	325	315	325	+10
Prooptic	500	179	179	179	
Provigo	35475	$13⅛	12⅞	13	+ ⅛
Q R					
Que Tel	1381	$41	40¾	41	+ ¼
QueTel 434	100	$11½	11½	11½	+ ¾
Quebecor	20676	$11¾	11⅜	11¾	+ ¾
Redpath	700	$13¾	13⅜	13¾	
Rio Algom	4800	$22	21⅜	22	+1
fRogerC B	500	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
fRollnd A	1200	$18¼	18	18¼	+ ¼
Ro—na.pr.2	800	$11	11	11	
Rothman	z50	$32	32	32	
Ry Trco A	3788	$21¼	21⅛	21¼	+ ¼
Royx PrA	z36				—625
S T					
SHL Syst	1810	$9¾	9½	9¾	+ ⅜
fSI CemA	1800	$23⅛	22⅞	23⅛	+ ⅜
Sceptre	100	480	480	480	+5
Scept 7p	200	$17¼	17⅛	17⅛	— ¼
Seagram	35550	$58⅞	58	58¼	— ⅜
Sears Con	657	$10⅜	10½	10⅜	
Selkirk Wt	500	$5½	5½	5½	
Shell Can	5040	$23½	23¼	23¼	
SEEvld'or	1000	415	415	415	+15
Southam	2500	$13¾	13½	13½	— ¼
fSpar Aer	4255	$25½	25	25	— ⅛
fSparCap	35300	375	335	370	+10
fSteinb A	5682	$32⅜	31	32⅜	+1⅝
Stinbg prC	600	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Stbg Pr D	200	$29¼	29¼	29¼	+ ½
Stelco A	5046	$20¾	20⅜	20⅜	
Stelco Wts	4350	92	92	92	+2
Stel 1.94	1330	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Sullvn.Min	4000	380	375	375	
Sumabus	3400	$8	7½	7½	— ⅜
fTeck B	6200	$13¼	12⅞	13¼	+ ¼
Telebec.s.3	100	$27¼	27¼	27¼	
fTele—Cap	15450	$9	9	9	
fTel Mt B	400	$28	28	28	+ ½
TmbcA	11234	285	270	280	—5
Texaco	13350	$30	29¾	30	+ ⅜
Tex.Rc	23300	$12⅞	12⅝	12¾	+ ⅛
Thomsn A	13100	$22	21½	22	+ ⅜
TIE teleco	6600	$7⅞	7⅜	7¾	+ ⅜
Tor Dm Bk	25881	$24⅝	24⅛	24⅜	— ⅛
TDm 1.83	800	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
TrDm 2.37	200	$27½	27½	27½	+ ¼
Total Pete	7100	$21⅞	21⅜	21⅞	+ ⅛
Total.P.wt	2200	275	272	272	—9
Tot Pet pr	200	$40	40	40	+ ¼
TAIRs.prB	1600	$26	26	26	— ¼
TAIRs.prC	1200	$26¾	26⅜	26⅜	
TrAlta A	6118	$26⅞	26⅜	26⅜	+ ⅛
TrAlta wt	600	445	445	445	+30
TrAlta 12p	100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
TrAlta Pq	100	$29½	29½	29½	— ⅛
TrCan Pl	11152	$22¾	22½	22¾	+ ⅛
TrCan 2.8	230	$35¾	35¾	35¾	
TrCan pre	z20	$55½	55½	55½	+ ¼
TrCan pf	404	$58¼	58	58¼	+1
TrCan.pr.h	300	$53½	53½	53½	+1
TCda rs A	600	240	240	240	
Trs mount	1100	$10⅛	10⅛	10⅛	
Trillium T	3000	$11⅛	10⅞	11	+ ½
fTrizec A	400	$26½	26½	26½	+ ½
Trust Gen	3292	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
U V					
fUAP InA	615	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
fUnigs B	500	420	410	410	—5
Uniges.Wt	7950	106	100	105	+5
UnigesprA	3890	$8	7⅞	7⅞	— ⅜
Union.Ent	900	$12¼	12⅛	12¼	
Univ Exp	1666	$5	5	5	— ¼
Velcro Ind	z50	$43⅞	43⅞	43⅞	+2⅜
fVtICIA	1200	380	375	375	—5
Versa.CIB	9100	375	370	370	—15
Volcano	400	$6¾	6⅝	6¾	
W X					
Wiax pr a	1300	$31	31	31	+5½
Webb Knp	1325	200	200	200	—15

Suite à la page 19

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Banco central Can.	10	10¾	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Commerce	10	10¾	11¼	12	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10	10¾	11¼	12	10¼	11	11¼	12	10¼	11	11¼	12	11½
Montréal	9¾	10½	11¼	12	—	—	11¼	12	n/d	n/d	n/d	n/d	11¾
Nationale	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11¾	12½	10½	11¼	12	12¾	11¼
Nouvelle-Écosse	9¾	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11¾
Royale	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11¾
Toronto-Dominion	9¾	10¾	11¼	11¾	—	—	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Caisses Étab.	10	10¾	11½	12	10¾	—	—	—	11	—	—	—	11¼
Caisses pop.Mtl.*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10	10¾	11½	12	10¼	11	11¾	12¼	10½	11¼	—	—	10½
Fiducies													
Canada Trust	9¾	10¾	11¼	11¾	10	11	11½	12	10	11	11½	12	12¾
Crédit-Foncier	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	10¼	11	11¾	12¼	—
Fiduciaires	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	—
Fiducie Guardian	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	9¾	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	—
First City	—	—	—	—	10¼	—	11½	12	10¼	—	11½	12	—
Guaranty Trust	9¾	10¾	11½	11¾	9¾	10¾	11½	11¾	—	—	—	—	—
Montréal Trust	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	—
Morguard Trust	—	—	—	—	10	—	11¼	11¾	10	—	11¼	11¾	—
Permanent	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	11¾
Prêt et Revenu	10	11	11½	12	10	11ù	11½	12	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	11	11½	12	10¼	11¼	11¾	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	12⅜	—	13½	13¾	—
Trust Général	9¾	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10½	11¼	11¾	12¼	—
Trust Morgan	10¼	10¾	11¼	—	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	9¾	10¾	11¼	11¾	10	11	11½	12	10	11	11½	12	10
Trust Royal	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	10½

Compilation **Fiducie du Québec** — 5 novembre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	7½	7½	7½	7¾	8	5,000	8¾	—	—	—	—
Commerce	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10¼	10½	10¾
Continentale	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	9	9¾	10¼	10½	11
Épargne	3,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8½	8¾	9	9	9¾
Mercantile	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	5,000	8	8¼	8½	8¾	9
Montréal	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8½	9¼	10	10¼	10¾
Nationale	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10¼	10½	10¾
Nouvelle-Écosse	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	9	9¾	10	10¼	10¾
Royale	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¾
Toronto-Dom.	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¾
Caisses Étab.	1,000	7¼	7¼	7¾	7¾	8	1,000	8¾	9	9¼	9½	9¾
Caisses pop. Mtl.*	5,000	6¾	7	7¼	7¾	7½	2,000	8¾	9¼	9¾	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10¼	10½	11
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7¾	1,000	8¾	9¾	10¼	10½	10¾
Crédit-Foncier	5,000	7	7¼	7½	7¾	7⅞	500	8⅞	9⅞	10½	10¾	11
Fiduciaires	5,000	6⅞	7⅛	7⅜	7½	7⅝	500	8¾	9¾	10¼	10½	10¾
Fiducie Guardian	5,000	7¾	7¾	7¾	8	8	1,000	8⅞	9¾	10¼	10¼	10¾
Fiducie Québec	5,000	6¾	7	7¼	7½	7¾	1,000	8¾	9½	10¼	10½	10¾
First City Trust	5,000	8	8¼	8¼	8¼	8¼	500	9¼	10	10½	10¾	11
Guaranty Trust	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7¾	1,000	8¾	9¾	10¼	10½	10¾
Montréal Trust	5,000	6⅞	7	7⅜	7½	7¾	1,000	ù8⅞	9¾	10½	10½	11
Morguard Trust	10,000	8	8	8¼	8¼	8½	1,000	9¼	10	10½	10¾	11
Permanent	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7¾	1,000	8¾	9¾	10¼	10½	10¾
Prêt et Revenu	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	500	9	9¾	10¼	10½	10¾
Soc. Nat. Fid.	2,000	7¼	7½	7¾	8	8¼	500	9	9½	10	10¼	10½
Trust Financial	5,000	8¼	8¼	8½	8⅜	8¾	500	9⅜	9¾	10½	10½	10¾
Trust Général	5,000	6⅜	7	7⅜	7½	7¾	1,000	8¾	9¾	10¼	10½	10¾
Trust Morgan	5,000	8	8	8	8	8	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Trust National	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7¾	500	8¾	9½	10¼	10½	10¾
Trust Royal	5,000	6¾	7	7¼	7½	7¾	1,000	8¾	9¾	10¼	10½	10¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 5 novembre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	$4¼	$4½	$4¼	20
Agnic E	Fb	15 P	5	30	25	20
Agnic E	Fb	17½	220	245	$2½	115
Agnic E	Fb	17½P	50	65	55	80
Agnic E	Fb	20	100	125	110	79
Agnic E	Fb	20 P	160	185	160	49
Agnic E	Fb	22½	40	65	30	40
Agnic E	Fb	22½P	360	385	370	30
Agnic E	My	17½	290	315	310	13
Agnic E	My	17½P	70	95	95	10
Agnic E	My	20	155	180	165	30
Agnic E	My	20 P	180	205	$2	17
Agnic E	My	22½	70	95	65	
Agnic E	My	22½P	370	395	460	
Agnic E	Nv	12½	$6⅜	$6¾	$6⅞	
Agnic E	Nv	12½P	5	5		
Agnic E	Nv	15	390	415	395	21
Agnic E	Nv	15 P	20	5	20	29
Agnic E	Nv	17½	145	170	150	115
Agnic E	Nv	17½P	3	20	15	25
Agnic E	Nv	20 P	110	135	120	1
Agnic E	Nv	22½	1	15	5	10
Agnic E	Nv	22½P	$3½	$3¾	$3½	
Alcan	Fb	30	$5⅛	$5½	335	62
Alcan	Fb	30 P	20	35	80	105
Alcan	Fb	40	10	20	10	984
Alcan	Fb	40 P	$5⅜	$5¾	$6⅜	60
Alcan	My	30	$5⅝	$6⅛	$3½	1
Alcan	My	30 P	40	65	120	3
Alcan	My	35 P	195	230	230	78
Alcan	My	37½P	340	380	490	5
Alcan	My	40	50	70	50	77
Alcan	My	40 P	$5⅜	$5¾	$7	6
Alcan	Nv	30	$4½	$4¾	180	3
Alcan	Nv	30 P	1	15	25	65
Alcan	Nv	32½P	5	10	10	863
Alcan	Nv	35 P	65	85	140	684
Alcan	Nv	37½P	285	310	$4	23
Alcan	Nv	40	2	5	5	1571
Alcan	Nv	40 P	$5⅜	$5¾	$7¼	1
Alcan	Nv	42½	1	5	3	54
Alcan	Nv	42½P	$7⅞	$8¼	$5	
Alt Enr	Mr	17½P	50	75	90	61
Alt Enr	Mr	20 P	$2¼	$2½	195	71
Alt Enr	Mr	22½	5	30	25	80
Alt Enr	Mr	22½P	$4⅜	$5	$4¼	35
Alt Enr	Jn	17½	155	180	170	60
Alt Enr	Jn	17½P	75	100		
Alt Enr	Jn	20	70	95	100	15
Alt Enr	Jn	20 P	240	265	315	20
Alt Enr	Dc	17½	85	95	95	137
Alt Enr	Dc	17½P	35	60	70	47
Alt Enr	Dc	20	1	15	10	379
Alt Enr	Dc	20 P	210	235	$2	38
Alt Enr	Dc	22½	1	10	10	727
Alt Enr	Dc	22½P	460	485	330	20
Asamo	Ja	9	365	390	340	20
Asamo	Ja	9 P	1	15	30	
Asamo	Ja	10	265	290	280	457
Asamo	Ja	10 P	3	15	15	178
Asamo	Ja	12½P	20	40	45	148
Asamo	Ja	15	10	20	25	385
Asamo	Ja	15 P	$2¼	$2½		
Asamo	Ap	9	370	395	$3¾	17
Asamo	Ap	9 P	5	20		
Asamo	Ap	10 P	10	30	25	65
Asamo	Ap	12½	115	130	115	405
Asamo	Ap	12½P	50	75	95	80
Asamo	Ap	15 P	230	265		
Asamo	Jy	10	310	335	320	15
Asamo	Jy	10 P	20	45		
Asamo	Jy	12½	140	160	140	59
Asamo	Jy	12½P	80	100	75	40
Asamo	Jy	15	40	55	55	37
Asamo	Jy	15 P	235	280		
BC Tel	Ja	20	$5⅛	$5⅜	365	2
BC Tel	Ja	20 P	1	25	30	10
BC Tel	Ja	22½P	10	25	20	15
BC Tel	Ja	25 P	25	50	65	22
BC Tel	Ap	22½P	10	35	30	10
BC Tel	Ap	25 P	40	65		
BC Tel	Jy	22½	320	345	285	10
BC Tel	Jy	22½P	20	40		
BC Tel	Jy	25	110	135	100	18
BC Tel	Jy	25 P	55	80		
BCE	Fb	45 P	290	305	$3	50
BCE	Fb	47½	20	30	25	520
BCE	Fb	47½P	490	$5⅛	$4½	
BCE	My	40	$3¾	$4	310	184
BCE	My	40 P	75	100	115	115
BCE	My	45 P	$3	$3¼	320	10
BCE	Nv	35	$7⅜	$7¾	$6⅛	20
BCE	Nv	35 P	1	5	10	41
BCE	Nv	37½P	1	10	20	82

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
BCE	Nv	40 P	1	10	25	521
BCE	Nv	42½P	20	40	35	142
BCE	Nv	45	5	10	1	2329
BCE	Nv	45 P	235	260	370	19
BCE	Nv	47½P	485	$5⅛	$5	
Bk B-C	Fb	5	35	55	40	678
Bk B-C	Fb	5 P	25	50	50	210
Bk B-C	Fb	6	10	35	10	1296
Bk B-C	Fb	6 P	115	140	140	108
Bk B-C	My	5	55	70	70	230
Bk B-C	My	5 P	55	70	65	40
Bk B-C	My	6	15	35	40	92
Bk B-C	My	6 P	125	145	130	201
Bk B-C	Nv	5	5	5	5	325
Bk B-C	Nv	5 P	10	20	20	35
Bk B-C	Nv	6	1	5	1	3523
Bk B-C	Nv	6 P	105	125	125	102
Bk B-C	Nv	7	1	2	5	489
Bk B-C	Nv	7 P	205	230	175	
Bk Mtl	Fb	25	$7⅛	$7½	$5⅞	43
Bk Mtl	Fb	25 P	1	10	10	40
Bk Mtl	Fb	27½P	5	20	35	108
Bk Mtl	Fb	32½P	120	135	125	81
Bk Mtl	My	27½	490	$5⅛	415	64
Bk Mtl	My	27½P	25	40	50	27
Bk Mtl	My	30 P	75	100	85	71
Bk Mtl	My	32½P	155	180	70	20
Bk Mtl	Nv	25	$7	$7¼	$5¾	360
Bk Mtl	Nv	25 P	5	5	5	370
Bk Mtl	Nv	27½P	1	5	20	346
Bk Mtl	Nv	30 P	1	10	5	679
Bk Mtl	Nv	32½P	45	70	$2	3
Bk NS	Mr	10	$3¾	$4	320	3
Bk NS	Mr	10 P	1	15		
Bk NS	Mr	12½P	5	30	65	131
Bk NS	Mr	15 P	125	150	210	20
Bk NS	Jn	10	$4	$4¼	$3	3
Bk NS	Jn	10 P	5	20		
Bk NS	Jn	12½P	15	40	55	25
Bk NS	Jn	15	40	60	50	86
Bk NS	Jn	15 P	140	165		
Bk NS	Dc	10	365	390	390	35
Bk NS	Dc	10 P	1	15		
Bk NS	Dc	12½	125	150	140	2763
Bk NS	Dc	12½P	1	10	20	419
Bk NS	Dc	15	4	9	9	3068
Bk NS	Dc	15 P	115	140	140	50
Bow Val	Ja	12½	210	245	235	270
Bow Val	Ja	12½P	5	25	35	5
Bow Val	Ja	15 P	80	95	135	95
Bow Val	Ja	17½	2	10	15	1072
Bow Val	Ja	17½P	$3	335	$3¼	39
Bow Val	Ja	20	1	5	25	77
Bow Val	Ja	20 P	$5¼	$5¾	$5	5
Bow Val	Ap	12½	$2½	$2¾	270	50
Bow Val	Ap	12½P	15	40	40	81
Bow Val	Ap	15	100	120	100	515
Bow Val	Ap	17½	25	40	40	166
Bow Val	Ap	17½P	310	345	$2	10
Bow Val	Jy	12½	$2¾	310	255	5
Bow Val	Jy	12½P	35	60	75	20
Bow Val	Jy	15	140	165	160	19
Bow Val	Jy	15 P	115	140		
Brscn A	Ja	27½	$6¼	$6¾	$5⅜	20
Brscn A	Ja	27½P	10	20	10	38
Brscn A	Ja	30	$4¼	435	285	162
Brscn A	Ja	30 P	10	35	30	15
Brscn A	Ja	32½P	80	70	100	593
Brscn A	Ja	35 P	170	185	$2¾	66
Brscn A	Ap	27½	$6⅜	$6⅞	$3¼	
Brscn A	Ap	27½P	5	30	45	23
Brscn A	Ap	30	460	480	75	13
Brscn A	Ap	30 P	35	60	90	21
Brscn A	Ap	32½	285	$3	285	33
Brscn A	Ap	32½P	105	130	180	35
Brscn A	Ap	35	140	160	100	55
Brscn A	Ap	35 P	165	190	$2¼	73
Brscn A	Jy	32½	315	340		
Brscn A	Jy	32½P	130	155	185	11
Brscn A	Jy	35	205	220	120	8
Brscn A	Jy	35 P	240	265	295	10
C D						
C Im B	Mr	32½	$7	$7¼	$6¾	50
C Im B	Mr	32½P	15	40	55	40
C Im B	Mr	35	470	495	$4¾	252
C Im B	Mr	35 P	20	45	130	48
C Im B	Mr	37½	265	290	$2¾	1814
C Im B	Mr	37½P	75	90	75	237
C Im B	Mr	40 P	165	190	345	22
C Im B	Jn	35	$5	$5¾	$3	13
C Im B	Jn	35 P	50	75	50	90
C Im B	Jn	37½	320	345	335	55
C Im B	Jn	40 P	210	220	220	16
C Im B	Dc	27½	$11⅛	$12⅛	$8	2
C Im B	Dc	27½P	5	10		

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
C Im B	Dc	30	$9⅜	$9⅝	$9⅞	312
C Im B	Dc	30 P	2	10	5	138
C Im B	Dc	32½	$6⅞	$7⅛	$6¾	189
C Im B	Dc	32½P	2	20	20	174
C Im B	Dc	35	435	460	430	572
C Im B	Dc	35 P	5	30	40	591
C Im B	Dc	37½P	25	40	35	188
C Im B	Dc	40 P	105	130	175	17
C Marc	Fb	17½	485	$5⅛	$3¾	38
C Marc	Fb	17½P	5	30	35	30
C Marc	Fb	20 P	25	50	115	45
C Marc	My	20	$3¼	$3½	150	30
C Marc	My	20 P	50	75		
C Marc	My	22½P	130	155		
C Marc	Nv	17½	$4½	$4¾	355	20
C Marc	Nv	17½P	1	5	60	100
C Marc	Nv	20	$2	$2¼	155	838
C Ocidl	Fb	25	$2	240	305	13
C Ocidl	Fb	25 P	105	130	50	10
C Ocidl	Fb	27½	90	115	120	9
C Ocidl	Fb	27½P	$2	240		
C Ocidl	Fb	30	35	55	175	106
C Ocidl	Fb	30 P	410	460		
C Ocidl	Fb	32½	15	40	100	22
C Ocidl	Fb	32½P	$6⅝	$7⅛		
C Ocidl	My	25	265	290		
C Ocidl	My	25 P	125	150		
C Ocidl	My	27½	150	170	170	30
C Ocidl	My	27½P	210	$2½		
C Ocidl	My	30	75	100	265	5
C Ocidl	My	30 P	410	460		
C Ocidl	Nv	25	75	100	165	
C Ocidl	Nv	25 P	40	65	35	10
C Ocidl	Nv	27½	1	20	$3½	10
C Ocidl	Nv	27½P	$2	230	65	10
C Ocidl	Nv	30	1	10	135	368
C Ocidl	Nv	30 P	410	460		
C Ocidl	Nv	32½	1	10	60	15
C Ocidl	Nv	32½P	$6⅝	$7⅛	170	
CanP E	Fb	25	340	365	$2½	230
CanP E	Fb	25 P	10	20	30	95
CanP E	Fb	30	25	50	45	314
CanP E	Fb	30 P	$2¼	$2½	310	27
CanP E	My	25 P	25	45	40	70
CanP E	My	27½	185	190	175	754
CanP E	My	27½P	85	105	180	136
CanP E	Nv	25 P	1	5	5	171
CanP E	Nv	27½P	15	40	110	227
CanP E	Nv	30	1	8	10	679
CanP E	Nv	30 P	210	235	310	
Carl OK	Fb	10	280	305		
Carl OK	Fb	10 P	5	25		
Carl OK	Fb	12½	80	105	90	74
Carl OK	Fb	12½P	40	60	50	15
Carl OK	Fb	15	20	30	30	1144
Carl OK	Fb	15 P	220	245	240	68
Carl OK	Fb	17½	5	10	10	55
Carl OK	Fb	17½P	460	$5⅛	215	
Carl OK	My	10	290	320		
Carl OK	My	10 P	5	25		
Carl OK	My	12½	120	140	140	27
Carl OK	My	12½P	55	75	50	2
Carl OK	My	15	35	55	35	44
Carl OK	My	15 P	230	260	205	11
Carl OK	My	17½	15	20	20	484
Carl OK	My	17½P	460	$5⅛		
Carl OK	Nv	10	$2½	280	285	1
Carl OK	Nv	10 P	215	10		
Carl OK	Nv	12½	15	40	105	108
Carl OK	Nv	12½P	1	25		
Carl OK	Nv	15	3	10	20	967
Carl OK	Nv	17½	1	1	5	931
Carl OK	Nv	17½P	460	$5⅛		
Cascades	Mr	10 P	40	60	40	70
Cascades	Mr	12½P	150	175	150	82
Cascades	Jn	10 P	50	75	75	38
Cascades	Jn	12½P	175	$2	165	172
Cascades	Dc	10	175	190	205	31
Cascades	Dc	10 P	10	25	25	1
Cascades	Dc	12½	25	40	50	221
Cascades	Dc	12½P	125	150	120	10
Cmnc	Mr	10	205	230	340	25
Cmnc	Mr	10 P	15	40	25	10
Cmnc	Mr	12½	70	75	70	833
Cmnc	Mr	12½P	115	125	105	25
Cmnc	Mr	15	10	30	50	395
Cmnc	Mr	15 P	315	345	265	
Cmnc	Jn	10	240	260	245	40
Cmnc	Jn	10 P	35	50	40	5
Cmnc	Jn	12½P	135	160	170	13
Cmnc	Jn	15	25	50	65	6
Cmnc	Jn	15 P	320	$3½	$3	3
Cmnc	Dc	10	170	195	$4	5
Cmnc	Dc	10 P	10	20	15	45
Cmnc	Dc	12½P	90	115	100	352
Cmnc	Dc	15	5	20	15	1768
Cmnc	Dc	15 P	310	335	$3½	15
Cmnc	Dc	17½	4	15	15	13
Cmnc	Dc	17½P	$5⅝	$6⅛	$5⅞	3
CP Ltd	Fb	15 P	10	35	25	50
CP Ltd	Fb	17½P	90	115	130	384
CP Ltd	Fb	20 P	$3	$3½	$4	30
CP Ltd	Fb	22½	5	15	15	634

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
CP Ltd	Fb	22½P	$5½	$6	390	
CP Ltd	My	17½P	100	125	180	208
CP Ltd	My	20	35	40	25	469
CP Ltd	My	20 P	$3	$3½	$3¾	40
CP Ltd	Nv	15 P	1	7	5	445
CP Ltd	Nv	17½	3	15	7	1296
CP Ltd	Nv	17½P	65	90	140	350
CP Ltd	Nv	18⅜	1	5	10	1801
CP Ltd	Nv	18⅜P	150	175	175	22
CP Ltd	Nv	20	1	1	3	5617
CP Ltd	Nv	20 P	$3	$3½	385	11
CP Ltd	Nv	21⅜	1	5	10	1338
CP Ltd	Nv	21⅜P	465	$5	$5⅛	6
CP Ltd	Nv	22½	1	5	2	898
CP Ltd	Nv	22½P	$5½	$6	$3½	
CRL	Mr	25	$6⅝	$7⅛	$7⅛	6
CRL	Mr	25 P	25	50	40	50
CRL	Mr	27½	$4¾	$5⅛	$5¼	19
CRL	Mr	27½P	70	85	80	158
CRL	Mr	30	315	340	330	167
CRL	Mr	30 P	160	185	210	379
CRL	Mr	32½P	$2¾	305	$3	75
CRL	Mr	35 P	$4¼	$4¾	$4¾	15
CRL	Jn	27½	$5⅝	$6⅛		
CRL	Jn	27½P	95	120		
CRL	Jn	32½	305	340	$3	50
CRL	Jn	32½P	315	340	$3½	20
CRL	Jn	35	205	230	220	17
CRL	Jn	35 P	$4½	$5	$5	30
CRL	Dc	22½	$8¼	$8¾	$9⅛	10
CRL	Dc	22½P	1	15	5	183
CRL	Dc	25	$5¾	$6¼	$7⅜	24
CRL	Dc	25 P	5	20	15	171
CRL	Dc	32½P	220	$2½	260	364
CRL	Dc	35	15	30	30	502
CRL	Dc	35 P	$4	440	$4½	94
Crslr Can	Ja	45	$11¾	$12¾	$6⅜	10
Crslr Can	Ja	45 P	5	25	95	10
Crslr Can	Ja	47½	$9¾	$10¾	$3½	10
Crslr Can	Ja	47½P	15	40	75	50
Crslr Can	Ja	50	$7¼	$8¼	320	20
Crslr Can	Ja	50 P	25	75	$2¼	60
Crslr Can	Ja	52½	$4½	$5½		
Crslr Can	Ja	52½P	25	90		
Crslr Can	Ja	55	$2½	$3½		
Crslr Can	Ja	55 P	25	150		
Crslr Can	Ap	45	$12¼	$13¾	$8	
Crslr Can	Ap	45 P	10	75	150	10
Crslr Can	Ap	47½	$10¼	$11¼		
Crslr Can	Ap	47½P	40	85	130	30
Crslr Can	Ap	50	$7¾	$8¾	470	10
Crslr Can	Ap	52½	$5	$6	$2	5
Crslr Can	Ap	52½P	35	165		
Crslr Can	Ap	55 P	50	175	$3¾	5
CTr A	Mr	9	90	100	105	544
CTr A	Mr	9 P	30	55	50	50
CTr A	Mr	10	40	50	50	535
CTr A	Mr	10 P	90	115	80	50
CTr A	Mr	12½	5	15	35	105
CTr A	Mr	12½P	320	345	$3¼	63
CTr A	Jn	9	110	135	125	5
CTr A	Jn	9 P	55	70	50	35
CTr A	Jn	10	70	80	80	123
CTr A	Jn	10 P	105	130	110	15
CTr A	Dc	7½	170	195	185	53
CTr A	Dc	7½P	5	10		
CTr A	Dc	8	125	150	135	26
CTr A	Dc	8 P	1	15	25	30
CTr A	Dc	9	50	65	70	542
CTr A	Dc	9 P	15	40	30	57
CTr A	Dc	10	10	15	15	2642
CTr A	Dc	10 P	75	100	90	129
CTr A	Dc	12½	1	1	5	133
CTr A	Dc	12½P	310	335	340	15
Den B	Ja	10	280	310	410	30
Den B	Ja	10 P	5	30	35	
Den B	Ja	12½	65	90	80	734
Den B	Ja	12½P	20	45	25	164
Den B	Ja	15	1	15	10	470
Den B	Ja	15 P	$2¼	$2½	365	2
Den B	Ap	10	295	320	240	3
Den B	Ap	10 P	15	40	40	8
Den B	Ap	12½	80	105	80	50
Den B	Ap	12½P	40	50	55	52
Den B	Ap	15	10	25		
Den B	Ap	15 P	240	265	$3¼	5
Den B	Jy	10	310	340		
Den B	Jy	10 P	25	50	45	35
Den B	Jy	12½	90	115		
Den B	Jy	12½P	50	75	45	
Den B	Jy	15	20	45		
Den B	Jy	15 P	$2½	$2¾		
Dfs	Mr	22½	$3¼	$3½		
Dfs	Mr	22½P	30	50	50	94
Dfs	Mr	25 P	85	110	135	37
Dfs	Mr	27½P	240	265	335	20
Dfs	Mr	30	5	20	20	72
Dfs	Mr	30 P	$4½	485		
Dfs	Jn	22½	365	390	295	33
Dfs	Jn	22½P	35	80	55	6
Dfs	Jn	25	190	215	190	5
Dfs	Jn	25 P	115	140		
Dfs	Dc	22½	290	315	210	34

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Dfs	Dc	22½P	5	30	30	27
Dfs	Dc	25	80	105	65	41
Dfs	Dc	25 P	55	80	80	70
Dfs	Dc	27½	5	25	15	240
Dfs	Dc	27½P	215	240	370	27
Dfs	Dc	30	1	5	5	108
Dfs	Dc	30 P	$4½	485	440	2
Dom M	Ja	9	260	285	$3¾	74
Dom M	Ja	9 P	5	10	5	54
Dom M	Ja	10 P	5	30	30	279
Dom M	Ja	12½	40	45	45	2219
Dom M	Ja	12½P	130	140	130	625
Dom M	Ja	15	5	15	15	2016
Dom M	Ap	9	290	310	405	42
Dom M	Ap	9 P	10	25		
Dom M	Ap	10	220	240	$2¾	140
Dom M	Ap	10 P	45	60	40	155
Dom M	Ap	12½P	155	175	135	155
Dom M	Ap	15 P	360	385	$3	10
Dom M	Jy	10	$2½	270	310	45
Dom M	Jy	10 P	60	75	60	10
Dom M	Jy	12½	130	145	120	109
Dom M	Jy	12½P	170	190	150	11
E F						
Echo	Ja	15 P	20	45	55	53
Echo	Ja	17½	90	100	100	466
Echo	Ja	20 P	285	310	240	22
Echo	Ja	22½P	$5⅜	$5⅜		
Echo	Ap	15	310	335	$3½	12
Echo	Ap	15 P	50	75	70	10
Echo	Ap	17½	180	205	205	126
Echo	Ap	17½P	150	175	165	49
Echo	Ap	20	90	110	115	181
Echo	Ap	20 P	315	340	285	145
Echo	Ap	22½	50	75	85	96
Echo	Ap	22½P	$5½	$5¾	$6	
Echo	Jy	15	365	390	$3¾	10
Echo	Jy	15 P	75	100		
Echo	Jy	17½	235	260	255	9
Echo	Jy	17½P	180	205		
Echo	Jy	20	140	165	140	7
Echo	Jy	20 P	345	370		
G H						
Gnstar	Ja	25	240	270	195	17
Gnstar	Ja	25 P	35	50	50	33
Gnstar	Ja	27½P	95	120	125	355
Gnstar	Ja	30 P	$2¾	$3	335	25
Gnstar	Ja	32½	15	20	15	667
Gnstar	Ja	32½P	$5¼	$5¾	$4¾	
Gnstar	Ja	35	4	10	10	958
Gnstar	Ja	35 P	$7¾	$8¼	$4¼	
Gnstar	Ja	37½	1	15		
Gnstar	Ja	37½P	$10¼	$10¾		
Gnstar	Ap	25 P	55	65	65	10
Gnstar	Ap	27½	185	190	165	15
Gnstar	Ap	27½P	140	160	170	48
Gnstar	Ap	30 P	$2¾	$3	$2¾	39
Gnstar	Ap	32½	25	45	35	143
Gnstar	Ap	32½P	$5¼	$5¾	125	5
Gnstar	Ap	35	5	25	25	58
Gnstar	Ap	35 P	$7¾	$8¼		
Gnstar	Ap	37½	1	10	140	7
Gnstar	Ap	37½P	$10¼	$10¾		
Gnstar	Jy	25	360	385	$3¼	15
Gnstar	Jy	25 P	70	90	90	10
Gnstar	Jy	27½	215	235	205	10
Gnstar	Jy	27½P	150	195		
Gnstar	Jy	30	105	130	105	14
Gnstar	Jy	30 P	295	330		
Gulf C	Fb	17½	305	310	$3	1265
Gulf C	Fb	17½P	5	25	25	168
Gulf C	My	17½	330	355	320	20
Gulf C	My	17½P	15	40		
Gulf C	My	20	135	140	135	265
Gulf C	Nv	15	$5⅛	$5⅜	$5¼	836
Gulf C	Nv	15 P	1	3	1	18
Gulf C	Nv	17½P	5	3	5	267
Gulf C	Nv	20 P	5	5	6	606
Husky	Ja	8	150	175		
Husky	Ja	8 P	1	15		
Husky	Ja	9	85	110	100	842
Husky	Ja	9 P	10	25	15	145
Husky	Ja	10 P	70	95	80	138
Husky	Ja	12½	2	10	10	1432
Husky	Ja	12½P	295	335	310	
Husky	Ap	8	170	195		
Husky	Ap	8 P	5	25		
Husky	Ap	10 P	75	100	75	73
Husky	Ap	12½	5	20	20	310
Husky	Ap	12½P	295	335		
Husky	Jy	8	195	220	220	10
Husky	Jy	8 P	10	35	30	10
Husky	Jy	9	135	150	140	65
Husky	Jy	9 P	45	60	50	23
I J						
Imsco	Ja	22½	210	235	$2	82
Imsco	Ja	22½P	25	50	30	89
Imsco	Ja	25 P	135	155	100	591
Imsco	Ja	27½	6	30	15	310

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Imsco	Ja	30 P	$5⅝	$6		
Imsco	Ap	22½	270	285	60	30
Imsco	Ap	22½P	55	80		
Imsco	Ap	25	130	145	190	779
Imsco	Ap	30	10	30	30	24
Imsco	Ap	30 P	$5⅝	$6	$5⅛	
Imsco	Jy	22½	320	345		
Imsco	Jy	22½P	75	100	150	20
Imsco	Jy	25	175	195	$2¼	48
Imsco	Jy	25 P	185	210	$2	7
Inco	Fb	12½	$3½	$3¾		
Inco	Fb	12½P	10	30		
Inco	Fb	17½P	190	215	310	189
Inco	Fb	20	10	15	15	2236
Inco	Fb	20 P	$4¼	460	$5⅛	4
Inco	Fb	22½	1	15	10	74
Inco	Fb	22½P	$6¾	$7¼	335	6
Inco	My	12½	365	$4		
Inco	My	12½P	30	50	50	40
Inco	My	15	170	195	165	143
Inco	My	15 P	75	95	100	108
Inco	My	17½	75	90	60	193
Inco	My	17½P	$2	235	290	40
Inco	My	20	30	50	40	51
Inco	My	20 P	440	$4¾	$5⅛	
Inco	Nv	12½	320	$3½		
Inco	Nv	12½P	5	15	15	8
Inco	Nv	15 P	10	30	50	110
Inco	Nv	17½	1	10	5	1488
Inco	Nv	20	1	5	5	2826
Inco	Nv	20 P	410	435	$5⅛	2
Inco	Nv	22½	1	5	10	255
Inco	Nv	22½P	$6½	$6⅞	360	
IOil A	Fb	47½	$4½	480	$3¾	10
IOil A	Fb	47½P	65	80	80	81
IOil A	Fb	52½	150	170	185	163
IOil A	Fb	52½P	260	290	280	90
IOil A	Fb	55	80	90	80	666
IOil A	Fb	55 P	420	470	460	15
IOil A	My	47½	$5⅛	$5⅝	$5½	5
IOil A	My	47½P	110	135	150	7
IOil A	My	50 P	185	210	210	74
IOil A	My	52½	230	255	240	15
IOil A	My	52½P	290	$3¼	$3	36
IOil A	My	55 P	$4½	480	$4¾	15
IOil A	Nv	45	$5¾	$6¼	$6⅜	74
IOil A	Nv	45 P	1	10	10	128
IOil A	Nv	47½	315	$3½	360	214
IOil A	Nv	47½P	5	15	30	504
IOil A	Nv	50 P	30	40	45	658
IOil A	Nv	52½	10	20	15	827
IOil A	Nv	52½P	165	190	195	117
IOil A	Nv	55	5	5	5	753
IOil A	Nv	55 P	$4	$4½	$5¼	
I-City	Mr	15 P	30	55	60	108
I-City	Mr	20	5	30	35	10
I-City	Mr	20 P	330	380		
I-City	Jn	15	215	265	175	2
I-City	Jn	15 P	55	80	80	30
I-City	Jn	17½	75	100	75	13
I-City	Jn	17½P	155	195		
I-City	Dc	10	$6¼	$6¾	$6¾	10
I-City	Dc	10 P	1	10		
I-City	Dc	12½	$3¾	$4	370	202
I-City	Dc	12½P	1	10	65	5
I-City	Dc	15	145	170	120	1195
I-City	Dc	15 P	1	25	30	125
I-City	Dc	20	1	10		
I-City	Dc	20 P	330	380		
K L						
L Mnr	Mr	25	$8½	$9	$10½	86
L Mnr	Mr	25 P	35	60		
L Mnr	Mr	27½	$6½	$7	$9¼	43
L Mnr	Mr	27½P	70	90		
L Mnr	Mr	30	470	$5	$5	85
L Mnr	Mr	30 P	145	170	240	47
L Mnr	Mr	32½	340	380	415	224
L Mnr	Mr	32½P	245	290	355	37
L Mnr	Mr	35 P	370	420	330	12
L Mnr	Mr	37½	155	180	$2	135
L Mnr	Mr	40	105	130	105	193
L Mnr	Mr	40 P	$7¼	$7⅝	$6	
L Mnr	Jn	30	$5⅜	$6¼		
L Mnr	Jn	30 P	190	215	195	4
L Mnr	Jn	32½	$4½	$5	480	16
L Mnr	Jn	32½P	290	330	$3	15
L Mnr	Jn	35	345	380	$3¾	62
L Mnr	Jn	35 P	405	$4½	$4½	23
L Mnr	Dc	25	$7⅝	$8	$13⅞	37
L Mnr	Dc	25 P	5	30	120	15
L Mnr	Dc	27½	$5⅝	$5⅞	$6½	45
L Mnr	Dc	27½P	15	40	45	34
L Mnr	Dc	30	330	370	$3¾	156
L Mnr	Dc	30 P	60	85	75	189
L Mnr	Dc	32½P	155	180	145	184
L Mnr	Dc	35 P	290	330	260	141
L Mnr	Dc	37½	40	50	55	968
M N						
Mitel	Mr	8 P	55	70	55	162
Mitel	Mr	9	65	85	80	1194

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Mitel	Mr	9 P	100	125	100	76
Mitel	Mr	10	35	45	35	742
Mitel	Mr	10 P	165	190	160	128
Mitel	Mr	12½	20	25	20	194
Mitel	Mr	12½P	420	455		
Mitel	Jn	8	130	150	130	49
Mitel	Jn	8 P	70	90	75	50
Mitel	Jn	9	90	110	110	115
Mitel	Jn	9 P	120	145	110	40
Mitel	Jn	10 P	170	195	175	10
Mitel	Jn	12½	25	35	40	40
Mitel	Jn	12½P	420	455		
Mitel	Dc	7	150	175	150	135
Mitel	Dc	7 P	5	15		6
Mitel	Dc	8	55	80	80	1198
Mitel	Dc	8 P	20	40	25	115
Mitel	Dc	9	20	45	35	408
Mitel	Dc	9 P	75	100	90	259
Mitel	Dc	12½	1	10	10	125
Mitel	Dc	12½P	415	$4½	$2¾	
Moore	Fb	22½	$4	$4½	365	1
Moore	Fb	22½P	5	35		
Moore	Fb	25	$2¼	265	170	459
Moore	Fb	25 P	50	90	110	27
Moore	Fb	27½P	155	205	185	46
Moore	Fb	30	20	45	40	51
Moore	Fb	30 P	330	405	$5	
Moore	My	22½	430	480	440	33
Moore	My	22½P	20	60		
Moore	My	25	$2½	$2¾	220	86
Moore	My	25 P	75	125	155	12
Moore	My	27½	135	150	100	22
Moore	My	27½P	190	240		
Moore	My	30	40	70		
Moore	My	30 P	340	440		
Moore	Nv	21⅜	485	$5	$3½	44
Moore	Nv	21⅜P	1	10		18
Moore	Nv	22½P	5	10		
Moore	Nv	23⅜P	5	5	3	154
Moore	Nv	25 P	5	15	100	39
Moore	Nv	27½	1	7	15	191
Moore	Nv	27½P	100	150	$2	104
Moore	Nv	30	10	15	25	37
Moore	Nv	30 P	330	405	$5	
Nat Bk	Fb	17½P	10	15	20	103
Nat Bk	Fb	22½P	150	170	245	70
Nat Bk	My	17½	420	$4¼	415	1000
Nat Bk	My	17½P	20	45		
Nat Bk	My	20	$2	$2¼	235	656
Nat Bk	My	20 P	55	70	90	155
Nat Bk	My	22½P	160	185	175	33
Nat Bk	Nv	15 P	10	5	25	45
Nat Bk	Nv	17½	$3½	360	340	108
Nat Bk	Nv	17½P	10	8	10	117
Nat Bk	Nv	20 P	25	20	25	254
Nat Bk	Nv	22½	4	8	8	1319
Nat Bk	Nv	22½P	140	165	175	55
Nor Tel	Ja	50 P	490	$5¼	$5¾	375
Nor Tel	Ja	52½P	$7⅛	$7⅝	$9⅞	16
Nor Tel	Ja	55	5	20	15	430
Nor Tel	Ja	55 P	$9⅝	$10⅛	$10½	
Nor Tel	Ap	50 P	$5	$5⅜	$5¼	6
Nor Tel	Ap	52½P	$7⅛	$7⅝	$9¾	10
Nor Tel	Ap	55	50	65	50	205
Nor Tel	Ap	55 P	$9⅝	$10⅛	$9	
Nor Tel	Jy	42½	$6	$6⅜	$5	19
Nor Tel	Jy	42½P	150	170	165	97
Nor Tel	Jy	45	460	485	$4½	63
Nor Tel	Jy	45 P	240	260	265	17
Nor Tel	Jy	47½	340	355	305	110
Nor Tel	Jy	47½P	355	$3¾	460	175
Noran	Fb	12½	170	175	170	198
Noran	Fb	12½P	35	45	50	78
Noran	Fb	17½	15	30	20	1740
Noran	Fb	17½P	365	370	380	301
Noran	Fb	20	5	20	3	50
Noran	Fb	20 P	$6⅛	$6½	315	
Noran	My	12½P	45	70	50	20
Noran	My	17½	30	55	40	175
Noran	My	17½P	365	390	390	100
Noran	My	20	15	30	25	59
Noran	My	20 P	$6⅛	$6½	$5¼	5
Noran	Nv	12½P	1	10	10	20
Noran	Nv	15	4	$5	160	1618
Noran	Nv	17½P	365	390	405	50
Noran	Nv	20	1	4	1	1588
Noran	Nv	20 P	$6⅛	$6½	$5	3
Numac	Fb	10	230	255	$2½	42
Numac	Fb	10 P	40	55	45	20
Numac	Fb	12½	70	95	180	6
Numac	Fb	12½P	65	90		
Numac	Fb	15	15	40	45	4
Numac	Fb	15 P	295	320		
Numac	Fb	17½	5	30	50	70
Numac	Fb	17½P	$5½	$5¾	480	70
Numac	My	10	255	280		
Numac	My	10 P	45	70	55	14
Numac	My	12½	95	120		10
Numac	My	12½P	100	125	$2	10
Numac	My	15	30	55	40	15

Suite à la page 19

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

L'indice général monte

VANCOUVER (PC) — La tendance a évolué irrégulièrement dans une activité modérée, hier à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 11,918,018 actions.

On a dénombré 205 titres gagnants, 220 perdants et 471 inchangés.

L'indice général du marché a clôturé à 1251.16, en hausse de 3.44 points par rapport au précédent niveau de fermeture.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
3,44	1,6	205
1251,16	11,9	471
		220

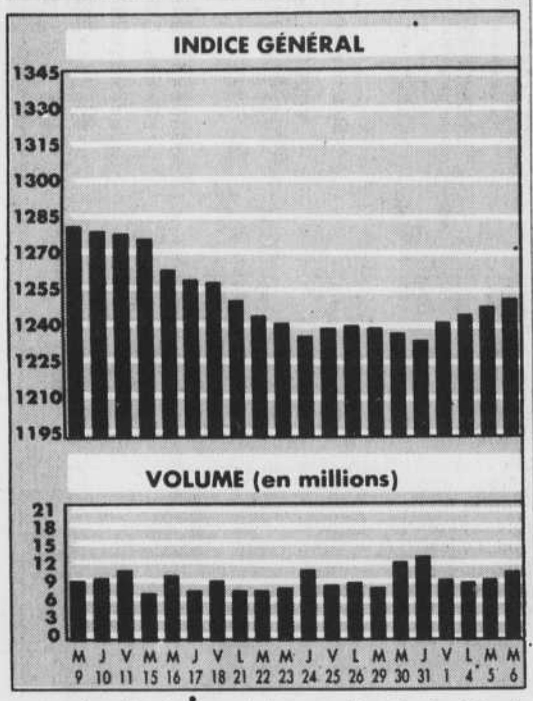

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aabco oil	500	23	23	23	
Aaron	363800	50	40	41	+1
Abaton i	2000	28	28	28	
Aby inv b i	10500	16	15	16	
Abitibi res	3000	30	30	30	
Abo oil	19500	80	75	78	+8
Academy i	2000	35	35	35	—1
Accgrph i	500	60	60	60	+1
Achates rs i	500	40	40	40	
Acheron	5000	25	24	25	
Achilles i	3500	35	35	35	
Acorn i	185700	34	20	30	+6
Ad dome i	3700	256	250	250	—5
Adams svr i	7000	60	51	51	
Admiral i	15000	6	5	6	
Adnorn i	18500	30	27	27	—5
Adola i	18500	47	42	45	+5
Adore rs i	1000	50	50	50	
Adriatic rs i	9500	30	28	28	+2
Aegis res i	2000	33	33	33	+1
Alban exp	1000	25	25	25	+7
Algo res i	3000	24	24	24	+4
All star i	2100	28	28	28	+1
Almine res i	3500	12	12	12	
Alotta res	2000	90	90	90	
Alpha omg i	8500	60	60	60	
Altar gold i	12000	35	35	35	+4
Amazn pete	2000	37	37	37	
Amble res i	5167	50	48	48	—6
Amco res	500	79	79	79	—5
Am aquatc i	4000	23	23	23	
Amer res a	9700	355	355	355	
Amer tec i	34500	210	190	195	—10
Amer telc i	1900	435	415	435	
Am vol i	10000	24	21	24	
Ameroil i	500	65	65	65	
Amhawk	z300	5	5	5	
Amir mine i	3000	50	50	50	+2
Anchor gld i	6500	79	78	78	
Androne rs i	1000	37	37	37	
Anglo Bom	18400	110	101	110	
Angus res	500	13	13	13	
Ann arbor i	5000	20	20	20	+3
Ansco bc i	51000	38	31	38	
Arbor res	5900	120	106	120	+15
Arch dev i	5500	7	6	6	
Archr mnr i	2000	40	40	40	
Arctic Red	3500	22	22	22	—3
Argenta i	500	42	42	42	+2
Argentex i	10000	45	45	45	—5
Argonaut i	14000	26	25	26	+2
Argyle vnt i	3000	30	30	30	
Aricana i	182800	160	145	154	+6
Aries res i	3500	70	65	65	
Arivaca sil	800	100	•100	100	
Ark egy i	5500	11	10	11	+1
Ark la tex i	13400	105	100	105	
Armeno i	6500	188	181	188	+8
Arthurian i	15000	24	23	24	—1
Ashburton i	5000	17	17	17	
Ashcroft rs i	2000	17	17	17	—4
AU res i	4500	23	22	22	
Auckland i	5500	20	20	20	
Aurex res i	28864	48	45	48	+1
Avalanche i	6000	50	47	50	+2
Avanc intl i	1000	18	18	18	
Avino mns	18500	245	225	225	—20
Avino w a	2600	31	31	31	—4
Aviva i	1000	36	36	36	
Axiom int i	1500	260	255	256	—4
Azure res	23500	32	27	32	+6
BC res	5125	209	206	206	
BC Tel	800	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ¼
Baden ex i	11000	14	14	14	
Baha res i	35900	230	215	215	—15
Bahma i	15000	63	60	60	—5
Balco ind	1700	$6½	6½	6½	+ ¼
Banbury	12000	35	31	33	—2
Banco res i	100	430	430	430	
Bank BC	9785	495	490	495	+10
Banawest i	9000	20	19	19	—1
Baroque i	1500	39	35	35	
Barsand i	1000	40	40	40	
Basin pete i	500	12	12	12	
Battle corp	2500	36	32	32	
BDC ind i	473700	54	45	49	+1
Beau pre i	z100	57	57	57	
Beaufield i	1000	103	103	103	—2
Beaver res	3000	135	131	131	
Belmont	6500	100	100	100	
Belmoral	6730	275	265	270	—5
Bentley rs i	13600	63	61	61	—1
Berglyn i	1500	37	34	37	
Berkley i	10000	80	80	80	
Bermd rs i	5000	25	25	25	
Big ben i	4000	51	50	50	—1
Big m i	11600	45	45	45	+3
Big m w i	10000	11	11	11	
Bighorn dv i	2000	20	20	20	
Bishop mn	1950	175	175	175	
Bitec dev i	5500	70	70	70	+10
Blk diamnd	4000	21	20	20	
Blac pearl i	15700	150	80	150	
Blk swan i	4500	42	40	40	—5
Blk thundr i	2000	10	10	10	
Blue diamd	6000	28	26	26	
Blue lake i	8500	38	37	38	+1
Bluegrass i	3500	37	37	37	
Bonus pete i	1000	100	100	100	
Borkn ind i	7500	33	25	30	+5
Bouldr i	347600	50	35	44	+8
Brace res	11633	40	38	38	+7
Bradnr rs i	500	39	39	39	
Brahma rs i	8500	39	37	37	+1
Breakwtr	14000	$6⅝	6½	6½	
Brent res	2060	90	85	90	+2
Brewmstr i	8800	103	100	103	+3
Brigade i	3800	23	23	23	
British pac i	6500	230	225	225	—5
BRO res i	8000	45	45	45	
Brohm rs i	8000	51	50	50	—9
Brt slbk a	500	50	50	50	
Bueno ex i	1400	135	130	130	—8
Bunyoro i	10200	155	145	150	+9
Burmac i	6000	25	21	25	+1
Butlr i	25400	47	42	42	—2

C D.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIS tech	46050	512	460	500	+50
CT explnda	5000	32	32	32	+1
Caara vent i	6000	53	53	53	
Cache d or i	500	46	46	46	
Cal denver i	9625	150	140	150	
Calaveras i	2000	12	12	12	
Caledonia	22500	55	50	55	
Caliente i	500	90	90	90	+2
Callex ent i	2010	240	235	240	+5
Calpine i	33000	6	5	6	+2
Calypso dv	4000	17	17	17	
Cam net i	4900	275	265	270	+5
Con Ex res	1500	12	12	12	
Con tel cm i	2000	14	14	14	
Canamera i	3000	60	60	60	
Canamin i	500	15	15	15	
Canbec res	4000	40	35	35	
Candol dv i	26500	57	55	55	—1
Coneco res	11250	245	235	245	
Conflc i	2500	10	10	10	
Canguard i	1500	160	160	160	
Canlan inv	300	300	300	300	
Canon ml i	11000	$5¼	5	5¼	
Canova res i	1000	48	48	48	
Canreas i	7000	49	45	45	
Constat i	2000	22	22	22	
Canuck rs i	5000	250	246	246	—3
Cape res i	5000	30	30	30	—3
Capella rs i	3000	24	22	24	+3
Capilano i	9500	60	57	57	—5
Capricorn i	5500	25	24	25	+1
Caprk eng i	1000	10	10	10	
Cariona itl	21000	18	15	15	
Carlson i	5500	79	77	79	
Carnes crk i	2000	18	15	15	
Carpntr lk i	z400	15	15	15	
Carrera i	5600	49	45	45	—2
Cassia i	8900	13	10	10	—4
Cassidy i	3500	52	50	51	+2
Cater eng	3000	18	18	18	
Caulfield	1000	30	30	30	
Cdn arctic i	1000	32	32	32	
Cdn contl i	21800	11	10	11	
Cdn ferrite	8800	268	255	268	+17
Cdn pawne i	8000	30	25	25	—5
Cdn pm i	282200	255	220	240	—11
C prm w i	400700	54	42	50	—5
Cdn united	100	115	115	115	—10
Celebrity i	9000	10	10	10	
Celtic res i	5000	25	24	24	—1
Cntrl crude	500	16	16	16	
Charlim ex i	4000	30	30	30	
Chatwood i	30500	33	30	30	
Chatwd w i	5500	3	3	3	
Cheryl res i	500	40	40	40	—5
Chisholm i	6000	15	10	15	
Chop cmp i	12900	$10⅜	10⅛	10⅜	
Churchill i	35000	35	31	31	—2
Chutine rs i	3000	23	23	23	
Chutine w i	1000	2	2	2	
CIBC	85500	$39¼	39⅛	39¼	
Claymore	10000	37	35	37	+5
Coast rang i	3000	60	60	60	
Coastline i	500	30	30	30	—5
Cobra ent i	10100	120	115	120	+5
Colby Mns	9900	162	152	155	—7
Cold lake i	500	55	55	55	
Colfax engy	2500	49	45	49	—1
Colony pac	3600	140	135	135	
Compu sft i	500	160	160	160	
Computrx	10000	20	18	18	
Condaka i	11550	54	48	48	—10
Cons andex	2500	15	15	15	
Cons Ascot	z325	26	26	26	
Cons Barier	2000	160	150	160	+9
Cons bel i	z100	33	33	33	
Cons bndry	2000	20	20	20	—5
Cons brx i	2000	30	30	30	
Cons brx ri	4333	7	5	7	
Cons calin i	1500	40	40	40	
Cons fredn i	6125	47	45	47	+2
Cons intl pt	46772	251	250	250	
Cons knoby	1000	40	40	40	
Con pay i	10000	25	21	21	—6
Con Slr Butt	z100	36	36	36	
Cons slv	113020	60	50	60	+5
Consort i	16500	45	43	43	—1
Contact ven	7000	21	20	21	
Conversn	1000	105	105	105	—5
Coral en i	242400	72	55	70	+15
Corolla res i	500	55	55	55	—2
Coronado i	1500	67	67	67	+2
Coronet rs i	2000	120	120	120	
Corporate	17750	5	4	5	+1
Cosmos res	3500	43	41	41	
Cous creek i	6000	50	48	48	—2
Cove engy	26000	62	57	60	
Crack res i	500	20	20	20	
Craven res i	1000	54	54	54	+1
Cream svr	6500	98	91	98	+3
Crimson i	1000	25	25	25	
Crossland	10000	68	68	68	
Crowder i	1400	125	115	115	—5
Cruisr mnrl	2000	70	70	70	—2
Cumbrlnd i	3500	53	53	53	
Cusac Ind	3300	115	110	115	+5
Cutlass res i	2800	315	300	300	
CV sports i	500	110	110	110	
Cymric res i	1000	45	45	45	
Cyrano i	13500	155	145	150	+9
DK platm i	2000	22	20	22	+2
Dor Val	4300	163	155	155	—5
Dakota i	4500	12	12	12	
Dankoe mn	1000	35	35	35	+5
Danstar rs i	6000	25	25	25	
Daon lpu	800	$27¼	27¼	27¼	
Dassen gld	2500	42	42	42	
Davenport	1167	21	21	21	
David Mnrl	15300	62	60	60	—1
Davis keys	z100	6	6	6	
De baca i	15000	92	88	90	—5
Decker res i	5000	46	40	46	
Deex res i	17700	11	11	11	+1
Delaware i	5000	28	28	28	—1
Dentonia i	5200	32	30	32	+2
Diamond i	900	100	100	100	
Diatec res	4500	20	20	20	
Diplomat i	5000	31	31	31	
Discv gld i	5500	54	54	54	
Diversifd i	26000	115	100	115	+15
Dolphin i	2000	30	30	30	
Domego i	7000	45	44	45	+1
Dorado Res	z100	10	10	10	
Draw res i	200	285	285	285	
Dual Res	4050	250	245	246	—4
Duke i	142500	30	22	28	+6
Duration i	5000	38	38	38	
Dusty Mac	6000	105	100	100	
Dynamic i	1546	38	35	35	—3

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ESI ind i	601	281	281	281	+1
East west i	18800	170	165	170	
Eastn lts i	8000	24	19	24	
Eastn mn i	5500	22	21	21	
Eastmg gld	1500	185	185	185	
Edgemont	6000	55	54	55	—1
Edgewatr i	1500	147	145	147	
El dorado	21600	80	80	•80	
Electra i	101000	75	70	71	—4
Elektra pw	5060	22	22	22	
Emrald isl i	4500	46	44	44	
Emrld lk i	3440	179	172	172	—5
Enduranc i	8000	40	40	40	+1
Energex	39000	59	56	56	—2
Enexco intl	1300	149	140	149	+10
Enfield res i	2000	60	60	60	—1
Epic res i	1300	175	171	175	
Equivest i	1000	320	320	320	
Equus pete i	1000	26	26	26	
Erickson	200	355	355	355	—5
Esperanza	2100	43	43	43	+4
Essex i	7100	120	120	120	
Eureka res i	3000	50	44	44	
Europete	3500	165	165	165	
Eurocn vnt	12500	40	40	40	—5
Ewing oil i	z100	14	14	14	
FM res i	3000	30	30	30	
Falcon res i	3000	10	10	10	
Ferber i	26600	70	60	70	+10
Field pete i	14000	27	26	27	
First cdn i	2000	100	100	100	
Frst devon	12000	60	60	60	
Frst dy a i	7500	28	27	28	+1
Frst gnrtn i	500	230	230	230	—5
Frst gen i	1000	39	39	39	—3
Fleck res	3900	250	240	240	—10
Fleetwood i	31500	67	60	67	+9
Flow rs w i	8000	5	5	5	
Flow res i	15200	48	45	47	—2
Falkeston i	28500	45	40	45	
Fontana i	7500	40	39	39	—2
Forester i	500	64	64	64	
Fort knox i	16200	45	32	35	—5
Franklin i	1000	45	45	45	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactic	200	$17	17	17	+ ⅞
Galit res i	8000	46	45	45	—1
Gallagher i	2500	32	32	32	+2
Galveston	5000	210	210	210	
Gamin i	14500	60	55	56	—1
Gazelle i	4000	53	52	52	+2
Gemini tc i	9800	200	180	185	—10
Gemini w i	2500	60	55	55	—10
Gen system	4500	61	60	61	+1
Genesis i	4500	30	30	30	
Genisi w bi	4000	6	6	6	
Genoveva i	1000	8	8	8	
Geotech i	1000	95	95	95	+5
Giant bay i	3100	250	235	250	
Giant Piper	1000	80	80	80	+5
Glamis Gld	1000	$9⅛	9	9	— ⅛
Glenora i	8500	35	33	35	+1
Glenvet i	30800	70	70	70	
Glitter gld i	42500	50	45	45	—4
Glory exp i	4500	10	8	10	+2
Glow res i	1000	90	90	90	
Gld brdge i	4000	13	18	18	—1
Gold std	20000	55	50	50	—2
Gold star i	5500	21	21	21	
Gld texas i	1000	70	70	70	
Goldbelt	30000	120	•120	120	
Goldbrae i	3000	110	110	110	—5
Goldbre w i	2000	10	10	10	—5
Goldn bear i	2000	350	345	345	—5
Gldn cn i	28500	36	35	35	+3
G dawn i	3500	24	24	24	
Gldn eve i	10000	56	56	56	+6
Gldn hope i	7000	35	35	35	
Gldn hrzn i	2500	40	40	40	
Goldn lion i	36600	512	490	500	—12
Gldn north	486	135	125	135	+5
Gldn p i	21000	52	50	51	
Gldn quail	2500	65	58	58	—1
Gldn ql wi	500	5	5	5	
Gldn rim i	9000	42	40	42	
Gldn rule	41700	144	130	135	—7
Gldn sevil i	4000	65	65	65	
G shamrk i	15200	101	96	96	—4
Gldn shld i	3500	68	62	68	—2
Gldn vale i	3500	36	36	36	—4
Gldnbel res	14600	203	194	194	—9
Gldnbel w	2000	27	27	27	
Goldera i	2300	80	60	60	—25
Goldfinch i	5000	15	15	15	
Goldpc inv i	1000	30	30	30	
Goldrich	7500	25	25	25	
Goldsil i	155180	295	265	281	—14
Gldstm i	24500	185	170	185	+10
Goldwinn	500	37	37	37	
Gossan i	12000	6	5	6	+1
Grd canyn i	3000	18	18	18	
Grand ntl i	2000	30	30	30	—2
Grd trunk	8500	40	38	38	—2
Grandvw i	27400	365	345	355	—10
Grange gld i	500	70	70	70	
Granvill rs i	9000	106	104	104	—8
Gt central i	5500	22	22	22	
Gt Nat Land	z200	10	10	10	—1
Grt pacific	2000	35	35	35	—3
Greenstn i	1000	30	30	30	
Greenwell i	1500	32	32	32	
Groton i	3500	24	21	21	—3
Groundstr	z20	26	26	26	
Gulf titan i	300	210	190	190	—30
Gyro egy i	2000	28	27	27	
HTR ind i	4600	450	440	450	
Hallmark	12000	72	67	69	+1
Hambr i	15000	30	27	30	+3
Harlin res	500	85	85	85	
Hawksbill i	1850	200	190	190	—15
Hathorn i	4500	25	23	23	
Hector res i	4400	135	130	135	
Helix systm	9400	185	185	185	
Hemisphr	1000	60	60	60	
Hemlo exp i	5000	18	18	18	
Herdis intl i	2900	108	105	105	—1
Heritage	9500	62	60	62	+2
Hi tech i	7000	30	30	30	—2
Hi Cor	2500	14	14	14	
High level i	4000	105	105	105	
High rsrv i	500	35	35	35	—1
Hilnd Cr	829800	140	104	132	+17
Hihmark i	2000	22	22	22	
Hillside i	7700	15	15	15	—3
Hilton res i	500	205	205	205	
Hollycroft i	2000	80	80	80	
Homestd i	7500	35	35	35	
Hoyle rs i	5000	18	18	18	
Humboldt	1000	21	21	21	+1
Huntngtn i	4000	39	32	39	+3
Hycroft rs i	14000	285	280	280	—5

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican res i	7200	105	100	100	—10
Ice Station	5000	23	23	23	+2
Impala i	45000	35	32	32	
Imp Metls	1000	100	100	100	—5
Indepnd pet	44000	70	55	70	+10
Indian rivr i	4300	105	100	105	
Indigo tech	11000	95	90	95	—5
Infinite res i	9000	50	50	50	+2
Inind recov	15200	110	108	110	+2
Inter globe	2000	155	155	155	
Intr oceanc	25100	150	135	150	+12
Intraction	4667	41	39	41	+3
Intercn pet i	5000	15	15	15	+2
Intrcn dta i	6000	100	100	100	
Interlake	10100	95	92	92	
Interquest i	625	26	26	26	—4
Interstrat i	8500	42	40	40	—2
Intl belvu i	4333	54	52	52	—2
Itl Brnmac	16500	31	30	31	
Int cherok i	21500	28	28	28	
Intl curator	4000	65	62	62	—6
Intl domst i	16000	24	20	24	+8
Intl flyer i	1250	50	50	50	
Intl focus i	10300	170	163	165	—5
Int focus wi	31500	21	17	18	—3
Intl hrs	500	400	400	400	—5
Itl lonarc	1400	4	4	4	
Intl laser i	33350	107	103	104	—3
Intl march	12254	37	35	35	—4
Intl medicl	2000	21	21	21	
Intl megain	2600	55	55	55	
Intl north	400	200	200	200	
Intl nutritn	22000	161	150	160	+14
Intl pharm	2500	70	60	60	
Intl phs i	23000	16	15	15	—1
Int phnx en	900	37	37	37	
Intl prism	17250	35	32	35	+3
Intl rhodes	6350	25	25	25	
Intl royaln i	8000	15	15	15	
Intl sigma i	18200	110	103	110	+3
Intl string	3900	$5⅞	5	5	— ¾
Intl tlpool i	700	260	260	260	
I thundrwd	500	17	17	17	
Intl tillex i	5900	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ¼
Intl trojn i	900	26	26	26	
Intl vndng i	5000	40	40	40	+1
I wstwrd	107000	10	9	10	+2
Intl wldrse i	1000	37	37	37	
Iona ind	6500	75	73	75	+2
Iris res i	89300	146	129	136	—10
Iron horse i	25500	28	27	27	
Irvco res	3000	10	10	10	
Islnd cnyn i	2500	48	48	48	
Island mn i	4800	57	55	55	
Island tec i	2000	30	30	30	
Ivory oils i	15000	44	40	40	—2
Jack crswl i	745	160	150	160	+10
Jackfish i	5000	84	75	75	—7
Jalna res i	10000	12	12	12	
Javelin int	171	355	355	355	—5
June res i	2000	24	24	24	—1
Justce mn i	2500	45	40	45	+5

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaaba res i	6500	65	61	65	+10
Kala explor	3700	20	20	20	+2
Kangeld i	500	55	55	55	
Kelly kerr i	4000	13	13	13	
Kenar res i	9000	19	18	18	
Kerrisdal i	1000	27	27	27	
Kerry mng i	2000	43	42	42	
Kerry w i	10000	1	1	1	
Kettle river	1000	72	72	72	
Kilembe i	1000	65	65	65	—5
Kinai res i	2000	23	23	23	+1
King sol i	6000	130	126	127	—6
Kingdom i	1000	8	8	8	
Knie res i	2000	31	31	31	
Kumix res i	2000	16	16	16	
Kwik prod i	2000	$5	5	5	
Kyle res i	1000	7	7	7	
La Teko res	3320	89	85	86	—3
Lady robn i	14500	20	20	20	
Lana gold i	1000	100	100	100	—10
Lansdown i	2000	40	40	40	+5
Lasir gold i	20900	90	86	87	+2
Laurel ex i	4000	115	112	115	
Lawrnce i	3000	20	20	20	+2
Lazurus i	1500	55	55	55	
Le groupe i	7000	25	25	25	
Lear oil i	19600	60	50	57	+7
Leo res i	35000	43	43	43	—7
Lev scntfc i	4200	$11⅛	10⅝	10⅝	
Levelland i	3000	20	20	20	
Levend i	2000	88	88	88	
Levon res	6700	500	485	485	—10
Librt bl i	27000	67	65	66	+1
Lifetrnd i	2500	390	370	370	—15
Lighting i	1000	58	58	58	
Limoges i	7500	72	66	70	+5
Lincoln	9300	97	95	97	—1
Link res i	5500	73	60	60	
Link res wi	4000	15	15	15	+5
Lintex min i	1000	18	18	18	
Lionheart i	500	220	220	220	
Ltl bear i	30500	50	42	45	+7
Loadmstr i	15500	475	450	455	—20
Lockwood	2200	50	46	50	
Lode res i	46600	175	175	175	
Lago res	49500	48	20	47	
Londn i	12500	32	31	31	
Lone star	15000	6	5	6	
Loredi res i	5000	10	10	10	
Loyalst i	20000	101	96	101	+4
Lcky st i	18500	47	45	46	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MGM res i	20500	31	30	31	+11
Mac am res	2900	70	70	70	+10
Maclan exp	6120	42	41	42	
Magenta dv	8800	24	24	24	+1
Magenta w	15000	5	4	4	+1
Magic 3 i	18300	153	145	152	+8
Magna vnt i	600	50	50	50	—10
Magnus rs i	7500	50	40	40	—12
Mhgny i	102100	275	230	260	+5
Mmth i	138000	15	11	13	
Mandarin	4000	170	170	170	
Mandusa i	14500	199	190	199	+4
Manito rt i	2000	109	109	109	—1
Maple leaf i	6000	14	14	14	
Maple tec i	500	105	100	100	
Maralgo i	4000	70	65	70	+4
Marathon i	2500	14	14	14	+1
Mariah res i	2800	150	145	148	+3
Marietta	6000	23	23	23	
Marpsa rs i	7400	190	190	190	
Mark V	500	25	25	25	
Mary ellen i	7500	46	40	40	—6
Mascot Gld	1000	245	245	245	—15
Massive en i	1000	$5¼	5⅛	5¼	
Master i	2500	74	74	74	—2
Maverick	5400	90	90	90	—5
Maymac pt	1900	210	205	210	+5
Mconl Peel	z400	15	15	15	
Melinga i	300	232	232	232	
Melrose rs i	2500	30	30	30	
Menika i	36750	60	53	60	+9
Meridor	9619	34	31	31	
Merit res i	500	70	70	70	—10
Metro ind i	6300	210	190	210	+35
Micron i	500	150	150	150	
Microstat i	4000	28	28	28	+1
Mid canada	9000	43	40	43	
Midland i	15000	52	48	48	—5
Midnpre i	42500	290	275	275	—5
Mignt sftwr	16471	195	175	195	
Mikado rs i	1000	200	200	200	
Millrock a i	19525	41	35	41	
Minerex i	9000	180	170	180	
Mineta i	21125	22	20	20	—2
Mirmr ey i	13000	31	31	31	
Module res i	2000	25	25	25	
Molco ind	16400	6	4	4	—1
Moly mite	z200	4	4	4	
Mono gld i	500	80	80	80	—2
Mont chris i	9800	65	62	65	
Monte w i	25000	6	5	5	
Montbello i	2000	35	35	35	
Mosprt prk	1000	125	125	125	
Mosalto crk	1000	37	37	37	
Mtn West	15500	78	74	75	—3
Mt Calvery	4500	55	52	55	
Multinatnl i	1000	35	35	35	
Mundee mn	1500	25	25	25	
Murgold i	6000	25	25	25	
Mustang i	10000	19	17	19	
Musto Ex	7100	445	440	445	+10
Mystery r i	1500	80	70	80	+10
Mystry mt i	3000	85	80	85	+8
Nakusp rs i	4000	40	39	40	
Nanotec i	1000	15	15	15	
NCA Mnrl	900	300	300	300	
NCN expl i	3000	52	52	52	
Neti Tech	13300	$9	8⅞	9	
New begin	5500	62	62	62	—3
New cinch	4000	26	25	26	—2
N goldcor i	1000	30	27	30	
New Penn	2000	101	101	101	
New plym i	18000	32	30	32	+2
New privtr	12000	48	45	48	+3
New rid i	186000	47	37	37	+4
N rdg w a i	30000	2	2	2	
New sabina	5400	87	87	87	
N strategic	7400	125	115	120	
Newcst svr	800	10	10	10	
Newfields i	13650	190	185	186	—4
Newline rs i	z346	15	15	15	
Newtec i	500	65	65	65	
Nexus res	1500	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Night hwk	3000	190	185	185	—11
Nirvana i	5000	68	68	68	+2
Noble peak i	500	25	25	25	
Nor con ex i	5000	25	23	23	—3
Nrman i	483500	53	40	40	—7
Normn w i	84500	15	11	11	—1
Nortek En	25400	35	33	33	+3
Northair	150	136	136	136	+1
Noxe pt w i	2500	2	2	2	
Noxe pet i	1000	19	19	19	+2
NRD Mng	7000	40	39	40	
NRG res i	12000	46	45	46	
N dynasty i	1000	182	182	182	
Nu start i	17500	65	62	62	
Nucal res i	4900	20	20	20	
Nuspar res	5000	46	45	45	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ohara res i	500	20	20	20	
Omni Res	1050	75	75	75	
Orbex Mnrl	1000	55	55	55	+5
Orotek i	4000	13	13	13	
Oscar res i	13000	40	39	40	
Osec A	3500	32	30	32	
Osler res i	3500	95	90	92	+2
OT ind inc	2000	50	40	40	
Outland	2000	25	25	25	—1
Overlord i	910	190	190	190	
Pac aqua i	3300	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
Pac wst rl i	9800	215	210	210	
Packard	18500	26	25	26	+2
Pak man i	3500	140	135	140	+5
Palace res i	2500	16	16	16	
Palliser intl	1900	18	16	16	
Palmyria i	1000	50	50	50	
Pan Amr	400	125	125	125	
Panthr mn i	2000	35	35	35	
Paragon rs	7450	17	15	17	+2
Park res i	4500	38	38	38	—1
Pasadena	500	345	345	345	
PCR Ind	1000	12	12	12	
Pencrd i	4000	59	56	56	+2
Penrose rs i	2000	46	46	46	
Peoples oil	2000	30	30	30	
Perron gld	28994	260	252	252	—2
Petrsfield i	1000	32	32	32	
Petrobotic i	2500	211	210	210	
Petrogold i	900	110	100	100	
Petrolia	2000	115	115	115	
Pezcrona w	1600	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Phillip rs i	1000	15	15	15	+2
Picdly i	4500	28	28	28	
Pinto mlr i	900	300	300	300	
Pinr ml i	z1050	135	130	135	
Pipeston w	21800	215	210	212	—1
Pirat gl i	46800	98	83	91	+8
Pirt gld w i	34100	12	10	11	+2
Player res i	1000	25	25	25	
Pola res i	3000	10	10	10	—2
Pndrsa vn i	7500	125	120	120	—1
Potential i	3000	58	58	58	—2
Praxis res i	500	80	80	80	
Prescott i	100	350	350	350	
President i	10500	40	35	40	
Primrs i	12000	34	32	33	
Princetn i	33700	175	140	160	—40
Prophesy i	2000	25	25	25	—1
Prophet rs i	5000	22	21	21	—2
Proven rs i	500	70	70	70	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quantum i	7500	24	23	23	
Quants dev i	2500	30	30	30	—5
Qued rs i	2000	16	16	16	+2
Quinn res i	2000	68	68	68	
Quinterra	2500	50	50	50	
Quorum i	23929	48	45	48	+3
Racer res i	18000	66	60	60	—9
Rainex i	14000	36	36	36	—2
Ralegh i	4000	56	56	56	—4
Ravenroc	500	34	34	34	
Rea Gld	2000	65	65	65	+3
Reako Exp	4500	20	20	20	
Reba res i	5000	140	140	140	
Red dimnd i	4500	20	20	20	
Red hill i	2000	40	40	40	
Redfern	2000	23	23	23	
Redwing i	2149	16	15	15	
Reg res i	6500	63	63	63	
Regal pet i	30000	33	29	32	+4
Regional	1000	400	400	400	
Regulus rs i	2900	450	445	445	—5
Reliant res	9000	160	158	160	
Rendez vo i	16500	102	100	100	
Renox crek	1500	21	20	20	
Repadre i	2000	39	38	38	
Rex silver	z6	115	115	115	
Rhyolit rs i	4000	40	40	40	—3
Rich hill i	3000	22	22	22	—3
Rich res i	5000	32	32	32	—3
Richprt rs i	16800	345	310	325	—25
Rideau i	7500	10	10	10	
Ridgecrst i	7900	85	81	82	+2
R binco i	35200	162	150	155	
Rio grnde i	500	81	81	81	
Rio sierra i	1500	45	40	40	
Rockmstr i	5500	70	65	70	
Rocrdg i	17000	100	90	96	+6
Rockspan i	18000	34	31	33	
Rocky Mtn	10000	60	60	60	
Roller res	7600	365	360	360	—10
Ronrico	11000	45	40	45	+7
Ropec i	9500	97	95	97	—3
Rothchild i	2000	14	10	10	—3
Rough rvr i	2000	23	23	23	+1
Ruskin Dev	9100	90	90	90	+5
Ryan egy i	1000	23	23	23	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sable res	5500	105	102	105	+5
Sanfred rs i	14500	110	90	100	+10
Santa Sar	5100	25	20	25	
Santana pet	1000	15	15	15	
Sartoga	500	$12½	12½	12½	
Saxton Ind	1100	320	320	320	
Scarab rs	54200	112	103	105	+6
Scotia res i	1000	32	32	32	
Scottie gld	1000	32	32	32	—3
Seastar i	11000	57	54	54	—1
Seatac i	9000	46	45	46	
Seawnd i	20000	5	5	5	
Seminole i	11200	90	75	90	
Sevr moss i	12100	185	175	180	—5
Shakwk ex i	2000	75	70	75	
Shannac a i	2000	57	57	57	—3
Sharon egy	4500	22	20	22	+2
Sheba cppr	36000	33	31	33	+1
Sheen i	27700	79	73	73	—6
Shiloh res i	2000	30	30	30	
Sholia res i	2000	45	45	45	
Sierra nev i	5000	10	10	10	
Signet rs i	15500	28	28	28	
Svr hart a i	1700	$15⅝	15⅝	15⅝	
Svr hoard i	13000	30	30	30	
Silver ridg i	3000	25	25	25	
Silverado	1800	340	330	340	+10
Silverside i	3000	90	85	90	
Simpatico i	3000	18	18	18	
Sipald i	6000	20	19	19	
Skelly res i	16000	63	60	60	
Skyhigh rs i	1070	55	55	55	
Skylark rs i	44000	47	43	44	—1
Skyline exp	15500	71	70	70	—3
Skyrocket i	1000	12	12	12	
Skywest i	400	130	130	130	
Sonora gld	1100	$5	5	5	
Sooner egy	10000	5	5	5	+1
Sth atlantic	2900	95	90	90	—5
Sthrn lit i	10000	7	7	7	
Sthn star i	9000	42	42	42	
Sthn petro i	6500	40	35	40	+5
Sthwst tec i	5600	106	96	96	—9
Spectra i	38500	80	77	77	—2
Spencar i	4275	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
Springbrd i	500	110	110	110	
SRO entrt i	73000	32	25	32	+9
St george i	22000	37	35	35	—3
Starfire rs i	9600	140	130	130	—10
Starlight i	8500	12	12	12	
States Ex	1000	22	22	22	
Steelhead i	4000	43	43	43	
Stellar	20000	38	37	37	—1
Stray hors i	13200	34	33	33	
Stryker i	2500	105	105	105	
Suez pete i	2000	100	100	100	
Sumit vntr i	2000	40	40	40	
Sun god i	7000	53	47	50	
Sunatco de i	2500	40	40	40	+5
Suneva Res	1000	25	25	25	
Sunexco	2500	15	15	15	
Sunrise co i	1500	24	24	24	+3
Surinam i	1500	33	33	33	
Sutton res	7800	95	92	92	—7
Synex intl i	7000	240	239	240	
Systm wst	17000	45	45	45	
TRV Mnrl	4070	325	315	325	+10
Taina gold i	5000	60	59	59	+4
Tajee res i	1500	40	40	40	
Tally ho i	1500	41	41	41	
Tamara rs i	2500	45	45	45	+1
Tandem i	10100	186	184	184	—1
Tantalus i	z300	55	55	55	
Tarron res i	2000	36	36	36	
Taseko	5000	30	30	30	
Taurus A	500	80	80	80	—5
Tay Rvr	z400	19	19	19	
Teck b q	1500	$13	13	13	
Teeshin rs i	3086	40	40	40	
Tegra ent i	2500	42	42	42	
Telstar i	14750	47	47	47	
Tenore oil i	69000	40	30	32	+2
Teriton res i	1500	25	25	25	+5
Terra nova i	3500	65	65	65	
Terrace i	4000	43	40	40	—3
Teryl res i	1500	26	26	26	—4
Teton res i	4260	68	65	68	—1
Texas pt i	9500	365	335	335	—15
Texcn tec i	5000	85	80	85	+5
Texoro res i	2000	82	82	82	—3
Texpez oil i	37500	46	41	42	+4
Thrust res i	5000	13	13	13	
Tiburon pet	14300	110	105	107	+2
Tillicm gd i	6000	68	65	65	
Tillicum wi	11180	11	11	11	
Time res i	1400	178	174	174	—4
Times sq i	3000	17	17	17	
Tinto gold i	8000	20	20	20	+4
Titan res i	4000	32	32	32	
Toby crk i	17500	118	117	117	—2
Tonopah i	10000	13	13	13	
Topaz exp i	1000	120	120	120	—9
Topki i	64000	19	17	17	+1
Tor cal res	23400	110	105	105	
Torex i	36500	46	44	45	+2
Torhsen en i	1000	40	40	40	—1
Torrent res	3000	100	100	100	
Tracan oil	1000	7	7	7	+1
Trader i	22000	109	101	105	
Trns Amer	22500	98	90	90	—5
Trns atlnt i	2000	61	60	60	
TrCan PL	200	$22⅝	22⅝	22⅝	— ⅛
Transcntl	z200	74	74	74	
Trawler i	2800	210	200	210	
Treasur isl i	5700	121	120	120	+5
Tri pac i	13000	42	38	40	+5
Tri state i	1500	260	260	260	+5
Triactor i	17500	74	73	73	+3
Triex res i	1000	16	16	16	
Troubor i	1000	16	16	16	
Tu tahi i	5000	16	16	16	
Tugold i	40183	65	63	63	+1
Tundra gld	55700	138	135	138	+4
Tunstall i	13100	265	252	252	—9
Turnr egy i	5250	39	35	39	+3
Twin eagle	z300	23	23	23	—1
Tylox res i	1500	120	120	120	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Unicorn rs i	1300	50	50	50	+9
Utd Cambd	3000	70	70	70	
Utd Gold	2480	70	61	61	—9
Untd gunn i	3000	20	20	20	
Utd Hearne	13500	255	255	255	
Utd kngd i	4000	32	28	32	+4
Utd mng i	1000	41	41	41	
Utd Westld	1700	25	25	25	
Univex i	23000	72	68	68	+3
Us precious	2000	335	335	335	
Valclair i	12500	217	210	215	+5
Vantex i	43400	155	135	135	—10
Velvet exp i	500	40	40	40	
Verdstone i	31300	44	40	44	
Veronex	4500	$8⅝	8¼	8⅜	— ¼
Veronx w	z7500	40	18	18	
Vestor Ex	2000	21	21	21	
Viceroy res	3500	64	60	60	—1
Victoria rs i	8500	27	27	27	
Vidatron i	4000	135	135	135	
Viscount	1000	80	80	80	
Vital Pac	3750	30	25	30	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware res ri	47633	20	17	17	—3
Ware res i	25700	56	52	52	+2
Warrior res	7000	40	40	40	
Warstar i	8833	15	15	15	
Wavecrest i	2700	$6	5⅞	6	+ ¼
Weaco Res	5800	65	62	65	+5
Wescal rs i	18600	46	40	40	—4
Wescan i	19500	66	55	55	
West mar i	3100	105	101	101	—4
West nors i	1500	215	210	210	—5
Westm i	24000	13	12	13	
Westbank i	1000	250	210	210	—50
Wst allnbee	1640	61	61	61	
West pac i	10000	30	30	30	
Wst trnty i	5000	23	23	23	
Westunit i	13000	72	70	70	—2
Westwtr i	2200	295	290	290	+10
Windarra	17700	66	58	60	—4
Windfl	14000	35	33	33	
Winklman	8825	110	100	110	+10
World aqua	1500	45	45	45	
Wrld cmnt i	2500	30	25	25	—5
World Wide	2500	64	64	64	
Xanara i	2000	50	50	50	
Xenium i	4000	100	96	100	
Yukon Gold	12000	12	12	12	+1
Zenco res	8000	20	18	18	—1
Zone pet	8000	22	22	22	
Zorah md i	8000	27	25	26	
Zuni egy i	2000	33	33	33	
Zytec comp	1600	226	220	220	
2001 res i	300	285	280	285	
TOTAL VOLUME					11,918,018

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF (8.55)	10.00
Fix Inc.	10.25
Dividend	10.12
Rsces Can	9.95
AGF Group	
Amer Gwth	6.53
vCdn Gas Egy	7.00
vCdn Sec Gth	7.39
Cdn Trusteed	4.58
vCorp Inv	11.33
vCorp Inv Stk	6.80
vGreen Line	4.86
vGrowth Eqty	7.70
HiTech	8.87
vJapan	11.21
nMMF 8.43	10.00
vOptn Eqty	4.52
vPfd Income	10.46
Special	11.45
Allied Capital Mgt.	
vnCanadian	5.08
vnDividend	5.02
vnIncome	5.07
vnInterntl	5.08
vnMny Fd 8.54	5.00
nAssoc Inv	6.40
Bolton Tremblay	
Cda Cumul.	13.77
Interntl	18.74
Mny Fd 8.30	1.00
Pfd Income	11.21
Pfd Rsces	11.85
Taurus	5.09
Calvin Bullock Gr.	
CIF	7.40
American	5.82
Dividend	10.67
Growth	2.06
Income	8.20
vnC. Perm Eq	30.96
Central Group	
Comp	13.03
Div	13.41
Nat Res Gth	5.56
Rev Grth	3.84
Univest	6.83
CGF Group	
Intl Gth	8.80
Fund 4000	6.98
Venture Fund	4.41
Confed Group	
Dolphin Eqty	8.58
vDolph Mtge	5.13
Cundill Group	
vSecurity	13.12
Value	11.80
Dynamic Group	
vnDyAm Cdn	9.38
vnDyAm USF	6.86
vnDyCdn Fd	11.90
vnDyDiv	5.10
vnDyGrd Gold	4.15
vnDyIncome	5.87
vnProspector	.80
vnSavg 7.75	10.00
Eaton Group	
Commnwith	10.23
Dividend	7.02
Growth	12.62
Income	4.06
Interntl	13.86
MMF 7.91	10.00
vMortgage	10.27
Viking	13.53
E-P Mon 8.75	1.00
FutureFund Shares	
nFoodFund	5.41
GoldenFund	5.88
nLifeFund	5.35
nSilverFund	4.68
nTechnoFund	5.16
nValueFund	4.91
Global Strategy	
vCorp Shares	10.32
vTrust Units	10.29
Guaranty Trust Gr.	
vnInv Equity	20.83
vnInv Income	4.52
vnMortgage	10.62
Guardian Group	
Canadn	6.39
Comp Trend	10.17
Enterprise	1.55
Growth Fund	21.40
North Amer	6.87
ST Mny 8.08	10.08
World Eqty	7.16
Hume Group	
vnHume Fd	10.14
vnHu. RRSP	10.20
Imperial Group	
vMortgage	10.10
vRealty Gth	10.28
Investors Group	
vBond	4.26
vDividend	9.11
vGrowth	8.48
vIndexd Stk	5.35
vInterntl	13.89
vJapan	13.89
vJapan	24.19
vMMF 7.68	1.00
vMortgage	5.04
vMutual	7.73
vProv Stk	10.62
vReal Prop	5.01
vRetiremnt	18.04
Jones Heward Gr.	
nJH Fund	6.47
nJH Amer	6.78
McLeod Yng Weir	
vnCon Bk 8.12	1.00
vnGovt 7.71	1.00
MER Group	
Equity	12.92
Growth	11.53
MMF 8.08	10.00
vnMKW Lotus	11.47
Montreal Trust Gr.	
vnEquity	25.06
vnIncome	7.81
vnInterntl	22.19
vnMtge	10.18
Morgan Trust	
vGrowth	11.43
vIncome	11.63
vWorldwide	14.25
Mutual Group	
nMMF 7.64	1.00
Diversifd 25	11.55
Diversifd 40	11.72
Diversifd 55	11.70
Equifund	11.54
vNoram Conv	10.45
Ontario Teachers	
vnAggressv	38.02
vnDiversifd	38.52
vnFixed 8.90	10.00
vnMortgage	28.02
Principal Group	
vBond	2.95
vCdn Mutual	5.17
vCollective	16.36
vEquity	5.85
vGrowth	7.00
vVenture	8.92
vWorld Inc	6.92
Prudential Group	
Growth	9.12
Income	5.22
Put Hlth Sci	10.79
vnReal Gwth	10.91
vRen Can B+B	4.81
RoyFUND Group	
nEquity	16.32
nBond Fd	5.08
Sterling Group	
Equity	6.52
vMortgage	4.86
Templeton Group	
Temp Gwth	4.66
Temp Cdn	4.92
Trimark Group	
Trimark	10.44
Trimark Cdn	9.29
vnWaltaine	43.11
NON-MEMBERS	
nAltamira Fd	6.47
Beaubran Group	
vHypo	10.55
Inc	7.43
vOblig	9.77
vnCan-Anaes	9.25
Capital Gwth	7.84
nCapstone	5.77
Co-Op Trust Gr.	
vnCT Mutual	10.00
vnGwth	10.71
vnIncome	9.07
CSA Mgmt Group	
Goldfund	4.03
Goldtrust	5.59
Desjardins Group	
vActions	18.11
vHypo	4.62
vInterntl	16.03
vOblig	4.43
Dixon, Krog Gr.	
D K Trust	12.12
D K Intl	17.49
Heritage	3.61
vDomequity	11.44
nFst Cdn Mtg	11.24
vFiscon Fund	7.82
Harvard	14.97
Industrial Group	
CS Mgt 7.96	10.00
Indust Amer	6.42
Indust Div	9.10
Indust Eq	15.67
Indust Gwth	11.40
Indust Income	9.31
Indust Pens	4.95
Mack Eqty	2.24
Mack Mtg	1.19
Maritime Eq	4.49
Marlborough	10.71
vnMD Gwth	11.00
nNatrusco	30.01
NW Group	
Canadian	7.98
Equity	11.55
vNW Trust Eq	16.64
Pacific Group	
vGrowth	7.54
vRet Bal	5.92
vUS Growth	4.49
PHN Group	
vBond	8.93
vCanadian	15.86
vDiv Income	12.93
vFund	27.96
vPooled	42.30
vRRSP	38.61
PMF Mngmnt Ltd.	
nPension	10.59
nXanadu Fd	9.13
Pret et Revenu	
vAmerican	22.03
vCanadian	9.46
vFonds H	5.19
vRetraite	16.34
Royal Trust Group	
vnA — U.S.	19.16
vnB — Bonds	8.98
vnC — Cdn	29.37
vnE — Engy	7.17
vnJ — Japan	12.14
vnM — Mtge	10.59
Sagit Group	
vCam Gwth	8.37
vIntl Engy	3.07
vIntl Income	5.11
vTrans A	7.02
vTrans B	84.15
vTrans C	13.90
vSyncrovest	6.80
vTradex	6.98
Trust General Gr.	
vnActions	20.58
vnOblig Hypo	9.01
vnHypo	10.53
vnVal Amer	10.61
United Group	
Accumulatv	9.38
Accumulatv R.	10.65
American	5.61
Cont Mtge	5.20
Security	4.36
Venture	9.64
Venture Ret.	11.68
Universal Group	
American	8.32
Equity	8.24
Income	4.83
Japon	7.17
Resource	6.23
vWestern Gth	3.96
U.S. FUNDS	
Dreyfus Group	
Dretus Fd	13.10
Neuberger Berm.	
Manhatn	8.21

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 0,17 72,81 CENTS US

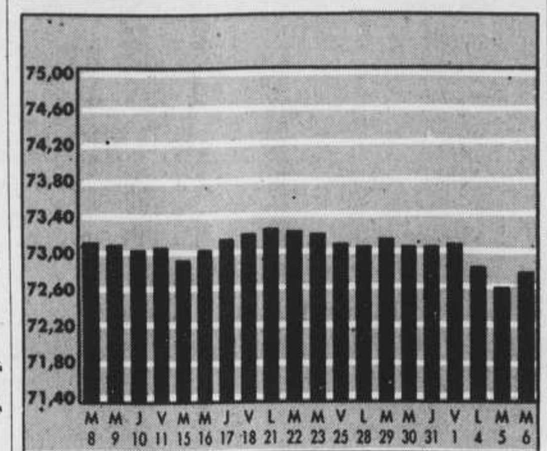

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 0,20 324,75 EN $ US

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 0,004 6,075 EN $ US

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	août	419.58	420.00	3.47
Revenu du travail (millions $)	juil	21,068.9	22,291.6	6.67
Personnes occupées (en millions)	sept	11.47	11.82	2.72
Chômeurs	sept	1,183,000	1,253,000	−13.2
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	août	3,481.8	3,393.3	1.43
Appartenant aux fabricants (millions $)	août	34,132.2	33,951.5	3.83
Nouvelles commandes (millions $)	août	20,249.2	19,250.9	5.31
Commandes en carnet (millions $)	août	22,764.5	22,605.0	2.16
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	sept	128.0	127.8	4.07
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	août	96.4	95.9	1.37
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	sept	216.3	216.5	1.36
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	sept	152.5	152.8	−2.56
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	sept	319.5	319.0	2.31
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	août	1,749.6	12,267.5	20.22
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	sept	13,265	99,043	17.11
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	juil	4,712	35,955	12.01
Production d'électricité (TW/h)	août	34.5	. 292.7	4.66
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juil	7,338.8	62,814.5	8.58
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juil	7.9	48.7	−5.22
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	août	8,828	77,718	6.10
Importations, base balance des paiements (millions $)	août	−8,112	−67,400	9.56
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	août	20.8	173.1	−.73
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	août	1,186.6	9,561.6	−2.72
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	août	979.9	6,864.0	5.43
Livraisons des fabricants (millions $)	août	20,089.6	158,685.8	6.45
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	août	1,598.2	13,401.5	24.15
Ventes au détail (millions $)	août	11,133.4	81,872.3	10.22

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

DIVIDENDES

Canadian General Electric Co. Ltd: 60 cents; 27 déc., 2 déc.

International Business Machines Corp.: $1.10 US; 10 déc., 13 nov.

United Canadian Shares Ltd: 15 cents; 30 nov., 15 nov.

MERCURIALE

MONTRÉAL (PC) — Voici les prix de gros des légumes:

Prix aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Bettes à carde: $6.10 la caisse de 12 paquets

Betteraves: $3.95 à $4.50 pour 12 pqts de 2 lb.

Betteraves: $3.35 $3.50 le sac de 25 lb.

Brocoli: $12.65 les 14 unités.

Carottes: $6.00 à $6.50 24x2 lb ou 10x5 lb.

Carottes (mini): $6.50 à $7.25 les 20 paquets de 12 onces.

Céleri: $15.50 la caisse de 24 unités.

Coeur de céleri: $10.50 à $11.00 la caisse de 12 unités.

Choux chinois (neppa): $6.10 à $6.50 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $5.25 à $6.10 la caisse de 12x10 oz; $11.40 à $14.25 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: $6.25 à $6.75 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: $9.75 à $13.50 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $5.50 à $6.50 les 12 unités.

Choux verts: $4.25 à $5.00 les 14 à 16 unités

Citrouilles: $5.95 la dz.

Endives: $8.75 à $9.25 la caisse de 5 lb.

Epinards: $8.50 à $8.65 pour 12 paquets de 10 onces.

Laitue Boston (serre): $6.65 à $7.25 pour 12 unités.

Laitue chinoise: $6.60 à $7.25 pour 12 unités.

Oignons blancs à mariner: $6.00 le sac de 10 lb.

Oignons à bouillir: $0.75 à $1.25 le 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, $5.00 à $5.30 le sac de 50 lb; $5.50 à $6.25 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.

Oignons rouges: $8.50 12x2lb.

Oignons verts: $9.00 la caisse de 4 doz.

Panais: $4.65 à $6.00 12x1 lb.

Persil: $10.25 la caisse de 5 dz; $3.30 à $3.75 la doz.

Poireaux: $3.75 à $4.50 la botte de 12 unités; $9.80 la boîte de 12x3 (36) unités.

Poivrons verts doux: $18.55 les 25 lb.

Poivrons rouges doux $25.50 les 25 lb.

Rabioles: $7.50 à $8.50 le sac de 25 lb.

Radis: $5.00 la caisse de 30x6 onces ou 12x1 lb.

Rutabaga: moyen, $4.50 à $5.25 les 50 lb.

Scarole: $5.00 la caisse de 12 unités.

Tomates de serre roses No 1: $9.15 à $9.75 la caisse de 8 lb.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours des oléagineux se sont affermis alors que les grains fourragers ont fluctué dans des écarts étroits, hier au marché de Winnipeg. Les échanges ont porté sur 175,000 tonnes de denrées.

Le colza a gagné $1.10 à $1.50, le terme novembre clôturant à $315.50.

Le lin a monté de 50 cents à $1.30 pour fermer à $297.20 en décembre.

L'orge de Thunder Bay oscillait entre une baisse de 20 cents et une hausse de 10 cents, décembre à $105.80. L'orge d'Alberta a fini stationnaire, avec novembre à $125.00.

L'avoine a monté de 30 à 70 cents pour finir à $101.10 en décembre.

Le blé fluctuait entre une perte de 20 cents et un gain de 10 cents, décembre à $124.50.

Le seigle a terminé la journée inchangé, décembre cotant $115.50.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 8-25 et cotait $1.3735 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 21-100 pour finir à $1.9735.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a monté de 17-100 à $0.7281 et la livre de 1-10 à $1.4360.

BESTIAUX

MONTRÉAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal hier comprenaient 769 bovins, 973 veaux et 40 porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Génisses, commercial: $48.50-59.50.

Vaches: D3: $43-48.50; D5: $39-45.

Taureaux: $51.25-58.75.

Veaux de choix et bons animaux: $85-119, quelques ventes atteignant un max. de $122; animaux moyens et communs: $50-84.

Bons veaux de remplacement: $89-117; moyens et communs $65-84.

Truies: $41-43.50.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: $71.31; mardi:. $71.03.

DENRÉES

MONTRÉAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.909 le kg; No 93, $4.929 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.41 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $5.002; coloré: $5.009.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.926 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.091; petit lait en poudre comestible, $0.490 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.396 le kg: lait de beurre pulvérisé, $2.127 le kg.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.28 6-10; A-gros, $1.27 5-10; A-moyens, $1.24 5-10; A-petits, $0.87 2-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.24; A-gros, $1.23; A-moyens, $1.20; A-petits, $0.84; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, $0.60 à $0.65 le 10 lb; $1.05 à $1.15 le 20 lb; $1.90 à $2.05 le 50 lb; IPE, $0.70 à $0.75 le 10 lb; $1.35 à $1.45 le 20 lb; $3.00 a; $3.15 le 50 lb.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5342
Afrique franco	Franc CFA	0.003474
Allemagne-Ouest	Mark	0.5293
Antilles Angl.	Dollar	0.5109
Australie	Dollar	0.9100
Autriche	Schilling	0.07531
Bahamas	Dollar	1.3767
Belgique	Franc	0.02616
Danemark	Couronne	0.1461
Espagne	Peseta	0.008604
États-Unis	Dollar	1.3767
Finlande	Mark	0.2467
France	Franc	0.1737
Grèce	Drachme	0.009022
Hollande	Florin	0.4696
Hong Kong	Dollar	0.1765
Inde	Roupie	0.1142
Israël	Sheqels	0.000931
Italie	Lire	0.000785
Jamaïque	Dollar	0.2373
Japon	Yen	0.006699
Liban	Livre	0.08146
Mexique	Peso	0.002715
Norvège	Couronne	0.1758
Nouv.-Zélande	Dollar	0.8040
Portugal	Escudo	0.008604
Royaume-Uni	Sterling	1.9783
Suède	Couronne	0.1761
Suisse	Franc	0.6431
Vénézuela	Bolivar	0.09560

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Comment gérer votre budget

L'assurance-vie peut servir de compte d'épargne forcée

EUGENE ELLMAN
de la Presse canadienne

L'assurance-vie ne concerne pas que la mort et la protection des familles éprouvées. On peut aussi s'en servir, selon le type d'assurance achetée, comme une ressource financière avant même de quitter ce monde.

Mais l'assurance sur la vie est-elle le meilleur moyen d'épargner de l'argent pour s'en servir comme revenu de retraite ou pour défrayer l'éducation des enfants ? Les points de vue varient et certains défenseurs des consommateurs le déconseillent.

Essentiellement, l'assurance sur la vie se divise en deux catégories : l'assurance vie entière et l'assurance temporaire.

L'assurance temporaire se compare à une assurance-automobile ou à l'assurance-habitation. Vous êtes protégé contre un risque spécifique (votre décès), pour une période donnée, généralement cinq, 10 ou 20 ans. Si vous ne décédez pas au cours de cette période, vos bénéficiaires ne reçoivent rien.

Les primes sont habituellement beaucoup moins élevées pour ce type d'assurance que dans le cas de l'assurance vie entière, mais vous ne disposez pas de l'option d'encaisser la police pour récupérer un certain montant d'argent.

L'assurance en cas de décès, ou assurance-vie entière, verse des prestations lorsque vous décédez et vous protège pendant toute votre vie. Les primes servent à compenser le risque et accumulent une valeur de rachat.

Résiliation

Si vous désirez résilier votre police d'assurance, vous pouvez échanger votre assurance-vie entière pour sa valeur de rachat ou la convertir en un revenu de rentes — une somme qui vous sera versée par semaine ou par mois.

Mais certains conseillers avisent les consommateurs de ne pas utiliser l'assurance sur la vie comme moyen d'épargne. Ils conseillent d'acheter une assurance sur la vie uniquement pour les prestations en cas de décès et de déposer leurs épargnes dans des banques, des compagnies de fiducie ou d'autres institutions spécifiquement conçues pour s'occuper d'épargnes.

« Si vous avez besoin d'assurance, alors seule l'assurance temporaire doit être envisagée », estime M. Tom Delaney, conseiller auprès de l'Association canadienne des consommateurs.

M. Delaney fait remarquer que les compagnies d'assurance emploient une grande partie des primes d'assurance-vie entière pour couvrir les risques dans les premières années. Ceci signifie qu'une bonne portion des premières primes aboutit directement dans les coffres de l'entreprise plutôt que de servir à accumuler des fonds pour votre retraite.

Le coût plus élevé de l'assurance-vie entière, au début, est aussi attribuable au fait que c'est au cours de la période initiale que les agents reçoivent leurs commissions, payée à partir des primes.

M. Delaney ajoute qu'une fois que vous avez atteint l'âge de 40 ou 45 ans, vous pouvez posséder suffisamment de biens meubles, de fonds d'épargne-retraite et d'autres investissements pour être en mesure de vous passer de toute forme d'assurance quelle qu'elle soit.

Différences

Une police type offerte par une importante compagnie d'assurance canadienne donne un aperçu des différences entre l'assurance-vie temporaire et vie entière.

Un homme âgé de 30 ans, non-fumeur, souhaite obtenir une protection en cas de décès de $ 50,000 pour ses bénéficiaires et épargner pour sa retraite, dans 35 ans.

Une police à terme de cinq ans, renouvelable sans examen médical à la fin de chaque période quinquennale, lui coûterait au début $ 111. La sixième année, ce montant grimperait à $ 118 et la onzième année, il devrait débourser $ 150 par année.

En comparaison, l'assurance-vie entière offerte par la même compagnie coûterait à notre client $ 954 par année pour le reste de sa vie. Cela reviendrait au total, pour les cinq premières années, à $ 4,770.

S'il encaissait sa police vie entière après cinq ans, il récupérerait $ 798, ce qui revient à une dépense totale pour l'ensemble de cette période de $ 3,972 ($ 4,770 moins $ 798).

Assurance temporaire moins dispendieuse

En comparaison, pour une assurance temporaire, il n'aurait eu à débourser que $ 555, au cours de la même période, pour une protection identique en cas de décès.

Ainsi l'assurance temporaire permet d'épargner $ 3,417, qui peuvent être investis en prévision de la retraite de quelque façon que ce soit, possiblement dans un régime enregistré d'épargne-retraite.

En vertu de l'assurance-vie entière, ces $ 3,417 seraient utilisées pour payer la commission de l'agent et la compagnie d'assurance elle-même.

Néanmoins, les porte-parole du secteur de l'assurance-vie indiquent que les gens sont réticents à se servir de l'argent épargné sur une assurance à terme pour investir dans leur retraite.

M. Cliff Sadgrove, vice-président de l'Association des canadienne des assureurs-vie, affirme que les gens voient les polices vie entière comme un mode d'épargne forcée.

M. Gerry Ounendyk, président de la branche montréalaise de l'Institut des assureurs-vie, abonde dans le même sens.

« Vous savez aussi bien que moi que la grande majorité des gens trouvera un moyen de dépenser cet argent », dit-il.

Les *Prix d'excellence*

JOCELIN DUMAS

Sur 17 entreprises canadiennes, seulement trois du Québec ont reçu un *Prix d'excellence du Canada* remis par M. André Bissonnette, ministre d'État (petites entreprises) au nom du ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, lors d'une cérémonie de gala tenue mardi dernier au Palais des Congrès à Montréal.

La société Ergoform Inc., de Dorval, a remporté la médaille d'argent dans la catégorie du design industriel. La société Bombardier Inc. de Boucherville a remporté pour sa part la médaille d'argent dans la catégorie du transfert de technologie, tandis que M. Jean Bouffard de la société Northern Telecom Ltée de Lachine a remporté la médaille d'or dans la catégorie du design en ingénierie.

OPTIONS

Suite de la page 17

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Numac		My	15 P	320	345		
Numac		Nv	10	$2	$2¼		
Numac		Nv	10 P	5	15		
Numac		Nv	12½	10	35	35	10
Numac		Nv	12½P	25	50	80	20
Numac		Nv	15	1	25	75	25
Numac		Nv	15 P	$2¾	$3		
Numac		Nv	17½	1	25		
Numac		Nv	17½P	$5¼	$5½		
Nvo	A	Fb	5	115	135	120	132
Nvo	A	Fb	5 P	1	10	5	59
Nvo	A	Fb	6	35	40	35	481
Nvo	A	Fb	6 P	15	25	35	174
Nvo	A	Fb	7 P	75	100	100	31
Nvo	A	My	5 P	5	20		
Nvo	A	My	6 P	20	40	30	26
Nvo	A	My	7	15	20	15	1922
Nvo	A	My	7 P	75	100	100	40
Nvo	A	Nv	5	100	125	100	80
Nvo	A	Nv	5 P	1	5	4	133
Nvo	A	Nv	6	15	20	15	1414
Nvo	A	Nv	6 P	5	10	20	566
Nvo	A	Nv	7	1	2	1	6644
Nvo	A	Nv	7 P	75	100	90	139
Nvo	A	Nv	8	1	1	1	2871
Nvo	A	Nv	8 P	175	205	160	
O P							
Obo	01	Mr	90 P	65	80	75	227
Obo	01	Jn	90	$5⅛	$5½	$5⅝	97
Obo	01	Jn	90 P	95	120	100	132
Obo	01	Jn	92½	$3½	$3¾	385	293
Obo	01	Jn	92½P	175	$2	185	64
Obo	01	Dc	80	$14⅝	$15⅛	$14¾	
Obo	01	Dc	80 P	1	5	10	167
Obo	01	Dc	82½	$12⅛	$12⅝	$11¼	
Obo	01	Dc	82½P	2	5	20	453
Obo	01	Dc	85	$9⅝	$10⅛	$9¾	53
Obo	01	Dc	85 P	1	5	1	958
Obo	01	Dc	87½	$7⅛	$7½	$7¼	
Obo	01	Dc	87½P	1	15	10	1312
Obo	01	Dc	90	485	$5¼	$5½	511
Obc	03	Mr	102½	$5¼	$5½	460	60
Obc	03	Mr	102½P	50	75		
Obc	03	Mr	105	330	355	180	40
Obc	03	Mr	105 P	120	145		
Obc	03	Mr	107½	$2	$2¼	150	24
Obc	03	Mr	107½P	235	260		
Obc	03	Mr	110	100	125		
Obc	03	Mr	110 P	380	405		
Obc	03	Jn	102½P	115	140		
Obc	03	Jn	105	365	390	240	20
Obc	03	Jn	105 P	$2	$2¼	$4	20
Obc	03	Jn	107½	245	270	185	40
Obc	03	Jn	107½P	320	345	$5	8
Obc	03	Jn	110 P	465	490		
Obc	03	Dc	102½P	1	15		
Obc	03	Dc	105 P	20	45	105	90
Obc	03	Dc	107½	110	135	155	100
Obc	03	Dc	107½P	110	135	125	5
Obc	03	Dc	110	25	50		
Obc	03	Dc	110 P	270	295		
Obd	04	Mr	92½	$6⅛	$6½	380	17
Obd	04	Mr	92½P	40	65	90	41
Obd	04	Mr	95 P	80	105	100	32
Obd	04	Mr	97½	$2¼	$2½	120	140
Obd	04	Mr	97½P	175	$2	$2¼	12
Obd	04	Mr	100	85	110	115	113
Obd	04	Mr	100 P	285	310	$5¼	4
Obd	04	Jn	92½	$6⅛	$6½	$5¼	4
Obd	04	Jn	92½P	70	95	90	52
Obd	04	Jn	95	470	495	455	36
Obd	04	Jn	95 P	145	170	140	40
Obd	04	Jn	97½	$2¾	$3	310	68
Obd	04	Jn	97½P	$2½	$2¾	240	9
Obd	04	Jn	100	125	150		
Obd	04	Jn	100 P	370	395		
Obd	04	Dc	85	$13½	$14⅛	$9	1
Obd	04	Dc	85 P	1	5	$2½	4
Obd	04	Dc	87½	$11	$11½	$9⅜	
Obd	04	Dc	87½P	1	10	5	30
Obd	04	Dc	90	$8½	$8⅞	$8⅜	9
Obd	04	Dc	90 P	1	15	30	3
Obd	04	Dc	92½	$6	$6⅜	$5⅛	28
Obd	04	Dc	92½P	20	45	20	72
Obd	04	Dc	95	360	385	370	60
Obd	04	Dc	95 P	5	30	30	28
Obd	04	Dc	97½	135	160	145	87
Placer		Mr	20	$2½	280	270	505
Placer		Mr	20 P	30	40	50	40
Placer		Mr	22½	125	150	125	14
Placer		Mr	22½P	115	140	125	32
Placer		Mr	25	55	65	55	649
Placer		Mr	25 P	295	335	$2½	55
Placer		Mr	27½	15	30	25	196
Placer		Mr	27½P	$5⅜	$5⅞	465	10
Placer		Jn	20	290	330		
Placer		Jn	20 P	45	65	50	2
Placer		Jn	22½P	135	160	155	30
Placer		Jn	25	90	100	100	107
Placer		Jn	25 P	295	335	235	40
Placer		Dc	20	$2	240		
Placer		Dc	20 P	10	25	25	50
Placer		Dc	22½	60	65	65	768
Placer		Dc	22½P	85	100	100	171
Placer		Dc	25	5	15	10	862
Placer		Dc	25 P	295	335	$2	6
Placer		Dc	27½	1	10	2	274
Placer		Dc	27½P	$5⅜	$5⅞	$2¾	
Placer		Dc	30	1	5	25	23
Placer		Dc	30 P	$7⅞	$8⅜		
Powr		Fb	15	455	460	435	110
Powr		Fb	15 P	5	15	30	100
Powr		Fb	16¼	355	360	345	1228
Powr		Fb	16¼P	10	25	30	134
Powr		My	15	460	$4⅝	$3½	3
Powr		My	15 P	15	35	45	10
Powr		My	17½	265	270	270	1145
Powr		My	17½P	65	75	75	54
Powr		Nv	13¾	$5¼	$5½	$5¼	7
Powr		Nv	13¾P		5		10
Powr		Nv	15	390	$4	$3¾	445
Powr		Nv	15 P		10		28
Powr		Nv	16¼	265	$2¾	285	71
Powr		Nv	16¼P	5	10	5	44
Powr		Nv	17½	170	175	170	314
Powr		Nv	17½P	5	10	55	105
Powr		Nv	20	5	10	20	758
Powr		Nv	20 P	110	125	100	95
Provigo		Mr	10	$3¼	$3½		
Provigo		Mr	10 P	5	30		
Provigo		Mr	12½	100	125		208
Provigo		Mr	12½P	25	45		200
Provigo		Jn	10	$3½	$3¾		
Provigo		Jn	10 P	15	25		20
Provigo		Jn	12½	140	165		4
Provigo		Jn	12½P	35	60		
Provigo		Dc	10	305	330		
Provigo		Dc	10 P		20		
Provigo		Dc	12½	60	85		40
Provigo		Dc	12½P	10	35		
Q R							
Rang		Ja	5 P	20	30	20	1591
Rang		Ja	6 P	65	85	70	35
Rang		Ap	5 P	30	45	30	226
Rang		Ap	6 P	75	100	85	
Rang		Jy	6 P	80	105	85	98
Roy	Bk	Ja	27½P	1	15	25	152
Roy	Bk	Ja	35	5	30		
Roy	Bk	Ja	35 P	240	$2¾		
Roy	Bk	Ap	27½	$5¼	$5¾	$5	8
Roy	Bk	Ap	27½P	5	25	30	15
Roy	Bk	Ap	30	310	315	340	771
Roy	Bk	Ap	30 P	40	45	30	160
Roy	Bk	Ap	32½P	125	150	130	337
Roy	Bk	Jy	30 P	55	80	105	23
Roy	Bk	Jy	32½P	150	175	150	3
Roy	Bk	Jy	35	60	80	55	21
Roy	Bk	Jy	35 P	$2¾	$3¼		
S T							
Segrm		Ja	50	$8½	$9	$11	37
Segrm		Ja	50 P	5	20	25	46
Segrm		Ja	52½	$6	$6½	$7	108
Segrm		Ja	52½P	15	40	20	122
Segrm		Ap	50	$9½	$10	345	105
Segrm		Ap	50 P	30	55	45	32
Segrm		Ap	52½	$7¼	$7¾	$5¾	2
Segrm		Ap	52½P	65	90	70	17
Segrm		Ap	57½	405	420	435	1402
Segrm		Ap	57½P	205	230	140	55
Segrm		Ap	60	$2½	$2¾	415	636
Segrm		Ap	60 P	305	340	265	35
Segrm		Ap	62½P	490	$5⅜	410	23
Segrm		Jy	55	$6½	$7	$7½	46
Segrm		Jy	57½	490	$5⅜		
Segrm		Jy	57½P	270	$3		
Segrm		Jy	60	370	$4	$4¾	11
Segrm		Jy	62½P	$5	$5½	$5¼	71
Shell	C	Fb	20	$3¾	$4	345	
Shell	C	Fb	20 P	15	40	40	3
Shell	C	Fb	22½	$2	$2¼	170	1444
Shell	C	Fb	25	70	80	70	807
Shell	C	Fb	25 P	215	240	$2½	40
Shell	C	Fb	27½	25	45	45	378
Shell	C	Fb	27½P	430	455	$4¼	51
Shell	C	Fb	30	5	20	15	314
Shell	C	Fb	30 P	$6⅝	$7⅛	$5¼	
Shell	C	My	20	$4	$4¼	395	50
Shell	C	My	20 P	30	55		
Shell	C	My	22½	245	265	235	11
Shell	C	My	22½P	110	135	140	63
Shell	C	My	25	125	130	115	48
Shell	C	My	25 P	240	255	$2½	52
Shell	C	My	27½	55	70	60	124
Shell	C	My	27½P	430	460	355	6
Shell	C	Nv	20	$3¼	360	310	11
Shell	C	Nv	20 P	10	25	15	10
Shell	C	Nv	22½	85	110	95	852
Shell	C	Nv	22½P	5	20	20	156
Shell	C	Nv	25	3	10	10	455
Shell	C	Nv	25 P	170	175	165	339
Shell	C	Nv	27½	1	15	5	903
Shell	C	Nv	27½P	395	$4¼	$4½	13
Shell	C	Nv	30	1	10	10	550
Shell	C	Nv	30 P	$6½	$7	$7	2
Spar		Ja	22½	290	315		
Spar		Ja	22½P	10	30		
Spar		Ja	25	105	130	100	19
Spar		Ja	25 P	50	75	60	6
Spar		Ja	27½	40	50	150	107
Spar		Ja	27½P	$2½	$2¾	265	7
Spar		Ja	30 P	$5	$5⅜	$4½	
Spar		Ja	32½	5	30	100	480
Spar		Ja	32½P	$7½	$8		
Spar		Ap	22½	$3½	$3¾	$4¼	1
Spar		Ap	22½P	25	50		
Spar		Ap	25	175	$2	$3	10
Spar		Ap	27½	100	120	125	177
Spar		Ap	27½P	$2½	$2¾	$3	15
Spar		Ap	30	25	50	100	176
Spar		Ap	32½	10	35	125	2
Spar		Ap	32½P	$7½	$8	$6⅝	
Spar		Jy	22½	$4	445		
Spar		Jy	22½P	40	65		
Spar		Jy	25	235	260		
Spar		Jy	27½	125	150	330	30
Spar		Jy	27½P	$2½	$2¾	285	10
Spar		Jy	30	60	85		
Spar		Jy	30 P	$5	$5⅜		
Stlco	A	Fb	17½P	1	25		
Stlco	A	Fb	20	120	145	135	339
Stlco	A	Fb	20 P	45	70	55	79
Stlco	A	Fb	22½	25	35	45	2916
Stlco	A	Fb	22½P	170	220	190	86
Stlco	A	Fb	25	1	10	15	546
Stlco	A	Fb	25 P	$4	$4½	$3	11
Stlco	A	My	17½	365	415	360	14
Stlco	A	My	17½P	5	30		
Stlco	A	My	20 P	75	95	100	23
Stlco	A	My	22½	70	95	90	80
Stlco	A	My	22½P	185	235	$2¾	20
Stlco	A	Nv	17½	290	$3¼	$2½	40
Stlco	A	Nv	17½P	1	10	50	10
Stlco	A	Nv	20 P	1	20	10	254
Stlco	A	Nv	22½P	150	$2	215	129
Stlco	A	Nv	25	1	1	5	1052
Stlco	A	Nv	25 P	$4	$4½	$5	
Teck	BQ	Fb	10	345	370		
Teck	BQ	Fb	10 P	5	30		
Teck	BQ	Fb	12½	145	170	$2¼	15
Teck	BQ	Fb	12½P	50	75	70	100
Teck	BQ	Fb	15	45	70	75	138
Teck	BQ	Fb	15 P	180	205		
Teck	BQ	My	10	370	395		
Teck	BQ	My	10 P	25	50		
Teck	BQ	My	12½	185	210	255	20
Teck	BQ	My	12½P	70	95		
Teck	BQ	My	15	85	110	110	5
Teck	BQ	My	15 P	205	230		
Teck	BQ	Nv	10	320	345		
Teck	BQ	Nv	10 P	1	25		
Teck	BQ	Nv	12½	70	95		
Teck	BQ	Nv	12½P	10	35		
Teck	BQ	Nv	15	5	20	10	10
Teck	BQ	Nv	15 P	160	185		
TIX		Ja	140 P	495	$5¼		
TIX		Nv	130 P	2	15	10	608
TIX		Nv	140 P	$4	$4¼	495	20
TIX		Nv	145	1	2	10	75
TIX		Nv	145 P	$8⅞	$9⅜	290	
TIX		Dc	130	$6⅜	$7	$6⅝	62
TIX		Dc	140 P	$4½	$4¾		
Total	P	Ja	15	$6½	$7	$4¼	2
Total	P	Ja	15 P	1	10	15	31
Total	P	Ja	17½	415	465	430	92
Total	P	Ja	17½P	1	25	25	58
Total	P	Ja	20	220	$2½	$2¼	1933
Total	P	Ja	20 P	25	50	40	25
Total	P	Ja	22½	60	85	50	58
Total	P	Ja	22½P	125	150		
Total	P	Ap	17½	$4½	$5	460	44
Total	P	Ap	17½P	20	45		
Total	P	Ap	20	265	$3	230	87
Total	P	Ap	20 P	65	90	95	31
Total	P	Ap	22½	140	165	155	10
Total	P	Ap	22½P	155	180		
Total	P	Jy	20	330	370	330	20
Total	P	Jy	20 P	90	115		
Total	P	Jy	22½	$2	220	220	11
Total	P	Jy	22½P	$2	230	230	6
TrAlt	A	Fb	22½	$4	$4½		
TrAlt	A	Fb	22½P	1	25		
TrAlt	A	Fb	25 P	15	40	85	40
TrAlt	A	Fb	27½	15	35	50	115
TrAlt	A	Fb	27½P	135	160	215	
TrAlt	A	My	22½	410	$4½	410	20
TrAlt	A	My	22½P	10	35		
TrAlt	A	My	25	190	215	165	125
TrAlt	A	My	25 P	50	70		
TrAlt	A	My	27½	20	45	25	56
TrAlt	A	Nv	22½	390	430	$3½	295
TrAlt	A	Nv	22½P	1	10		
TrAlt	A	Nv	25	150	175	140	204
TrAlt	A	Nv	25 P	1	25	60	20
TrAlt	A	Nv	27½P	100	125	$2	
TrC	PL	Fb	20	270	295	$3½	150
TrC	PL	Fb	20 P	30	55	75	60
TrC	PL	Fb	22½P	75	100	175	75
TrC	PL	Fb	25	40	65	55	429
TrC	PL	Fb	25 P	245	270	$3	61
TrC	PL	Fb	27½	5	30	10	246
TrC	PL	Fb	27½P	485	$5⅛	430	10
TrC	PL	Fb	30	1	25	40	420
TrC	PL	Fb	30 P	$7⅜	$7⅝	$5⅛	
TrC	PL	My	20	295	320	355	150
TrC	PL	My	20 P	45	70	55	100
TrC	PL	My	22½	160	185	185	73
TrC	PL	My	22½P	110	135	125	40
TrC	PL	My	25	75	85	70	360
TrC	PL	My	25 P	270	295	420	2
TrC	PL	My	27½	25	50	80	173
TrC	PL	My	27½P	$5	$5¼	$5½	75
TrC	PL	Nv	20	255	280	165	13
TrC	PL	Nv	20 P	10	25	25	20
TrC	PL	Nv	22½	50	75	15	75
TrC	PL	Nv	22½P	15	40	100	17
TrC	PL	Nv	25	5	10	15	876
TrC	PL	Nv	25 P	$2¼	$2½	$2½	14
TrC	PL	Nv	27½	1	5	1	649
TrC	PL	Nv	27½P	$4¾	$5	$5½	17
TrC	PL	Nv	30	1	20	5	394
TrC	PL	Nv	30 P	$7¼	$7½	$3¾	
Trlon	A	Fb	21⅜	140	165	95	37
Trlon	A	Fb	21⅜P	75	100		
Trlon	A	Fb	23⅜	70	95	85	78
Trlon	A	Fb	23⅜P	185	210		
Trlon	A	My	20	270	295	235	35
Trlon	A	My	20 P	60	85		
Trlon	A	My	22½	125	150		
Trlon	A	My	22½P	190	215		
Trlon	A	Nv	20	190	215		
Trlon	A	Nv	20 P	25	25		
Trlon	A	Nv	21⅜	55	80	25	10
Trlon	A	Nv	21⅜P	15	40		
Trlon	A	Nv	23⅜	5	25	45	20
Trlon	A	Nv	23⅜P	135	160	255	
T-D	Bk	Mr	20	$4½	$5	410	10
T-D	Bk	Mr	20 P	10	30		
T-D	Bk	Mr	22½	220	255	240	105
T-D	Bk	Mr	22½P	25	40	55	48
T-D	Bk	Mr	25 P	100	125	170	30
T-D	Bk	Jn	20	465	$5⅛	$3¼	5
T-D	Bk	Jn	20 P	20	45		
T-D	Bk	Jn	22½	$2½	280	$2½	20
T-D	Bk	Jn	22½P	60	85	80	19
T-D	Bk	Jn	25	90	110	90	50
T-D	Bk	Jn	25 P	115	140	130	15
T-D	Bk	Dc	17½	$6¾	$7⅛	$6½	2
T-D	Bk	Dc	17½P	1	10		
T-D	Bk	Dc	20	$4¼	465	$4½	211
T-D	Bk	Dc	20 P	1	10	15	156
T-D	Bk	Dc	22½P	15	30	30	216
T-D	Bk	Dc	25	30	40	40	1363
T-D	Bk	Dc	25 P	90	115	125	5
W X							
Wcoast		Mr	15 P	5	30		
Wcoast		Mr	17½	45	70	60	75
Wcoast		Mr	17½P	100	125	140	4
Wcoast		Mr	20	15	40	30	17
Wcoast		Mr	20 P	290	335	390	8
Wcoast		Jn	15	215	265	220	16
Wcoast		Jn	15 P	15	40		
Wcoast		Jn	17½	75	100	100	10
Wcoast		Jn	17½P	110	140		
Wcoast		Dc	12½	430	480	385	5
Wcoast		Dc	12½P	1	15		
Wcoast		Dc	15	190	240	$2	40
Wcoast		Dc	15 P	2	25		
Wcoast		Dc	17½	15	35	20	151
Wcoast		Dc	17½P	90	120	120	108
Wcoast		Dc	20	5	25	20	165
Wcoast		Dc	20 P	280	330	$2¾	5
Wlkr	R	Mr	27½	$6¼	$6½	$5½	95
Wlkr	R	Mr	27½P	5	25	30	9
Wlkr	R	Mr	30 P	15	40	75	95
Wlkr	R	Dc	27½	$6	$6¼	$5⅜	994
Wlkr	R	Dc	27½P	5	15	15	140
Wlkr	R	Dc	30	$3½	$3¾	$3	768
Wlkr	R	Dc	30 P	6	15	10	328
Wlkr	R	Dc	32½P	30	55	60	325
Wlkr	R	Dc	35	15	35	25	344
Wlkr	R	Dc	35 P	165	190	365	
XXM		Ja	130	330	430		
XXM		Nv	125	$6⅛	$6⅞		
XXM		Nv	125 P	15	20		
XXM		Nv	130	140	190	100	
XXM		Nv	130 P	25	50	100	10
XXM		Dc	130	260	310	$2¼	3
XXM		Dc	130 P	120	170	$2	1
XXM		Dc	135	75	125		
XXM		Dc	135 P	$6¼	$7		

MONTRÉAL

Suite de la page 17

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wburn	10500	$17⅜	17	17⅜	+ ⅛
Wcst Trn	3900	$17	17	17	+ ⅛
Wcst TrnB	400	$28⅝	28½	28⅝	+ ⅛
Westm 2.12	300	$27⅝	27⅝	27⅝	+ ⅛
Weston	2450	$94½	94½	94½	+4½
WorldEq.A	500	$8¾	8½	8½	− ⅛
Wrld wt.A	z400	37	37	37	
Wrld wt.B	2400	125	120	125	+5
Xerox wt	1050	205	195	205	+30
Trust Units					
C Prm Un	1500	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
First tr.un	4500	$16⅜	16⅜	16⅜	
Junior Mines Oils					
Abcourt	1500	115	115	115	+4
Abitibi As	3680	40	35	40	
AbitibiRes	6000	30	30	30	−2
Amberast	4381	17	17	17	−1
Augmitto	8000	131	126	126	−9
Bakertalc	2025	75	75	75	
Barexor	27500	66	63	65	+2
Brsnor	1021	86	86	86	
Bruneau	2000	50	50	50	+2
Cartier Re	2500	8	8	8	+1
Coniagas	300	$6½	6½	6½	−1
Cons I Rs	8750	25	25	25	
D'Or Val	338	160	160	160	−5
Dufresnoy	1600	28	28	28	−2
Dumagmi	430	360	360	360	−25
Dumont	22500	16	16	16	−1
Explo Que	22000	39½	35	38	
GolntG	1500	45	45	45	
Gln.Group	6900	89	85	89	+10
Gln.grpWt	2000	18	18	18	+3
G Knight	2300	430	430	430	
Goldex ltd	1000	192	192	192	+2
Gole.un	13500	200	200	200	
Gordex	1100	230	215	215	−15
Laduboro	46000	42	37	40	+3
Mid Canad	5000	42	42	42	
N.Pascalis	z300	64	64	64	−3
PerronGld	4798	260	250	250	
Queenstn	1300	140	140	140	−10
Rouyn.Rs	400	150	150	150	
Vior	500	80	80	80	−5
StandardG	z284	24	24	24	−2
Talisman	500	32	32	32	−1
Tandem	4300	190	185	185	−5
Yorbeau	3000	74	74	74	+2

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	5200	6.09	6.09	6.09
Grdn gld	205	324.80	324.50	324.50
B.Rep.gld	400	324.60	324.60	324.60

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours ont fléchi dans une bonne activité, hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a baissé de 10 cents. Le moyen terme et les titres des sociétés ont perdu un demi-point. Le long terme et les obligations des provinces ont cédé trois quarts de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8 5-8 pour cent.

BENEFICES

Algoma Central Railway, neuf mois clos 30 sept.: 1985, $2,925,000 ou 77 cents par action; 1984, $5,230,000 ou $1.40.

CHUM Ltd, exercice clos 31 août: 1985, $10,597,000 ou $2.44; 1984, $10,945,000 ou $2.52.

Cascades Inc., neuf mois clos 30 sept.: 1985, $15,100,000 ou 67 cents; 1984, $9,000,000 ou 45 cents.

Parkland Industries Ltd, trim. clos 30 sept.: 1985, $692,592 ou 34 cents; 1984, $1,084,000 ou 54 cents.

2 DÉCEMBRE — ÉLECTIONS QUÉBEC 85

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES DU 11 AU 16 NOVEMBRE

Parce que votre nom doit être inscrit et bien inscrit

Pour vous prévaloir de votre droit de vote lors des élections générales qui se tiendront au Québec le 2 décembre 1985, vous devez vous assurer que votre nom est inscrit et bien inscrit sur la liste électorale.

Votre directeur du scrutin vous fera parvenir la liste électorale de votre section de vote. Vérifiez si votre nom y est inscrit et bien inscrit.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale ou s'il est mal inscrit, vous pouvez alors faire une demande d'inscription ou de correction lors de la révision des listes électorales. Cette révision aura lieu du 11 au 16 novembre.

Révision urbaine: si vous êtes domicilié dans une section de vote urbaine (municipalités de plus de 2 000 habitants), vous devez vous présenter au bureau de dépôt le plus près de chez vous. Ces bureaux seront ouverts du 11 au 16 novembre, entre 10h et 22h.

Révision rurale: si vous êtes domicilié dans une section de vote comprise dans une municipalité rurale de plus d'une section de vote (municipalités de 2 000 habitants ou moins), vous devez vous présenter à la commission de révision établie pour votre municipalité. Cette commission recevra les demandes d'inscription, de radiation et de correction du 11 au 16 novembre, entre 10h et 12h30, entre 14h30 et 17h30 et entre 19h et 22h.

Si vous êtes domicilié dans une municipalité dans laquelle il n'y a qu'une seule section de vote, vous devez vous présenter chez vos réviseurs ruraux. Ils recevront vos demandes d'inscription, de radiation ou de correction du 11 au 16 novembre, entre 16h et 18h et entre 19h et 21h. Pour connaître leur adresse, communiquez avec votre directeur du scrutin ou consultez votre liste électorale.

Pour être inscrit sur la liste électorale, vous devez posséder la qualité d'électeur. Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le jour du scrutin, soit le 2 décembre:

1. a 18 ans accomplis;
2. a la citoyenneté canadienne;
3. est domiciliée au Québec depuis 12 mois;
4. n'est pas interdite, n'est pas en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental ou n'est pas sous la juridiction du Curateur public; et
5. n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi électorale.

Votre inscription sur la liste électorale doit se faire seulement dans la section de vote où vous étiez domicilié le jour de la prise du décret, soit le 23 octobre. Ce n'est qu'à cet endroit que vous pourrez exercer votre droit de vote.

Pour toute demande d'inscription, de radiation ou de correction, vous devez vous présenter au bureau de dépôt, à la commission de révision rurale ou chez vos réviseurs ruraux.

TRAVAILLEURS! ÉTUDIANTS! PERSONNES HOSPITALISÉES!

Si vous avez quitté temporairement votre domicile pour aller travailler ou étudier, vous pouvez choisir de vous inscrire dans la section de vote où vous résidez aux fins de votre travail ou de vos études.

Si vous séjournez dans un centre hospitalier ou dans un centre d'accueil, vous pouvez choisir de vous inscrire dans la section de vote où vous résidez aux fins de votre séjour.

Ce choix doit se faire au moment de la révision des listes électorales. En milieu urbain, vous n'avez qu'à vous rendre au bureau de dépôt le plus près de chez vous tandis qu'en milieu rural, vous devez vous rendre à la commission de révision établie pour votre municipalité ou chez vos réviseurs ruraux, selon le cas.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9h à 22h, 7 jours par semaine).

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin — financement des partis politiques — carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Si le gouvernement français de M. Mauroy a réussi son entreprise de nationalisation, c'est à la bourse qu'il le doit

SERGE MARTI
du journal *Le Monde*

« La politique de la France ne se fait pas à la corbeille », affirmait avec force le général de Gaulle. Mais avec les ans — cette phrase qui devait faire fortune avait été prononcée le 28 octobre 1966, à l'occasion d'une conférence de presse à l'Élysée — il apparaît que cette formule choc a perdu de sa vigueur. Non pas que les ministres, notamment ceux de M. Mitterrand, aillent chercher leurs ordres de mission dans les charges d'agents de change mais, tout simplement, parce que la Bourse de Paris est apparue progressivement comme un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

L'explication est simple : pour combler un déficit budgétaire, le meilleur moyen non inflationniste est encore d'aller chercher les capitaux nécessaires sur le marché financier, et tous les grands pays industrialisés ont suivi le même raisonnement. De la même façon, quand on veut réorienter les flux d'épargne vers le long terme au profit d'entreprises traditionnellement pauvres en fonds propres et de sociétés nationalisées en panne d'argent frais, c'est encore en Bourse que l'on s'empresse d'introduire les instruments susceptibles de pallier ces carences.

Avec plus ou moins de décalage par rapport à l'actualité, les places boursières restent un excellent baromètre de la santé économique d'une nation, et le pouvoir l'a bien compris, en constatant, dès le milieu de 1982, comment les milieux financiers les premiers ont tiré profit d'un programme de nationalisation qui a contribué paradoxalement à relancer la Bourse de Paris et ont pris la mesure d'une rigueur économique qui devait s'affirmer au fil des mois. Bien avant les « politiques » et, dans une certaine mesure, l'étranger, resté longtemps réticent à l'égard d'un gouvernement socialiste qui avait accepté de confier quelques maroquins à des représentants du Parti communiste.

Aujourd'hui, chacun a fait son autocritique, et l'on peut affirmer que si le gouvernement de M. Mauroy a parfaitement réussi son entreprise de nationalisation des grands groupes industriels et du secteur bancaire — sur le plan technique s'entend —,c'est à la Bourse qu'il le doit. De la même façon, l'opposition, qui travaille d'arrache-pied pour rendre au secteur privé ce qui lui a été retiré il y a cinq ans, s'efforce de passer au peigne fin l'ensemble des mécanismes possibles — et qui emprunteront nécessairement le même chemin — pour éviter tout ratage.

C'est que l'enjeu est considérable. En 1982, succédant à une année marquée par l'« *acte contre nature* » de mai 1981 — c'est la Bourse, prise à contre-pied, qui parle... — et qui avait conduit à une chute de 17 % des actions françaises, la cote se voyait amputée de 28 sociétés inscrites sur les places de Paris et de province.

Voir page 21 : Nationalisation

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Animaux

POMERANIENS, chiots pure race, 1 lb., 5 semaines, femelles adultes miniatures, 1½ an, pure race. 259-1517. 9-11-85

CHIOTS LABRADOR noirs, pure race, père et mère sur place, 10 semaines. 1-371-5528. 11-11-85

LHASA/APSOS Shih-Tzus, chiots, toutes couleurs, enregistrés, 300$ chacun 1-267-4490. 11-11-85

BERGER anglais, femelle 20 mois, pure, père champion canadien, opérée, entrainée, douce, 500$. 667-1312 après 5h. 8-11-85

■ Antiquités

ARMOIRE EN PIN, 2 corps, haut vitré, 1 200$. Chaise berceuse antique, 195$. Après 6h. 935-8641. 11-11-85

ENSEMBLE SALLE À MANGER, 8 chaises, bahut et vaisselier "Circa" 1935, Art Déco. Après 6h. 935-8641. 11-11-85

LA MAISON DE LA SALLE À MANGER et du luminaire, «La Maison Berri» Antiquités, 1029 Berri. 842-6450. Ouv. du mardi au dimanche inclus. 27-11-85

ABSOLUMENT BESOIN, horloges antiques, montres de poche, et montres-bracelet. 488-3017. 15-11-85

■ App./Logements

LONGUEUIL, grand 5½, triplex neuf, près Boul. Taschereau. 450$, libre 1er déc. — 468-0731. 04-12-85

OUTREMONT proximité, 7½ chauffé, eau chaude, haut duplex. Soir: 738-7095. 11-11-85

1½ à 10½ MEUBLES OU NON, 7210 St-Denis LOGE INFO 495-2458, (frais). 22-11-85

■ App. à partager

COUPLE ÉTUDIANT, tranquille, partagerait 5½, près métro Jarry, avec fille. 200$. tout compris, meublé ou non. Non-fumeuse. — 383-0938 — 487-5864 — 722-4458. 08-11-85

■ App./Logements

RUE BERRI, à 2 pas métro Mont-Royal, 5 pièces, rénové, luxueux, 580$ non-chauffé. 844-0667. 14-11-85

C.D.N. 5½, grand hall d'entrée, près toutes commodités. Garage, chauffage inclus, 600$. — 733-2922, 731-4029, après 18h. sur semaine. 13-11-85

CUVILLIER, 2e, 3e, 4 app. poêle, frigidaire, 250$ 1ère Ave. Rosemont 2e 5½, 526-3417 soir 474-3951. 08-11-85

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. J.N.O.

RIDGEWOOD, 3½, chauffé. 420-$/mois. Libre 1er déc. ou 1er jan. — Après 6h. — 733-0536, jour: 526-0518. 11-11-85

SOUS-LOCATION, 3½, proximité McGill/Université, meublé, chauffage, électricité inclus, 400$/mois. Libre janvier. 845-7320. 11-11-85

■ Astrologie

DÉCOUVREZ VOS VIES ANTÉRIEURES, dons, talents, Karma, 150$, session 1 heure. 325-5621. 09-11-85

NUMÉROLOGIE, lignes de la main, bio-carte du ciel, tarot boule de crystal cours 288-6329. 09-11-85

ASTROLOGIE, tarots, règlements problèmes, français-espagnol. — 651-0233. 29-11-85

■ Astrologie

BEAU LE MAGNIFIQUE voyant, tarrot, ligne de la main. 932-8224. 9-11-85

Tarots, ligne de la main, clairvoyance, vie antérieure, carte du ciel. Monique 325-5621. 19-11-85

■ Articles de sports

TABLE DE BILLARD, "Bumper Pool", soccer, mississippi, neuves et usagées. Palason Billard 631-1069. 11-11-85

■ Automobiles

CHEVETTE 1979, 4 vitesses, 5 portes. Bon état. Prix discutable. 737-3861. 11-11-85

VOLVO, 164 GL 1974, bon état, silencieux neuf, 1-788-2691. 11-11-85

OMEGA 81, 6 cylindres, 4 portes, automatique, peinture neuve. 58,000 km., 4 000$. Raynald Petit, 870-8613, 256-4497. 11-11-85

TOYOTA COROLLA GTS TWIN CAM 85, 16 valves, toit ouvrant, AM/FM stéréo/cassette, 13,000 km., balance garantie, 3 ans. Jour: 325-5861, soir: 324-8244. 11-11-85

MALIBU CLASSIC 80, familiale, automatique, air climatisé, propre. 3 200$. 669-2093. 11-11-85

HORIZON TC3, 1980, manuelle, 4 vitesses, 57,000 km., très propre. Faut voir. 2 200$. 722-7665. 11-11-85

DATSUN 310, 81, toit ouvrant, peinture originale. Très propre. Prix à discuter. Auto Crabtrea, 376-5323. 11-11-85

COLT 81, bon état, 93,000 km., 5 vitesses, 2 400$. 670-0060. 11-11-85

MONTE CARLO 80, petit 8 cylindres, une seule propriétaire, 3 500$. Après 19h: 656-5055. 9-11-85

CHRYSLER NEW YORKER 79, 100,000 km., 2 800$, 585-1018 jeudi-samedi après 16h. 11-11-85

DODGE MONACO 1978, 62,000 mi., 1 500$. Après 17h: 721-9387. 11-11-85

MERCURY COUGAR BROUGHAM 78, servos, cruise, air, vitres électriques, etc. 521-0959. 11-11-85

HONDA PRELUDE 82, grise, 5 vitesses, pneus neufs 4 saisons, 64,000 km., 1-371-0515 soir. 11-11-85

COUGAR XR7, 1981, très propre, toute équipée, 82,000 km., 5 200$. Après 17h: 663-3992. 11-11-85

FORD LTD 1980, 45,000 mi., toute équipée, bonne condition, doit vendre. 252-0136. 11-11-85

CHEVELLE MALIBU 78, très propre, mécanique A-1, 6 cylindres. Pour voir: en face du 5620, De La Roche. 669-1604. 9-11-85

HONDA CIVIC 85, automatique, rouge, 1 900 km. tout équipé, obligé de vendre, balance de paiement. 279-3804. 09-11-85

T-BIRD 1976, équipement exceptionnel. 80,000 m. parfaite condition, moteur 460. — 418-689-3689, après 5h. 08-11-85

RENAULT 5 GTL 82, — 38,000 mm., mécanique A-1, rapport d'analyse comp et fournis, 3,200$, discutable. — 270-5720, 325-2289. 08-11-85

HONDA CIVIC GL 1982, 5 vitesses, 4 portes, 70,000 km., toit ouvrant, 4 300$. 658-9414. 8-11-85

DODGE OMNI 81, très bon état, 2 700$. 354-9466. 9-11-85

ESCORT GL 1983, 30,000 km., 5 vitesses, 4 900$. 1-224-2105. 8-11-85

DODGE ASPEN 1977, bonne condition, 500$. Hélène: 662-1473. 9-11-85

MAZDA GLC 1981, grise-argent, très propre, 4 vitesses, 2 950$, soir: 679-3363. 9-11-85

BUICK CENTURY 83, toute équipée, 56,000 km., air conditionné. 259-4713. 9-11-85

DATSUN PULSAR 1983, très propre, 37,000 km., 7 000$. Jour: 598-9854, soir: 522-7445. 8-11-85

FIREBIRD S.E. 1983 V-6, automatique, 8 900$, bien équipée. Après 18h: Guy 581-5857. 11-11-85

OLDS CUTLAS CIERA BROUGHAM 1985, 6 cylindres, 4 portes, blanche, 9 100 km, Équipée A à Z. Digital, toit ouvrant. Valeur de 21 000$ laisserais pour 16 400$. — 645-3472. 11-11-85

CAMION, modèle 4070 inter. Can Hover 1973, 10 roues, équipé pour la neige, one way Frank, sableuse, aile de côté, moteur GM, 318 diésel, transmission 9513 — 1-532-2703. 12-11-85

MAZDA RX-7 SE 84, 2 + 2 Targa, 92,000 km., excellente condition, après 17h: 366-2479. 9-11-85

MALIBU 1980, propre, 50,000 mi., 2 600$. — 667-1247 après 18h. 09-11-85

CHRYSLER FIFTH AVENUE 1985, toute équipée, 5,000 km., 5 ans de garantie, particulier, 19 000$. 659-2272, 638-1600. 9-11-85

CHARGER S.E. 1975, 73,000 milles, bonnes conditions, 800$. 663-7710, 394-6499. 8-11-85

TOYOTA CORONA 77, 5 vitesses, 90,000 km., propre, 2 500$, 521-2424 poste 2520, soir: 672-9917. 8-11-85

RENAULT 5 GTL 1984, meilleure offre, faut vendre. Michel 656-8887. 11-11-85

SKODA 85, 1,300 cc, 2 mois d'usure, cause: décès. 7 500$ discutable, système son ME, booster. 729-2262. 14-11-85

TOYOTA CRESSIDA 81, 64,000 km., état neuf, pneus d'hiver. 9 000$. 642-7200. 8-11-85

VOLKS RABBIT 78, 4 portes, 100,000 km., toit ouvrant, radio AM/FM. 1 200$. 524-5544. 11-11-85

■ Automobiles

RENAULT SPORTSWAGON 1984, 7,000 km. Après 19h: 620-6040. 09-11-85

CAVALIER 85, automatique, 13,000 km., équipée, 9 200$. 325-6029. 8-11-85

DATSUN 300 ZX, GL 2 + 2 1984, Toute équipée, manuelle, impeccable. — 324-3231. 08-11-85

STATION WAGON PACER 1978, de luxe, bon état de marche général. À vendre, 675$. dernier prix. — 681-8926. 09-11-85

LASER 84, 5 vitesses, excellente condition, 35,000 km., radio AM-FM stéréo cassette, 6 950$. 621-9940. 11-11-85

VOLKS CAMPEUR WESTFALIA 1980, moteur neuf. Prix demandé: 10 200$, discutable. 1-819-537-5471. 1-819-538-1268. 11-11-85

CHEVETTE DE LUXE 84, 32,000 km., 4 vitesses, P.P. décembre 90. Aubaine: 4 800$. 384-1599. 11-11-85

AUDI 5000 S 1985, bleu, 20,000 km., excellente condition. Bureau: 845-4266, rés.: après 19h. 465-3812. 9-11-85

HONDA PRELUDE 82, 55,000 km., radio-cassettes, AM/FM, très propre, prix à discuter, 363-0706. 11-11-85

■ Bureaux à louer

SOUS-LOCATION, 750 Laurentien, bureaux de coin redécorés, rez-de-chaussée, 1,500 p.c., 2 grands bureaux privés, 2 semi-privés, 3 postes de travail secrétaire, aire de réception, 12 grandes fenêtres plancher au plafond. Sacrifice à 7$/p.c. Yvon Roy — 748-0907. 14-11-85

Voisin des Galeries d'Anjou. Espace à bureau de 1 533 pi. car. à louer. S'adresser à: (418) 872-5320. 08-11-85

AHUNTSIC, ST-LAURENT, bureau pour professionnel(le), avec services de téléphonistes/réceptionnistes. Tous les autres services administratifs disponibles. 333-7890. 11-11-85

BUREAUX ET COMMERCES, toutes grandeurs. Excellent immeuble pour petites entreprises. Bon prix. 845-0878, 731-6131. 14-11-85

CARRÉ ST-LOUIS, métro Sherbrooke, disponibles 175 à 3,500 pi.ca., loyers raisonnables, 327-5600. 11-11-85

■ Chalets à louer

À LOUER OU À VENDRE, ST-FAUSTIN: 3 chambres, foyer. À 15 min. pentes de ski. 1-514-227-3006. 11-11-85

BROMONT, grand 3½, foyer, vue panoramique, meubles « Philippe Dagenais ». 3 000$/saison. Tout compris. Références. 1-534-2852. 11-11-85

ST-HYPPOLITE, maison, saison hiver, 7 pièces, meublée, tout fourni, 2 800$. 1-224-2517. 11-11-85

PAVILLON au Bord du Lac, Ste-Adèle, à proximité des pentes du Chanteclerc et de la 40-80. Grand 3½, neuf, meublé, chauffé, éclairé. Stationnement déneigé. À la saison. 3 500$, du 1er décembre au 30 avril. 1-229-6107, 1-229-4563. 11-11-85

ORFORD sur le Lac, Eastman, 3 c.c., tout meublé, laveuse/sécheuse, foyer, chauffé, saison. Soir: 336-5741. 9-11-85

LAC SUPÉRIEUR, 5 milles versant nord, Mont-Tremblant, soir 523-9796. Fin de semaine 1-819-688-3308. 9-11-85

É STE-AGATHE, proximité Lac à la Truite, luxueux cottages neufs, 2 chambres, tout équipé, foyer, bain tourbillon. Semaine, mois, 819-326-2588 — Imeubles Stanley 11-11-85

ST-HYPPOLITE, grand chalet meublé, 2 c.c., foyer, près Centre de ski, 336-1701, 683-1655. 09-11-85

■ Chalets à vendre

CHALET hiver/été, en montagne, bon pour chasse, bon prix, Huberdeau: — 1(819) 687-9088. 08-11-85

■ Commerces à vendre

BATISSE COMMERCIALE incluant bar salon, terrain 62 000 pi.car. Après 8h. P.M. (514) 439-2855. 11-11-85

RESTAURANT, ST-JANVIER, cause maladie. Prix à discuter. — 437-3031. 11-11-85

FONDS de commerce Texaco, 2 portes station-service, Ville St-Laurent, capital requis. — 332-6022. 08-11-85

STATION service 3 portes, mécanique générale, 60 milles de Montréal, bon investissement. 1 (514) 783-6690. 21-11-85

DÉPANNEUR, près stade Olympique, bon chiffre d'affaires. — 256-4040. 18-11-85

■ Condominiums à louer

BROSSARD, luxueux condo, 4½, piscine, sauna, salle d'exercices, Cuisinière/réfrigérateur, lave-vaiselle inclus. Libre 1er déc. Près autobus centre-ville. 879-2133 — soir: 465-0862 11-11-85

VIEUX-LONGUEUIL, app. 4½, neuf, à louer dans condo. 677-7161. 8-11-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT, "LE ROYAL YORK" luxueux appartements, immeuble victorien, 1 590 p.c., 7½ rénové, boiseries, 2 c.c., très grand salon, foyer naturel, solarium, s. à m. fermée, 125 000$ vente-privée. 277-6278, laissez message. 11-11-85

PRÈS DU VILLAGE OLYMPIQUE, condo 3 niveaux 2 salles de bains, 2 chambres, 2 patios, garage. — 252-8317. 11-11-85

NORTH MIAMI, condo, 2 chambres, meublé; 3 mois et plus, (418) 687-5121 ou (418) 656-0147. 09-11-85

■ Condominiums à vendre

ST-DENIS/ST-JOSEPH, 4910 rue de Grand Pré, 2 condos 1 100 p.c., très belle finition, refait à neuf, visite libre samedi, dimanche 13h à 16h. — 849-9815 - 521-7201. 11-11-85

C.D.N. 3790 Chemin Côte Ste-Catherine, super grand 825 p.c. moderne, 1 c.c., près métro et centre d'achats, 49 000$. 376-1401. 11-11-85

■ Déclarations d'impôt

RAPPORTS d'impôt et tenue de livre pour petite entreprise. Vianney Tremblay. — 484-2672. 11-11-85

■ Déménagements

DEMANDEZ-LUI n'importe quoi ou presque... c'est le meilleur déménageur en ville. Estimation gratuite. Fournissons boites. Georges. — 766-5314. 11-11-85

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

AVEZ-VOUS des problèmes? Ne restez pas seul, mes dons peuvent vous aider par astrologie, cartes, marques de café. — 344-3722. 08-11-85

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous chercher quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux. 287-9759, 288-4727. 23-11-85

PRIX DE GROS, BIJOUX DE FANTAISIE, argent (925), accessoires de cuisine, robots, radios, jeux de société, etc... Jean Michou Inc. 3600, Notre-Dame O. — 935-3563. 27-11-85

MANTEAU de Lynx canadien, 5 000$. — 652-0364. 13-11-85

■ Équipements de bureau

AMEUBLEMENT DE BUREAU, neufs et usagés, bureaux, classeurs, vestiaires etc... — 845-0113. 16-11-85

■ Espace commerciaux à louer

LOCAL COMMERCIAL À LOUER, près Papineau/Villeray, 1925, L.O. David. 800 pi.car. plus sous-sol libre. 727-6910. 13-11-85

BEAUBIEN/LOUIS-HÉBERT, édifice commercial, bureaux pour professionnels, clefs en mains. Faut voir! Mlle St-Pierre: 729-5238. 11-11-85

LONGUEUIL, parc industriel, 5,000 p.c. aire: 3,000 p.c. bureau et 2,000 p.c., entrepôt 18 pi. haut, grand stationnement. — 482-8371. 08-11-85

ROSEMONT, entrepôt, sous-sol avec ascenseur, 1,600 pi.car. Jour: 727-5009. 08-11-85

ESPACE COMMERCIAL, 1,200 p.c., face Voyageur. Pour magasin ou bureau d'affaire, rez-de-chaussée, rue St-Hubert, 650$ — 522-3022. 12-11-85

LAVAL, 1,000 pi. ca. atelier, entrepôt, manufacture. Bon prix 669-3229. Bienvenue aux sous-traitants. 11-11-85

BOUL. DES SOURCES, Centre d'Achats 1,200 pi.car. Très achalandé. Entrée des deux côtés. — 254-5519. 11-11-85

Local commercial à louer, St-DENIS et VIGER, 1,500 p.c., 925$ du p.c., (non fini). — 842-0515. 11-11-85

■ Gardiennes

MAMAN garderait enfants chez elle secteur St-Léonard, près Pie IX et Jean-Talon. — 722-5329. 08-11-85

GARDIENNE DEMANDÉE, pour enfant, fin d'après-midi et soirée. — 273-9880, entre 9h et 17h. 11-11-85

■ Instruments de musique

PIANOS KAWAI grande vente. 20% d'escompte et plus sur tous nos modèles du plancher. Pianos droits et pianos à queue. Centre du Piano et Orgues de Montréal. — 527-3629. 11-11-85

CONTREBASSE (KAY), avec archet et étui, en bon état. Après 18h. — 844-8181. 11-11-85

■ Occasions d'affaires

RECHERCHE hommes d'affaires, 30 ans et plus. Opportunité de 150 000$ par an, plus possibilités en 3 ans de 1 000 000$. — 341-3320. 11-11-85

■ Oeuvres d'art

ARTISTE PEINTRE, offre sa production à vendre. — 669-6819. 11-11-85

■ Objets d'art

PEINTURE J.E. GINGRAS 1971, (Tempête à l'Estrie), 16 x 20 po. Collection privée, cote actuelle, 2 000$. Demandez Raynald Petit, 870-8613, 256-4497. 11-11-85

Recherché édition épuisée, livre Jean-Paul Lemieux, aussi sérigraphie signé, aussi «Petite poule d'eau». Payer comptant. Dossier 223, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 11-11-85

COLLECTION PRIVÉE de tableaux à vendre, peintres renommés. Rendez-vous seulement 1-418-843-1972. 26-11-85

■ Offres d'emplois

CAMELOTS
DEMANDÉS
(filles ou garçons)
Le sous-distributeur du journal
LE DEVOIR
est à la recherche de CAMELOTS pour les secteurs suivants:

- MONTRÉAL-OUEST
- HAMPSTEAD
- CÔTE ST-LUC
- NOTRE-DAME-DE-GRÂCES
- WESTMOUNT
- MONTRÉAL (à l'ouest de la rue St-Laurent)

Communiquez avec:
Gérald Laplante au
478-4930
REVENUS INTÉRESANTS

11-11-85

■ Offres d'emplois

RÉVISEURS ET CORRECTEURS D'ÉPREUVES D'EXPÉRIENCE
demandés (hommes ou femmes)

- Postes temporaires
- Programme de publication en économie, politique et droit.
- Centre-ville d'Ottawa

Faire parvenir curriculum vitae au:
DOSSIER: 224
Le Devoir
C.P. 6033, Place d'Armes
Montréal, QC
H2Y 3S6

8-11-85

LIBRAIRIE
Gérant(e) demandé(e)
pour coop en milieu scolaire niveau CEGEP, DEC ou équivalent avec expérience. Bilingue, connaissance informatique.
Envoyez C.V. avant le 16 novembre 1985 à:
Coop Montpetit
Att: André Ouimet
945 Ch. Chambly
Longueuil, Qc
J4H 3M6
463-2142

11-11-85

■ Offres d'emplois

D.E.P.A.R.T. pour aider la relève à s'intégrer au travail. Domaine communication, écologie, énergie renouvelable. Postes disponibles: Animateur, délégué d'information, directeur de région. Expérience non requise. Âge 18 à 30 ans. — 383-8787. 08-11-85

MANNEQUINS MODÈLES avec ou sans expérience pour photos commerciales, figuration, défilé mode, commerciaux, — 662-2255. 14-11-85

P.D.G., petite entreprise domaine artistique, cherche secrétaire direction, ayant goût responsabilités. Doit avoir français excellent, bon anglais. Connaissance, désir d'apprendre traitement de textes. Envoyer curriculum vitae. Dossier: 222, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place D'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 11-11-85

■ Offres de services

SPÉCIAL sablage 50$/pièce, travail garanti, Réal Daoust enr. — 522-8536. 14-11-85

SI VOUS CHERCHEZ gardienne, femme de ménage honnête et responsable: Appelez la Fourmillière Enrg. au 321-1443. 08-11-85

INFORMATIQUE conception — programmation de systèmes, bonne expérience, compétence, c.v. sur demande. A. Mercier — 670-4168. 11-11-85

Tenue de livres et comptabilité, rapports mensuels à la maison, pour petites entreprises. — 527-7689. 08-11-85

ASPIRATEURS, TOUTES MARQUES. Vente. Service. Réparation.— 526-4251. 13-11-85

À BAS PRIX, lavage, peinture, entretien, déneigement. — 367-3420. 26-11-85

ABC Rénovation de meubles Inc., décapage, sablage, finition, estimation gratuite. — 324-2440. 26-11-85

DACTYLOGRAPHIE, traitement de textes, à coût abordable. Rédigeons et corrigeons tous types de travaux. — 876-1766. 12-11-85

RÉNOVATION tous genres, armoires de cuisine, sous-sol, salle de bain, etc. 279-0559. 25-11-85

ARTISAN, décapeur boiseries, porte, armoire, meuble. 932-3298 — 366-7968. 12-11-85

CONSTRUCTION MANINI ENRG. Construction et rénovation intérieure et extérieure, 25 ans d'expérience. 668-3561. 18-11-85

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Documents divers. C.V. Option: impression laser. Anne-Marie 287-1082. 13-11-85

COUVREUR CBS. Installation bardeaux d'asphalte et réparation. 581-6014. 10-11-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

RÉPARATION de cheminées et demurs de brique. 688-8982. 08-11-85

À bon prix, lavage de murs, entretien ménager, bureaux et pelouses. 367-4914. 09-11-85

■ On demande

RAMASSONS IMMÉDIATEMENT: meubles, frigo, poêles, vaisselles, bon ou mauvais état — 647-4255. 27-11-85

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

■ Offres d'emplois

CAMELOTS
DEMANDÉS
(filles ou garçons)
Le sous-distributeur du journal
LE DEVOIR
est à la recherche de CAMELOTS pour les villes de:

- **FLEURIMONT**
- **ROCK FOREST**
- **SHERBROOKE**

Communiquez au:
564-3012
REVENUS INTÉRESANTS

11-11-85

■ Propriétés à vendre

BORD MEMPHREMAGOG très jolie maison, 9 pièces, aussi chalets à louer. Hercule Marcoux (819) 569-5941, (819) 843-6389. 08-11-85

BOUCHERVILLE, bungalow, impeccable, secteur calme, recherché, coin rue, 3 c.c., 6,000 p.c. Occupation immédiate, 69 300$ négociable. — 464-0685. 11-11-85

PLATEAU À VOIR! 1-4, 1-8, sur 2 étages, entièrement rénové, logement libre. 86 000$. — 289-9048. 11-11-85

ST-LAURENT OUEST, bungalow compact, 10 pièces, 3 + 2 chambres, rénové astucieusement de fond en comble dans un croissant tranquille à seulement 2 ou 3 blocs des autobus, métro, marchés, écoles, église. Valeur incontestable à 125 000$. Propriétaire: R. Landry 744-1475 pour détails ou visite. 11-11-85

DUVERNAY OUEST: unifamiliale complètement rénovée, entrée en chêne, 6 pièces, s/s fini, wet bar, s/lavage + couture, design en orme, 2 s.b. complètes, garage chauffé, finition et terrassement exceptionnels, Pavé-Uni, piscine, patio arrière unique 663-1940. 09-11-85

P.A.T. bungalow, 5½, 3 chambres, paysager, clôturé, cause transfert. Manon 322-7375. 09-11-85

ST-LAMBERT, secteur de choix, résidence pour professionnel, cottage, 8 pièces spacieuses, foyer, vente privée, 178 000$. — 672-6818. 11-11-85

■ Propriétés à vendre

ATELIER chauffé, 35' x 45'. Maison 7 pièces à St-Liboire Village. 44 000$. — 1-514-773-3662. 09-11-85

OUTREMONT jolie maison attachée, rue Stuart, près Lajoie, 8 pièces, foyer, sous-sol, garage. 276-3918. 14-11-85

■ Téléviseurs, stéréos, vidéos

AMPLI: TUNER, Harman-Kardan 730, cent Watts par canal — 200$. — 327-5495. 08-11-85

SYSTÈME DE SON COMPLET, calibre professionnel, 6 morceaux, plus haut-parleurs J.B.L., Ampli H-K. Citation 16, après 6h. — 935-8641. 11-11-85

■ Terrains à vendre

À LA PLAINE TERRAIN 100 X 150, pour maison mobile ou unifamiliale, incluant services et facilité de paiement 477-1123. 11-11-85

FABREVILLE (LAVAL), 1 seul terrain prêt à construire. Superficie 35,701 pi.car. près école, Centre d'Achats, autobus. Magnifique emplacement. — 473-1967. 11-11-85

L'ACADIE 20 km du Pont Champlain, terrain prêt à construire, 32,400 pi.car., 10 000$, financement. Après 20h: 1-348-8220. 30-11-85

ROSEMÈRE, tous services, 7,500 pi. car. 12 500$ et plus. Information: 621-3245. 16-11-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO

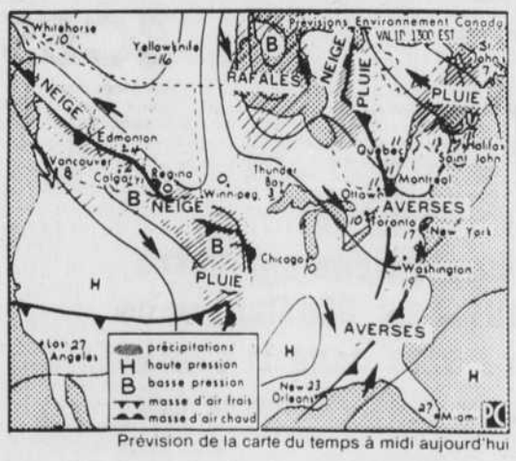

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une importante perturbation venant de la Nouvelle-Angleterre monte lentement vers le nord-est et se situera sur les Maritimes en soirée. La pluie et la bruine qui accompagnent ce système se répandront sur les régions de l'est. Sur les secteurs de l'extrême ouest, une autre perturbation amènera de la pluie ou de la neige fondante. Vendredi, cette même perturbation traversera la province apportant des précipitations sur l'est et maintenant des nuages sur l'ouest. Les températures se maintiendront près des normales saisonnières.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses en fin de journée. Max: 9. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: plutôt nuageux.

LEVER DU SOLEIL 6 h 43
COUCHER: 16 h 35

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: nuageux. Pluie passagère mêlée de neige débutant en matinée et se changeant en neige fondante en fin de journée. Max.: 5. Risque de précipitation: 90 %. Vendredi: plutôt nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: plutôt nuageux. Pluie passagère mêlée de neige débutant en après-midi. Max.: 5. Risque de précipitations: 70 %. Vendredi: nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: plutôt nuageux. Pluie passagère débutant au cours de l'après-midi. Max.: 8. Risque de précipitations: 70 %. Vendredi: plutôt nuageux.

Laurentides, Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses en fin de journée. Max.: 9. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: plutôt nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec éclaircies. Max.: 9. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: plutôt nuageux.

Estrie: plutôt nuageux. Min.: près de 5. Max.: près de 9. Risque de précipitations: 40 p.c. Vendredi: quelques averses.

Beauce, Québec, Charlevoix et Rivière-du-Loup: pluie ou bruine passagère cessant en matinée. Plutôt nuageux par la suite. Min.: près de 3. Max.: près de 7. Risque de précipitations: 50 %. Vendredi: quelques averses.

Lac St-Jean, Saguenay: pluie ou bruine passagère cessant en matinée. Plutôt nuageux par la suite. Max.: 8. Risque de précipitations: 50 %. Vendredi: averses de pluie ou neige fondante.

La Tuque, Réserve des Laurentides: nuageux. Possibilité d'averses de pluie ou de neige en matinée. Max.: 5. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: averses de pluie ou de neige.

Rimouski-Matapédia: pluie passagère. Vents du nord-est diminuant au cours de la journée. Max.: 8. Risque de précipitations: 80 %. Vendredi: nuageux.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé Parc Forillon, Baie-Comeau: pluie ou bruine passagère. Vents du nord-est diminuant en après-midi. Max.: 8. Risque de précipitations: 90 %. Vendredi: nuageux.

Sept-Iles, Basse Côte-nord et Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: pluie passagère. Vents du nord-est de 30 à 60 km-h. Max.: 5. Risque de précipitations: 80 %. Vendredi: plutôt nuageux.

Secteur à l'est de Natashquan: ennuagement graduel. Possibilité de pluie en fin de journée. Vents du nord-est de 30 à 50 km-h en après-midi. Max.: 5. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: averses.

LES MOTS CROISÉS

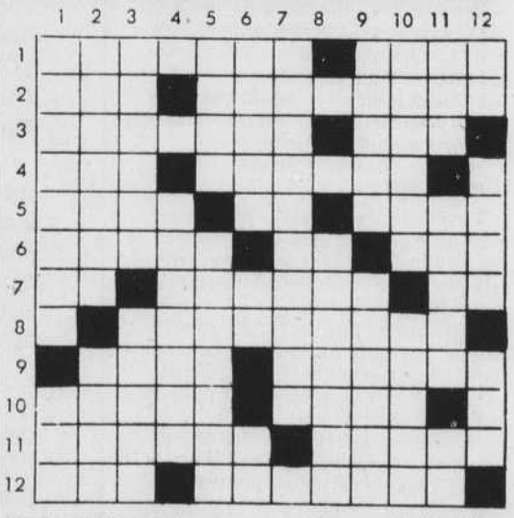

Horizontalement

1—Qui donne son nom. — Depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts.
2—Durillon. — Exagération dans les paroles ou le comportement.
3—Homme politique allemand (1900-1945). — Cent deux.
4—Grain du chapelet. — Arbre des forêts tempérées.
5—Oeufs pondus par les poissons. — Quatre saisons. — Anneau de cordage.
6—Mûrit par la chaleur d'août. — Gadolinium. — Pluie.
7—Seul. — Rendus vil. — Conifère.
8—Gâteau.
9—Couleur, en parlant des animaux. — Moquerie sarcastique.
10—Pièce centrale traversée par l'essieu d'une roue de véhicule. — Lu de nouveau.
11—Faire l'important. — Couvre-joint à la jonction d'un versant de toit et du mur.
12—Unité monétaire roumaine. — Amener de nouveau.

Verticalement

1—Peine de mort. — Mille cent cinquante.
2—Fruit du piment doux. — Petit orifice d'une glande.
3—Jeune orme. — Pièce prologeant le chevron au-delà du mur.
4—D'Italie.
5—Embarcation légère et allongée. — Estimer.
6—Changera de poil, en parlant de certains animaux. — Conifère. — Coups de baguette.
7—Appareil destiné à ralentir la course d'une chaîne d'ancre.
8—Sécrétion de l'urine.
9—Opère le maclage. — Tige aérienne rampante.
10—Elle conduit des ânes. — Plante à fleurs jaunes.
11—Pas ailleurs. — Personne dont on saisit un bien. — Iridium.
12—Venu au monde. — Qui n'a pas encore servi. — Agent politique de Louis XV.

Solution d'hier

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

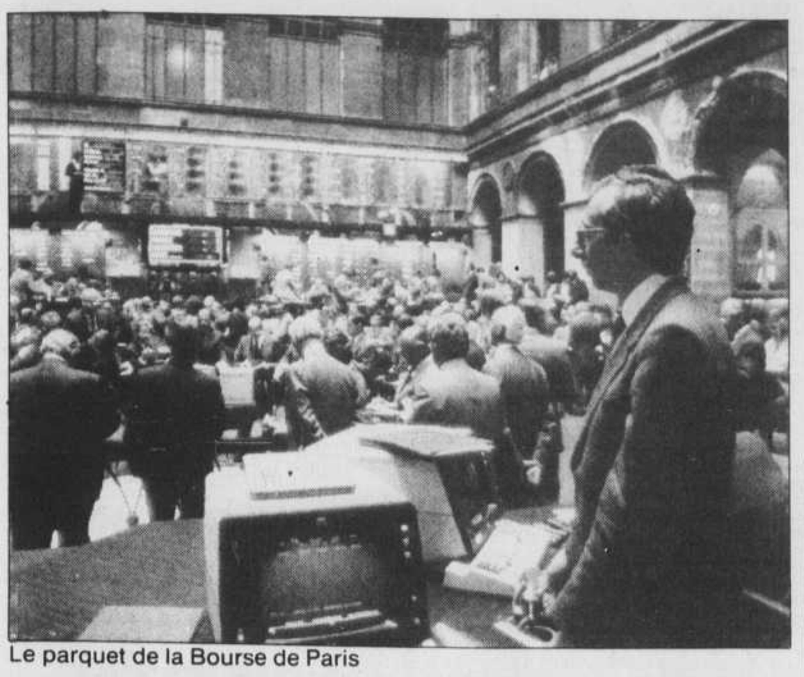

Le parquet de la Bourse de Paris

◆ Nationalisation

Un cadeau royal

Un peu moins de 4 % des actions négociées jusque-là, en termes de transactions; mais 12 % de la capitalisation boursière (cours de l'action multiplié par le nombre de titres en circulation) et une somme de 27 milliards de francs transformée en titres indemnitaires avec un « bonus » de 26 % en moyenne par rapport aux cours de bourse. Un cadeau royal pour les actionnaires, tout le monde en convient à présent.

Or, si l'on s'en tient au chiffrage effectué par les différentes composantes de l'opposition sur le total des entreprises concernées (les banques et les groupes industriels nationalisés en 1982, auxquels devraient s'ajouter les compagnies d'assurances et « *l'ensemble du secteur de l'information* » certains « *jusqu'au boutiste* » englobant au passage Dassault, Matra, Roussel-Uclaf et les deux grandes compagnies pétrolières), on atteint le chiffre colossal de plus de 140 milliards de francs. Pour replacer cette masse dans le contexte général du marché parisien, précisons que la capitalisation des seules actions représentait 394 milliards de francs fin 1984 — et près de 480 milliards actuellement — celle des obligations atteignant 1,212 milliards — et plus de 1,500 milliards fin septembre.

La grande question qui vient naturellement à l'esprit est de savoir si cet afflux de titres étalé sur une législature (cinq ans) ne va pas assécher le marché au point de compromettre l'équilibre de l'ensemble du système financier français. Dans l'absolu, c'est-à-dire si l'ensemble du programme de reprivatisation était réalisé dans ce laps de temps, la réponse apparaît positive. En revanche, si l'objectif est ramené à des proportions compatibles avec l'état prévisible du marché, lequel ne serait d'ailleurs pas le seul à absorber ces actions — l'étranger serait aussi mis à contribution —, l'entreprise est réalisable. Sous réserve de l'accompagner de dispositions fiscales bien dotées. Et de prendre son temps...

« Dénationaliser n'est pas le contraire de nationaliser (*Le Monde* du 3 avril 1984), *cela exige plus de temps et une préparation plus minutieuse* ». Déjà on sent que les avis sont partagés sur le montant de capitaux qu'il faudrait proposer au public : 20 à 25 milliards de francs par an pour les uns, une dizaine de milliards tout au plus au début, estiment les plus prudents. Là encore, quelques points de repère. Les augmentations de capital réalisées par les sociétés cotées — c'est là un excellent baromètre des réactions du petit épargnant et de l'investisseur institutionnel — ont représenté 9.8 milliards de francs en 1984, 10.8 milliards précédemment, et à peine 3 milliards pour les trois années antérieures.

D'une période à l'autre, la progression est nette, et elle s'est effectuée sans effort sur un marché financier en pleine expansion, à l'image des grandes places internationales. Qu'en est-il aujourd'hui ? À la fin de l'année en cours, les augmentations de capital devraient avoir dépassé les 12 milliards de francs, auxquelles viennent s'ajouter les ponctions opérées par l'État sous forme d'emprunts divers (90 à 100 milliards de francs) et, surtout, une avalanche d'introductions sur le second marché (une trentaine pour le dernier trimestre 1985), cette enceinte réservée, en principe, aux PME et dont le succès pose — autre paradoxe — quelques problèmes.

Là encore, depuis la création de ce second marché, en février 1983, plus de 100 sociétés ont pu pénétrer dans les coulisses sans gros problème de collision avec les besoins des autres entreprises; mais leur capitalisation reste modeste : moins de 5 milliards. Or, tout en conservant un fond de résistance, la Bourse n'est jamais à l'abri de quelque coup de tabac, et le ton maussade qu'elle observe depuis le début du mois de septembre — l'argent devient rare — incite à une grande prudence.

Des mois ou des années

« Il faut opérer en quatre tranches espacées chacune d'un mois, qui concerneront successivement les trois « vieilles » banques (Crédit lyonnais, Société générale, BNP), puis les autres banques et les compagnies financières nationalisées en 1982, puis les compagnies d'assurances et enfin les cinq entreprises industrielles nationalisées en 1982. Ainsi la dénationalisation de toutes ces entreprises pourrait-elle être réalisée en quelques mois dès la fin de 1986 ou le début de 1987 », prévoit M. Jean-Maxime Levêque (*Le Monde* du 25 juin), l'ancien président du Crédit commercial de France, qui entend mener l'opération tambour battant.

« En cas de mise en vente, le gouvernement ne pourrait pas céder tout de suite toutes les sociétés que le Parlement, par le vote de la loi de dénationalisation, aurait décidé de privatiser sur sa proposition. Le secteur public étant globalement déficitaire, le gouvernement pourrait dénationaliser rapidement les peuples, seules sociétés rentables, ce qui étalerait sur plusieurs années le placement des titres. Compte tenu du nombre d'entreprises concernées et du mode capitalistique de mise en vente, l'opération de dénationalisation risque d'être longue. L'expérience anglaise est là pour nous le montrer. À ce jour, soit six ans après l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, 25 % seulement du secteur public anglais ont été dénationalisés », tient à souligner, en revanche, M. Bertrand Jacquillat dans un récent ouvrage consacré à ce sujet.

Que disent les professionnels du marché, ceux qui en auscultent chaque jour les réactions ? « Le problème n'est pas tant de savoir si la Bourse de Paris pourra ou non absorber ces titres sans problème que de déterminer à quel prix chaque opération pourra être réalisée. C'est ce prix et les conditions annexes qui en feront un produit attrayant pour l'investisseur, y compris étranger, fait observer ce familier du palais Brongniart. Si l'on part du chiffre actuel de la capitalisation des actions, soit moins de 500 milliards de francs, le « flottant », c'est-à-dire le nombre de titres dans le public, représente 40 % à 50 % de cette somme, soit environ 250 milliards. Dans ces conditions, jouer sur 10 à 20 milliards de francs en plus ou en moins, ce n'est pas énorme.

« C'est le prix qui fera l'afffaire, poursuit-il. Pour les banques et les groupes industriels, l'évaluation est facile. On a les comptes d'avant 1982, et il existe à l'étranger des entreprises équivalentes qui permettent de faire des évaluations. Pour les compagnies d'assurances, le schéma est pratiquement indentique, d'autant que depuis quelques mois elles sont discrètement dénationalisées par les compagnies elles-mêmes, qui mettent en catimini du « papier » sur le marché en profitant de l'envolée des cours des sociétés d'assurances... »

« Pour les groupes industriels et les banques nationalisées en 1982, on peut pratiquement repasser le film à l'envers, assure tel autre spécialiste, mais il est évident que la situation est très différente d'une entreprise à une autre. Certaines d'entre elles ont une rentabilité insuffisante, des capitaux en nombre également insuffisant, et il apparaîtrait logique qu'elles soient sous-cotées lors de leur introduction sur le marché », assure-t-on.

Ainsi, pour Renault, que le député RPR, M. Michel Noir, a promis, un temps, à la dénationalisation, déclenchant un beau tollé à la Régie. En février 1985, donc avant l'arrivée de M. Georges Besse aux commandes de la firme automobile, le Centre d'observation et de prospective sociales (COPS), spécialisé, notamment, dans l'évaluation des entreprises, avait mené une étude approfondie sur le groupe pour aboutir à la conclusion que, si cette entreprise devait être cotée un jour en Bourse, son cours serait très certainement inférieur à sa situation nette, c'est-à-dire à sa valeur « à la casse ». Cela essentiellement en raison d'un problème d'image négative, à l'époque, pour des raisons liées à la gestion financière, à la capacité de recherche et d'innovation du groupe.

Cet exemple peut aisément être étendu au domaine bancaire où les professionnels ont encore en mémoire les déboires de quelques « moribonds en smoking » (banque Vernes, banque Rothschild, devenue l'Européenne de banque, banque Worms, Banque de l'union européenne...), et c'est probablement là que l'investisseur étranger, puisqu'il faut bien compter sur lui, sera le plus exigeant. Rendus aux charmes du privé, les établissements bancaires seront du même coup privés de la garantie de l'État, et il n'est pas dit que tous soient gagnants au change...

« Pour l'instant, personne, dans l'opposition, n'a clairement répondu à cette question essentielle : s'agira-t-il d'une privatisation au sens large, à laquelle pourront participer aussi bien le colossal fonds de pension américain que l'épargnant de la Creuse ? Ou l'étranger sera-t-il cantonné d'office dans les 20 % sujets à autorisation qu'on lui applique lors des prises de participation dans les sociétés françaises ?, demanda un boursier. Ce sera là un véritable gage de libéralisme pour le nouveau gouvernement, de confiance méritée... ».

L'étranger au secours des dénationalisations françaises. Quelle revanche ! Dans la pratique pourtant, l'internationalisation des marchés est déjà en place, la récente émission de certificats d'investissement de Rhône-Poulenc en est une démonstration éclatante. À cette occasion, le placement de 25 % du total de l'émission (1 milliard de francs) a été confié en effet à la banque new-yorkaise Dillon Read, qui appartient au groupe Pallas, et dont le président n'est autre que M. Pierre Moussa, l'ancien patron de Paribas.

Qu'elles s'effectuent par mise en vente directe sur le ou les marchés, ou par augmentation de capital des entreprises concernées, les reprivatisations auront aussi pour effet, on n'en parle guère, de perturber un peu plus les règles du jeu, difficilement contenues à Paris, entre agents de change et banquiers.

L'exemple de la Grande-Bretagne à travers l'incontestable succès de la dénationalisation de British Telecommunications (*Le Monde* du 24 novembre 1984), qui sert de référence à nombre de « dénationalisateurs », a prouvé le rôle prépondérant joué par les *market makers*, ces intermédiaires financiers qui se chargent de placer le papier là où il convient, aux quatre coins du globe.

Rien de plus normal d'ailleurs. Quand une petite entreprise, comme la Porcelaine de Limoges, se met en tête, avec succès, d'aller recueillir directement 1.5 million de dollars canadiens à la Bourse de Vancouver, on imagine difficilement que les titres Pechiney ou Saint-Gobain puissent rster enfermés dans l'Hexagone.

« À l'heure actuelle, près de 10 % des transactions réalisées sur les grandes valeurs de la cote échappent déjà aux agents de change français », souligne un professionnel, montrant du doigt la Bourse de Londres, où les « *international dealerships* » tiennent la dragée haute aux officiers ministériels du Palais Brongniart. D'où la volonté de ressortir la « carotte fiscale », seule susceptible de fixer l'épargne française.

Avoir fiscal à 100 % (au lieu de 50 % actuellement), alignement du régime des actions sur celui des obligations en matière d'abattement sur les revenus de valeurs mobilières (3,000 F et 5,000 F pour l'une et l'autre catégorie pour l'instant), voire recours accru à l'actionnariat populaire — une idée chère aux gaullistes — au moyen d'exonérations fiscales tirées de l'enseignement des « SICAV Monory » (5,000 F à l'époque)...

Toutes les possibilités sont passées en revue, mais c'est probablement dans ce domaine que les décisions à prendre seront les plus délicates. Rigueur budgétaire oblige...

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 22

"Avis est par les présentes donnéque le contrat en date du 2 octobre 1985 par PEMP INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 9 octobre 1985 sous le numéro 3640450.
Banque de Montréal, le 1er novembre 1985."

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 octobre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à REDI-TEX INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 15ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3642058.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.C. KID'S APPAREL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 15ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3642056.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS CONCERNANT LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
PRENEZ AVIS que "Transport Bolduc Enr." (Michel Bolduc) 660, 14e avenue, Senneterre, J0Y 2M0, s'adresse à la Commission des Transports du Québec aux fins de demander le transfert de ses permis de transport numéros: Q-302-383-001 et Q-302-383-002 en faveur de TRANSPORT DENIS MARCHAND INC;, 282, Route 113 Nord, Senneterre, J0Y 2M0; de plus, prenez avis que tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux à: Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.
Ceci est la première publication.
ALBERT VÉZINA, Notaire
Procureur des parties

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-147113-850
MARTINE BERTRAND
requérante
-c-
JEAN-LOUIS CAUMON
intimé
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un dÉlai de 40 jours à compter de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissé au Greffe des Divorces de la Cour Supérieure de Montréal.
Prenez, de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce.
SAVARD & VANASSE
812 boul. Décarie
Ville St-Laurent, (Québec)
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)
NO: 500-12-147142-859
MARIA KARAVOUSIANI
PARTIE REQUÉRANTE
-vs-
EMMANUEL CHRISAFAKIS
PARTIE INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée EMMANUEL CHRISAFAKIS est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 40 jours de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie requérante sollicite contre vous.
MONTRÉAL LE 31 octobre 1985.
RONALD CHASSE P.A.
REGISTRAIRE
BORENSTEIN DUQUETTE BROTT & TSIMBERIS
procureurs de la partie requérante

AVIS est donné à la Commission des transports du Québec, que les compagnies 131559 CANADA INC., LES PLACEMENTS GOYETTE INC., GOYETTE TRANSPORT LTÉE, se sont portées acquéreures du système de transport opéré par Transport Drummondville St-Hyacinthe Ltée comportant les permis M-306245 et s'adresseront à la Commission des transports du Québec afin que:
Les certificats M-306245-001, 002, 003, 005, 006 et 013 détenus par Transport Drummondville St-Hyacinthe Ltée soient transférés à 131559 Canada Inc.
Le certificat M-306245-014 détenu par Transport Drummondville St-Hyacinthe Ltée soit transféré à Les Placements Goyette Inc.;
Les certificats M-306245-004, 007, 008, 009, 010, 011 et 012 détenus par Transport Drummondville St-Hyacinthe Ltée soient transférés à Goyette Transport Ltée.
et demandent le maintien de tous et chacun de ces permis.
Les requérants demandent également que les décisions deviennent exécutoires immédiatement après avoir été rendues, le tout suivant l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Toute personne qui désire produire une opposition ou une intervention dans cette affaire, peut le faire en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 4N3, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: 6 novembre 1985
2ième publication: 7 novembre 1985
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs des requérantes
31, rue St-Jacques, bureau 100
Montréal (Québec)
H2Y 1K9

PRENEZ AVIS que REJEAN DUBE, sans profession, résidant et domicilié au 6190 A. rue Mériel, à St-Léonard district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de "RÉJEAN ALARIE".

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 octobre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 112488 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 15ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3642059.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 139247 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 11ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3641580.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Laurent Carrier 662 25e ave St-Eustache demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Pierre Philipps 675 Frontenac St-Lazare le permis M-511029 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10. Ils demandent l'application de l'art. 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.
1ère parution 7 novembre 1985
2e parution 8 novembre 1985

Avis est donné que: RAYMOND LACHAPELLE LTÉE. 10031, boul. St-Michel, Montréal-Nord, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M505274-01 région 10 à; Robert Jolicoeur, 10, rue Cécile, Ste-Anne des Plaines Qué. et son permis M505274-02, région 10, à: Guy Lavallée, 6584, Cartier, Montréal, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: le 6 novembre 85 et le 7 novembre 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

Mary Cardinal 1128 St-Antoine Laval Ouest demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Bernard Lortie 642 Rivière Nord Ste-Eustache le permis M-509072 qu'elle détient pour faire du transport en vrac dans la région 10. Ils demandent l'application de l'art. 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 7 novembre 1985
2e parution: 8 novembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-038851-858
COMM DES NORMES DU TRAVAIL
PARTIE DEMANDERESSE
VS
LES CREATIONS NAHIDA INC.
PARTIE DÉFENDERESSE
La défenderesse, Les Creations Nahida Inc., d'adresse inconnue est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 4 novembre 1985.
Dominique di Bernardo,
Protonotaire adjoint
Comm. des Normes du travail
Me Jean Deaudelin
2 complexe Desjardins, S2416
Montréal

PRENEZ AVIS QUE, LOCATION VENDOME LTÉE, détentrice du permis M-601003, l'autorisant à faire la location à court et à long termes de voitures de plaisance et de camions n'excédant pas cinq tonnes, avise la Commission des Transports du Québec qu'il s'est produit certains changements suite au décès de son président et actionnaire majoritaire, Napoléon G. Labrie, le 13 juin 1985 et que par testament en date du 21 novembre 1984, ledit Napoléon G. Labrie a cédé tous ses biens à son épouse, DAME SUZANNE MERCIER LABRIE, laquelle est devenue alors la personne qui détenait les actions de feu, son mari, les actions qui étaient à son nom auparavant et quatre actions qui lui ont transféré ses fils, détenteur chacun d'une action qualificative et dans un deuxième temps, DAME SUZANNE MERCIER LABRIE, le 31 octobre 1985 vend à ses trois fils, Raymond, Gérald et Pierre labrie, toutes les actins qu'elle détient dans la compagnie mise-en-cause, LOCATION VENDOME LTÉE, soit au total 26,100 actions ordinaires avec le résultat que chacun des trois acquéreurs ci-haut mentionnés achètent sujet à l'approbtion de la Commission, 8,700 actions.
Les parties demandent à la Commission d'approuver les modifications au contrôle en deux étapes et à l'occasion de cette approbation de renouveler le permis entre les mains de la compagnie sous un nouveau contrôle.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 7 novembre 1985.
2ième publication: le 8 novembre 1985.
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Me Adrien R. Paquette/Procureur

Prenez avis que Mlle Isola Morneau domiciliée au 9105 Boul. Pie IX, app. 10, district de Montréal s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mlle Brigitte Morneau.
Montréal 2 novembre 1985.

Avis est donné que: O.M.G. TRANSPORT INC., 653, De l'Église, St-Amable, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M510513-02, région 06, à; EXCAVATION RÉAL ROY INC., 4, rue Mathieu, St-Basile Le Grand, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution
Parutions: le 6 novembre 85 et le 7 novembre 85.
S.P.T.C. LTÉE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ENTREPRISES DE VENTE RONALD LAMERE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 11ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3641578.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à FENN WRIGHT AND MANSON CANADA (1983) INC./ FENN WRIGHT ET MANSON CANADA (1983) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 27ième jour de septembre 1985, sous le numéro 3636486.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

W. David McConnell, officier de tarif, a fait une demande auprès de la Commission des Transports du Québec, pour les transporteurs nommés dans la demande, pour modifier les tarifs Canada/États-Unis ICC HGB-400-C; 104-B; 401-A; et 403-A. Pour obtenir plus de renseignements consulter, s'il-vous-plaît, la demande déposée auprès de la Commission.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution dudit avis.
1ère parution: 6 novembre 1985.
2ème parution: 7 novembre 1985.
W.D. McConnell,
2033 Tenoga Dr., Mississauga, Ontario.

Avis est donné que M. André Courcy, 715 Principale, Lac Carré, Qué., détenteur du permis M-502750 région 06, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Pierre Gagné, 250, Rg. St-André, St-Jacques-Le-Mineur, Qué. région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 6 novembre 1985
2ème parution: 7 novembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-008300-855
CONTINENTAL DU CANADA,
Demanderesse
-vs-
ROGER GARIEPY
&
CONSTANTIN DELLO
&
ELLEONOR CONNORS,
&
115800 CANADA INC.
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
A: 115800 CANADA INC.
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119 a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 30 octobre 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
PEPIN, LETOURNEAU & ASSOCIÉS
AVOCATS
Me Gaetan Legris
500, Place D'armes suite 2200
Montréal
Tél: 284-3553

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
(Aide Juridique) COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille)
NO: 500-04-004429-859
CAROLINE WILLIAMS
demanderesse,
-VS-
DARREL PIKE
défendeur
-ET-
M. LE GREFFIER DE LA VILLE DE ST-LAMBERT
Mis en cause ès qualité
-ET-
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL
Mis en cause ès qualité
-ET-
DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CENTRE DES SERVICES SSOCIAUX RICHELIEU
Mis en cause ès qualité
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, DARREL PIKE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie de la déclaration en déchéance de l'autorité prentale a été laissée au Greffe de cette Cour à son intentoin. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement accompagné de toute ordonnance accueillant les conclusions de ladite déclaration qu'elle sollicite.
Longueuil, ce 31 octobre 1985.
RONALD CHASSÉ, P.A.
Protonotaire-adjoint
MES LAFONTAINE, CHAMBERLAND & PARADIS
101, Place Charles Lemoyne, #221
Longueuil, Qué.
J4K 4Z1

PRENEZ AVIS que YVAN STANKOVIC, domicilié et résidant au 1012, rue Rachel, Normandin, district de Roberval, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer ses nom et prénom en ceux de IVAN JOHNSON..
St-Félicien, 1er novembre 1985.
MES DALLAIRE & DEMERS, avocats
procureurs du requérant

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PELLETCO MILL EQUIPMENT/ÉQUIPEMENT DE MOULIN PELLETCO INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 9ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3640501.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 octobre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 137037 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 17ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3642974.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 octobre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TOROKNIT MILLS INC./TISSAGES TOROKNIT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 15ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3642057.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que: LES MATÉRIAUX DE TERRASSEMENT MODUGNO (1980) INC., 2175, Côte Vertu, St-Laurent, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M509699-01, Région 10 à; LES EXCAVATIONS DE PICINES SU-DAN INC., 319, rue Jeanne D'Arc, Legardeur, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CT.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: le 6 novembre 85 et le 7 novembre 1985
S.P.T.Q. LTÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-001473-850
LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE ST-HIPOLYTE ayant sa principale place d'affaires dans les limites de son territoire,
demanderesse
-vs-
J. ERNEST CADIEUX, de domicile inconnu
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur J. ERNEST CADIEUX, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis. L'Exemplaire du bref d'assignation et de la déclaration a été laissé au Greffe de cette Cour du district de Terrebonne à son intention.
Laval ce 2 octobre 1985.
LALANDE, PROVENCHER & ASSOCIÉS
Procureurs de la demanderesse

PRENEZ AVIS, que la requérante, AUTOCAR CONNAISSEUR INC., détentrice du permis M-000647, s'adressera respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à offrir le service suivant:
AUTOBUS — TRANSPORT PAR ABONNEMENT
De Montréal et Laval à tous les centres de ski situés dans la province de Québec et à la frontière Québec/États-Unis (tous ports de sortie), pour le transport de skieurs, et retour.
Origine ou destination aux États-Unis: Les états du Vermont et de New York.
Conditions:
Ce permis sera opéré conjointement avec le permis émis par l'Interstate Commerce Commission.
Note:
Cette demande est formulée conformément aux dispositions de l'article 35 du Règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
Me Guy G. Beaudry
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
Première parution: 7 novembre 1985.
Deuxième parution: 8 novembre 1985.

PRENEZ AVIS QUE, RHEAULT & FILS LTÉE, détentrice du permis de transport Q-300217 demande à la Commission des Transports du Québec d'approuver certains changements dans le contrôle de la compagnie qui s'est produit de la façon suivante:
Dans un premier temps, la détentrice rachète de Armand Rheault, 1199 actions ordinaires et 400 actions privilégiées ainsi que de DAME GISÈLE B. RHEAULT, 1 action ordinaire et DAME GISÈLE R. CARRIER, 1 action ordinaire, laissant un solde d'action entre les mains de Armand Rheault de 1799 actions ordinaires et 600 actions privilégiées qu'il vend subséquemment à son fils, Ronald Rheault, lequel devient actionnaire au moyen de 1799 actions ordinaires et 600 actions privilégiées de la compagnie, le seul actionnaire et officier de la corporation.
Les parties demandent que ce nouveau contrôle de permis Q-300217 soit renouvelé entre les mains de la détentrice.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intrvention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, H2l 1K2.
1ère publication: le 7 novembre 1985.
2ième publication: le 8 novembre 1985.
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Me Adrien R. Paquette/Procureur

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 octobre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 112488 CANADA INC. TRADING AS CHAUSSURES FLORENTINO a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 15ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3642060.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que WEX-GRO INTERNATIONAL LIMITÉE, par "General Assignment of Book Debts" exécuté le 29 octobre 1985 et enregistré à Montréal sous le numéro 3647301, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PASHU COLLECTION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 17ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3642973.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 octobre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LITTLE GEM CHILDREN'S WEAR LTD a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 11ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3641579.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis et donné que: JEAN RAYNAULT INC., 1046, Pointe du Jour, Nord, L'Assomption, détenteur du permis M-509-551-0002-00 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Monsieur Roger Brouillette, 71, Rang Rivière Nord, St-Esprit, région 06, conformément aux dispositions de l'aticle 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 4 novembre 1985
2ième parution: 5 novembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
RÉGIE DU LOGEMENT
NO: 33 850926-027
SERGE CARRIÈRE
locateur
-vs-
JEAN-GUY TÉTRAULT
locataire
Le locataire, JEAN-GUY TÉTRAULT est prié de comparaître dans les 30 jours de la publication. Une copie de la requête en résiliation de bail et recouvrement de loyer a été laissé à la régie du logement, 35 ouest rue Rache, à Montréal. PRENEZ AVIS qu'à défaut de vous signifier et déposer votre adresse dans les délais susdits, le locateur procédera à obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 1er novembre 1985.
DUBÉ, LE BORGNE, MONTBRIAND, Avocats
LAMY, TURBIDE, Avoctes
6387, rue St-Denis
Montréal, Québec
tél: 271-1336

PRENEZ AVIS que "SERVICE D'AUTOBUS MADELEINIEN (1985) ENR.", représenté par Monsieur EUCLIDE ARSENEAU, ayant son siège social à Cap-aux-meules, Iles de la Madeleine, P.Q., s'adressera à la commission des transports du Québec aux fins de demander le transfert des permis nos. Q-1356, Q-3471, et Q-80-24269-5, détenus par Monsieur Mario Chiasson, demeurant à C.P. 127, Bassin, Iles de la Madeleine, à "SERVICE D'AUTOBUS MADELEINIEN (1985) ENR.", autorisant le transport de personnes de tous les points situés sur l'Ile-du-Havre-Aubert à tous les points situés sur les Iles-de-la-Madeleine et autorisant un service touristique au moyen d'autobus ou de mini-bus de tous les points situés à l'intérieur de ce même territoire.
De plus, prenez avis que tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux à: Commission des transports du Québec, 585
1ière publication: 06 novembre 1985.
2ième publication: 07 novembre 1985.
ME JACQUES FOREST, notaire
PROCUREUR DU REQUÉRANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-146977-859
HENRY MORGENTALER,
Partie requérante
-vs-
CARMEN WERNLI,
Partie intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
A: CARMEN WERNLI
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante obtiendra contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Une requête pour mesures provisoires intérimaire accompagnée d'un affidavit et d'un avis sera d'ailleurs présentée pour adjudication le, 18 novembre 1985 à 9:15 hres, de l'avant-midi en salle 2.17 au Palais de Justice de Montréal; une copie est d'ailleurs déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 31 octobre 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
ROBINSON, SHEPPARD
BORENSTEIN SHAPIRO
AVOCATS
800, Place Victoria
Suite 7400, Montréal
Tél: 878-2631

PRENEZ AVIS que MARIETTE WILSON, étudiante, résidant et domiciliée au 741, 16ième avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de "MARIE WILSON".

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE BELLEVILLE LTÉE demandera à l'Inspecteur Général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE BELLEVILLE LTÉE, ce dixième jour du mois d'octobre 1985.
LALANDE, PROVEWNCHER & ASSOCIÉS, Avocats
Procureurs de la compagnie

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LEABROOKE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 27ième jour de septembre 1985, sous le numéro 3636485.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 octobre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CREATIONS RIM INC./ RIM FASHIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 11ième jour d'octobre 1985, sous le numéro 3641577.
Ce 24ième jour d'octobre 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Atlas Van Lines, Inc., Evansville, IN, U.S.A. a fait une demande auprès de la Commission des Transports du Québec, pour le tarif nouveau ICC ATVL 408 qui s'applique aux objets d'art et aux expositions des beaux-arts seulement. Pour des plus amples renseignemetns consulter, s'il-vous-plaît, la demande déposée auprès de la Commission. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une inervention dans cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution dudit avis.
Première parution: 6 novembre 85
Deuxième parution: 7 novembre 85
W. David McConnell, officier de tarif
2033 Tenoga Dr., Mississauga, Ont.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des divorces)
NO: 500-12-146-067-859
M. JEAN-GUY PELLETIER
Requérant
-vs-
DAME GINETTE QUESSY
intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée est par les présentes requis de comparaître dans un délais de quarante jours (40) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonance accueillant les mesures accessoires qu'il solicite contre vous.
Montréal, ce 31 octobre 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO
protonotaire
LAROCHE, BIBEAU & FAUTEUX

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

LÉGER Almaide — au Centre Hospitalier St-Laurent, le 5 novembre 1985, à l'âge de 86 ans, est décédée Madame veuve Wilfrid Léger, née Almaide Pilon. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Marie (Huguette Lefebvre), Raymond - M. (Thérèse Morin), Marguerite (Luc Léveillé), Antoinette, Pierre (Mireille Saurelle), François (Lisette Chamberland). De nombreux petie et arrière-petits enfants, ainsi que ses soeurs: Émilienne S.N.J.M (Soeur Marie des Lys), et Mariette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 novembre courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée., Bouevard Décarie et Av. Notre-Dame de Grâce, pour se rendre à l'église St-Augustin, Notre-Dame de Grâce, (5565, Côte Ste-Catherine), où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: 2 heures à 5 heures et 7 heures à 10 heures.

SOEUR POIRIER, — Soeur Monique Poirier C.N.D. à Montréal, le 6 novembre 1985, à l'âge de 47 ans, est décédée, Soeur Monique Poirier (S.S. Hilda). Native de Hâvre-Aux-Maisons, I.M., Soeur Poirier a fait profession à la Congrégation Notre-Dame, en 1959. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, son père et sa mère M. et Mme Octave Poirier de Hâvre-Aux-Maisons. Ses frères, Messieurs: Mathieu, Bernard, Etienne et leur épouse, sa soeur, Mme. Angèle Poirier-Lapierre et son époux, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le 9 novembre à 10 heures, en la Chapelle de la Maison-Mère, 4873, Av. Westmount, Montréal. L'inhumation suivra au cimetière de la Côte-des-Neiges. Direction, les Salons Alfres Dallaire.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 450-27-006344-840. RÉAL BAILLARGEON — Percepteur des Amendes, demanderesse -vs- ROBERT NADEAU, défenderesse. Le 19 novembre 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 12695, 26ième Avenue en la cité de Rivières des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: lave-vaisselle port., orgue ONA, set de salon et divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE BERNIER, huissier 679-3080. a/s Albert Pelletier. Montréal, ce 5 novembre 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-032444-858. Telecheck Services Inc., Partie Demanderesse -vs- Regis Whilton, Partie Défenderesse. Le 18-11-85 à 10:00 heures au 3445 de la rue Hochelaga app. 2 en la ville de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets saisies en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Panasonic modèle de plancher, 1 jeu Coleco Vision 1 radio Lloyds. Conditions: ARGENT COMPTANT et CHÈQUE VISÉ. MICHEL GAUCHER, huissier. Information 1-461-3340. Saint-Bruno, ce 4 novembre 1985. Gaucher & Gaucher, huissiers. 14 rue Davis Saint-Bruno, J3V 1C8.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-007429-827. Ademco Location Ltée, Partie Demanderesse -vs- Jean Lorange, Partie Défenderesse. Le 20-11-85 à 10:00 heures au 10209 de la rue Laverdure en la ville de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Granada 1978 très propre, 1 tv couleur Solid State. Conditions: ARGENT COMPTANT et CHÈQUE VISÉ. MICHEL GAUCHER, huissier. Information 1-461-3340. Saint-Bruno, ce 4 novembre 1985. Gaucher & Gaucher, huissiers. 14 rue Davis Saint-Bruno J3V 1C8.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-27-000566-858. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le procureur Général, demanderesse, -vs- CLAUDE BRAZEAU, défenderesse. Le 21 novembre 1985 à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 24 rue Miron en la cité Ste-Béatrix, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Monaco 1974. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 31 octobre 1985.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-27-011416-846. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le procureur général (Québec), demanderesse, -vs- RÉAL LAVOIE, défenderesse. Le 20 novembre 1985 à 12:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 7089 rue Théaume en la cité Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Custom 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. MICHEL LEMIEUX, huissier, 759-5556 Montréal, le 31 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-001616-854, dossier P-1. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- ABRICULTURE INC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1985 à 11 hres. au: 1825, St-Paul, St-Rémi, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ABRICULTURE INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de marque Oliver modèle 1550 Diesel de couleur vert avec pelle hydraulique, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 31 octobre 1985.

QC, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000642-855. DANY DAUBOIS, p. demanderesse, -vs- FILTRATION PIRANHA INC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 novembre 2985, à 10 hres. au: 274, Blv. Ste-Rose, Ste-Rose, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FILTRATION PIRANHA INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 5 tiroirs, 1 calculatrice électrique de marque Underwood et acc, 1 lot assorti d'accessoires de bureau et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 22 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021115-857. WEBSTER & FILS LTÉE, p. demanderesse, -vs- G.B.I. RÉNOVATION & ALTÉRATION INC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1985 à 10 hres. au: 3795, Edgar, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de G;B.I. RÉNOVATION & ALTÉRATION INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois brun, 5 tiroirs et acc, 1 bureau brun trois tiroirs et acc, 1 machine à écrire de marque Underwoodfive et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 16 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-026930-854, dossier 75657-3. MAURICE PRÉVOST, p. demanderesse, -vs- RESTAURANT WING WAH INC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 novembre 1985 à 12 hres. au: 2500, Henri Bourassa est, montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT WING WAH INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque National et acc, 1 machine à additionner de marque Victor et acc, 1 comptoir couleur rouge, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 31 octobre 1985.

QC, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000647-854. UNITÉS PRÉFABRIQUÉES LTÉE, p. demanderesse, -vs- PAYSAGISTE STRATMORE INC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 novembre 1985 à 10:30 hres. au: 76, Meloche, Ste-Anne de Bellevue, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAYSAGISTE STRATMORE INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 5 tiroirs sur pied en métal, 1 bureau en bois imitation de chêne 2 tirroirs et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 02 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-002442-854. MICHELINE ST-JULES, demanderesse, -vs- GINETTE BERTRAND, défenderesse. Le 20 novembre 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 156 rue Sénécal en la cité Répentigny district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile AMC modèle Spirit 1982 rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Montréal, le 31 octobre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 130341396, 814228144, 430298304, 130479241, dossier 021692. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- PETER G FLEMING , p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1985 à 10 hres. au: 1745, Brookdale, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FLEMING PETER G., saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 5 mcx en tissu de couleur bourgogne, 1 sac de golf Spalding et acc, 1 téléviseur couleur meuble, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 4 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 138682342, 138691980. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- FLEMING CONSTRUCTION REGS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1985 à 10 hres. au: 1745, Brookdale, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FLEMING CONSTRUCTION REGS, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 5 mcx en tissus de couleur bourgogne, 1 sac de golf Spalding et acc, 1 téléviseur couleur meuble, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 3 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 838097094, 838097105, dossier 046019. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- JEAN GOUTHIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 novembre 1985 à 10:30 au: 3175, Berthiaume, Vimont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GOUTHIER JEAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisellier en bois comprenant 4 portes vitrées et 2 tiroirs, 1 set de cuisine et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 4 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 138082346, dossier 0443369. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- ANTONIO DELLE DONNE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 novembre 1985 à 19 hres. au: 6270, henri-Julien #7, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DELLE DONNE ANTONIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassette RCA, 1 téléviseur meuble couleur RCA et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 4 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 443354693, dossier 040540. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- COPROPRIET DAUNAIS LUC EN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1985 à 14 hres. au: 3140, Desnoyers, St-Jean Baptiste, district de St-hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAUNAIS LUC EN COPROPRIÉTÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Sherby 1984, couleur rouge vin, deux portes, imm BGF 267 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 4 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 500-32-000917-858, dossier F: E280. FRANÇOISE BOURBONIÈRE, p. demanderesse, -vs- 120984 CANADA INC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1985 à 11 hres. au: 370, Jean-Talon est #300, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 120984 CANADA INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois en L avec 6 tirroirs et deux portes et acc, 1 chaise de bureau sur roulettes et tissus rose, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 24 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-0010493-841. LOUIS NADEAU DELORME, représenté par Liliane Pelleand, Gref. de la Cour provinciale division des Petites Créances en sa qualité d'officier saisissant, demanderesse, -vs-RICHARD G. GODIN, défenderesse. Le 18 novembre 1985 à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 556 rue Grosvenor en la cité de Westmount et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. JUC, 1 vidéo JUC et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 7 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-056064-822. BANK OF NOVA SCOTIA, demanderesse, -vs- MAURICE CYR, défenderesse. Le 18 novembre 1985 à 2:00 heures de l'après-midi audomicile du défendeur au no 1601 rue Bord du Lac en la cité de l'Ile Bizard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 7 novembre 1985 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008292-851. GLEN CREDIT UNION, demanderesse, -vs- ANGELO COVONE , défenderesse. Le 19 novembre 1985 à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 5350 rue Bessborough en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA et meuble, 3 bicyclettes et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 7 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021943-852. THE GAZETTE, a div. of Southam Inc, demanderesse, -vs- BRUCE DRISDELLE, défenderesse. Le 20 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2170 rue Lincoln, suite 301 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo Bétamax Sony, 1 t.v. Triniton et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 7 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051147-820. BECHER BOUAJIGA, demanderesse, -vs- MICHEL CARRIÈRE, défenderesse. Le 20 novembre 1985 à 1:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 954 rue Chaumont en la cité de Chambly et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Lloyd's, 1 T.V. RCA portative, 1 Table de ool et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 7 novembre 1985.

Province de Québec, District de Kirkland, COUR PROVINCIALE. No: 520-32-000611-855. SYLVIA BITTON ZAGURY, représenté par M.T. Boyer, Gref adj. de la Cour d'accès à la justice, en sa qualité d'officier saisissant, demanderesse, -vs- NOORDIN LALANY, défenderesse. Le 20 novembre 1985 à 1:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 403 Bourke en la cité de Dorval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. port. Sanyo, 1 Calculatrice caisse enregistreuse Victor et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 7 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-008097-851. GISÈLE SIMARD PARENT, représenté par Liliane Pelland, Gref. de la Cour Provinciale division des Petites Créances en sa qualité d'officier saisissant, demanderesse, -vs- DONALD FOURNIER, défenderesse. Le 20 novembre 1985 à 3:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 8550 rue Perras, app. 2, Rivière des Prairies en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler New Yorker 1978 série: CS43N8C157385, Imm. CBV-805, 1 T.V. Électrohome et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 7 novembre 1985.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-002672-857. LA CORPORATION CAMP-ÉCOLE TROIS-SAUMONS, demanderesse, -vs- RICHARD G. GODIN, défenderesse. Le 18 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 556 rue Grosvenor en la cité de Westmount et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. JUC, 1 vidéo JUC et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 7 novembre 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 700-32-000130-854. JEAN BLANCHARD & LE GREFFIER-ADJOINT À LA COUR PROVINCIALE, demanderesse, -vs- PAUL DAVID, défenderesse. Le 21 novembre 1985, à 10h30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 11,603 rue Des Violettes, en la cité Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Omni (grise) 1979, série ZL44A90157283, licence Québec QC CCS-227. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier, 663-7377. Montréal, le 7 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019981-856. RAYDAN CREATION CORP., demanderesse, -vs- PAULINE BILODEAU (CRÉATION P.J. ENRG.), défenderesse. Le 19 novembre 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 52 rue St-Louis en la cité St-Eustache district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Comptoir en L rouge-vin, miroir mural 3'x5', lot de chapeau, lot de ceintures etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 7 novembre 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 720-32-000127-841. LALANCETTE GILBERT , demanderesse, -vs- LABROSSE ANDRÉ, défenderesse. LIMOGE C. TRNSPORT ENRG., tierce saisie. Le 18 novembre 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la tierce saisie au no 1405 rue Montée Ste-Julie en la cité Ste-Julie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford 9000 1984, 1 Ford Ranger Pick up turbo diesel (Pas l'année). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 9 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016851-854. ABE NOZETZ C.A. SYNDIC, demanderesse, -vs- ROBERT MONTPETIT INC, défenderesse. Le 19 novembre 1985 à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 2050 rue Cabot en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse électrique Kenmore Magicord, 1 four à convexion Braun + acc. et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ROBERT BOULAY, huissier, 288-6289. Montréal, le 4 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 84-9171. VILLE DE SAINT CONSTANT, demanderesse, -vs- M. IAN ST JAMES, défenderesse. Le 19 novembre 1984, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 415 rue St-François Xavier en la cité de St-Constant et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Honda 1977 rouge 360 cc modèle 360T, 1 vidéo VHS Panasonic et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. NORMAND POISSANT, huissier, 288-6289. Montréal, le 4 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 437839286. VILLE DE MONTRÉAL -vs- WILHEIM LADISLAS. Le 18-11-85 à 10:00 heures au 59 Drolet Chateauguay, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILHEIM LADISLAS, saisis en cette cause, consistant en: automobile Dodge Diplomate 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Mòntréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27032593834. CLAUDE MEUNIER -vs- MACRISOPOULOS PANAGIOTI. Le 19-11-85 à 10:00 heures au 625 Ogilvy Avenue, app. 306, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MACRISOPOULOS PANAGIOTI, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Volvo "245" 1976, de couleur bleu 4 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-001372-83-0. GAETAN GIRALDEAU -vs- GILBERT COURCY. Le 19-11-85 à 11:30 heures au 10521 Georges Baril, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILBERT COURCY, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque New Vista, 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 laveuse-sécheuse de marque Maytag, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020853-85-4. ANDRÉ LEFEBVRE -vs- MASSA JEAN BAPTISTE ET ASS ET ALS. Le 19-11-85 à 13:00 heures au 5130 Aurèle St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MME NITA JEAN BAPTISTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet, 1 tv RCA, 1 congélateur CTC. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030750-85-0. GESTION M.A.H. LTÉE -vs- MARCEL CARON ET AL. Le 19-11-85 à 11:00 heures au 732 Providence Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL CARON, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur, 1 vidéo Beta, 1 système de son etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034085-84-0. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC -vs- B.Y. AUTOMOBILE INC. ET AL -et- MINISTÈRE DES TRANSPORTS, tierce-saisie. Le 18-11-85 à 11:00 heures au 625 Ouest Henri Bourassa, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, saisis en cette cause, consistant en: 8 camionnettes de marque Ford, 6 camionnettes de marque Chevrolet tous de couleur jaune usagés et endommagés. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006416-84-4. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC -vs- BERNARD ST JEAN. Le 18-11-85 à 12:30 heures au 3504 Du Musée, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNARD ST JEAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Sony, 1 système de son, 1 caméra Image SX-55 avec acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033458-85-7. VERRERIE WHITE LTÉE -vs- CONSTANCE COX DESIGNS LTD. Le 19-11-85 à 12:00 heures au 2080 Crescent Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONSTANCE COX DESIGNS LTD, saisis en cette cause, consistant en: 28 tables en laiton, 1 lot de fournitures de bureau, 4 matelas etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 852417521 852385251. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VACHON ROLAND. Le 19-11-85 à 10:00 heures au 93 Labrie, Laval Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VACHON ROLAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon gris à motif fleuris, 3 mcx, 1 poêle BBQ rouge avec chariot en bois, 1 ensemble de fauteuil couleur brun à carreaux de couleur variés, 1 t.v. portative Magnavox et stand, 1 vidéo cassette Magnavox. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GILLES DESORMEAUX, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015809-846. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse, -vs- LISE DEROUEN LAPIERRE, défenderesse. Le 19 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 1964 rue Maisonneuve en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 6 tiroirs + mirroir, 2 tables de chevet en bois brun et autres biens saisis . Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 4 novembre 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-05-014150-849. KAZIMIERZ SIERPIEN -vs- PATRICK HAMILTON. Le 18-11-85 à 10:00 heures au 11823 St Réal, Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de PATRICK HAMILTON, savoir: 1 automobile de marque Chrysler modèle Le Baron année 1980 série: FP4VGAG107584, 1 tv couleur 26" marque Zenith, 1 sofa modulaire trois sections etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/85.

QC, District de St-Hyacinthe. No: 750-02-000522-850. CAISSE POP ST MATHIAS DE ROUVILLE -vs- ALAIN LALONDE. Le 18-11-85 à 10:00 heures au 14 Batair, St Mathias, district de St-Hyacinthe, seront vendus les biens et effets de ALAIN LALONDE, savoir: 1 auto de marque Honda série: JH2SC0101CM105150 année 1982. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/85.

QC, District de Terrebonne. No: 700-02-001086-850. 102973 CANADA INC. -vs- GAETAN BOUCHER ET AL. Le 18-11-85 à 12:00 heures au 4064 Robert, St Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de GAETAN BOUCHER, savoir: 1 téléviseur de marque Panasonic, 1 récepteur AM-FM de marque Lloyd's, 1 tourne disque de marque Lloyd's, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 440209291 851134852. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SALVAS MARTIN. Le 19-11-85 à 11:30 heures au 6421 Normandie, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SALVAS MARTIN, saisis en cette cause, consistant en: articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 440485124 447571736. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MATHIEU GUY. Le 19-11-85 à 10:30 heures au 1985 Dandurand 4, Montréal (CRPQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MATHIEU GUY, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur de marque RCA, un vidéo de marque Atari etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 443717540 443197204. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LESSARD SYLVAIN. Le 18-11-85 à 11:00 heures au 79 Vallée Mercier Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LESSARD SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: motocyclette Kawasaki 750 Ltd. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013181-85-9. TERMINAL DES FLEURS DE MONTRÉAL -vs- FEURISTE ANDRÉ 1374 INC.. Le 18-11-85 à 13:00 heures au 1374 Ontario est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FLEURISTE ANDRÉ 1374 INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 1 caisse enregistreuse de marque Sharp, 1 calculatrice de marque Texas Instrument, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013464-85-9. HYDRO QUÉBEC -vs- GISÈLE MAUCIERI. Le 19-11-85 à 10:00 heures au 3455 Champdoré, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GISÈLE MAUCIERI, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Curtis, 1 laveuse à vaisselle Viking, 1 vidéo Sanyo etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022190-85-9. CAISSE POP. STE-CECILE DE MONTRÉAL -vs- FRANCINE HAMEL. Le 19-11-85 à 13:00 heures au 4004 Parc Lafontaine, app. 4, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCINE HAMEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis, 1 bibliothèque en bois blanc, 1 causeuse etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013623-85-0. J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE -vs- M.B. MOTORS INC.. Le 18-11-85 à 12:30 heures au 215 rue Murray, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M.B. MOTORS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de fournitures de bureau, 1 soudeuse électrique, 1 t.v. couleur portative RCA, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE. No: 200-05-001999-84-1. PIERRE COUTURE -vs- PIERRE BOISSE. Le 19-11-85 à 14:00 heures au 400 De Champagne, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BOISSE, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon modulaire gris 5 sections, 1 laveuse et sécheuse Maytag, 1 télévision couleur 26" Hitachi etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018840-85-5. HYDRO QUÉBEC -vs- MARCEL HAMEL. Le 19-11-85 à 10:30 heures au 2015 René Laennec, Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL HAMEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano de bois naturel, marque Donat'Langelier et acc., 1 télévision meuble de marque Philipps et acc., 1 guitare sèche de marque Aria etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27003902857. MARIE PAULE LEVERT -vs- JACQUES THERRIEN. Le 19-11-85 à 12:00 heures au 167 St Jean Baptiste, Dorion, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES THERRIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Beta de marque Sanyo, 1 t.v. couleur de marque Zenith, 1 four micro-ondes de marque Panasonic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 750-27-000727-852. NICOLE TARDIF PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- MONSIEUR ALAIN POUDRIER, défenderesse. Le 20 novembre 1985 à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2930 rue Henri Bourassa #204 en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télé couleur meuble 24" de marque Granada, 1 vidéo VHS Hitachi et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 4 novembre 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-003865-815. LORENZO OUELLETTE -vs- ROBERT ALLARD. Le 19-11-85 à 14:00 heures au 1250 St Zotique, Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de ROBERT ALLARD, savoir: 1 machine à coudre de marque Juki portant le modèle LU-563, 1 bureau de travail en bois plaqué comprenant 7 tiroirs, deux enseignes lumineuse et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 1-540-C.S.R. VILLE DE STE-ADÈLE -vs- M ROBERT FORGET. Le 19-11-85 à 10:00 heures au 5807 Morin Val Morin, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M ROBERT FORGET, saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Susiki GS,750 couleur noir license MDG 450 no. série GS-750E-12992. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES VIEN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 90773. VILLE ST-LAURENT -vs- NORMAN HAMON. Le 19-11-85 à 10:00 heures au 276, 21e ave Deux-Montagnes, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAN HAMON, saisis en cette cause, consistant en: moto de marque Hônda. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 151276285. VILLE DE MONTRÉAL -vs- KEMP HERBERT. Le 18-11-85 à 10:30 heures au 78 Smith Chateauguay, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KEMP HERBERT, saisis en cette cause, consistant en: set de salon velour bleu fleurie. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 444008084. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAROCHE JEAN YVES. Le 19-11-85 à 13:00 heures au 131 Notre-Dame 1 Le Gardeur, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAROCHE JEAN YVES, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Telefunken 20 pouces, 1 système de son Emerson 2 haut parleurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 443558135. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LUDOVICO ANNA. Le 19-11-85 à 10:30 heures au 6934 Touraine St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUDOVICO ANNA, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet 1984 modèle Celebrity beige 2 portes série, 2G1AW27X8E1101230. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 439610986. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARLEAU JEAN PIERRE. Le 19-11-85 à 10:00 heures au 1896 Préfontaine, Montréal (CRPQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARLEAU JEAN PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: vidéo cassette recorder VHS Sharp, t.v. couleur portatif 20" de marque RCA Colortrak 2000, table tournante Kenwood KD-2055, cassette Deck Recorder Akai 715D, stéréo amplifier de marque Akai Am-2450, deux haut parleur Realistic. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 138442220. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PETRELLA ANGELA DI GIOVANI. Le 19-11-85 à 11:00 heures au 6030 Crevier, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PETRELLA ANGELA DI GIOVANI, saisis en cette cause, consistant en: articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 439684103. VILLE DE MONTRÉAL -vs- TRUDEL LINA & COUILLARD ROBERT. Le 19-11-85 à 10:00 heures au 2004 St-Laurent 201 Montréal (interne), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRUDEL LINA & COUILLARD ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur de marque Panasonic système de son Panasonic etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-27-017798-820. MARIE PAULE LEVERT -vs- PATRICK FARESE. Le 19-11-85 à 11:00 heures au 5025 Samson, Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de PATRICK FARESE, savoir: 1 télécouleur de marque Granada, 1 sélecteur de canaux marque General Instrument modèle Jerrold 400, 1 bibliothèque en bois etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-015941-844. JEANNE DESNOYERS -vs- ALUMINUM NASA INC.. Le 18-11-85 à 11:00 heures au 5881 Ave du Parc, Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de ALUMINUM NASA INC., savoir: 1 camionnette marque Chevrolet série: CGL3374143993, 4 coffres à outil avec leur contenu, 1 radiateur de couleur argent etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-007972-856. CLAUDE MEUNIER -vs- MODES FANNY ANDRE INC.. Le 18-11-85 à 13:00 heures au 6647 Galarneau, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MODES FANNY ANDRE INC., savoir: 1 filière en métal beige 4 tiroirs, 1 bureau en bois neuf tiroirs etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 05/11/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-045712-846. G U S CANADA INC DIVISION LÉGARÉ -vs- HUGUETTE GAGNON. Le 19-11-85 à 10:30 heures au 8670 Du Buisson #4, Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de HUGUETTE GAGNON, savoir: 1 mini sécheuse Maytag, 1 laveuse RCA, 1 tv couleur 26" Philips, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-006811-857. MARIE-PAULE LEVERT, demanderesse, -vs- ALAIN ROCHETTE, défenderesse. Le 19 novembre 1985 à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 4605 rue Adam en la cité de Montréal district de Montréal , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque CHEVROLET Malibu. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 4 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: ST85/3261. VILLE DE VERDUN, demanderesse, -vs- ROBERGE BENOIT, défenderesse. Le19 novembre 1985 à 10h00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 5749 rue Angers en la cité de Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque BUICK Century '76. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GOYER, huissier, 395-8593. Montréal, le 4 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025468-849. HAMILTON AVNET INTERNATIONAL (CANADA) LTD, demanderesse, -vs- PETER NIKILOV, défenderesse. Le 19 novembre 1985 à 10h00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 254 rue Ste-Anne en la cité de Seneville district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet, 1 Ensemble de salle à diner comprenant une table et six (6) chaises en bois et tissus, 1 Vaisellier 2 portes et une porte vitrée, 1 Bahut en bois quatre tirroirs, 2 portes et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier, 395-8593. Montréal, le 4 novembre 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-013147-843. B.C.I.C. -vs- FLAURANGE LEGAULT. Le 18-11-85 à 11:30 heures au 194 St-Hubert, Laval, district de Montréal seront vendus les biens et effets de FLAURANGE LEGAULT, savoir: 1 congélateur blanc, 1 t.v. 26" Admiral en couleur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 05/11/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-018688-858. GRANADA TV RENTAL LTD -vs- MONIQUE DUBOIS. Le 19-11-85 à 10:00 heures au 8402 Pl Bellefontaine, Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MONIQUE DUBOIS, savoir: 1 set de salon uni 2 morceaux, 1 tapis brun 9" par 9" environ, 1 étagère etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-011079-857. BIJOUTERIE DESAUTELS LTÉE -vs- FRANÇOIS DE MARCO ET AL. Le 19-11-85 à 13:00 heures au 50 Pl Crémazie suite 612, Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de FRANÇOIS DE MARCO ET NATIONALE CANADA, savoir: 1 causeuse en tissus beige, 1 table à café base métal chromée dessus en verre, 1 lampe de table en laiton abatjour blanche etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/85.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-094217-803
DAME EVA SAVONHEIMO-DIONNE, anciennement résidant et domiciliée dans la cité et le district de Montréal au 2704 Charles Gill, résidence et domicile présentement inconnus.
Requérante/Intimée Reconventionnelle
-VS-
PAUL EMILE DIONNE, Médecin, résidant et domicilié dans la Cité et le district de Montréal au 3449 Appleton
Intimé/Requérant Reconventionnel

PAR ORDRE DE LA COUR
Dame Eva Savonheimo-Dionne est par les présentes requise de comparaître et de contester la Requête pour annuler la Pension Alimentaire, Affidavit et Liste des Revenus et Dépenses présentable pour audition devant la Cour Supérieure, District de Montréal, 10 rue St-Antoine est, chambre 2.01 à 9h15, le 9 décembre 1985.
Copie de la Requête et Affidavit ainsi que ladite Liste des Revenus et Dépenses pour la requérante/intimée reconventionnelle ont été déposées au Greffe de la Cour Supérieure, District de Montréal.
Prenez avis qu'à défaut par vous de comparaître et de contester ladite Requête pour annuler la Pension Alimentaire à la date et à l'heure ci-haut reféré, l'intimé/requérant reconventionnel (en Divorce) procèdera à l'audition et à jugement en conformité avec ses conclusions.
MONTRÉAL, ce 4 novembre 1985.
PHILLIPS, FREIDMAN, KOTLER
SUITE 1400, PLACE DU CANADA
MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 2P8
PROCUREURS DE L'INTIMÉ/REQUÉRANT RECONVENTIONNEL

PRENEZ AVIS que Autocar Distinctif Inc. s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir le permis spécial de transport de personnes suivant:
Transport nolisé de personnes et de leurs bagages.
Du territoire de la Communauté Urbaine de Montréal et du territoire de la Société de Transport de la Ville de Laval.
À tous points de la province de Québec.
À toutes les frontières du Québec.
À toutes les destinations des provinces maritimes: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île du Prince Edouard.
À toutes les destinations de l'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Britannique, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.
Et retour.
Le véhicule effectuant ce transport est un véhicule spécialement aménagé avec chambre et salon, les fauteuils se faisant face et nullement en rangées de deux par deux, il est muni d'un frigidaire, d'un bar, d'un stéréo, téléphone, intercome, télévision, le tout tel qu'il appert de la photo déposée aux présentes pour valoir comme si récité au long.
Durée: 364 jours.
Tout intéressé peut introduire une opposition et/ou une intervention en s'adressant à la C.T.Q. 505 est Sherbrooke, Montréal, P.Q. H2Y 1K2 dans les 5 jours suivant la dernière parution du présent avis.
1ière parution: 6 novembre 1985
2ième parution: 7 novembre 1985
Me C. Trudeau
Paquette & Ass.
Suite 900
200 ouest, St-Jacques
Montréal, P.Q. H2Y 1M1

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
JONAS DANS LA BALEINE POISSONNERIE INC., corporation légalement constituée, ayant eu sa principale place d'affaires au 3360, Chemin De Chambly, Suite 1260, Longueuil, Québec J4L 1N8
Débitrice
Avis est par les présentes donné que JONAS DANS LA BALEINE POISSONNERIE INC. a déposé une cession le 31e jour d'octobre 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de novembre 1985 à 9h30 au bureau du syndic soussigné, 1305, rue Girouard ouest, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.
Daté de Saint-Hyacinthe, ce 4 novembre 1985.
LOUIS LANGEVIN, C.A.
Syndic

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
1305, rue Girouard ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 2Z3
514 (774-4300)

Voir aussi en page 21

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-035069-850
JULES GRATON
demandeur-requérant
-vs-
MADAME FRANÇOISE PILON
défenderesse-intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
À: DAME FRANÇOISE PILON
Vous êtes par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours suivant la présente publication. Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis selon l'article 119.1 C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, le 28 octobre 1985
NOLET VAILLANCOURT, avocats
3995 est, Sherbrooke, suite 101
Montréal, Québec
H1X 2A7
Tél: 253-4141

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 811905640 814563875 814563886 137554454 137886416 137889393 134514343 134858500 135792790 136262070 435488410 436041056 436137951 438818516 834352831 834352842 834529555 836206313 836304372 103768604 104895265 104899152 104900670 104901742 105466502 105487620 106309943 107204871 107255890 108965113 422579161 422579533 422590663 811905636 811905651. VILLE DE MONTRÉAL — vs — Tetreault Guy. Le 21/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chrysler Newyorker. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 152977646 443435355 442228765. VILLE DE MONTRÉAL — vs — Parada Carcedo Albert. Le 21/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Volkswagen Rabitt. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 138244131 837561616 838517455 838517466 815536551 830390083 830390105. VILLE DE MONTRÉAL — vs — Laberge Claude. Le 21/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Ford Granada. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 137014253 437581896 437766943 437967434 438491012 438800202 439079734 439429686 439535261 109602625 109697696 109699365 111113726 111268124. VILLE DE MONTRÉAL — vs — Gauthier Richard. Le 21/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Dodge Charger. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 443094654 852496573 444161362 444169294 850704116 811421903 805929213 818887101 811389261 818532584 804395196. VILLE DE MONTRÉAL — vs — Boutros Nabil. Le 21/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Dodge Van. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 136778305 439334243 439824884 440578460 832472384. VILLE DE MONTRÉAL — vs — Bordereau Franck. Le 21/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevrolet Impala. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Allied Van Lines, Inc., Chicago, ILL a fait une demande auprès de la Commission des Transports du Québec pour les modifications entrant en vigueur le 10 décembre 1985 au contrat ALLV 19 pour le compte du GTE Service Corporation et au contrat ALLV 285 pour le compte du Exxon Company. Pour des plus amples renseignements consulter, s'il vous plaît, la demande déposée auprès de la Commission. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution dudit avis.
Première parution: 7 novembre 1985.
Deuxième parution: 8 novembre 1985.
W.D. McConnell, officier de tarif
2033 Tenoga Dr., Mississauga, Ont.

AVIS est donné à la Commission des transports du Québec que la compagnie 131559 Canada Inc. s'est portée acquéreure du système de transport opéré par Goyette Transport Ltée en vertu du certificat M-300256-017 et s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le transfert dudit certificat et en demande le maintien.
La requérante demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, le tout selon l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Toute personne qui désire produire une opposition ou une intervention dans cette affaire peut le faire en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 4N3 dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: 6 novembre 1985
2ième publication: 7 novembre 1985
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante
31, rue St-Jacques, bureau 100
Montréal (Québec)
H2Y 1K9

La requérante, ZAVITZ BROS. LIMITÉE, détentrice du permis M-300919, demande à la Commission des Transports du Québec de lui émettre un permis spécial pour une durée de 365 jours, permis qui se lit ainsi:
— TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
De Montréal aux frontières Québec/États-Unis (tous les ports d'entrée) et retour, pour le transport de poisson frais, surgelés, viandes fraîches et congelées, par véhicules isothermes.
Points aux États-Unis: Maine, Massachussetts, Connecticut, Vermont, New York, New Jersey, Maryland, Pennsylvanie, Ohio, Michigan, Delaware, New Hampshire, Rhode Island.
— TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
De Montréal aux frontières Québec/États-Unis, tous les ports d'entrée, pour le transport de fruits et légumes pour le public en général, et retour, à destination de tous les points aux États-Unis.
Droit additionnel: Véhicules isothermes.
Ce permis sera opéré avec les permis complémentaires requis.
La requérante demande l'application de l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.
Me Michèle Gouin
HARRIS, ALAIN, THOMAS, MASON
1ère parution: 7 novembre 1985
2e parution: 8 novembre 1985

Prenez avis que DANACA TRANSPORT LTÉE, 2789 Boul. Mercure à St-Nicéphore comté de Drummond, détenteur du permis Q-302-133, s'adresse à la Commission des Transport du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:
TRANSPORT RESTREINT-LONGUE DISTANCE-ROUTE RESTREINTE-CONTRAT.
Du Montréal Métropolitain au poste de l'Hydro Québec suivant soit le poste Arnaud (région de Sept-Iles), le poste La Vérandry (région de Chapais), poste Manicouagan (région de Baie-Comeau) poste Churchill Falls, poste Micoua (région de Baie-Comeau), poste Montagnais (entre Sept-Îles et Churchill Falls), poste Chibougameau, poste Chamouchouane (région de St-Félicien) pour le transport d'équipement spécialisé pour le compte d'Hydro Québec.
Restriction: Le transport devra se faire au moyen de remorques ouvertes mesurant 48 pieds de longueur et 102 pouces de largeur, munies de courroies d'attache en nylon, ayant une suspension à l'air avec minimum de quatre essieux. De plus, le camionneur qui assiste au chargement fera lui-même le transport de l'équipement et assistera aussi au déchargement (load and go). La marchandise devra être assurée pour un montant d'un million de dollars.
Durée du permis: 364 jours.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les cinq jours de la deuxième parution de cet avis.
Première parution: 6 novembre 1985
Deuxième parution: 7 novembre 1985
GAGNON, HINSE & ASS.
Procureur de la requérante
360, rue Marchand
Drummondville QC
J2C 4N9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

"EN FAILLITE"
11-003246-853
058210
EN MATIÈRE DE LA FAILLITE DE:
HAIM RALPH AMAR: Gérant, domicilié au 6700, Ave. McLynn, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
DÉBITEUR

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que le débiteur ci-haut mentionné a fait cession de ses biens le 1 novembre 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 novembre, 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic situé au 388, rue St-Jacques, 9e Étage, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
DATÉ à Montréal, Québec, ce 5 ième jour de novembre, 1985.
Michael Kovshoff,
Administrateur,
Syndic de:
KOVSHOFF, KOVSHOFF & COMPAGNIE INC.,
Bureau du syndic
KOVSHOFF, KOVSHOFF & COMPAGNIE INC.,
400 ouest, rue St-Jacques,
Suite 300,
Montréal, Québec.
Tél: 286-1246

FORUM

Cirque commercial : mesures et démesures...

PIERRE FILION

Petit tour d'horizon rapide : gymnastique et mystique du corps au Vélodrome; pèlerinage du Canadien vers l'Ouest, dans le silence et le calme; football incohérent ici et là, et début de saison, en basketball, aux USA. Évidemment on pourrait s'intéresser aux résultats de tous les matchs et se placer au niveau de la redondance de chacun des événements, toujours les mêmes. On pourrait aussi être agressé par une dimension, relative à tous ces phénomènes, qui est celle de la démesure ! Et c'est mon cas aujourd'hui...

Au basketball américain, croyez-le ou non, il se trouve présentement un « appareil » originaire du Soudan, (le merveilleux Soudan qui nous a donné le subtil lutteur Abdulah The Butcher) qui mesure 7 pieds 6 pouces. « La chose », non Minute Bol, il y a deux ans, chassait encore le lion dans sa brousse. Maintenant il apprend à encaisser des chèques et à prendre du poids. À 7 pieds 6 pouces, il ne pèse que 205 livres, ce qui est nettement insuffisant dans ce sport de néandertals. Par contre, dans la même ligne, une petite souris du nom de Spudwelb ne fait que 5 pieds 6 pouces et touche quand même au ballon ! Deux pieds de différence ! Deux poids, deux mesures...

Puis au football, il y a cette noire armoire à glace qui, à 317 livres, se déguise en porteur de ballon lorsque son équipe est à la porte des buts. Cette machine a nom William « The Refrigerator » Perry. Porteur de ballon à 317 livres.

Ces démesures, trop évidentes, pour nous permettre d'envisager le sport sérieusement, sont les mêmes, à une nuance près, que celles qui couronnaient de rires les jours de notre enfance alors qu'au Parc Belmont on tentait de compter les bourrelets de la « plus grosse femme du monde ». Vous vous souvenez d'elle ? Environ 600 livres, 108 pouces de buste et 51 pouces de genoux. Et 87 mentons...

Et ce dompteur de lions qui, tout consciemment, devant une foule qui retenait ce qui lui restait de souffle, se plaçait la tête dans la gueule d'un lion ! Devant les enfants qui le trouvaient doucement ridicule ! Le dompteur, pas le lion... Le cirque, ça c'est du sport... ou plutôt... le sport ça c'est du cirque...

Et pourquoi ne pas y aller gaiement et vous dire que j'ai déjà, alors que j'étais entraîneur d'une équipe de crosse junior, rêvé de « dépister » un gardien qui mesurerait 4 pieds par 4 pieds, la mesure même du but. Je rêvais de le pousser dans le but en début de période et de le retirer de là 20 minutes plus tard. Et je divaguais de blanchissages et de victoires. Mais pas de sport... Il y a de ça 15 ans...

Et ces gymnastes, habités de talent, baptisés de grâce et vêtus de fantaisie qui s'exécutent, tout en corps et en musique, devant les yeux de ceux qui n'osent pas croire à la réalité de ce qu'ils voient tellement les gestes sont incroyables d'audace, d'équilibre et de rythme ! Trapézistes de cirque ou athlètes ?

Le trait commun de tous ces éléments réside, tout évidemment, dans la démesure inouïe qui marque actuellement certains sports. En mal de victoires, de médailles ou de gloire, on en vient à utiliser, au maximum, les avantages que procure la marginalité. Surtout quand la marginalité se fait si physique et totalitaire. Car contre elle, il n'y a aucune défense. Faudra-t-il en basketball habiller de vraies girafes ? En football, équiper les défensives de canon car le règlement actuel ne l'empêche pas ?...

Non bien sûr ! Mais le seul fait que le sport se plaise à nous vendre ses marginaux de corps, plutôt que de tête, nous attriste et nous réduit à un rôle de consommateur particulièrement dévalorisant.

Car un sport qui exhibe trop de tels écarts de mesures se condamne inévitablement à la marginalité et au spectacle. Qui se voudra basketteur quand il saura qu'il y a quelque part une girafe de 7 pieds 6 pouces qui ridiculisera tout ce qui bouge avec un ballon. Qui se voudra footballeur pour compter les crampons des souliers d'un réfrigérateur de 317 livres ? Qui se voudra participant ? Qui se voudra sportif ?

Le sport ne fait pas preuve de sagesse quand il se vautre dans le ridicule non athlétique que produisent ces marginaux de corps qui dénaturent, en fait, l'idée même de la compétition « entre adversaires égaux en force ». Si en boxe un « mismatch » fait tant horreur à tous, pourquoi n'est-ce pas le cas dans les sports où le corps prend tant d'importance ? Pourquoi le ridicule, parce que commercial et rentable, n'est-il pas tout simplement identifié comme tel ?

Brad Peters et Philippe Chartrand se distinguent

Les Canadiens méritent la 11e place

BERNARD CYR

(PC) — Les garçons canadiens ont mérité la 11e place au concours par équipes, hier soir aux championnats du monde de gymnastique, au Vélodrome de Montréal.

L'équipe canadienne a ainsi réédité sa meilleure performance aux championnats du monde, une 11e place à Fort Worth en 1979.

Sa 11e position représente aussi un gain de quatre places comparativement à sa performance de 1983, à Budapest.

Le Canada a d'autre part vu deux de ses gymnastes se classer parmi les 36 premiers (maximum de trois par pays), l'Ontarien Brad Peters et le Lavalois Philippe Chartrand.

Ils pourront ainsi participer aux concours multiple individuel, vendredi soir. Mais Chartrand y participera si son état de santé le lui permet.

Il est en effet tombé sur la barre, à l'épreuve de la barre fixe —la première de la soirée pour les Canadiens — et subi une blessure aux muscles abdominaux.

Un « Chartrand » bien réussi

Cette blessure a commencé à le faire souffrir après sa routine au sol, mais ne l'a pas empêché de réussir son mouvement inédit aux barres parallèles, qui pourrait un jour s'appeler un « Chartrand ».

Ce mouvement, un salto arrière avec demi-tour au bout des barres et reprise des barres, pour les techniciens, l'a aidé à obtenir une note de 9.60.

Brad Peters a obtenu la même note quelques minutes plus tard, mais les quatre autres Canadiens avait raté leur routine à cet appareil, de sorte que la compétition s'est terminée sur une mauvaise note.

« C'est une 11e place, mais ce n'est pas une belle 11e place, a d'ailleurs déclaré André Simard, l'entraîneur national. C'est bon de finir fort pour notre image et nous avons fini faible. C'est dommage. Si les quatre autres avaient obtenu de meilleurs pointages, Philippe aurait peut-être mérité plus que 9.6 ».

« Nous partions à 9.4 ce soir et non pas à 10, a-t-il ajouté. Pour avoir davantage que 9.4, il fallait faire des extras, mais il fallait d'abord s'assurer d'une réussite. Philippe, par exemple, a l'habitude de terminer sa routine au sol avec un double saut périlleux arrière et une vrille. Ce soir, il a oublié la vrille et mérité une note de 9.8. C'est ce que j'appele jouer intelligemment ».

Meilleure note

La note de 9.8 méritée par Chartrand au sol a été la meilleure des Canadiens hier soir.

Et son entraîneur Michel Venne soulignait que s'il avait été mieux jugé au sol lundi, lors des imposés, il aurait eu une chance de participer à la finale de cet engin, dimanche.

« Il a obtenu la meilleure note de notre équipe au sol lundi, un 9.3, et des gymnastes ont obtenu 9.5 ou 9.6 pour la même routine en après-midi, a dit Venne. Ça aurait été formidable pour le public québécois de voir Philippe à une finale d'engin ».

Après un 9.05 à la barre fixe hier, Chartrand a mérité des notes de 9.80 (sol), 9.35 (arçons), 9.65 (anneaux), 9.75 (saut) et 9.60 (barres parallèles).

Il a terminé la soirée avec un total de 57.20 points, soit seulement 15 centièmes de moins que Peters, le meilleur Canadien.

Chartrand a réalisé sa performance en présence de la meilleure foule des championnats, un public pro-Canadiens. La présence des Américains dans le groupe du Canada a par ailleurs contribué à mettre un peu d'électricité dans l'air.

Soulignons que la quatrième journée des championnats, aujourd'hui, sera réservée aux exercices à volonté des filles.

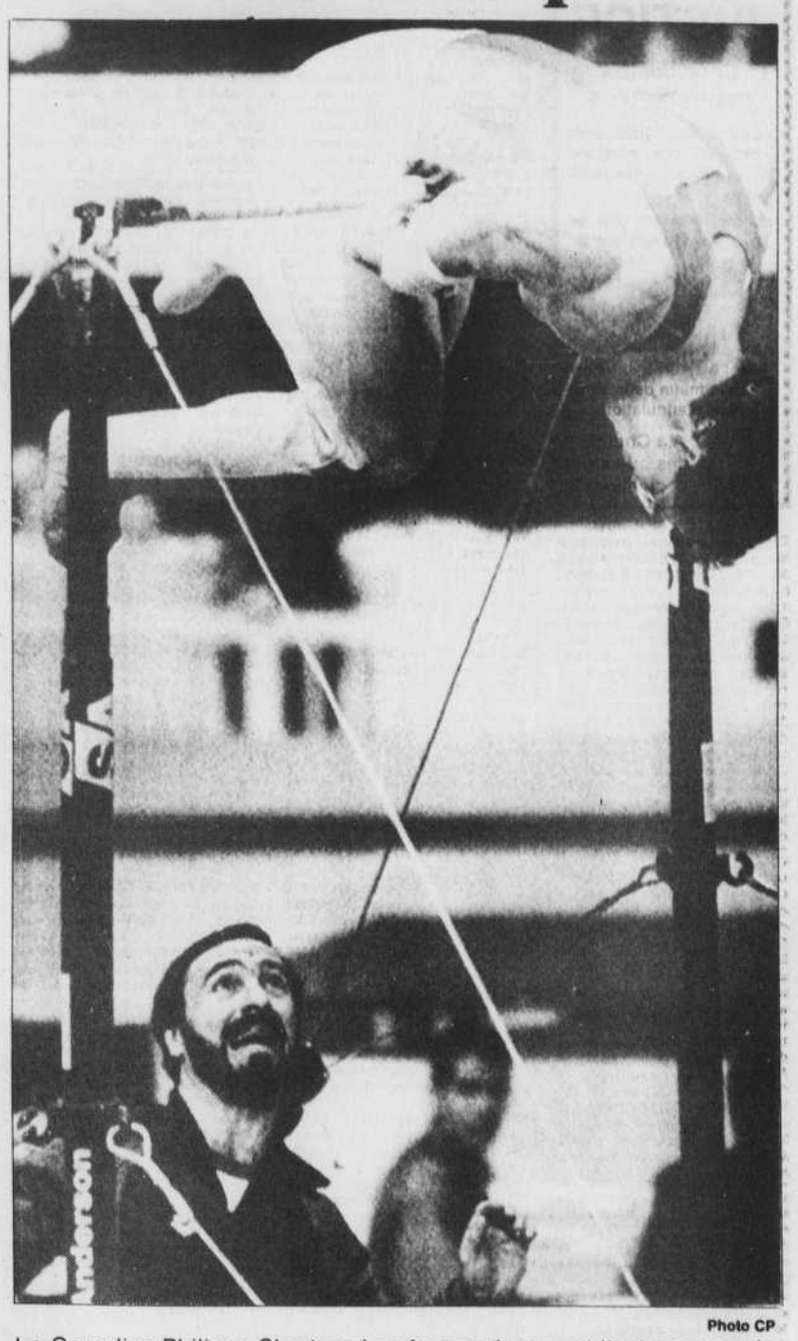

Photo CP

Le Canadien Philippe Chartrand se frappe durement l'estomac sur la barre horizontale pendant les exercices à volonté alors que son entraîneur surveille la scène de près.

Steve Penney est solide dans son filet

Kurvers permet au Canadien de faire match nul

GUY ROBILLARD

BLOOMINGTON (PC) — Tom Kurvers a célébré son retour dans la formation et devant son public hier au Minnesota en réussissant le but égalisateur d'un match nul de 3-3 entre le Canadien et les North Stars.

L'autre nouvelle figure chez le Canadien, Claude Lemieux, a été moins chanceux puisqu'il se trouvait sur la patinoire pour les deux premiers buts des North Stars, en compagnie de Brian Skrudland et Mike McPhee.

À son deuxième match en autant de soirs et après un long et compliqué voyage d'Hartford à Bloomington, le Canadien a dominé la troisième période et pourra donc profiter d'un séjour plus agréable en Californie, où il résidera au cours des prochains jours.

Penney solide

Cinq buts ont été réussis en première période qui a donné lieu à du jeu très ouvert.

Brian Lawton (lancer dévié), Craig Hartsburg (tir de loin) et Tom McCarthy (échappée après une mauvaise passe de Chris Chelios) ont déjoué un Steve Penney, solide par la suite, et qui a semblé défendre sa forteresse avec l'aplomb qui l'a caractérisé à son arrivée avec le Canadien.

Stéphane Richer (échappée grâce à une passe de Chris Nilan) et Ryan Walter (tir dévié sur un jeu de puissance) ont répliqué contre Don Beaupré.

Le jeu a continué d'être assez ouvert au cours des deux dernières périodes, comme c'est généralement le cas contre les North Stars, mais les deux gardiens ont tout arrêté jusqu'au but égalisateur de Kurvers, réussi à l'aide d'un dur lancer frappé.

Aucune véritable occasion de marquer n'a été obtenue en période supplémentaire.

ÉCHOS: l'entraîneur Jean Perron a expliqué le rappel de Claude Lemieux et le départ de Serge Boisvert par son double désir de « trouver un ailier droit productif pour jouer au côté de Bobby Smith » et de retourner Sergio Momesso à l'aile gauche « où nous ne sommes pas aussi forts que je l'aurais cru ». C'est d'ailleurs le décevant Steve Rooney qui a cédé sa place à Lemieux dans la formation hier contre les North Stars du Minnesota. Momesso jouait à nouveau à l'aile droite... et avec Smith, le Tricolore misant sur Mats Naslund, Mike McPhee, Ryan Walter et Bob Gainey à gauche... Steve Penney était de retour devant le filet hier, et Tom Kurvers a repris sa place à la défense. Mike Lalor a alors cédé la place... Depuis que Perron lui a botté le derrière à l'aide de déclarations assez dures à son endroit, Bobby Smith a commencé à justifier la confiance et les éloges de son entraîneur. À Hartford avant-hier, il a dirigé pas moins de six tirs au but... Le directeur-gérant du Canadien, Serge Savard, a profité de son passage à Hartford pour convaincre le marqueur officiel d'ajouter à la fiche de Stéphane Richer une mention d'assistance méritée lors de la défaite de 11-6.

Canadien 3, North Stars 3

Première période

1— Minnesota, Lawton 3
Giles, Nilsson 2:01
2—Minnesota, Hartsburg 3 ..... 12:18
3—**Montréal,** Richer 6
Nilan, Naslund 13:35
4—Minnesota, McCarthy 4
Broten 18:07
5—**Montréal,** Walter 4
Robinson, Chelios 18:48
Pénalités — Carbonneau, Mon 5:58; Robinson, Mon 7:56; Hartsburg, Min 8:38; Hartsburg, Min 18:42.

Deuxième période

Aucun but
Pénalités — Richter, Min 3:24; Richter, Min, majeure, 7:10; Lemieux, Mon, majeure, 7:10, Chelios, Mon 13:45.

Troisième période

6—**Montréal,** Kurvers 3
Smith, McPhee 13:14
Pénalité — Acton, Min 4:39.

Prolongation

Aucun but
Pénalité — Aucune

Tirs au but

Montréal ..... 12 7 12 3 — 34
Minnesota ..... 10 7 7 0 — 24
Gardiens — Montréal, Penney; Minnesota, Beaupré
Assistance — 13,104.

HOCKEY

Ligue nationale

Mardi
Québec 7, Boston 5
Montréal 8, Hartford 3
Washington 8, Chicago 4
Calgary 4, Islanders 4
Edmonton 6, Vancouver 4
Hier
Buffalo 7, Winnipeg 3
Islanders 5, Toronto 4
Philadelphie 5, Rangers 2
Calgary 5, New Jersey 2
Washington 4, Pittsburgh 1
Detroit 4, St. Louis 2
Montréal 3, Minnesota 3
Edmonton à Los Angeles
Ce soir
Hartford à Boston
Chicago à Philadelphie
Vendredi
St. Louis à Buffalo
Pittsburgh à New Jersey
Toronto à Detroit
Rangers à Winnipeg
Vancouver à Edmonton
Samedi
New Jersey à Islanders
Boston à Philadelphie
Hartford à Québec
Chicago à Pittsburgh
Calgary à Washington
St. Louis à Toronto
Vancouver à Winnipeg
Rangers à Minnesota
Montréal à Los Angeles

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUÉBEC	13	9	3	1	57	41	19
BOSTON	12	8	3	1	59	37	17
BUFFALO	13	7	5	1	50	38	15
HARTFORD	12	6	6	0	48	59	12
MONTRÉAL	**13**	**5**	**6**	**2**	**54**	**62**	**12**

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	12	10	2	0	58	34	20
WASHINGTON	14	7	5	2	56	49	16
ISLANDERS NY	12	6	4	2	48	46	14
RANGERS NY	12	6	6	0	42	40	12
NEW JERSEY	12	5	6	1	43	47	11
PITTSBURGH	13	3	7	3	44	54	9

Division Clarence Campbell

Section James Norris

ST-LOUIS	11	4	5	2	37	45	10
CHICAGO	12	4	7	1	50	57	9
MINNESOTA	12	3	6	3	50	51	9
DETROIT	13	2	8	3	39	70	7
TORONTO	12	1	11	0	37	57	2

Section Connie Smythe

EDMONTON	12	10	2	0	61	43	20
CALGARY	13	7	5	1	61	48	15
VANCOUVER	13	6	5	2	54	47	14
WINNIPEG	13	6	6	1	57	60	13
LOS ANGELES	13	3	10	0	47	68	6

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	23	16	7	0	112	85	32
VERDUN	21	14	6	1	110	100	29
DRUMMONDVILLE	24	13	9	2	112	105	28
ST-JEAN	23	12	11	0	111	116	24
T-RIVIÈRES	23	10	11	2	116	125	22
CHICOUTIMI	21	9	9	3	119	99	21
LAVAL	21	10	11	0	120	125	20
SHAWINIGAN	22	9	11	2	97	102	20
LONGUEUIL	22	7	14	1	99	109	15
GRANBY	21	5	15	1	96	125	11

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky,Edm	10	20	30
Simmer, Bos	13	8	21
Linseman, Bos	2	19	21
Naslund, Can.	**10**	**10**	**20**
Propp, Phi	10	10	20
Anderson,Edm	11	8	19
Lemieux, Pit	9	10	19
Haw'chuck, Wg	7	12	19
Gartner, Was	10	8	18
Boschman,Win	9	9	18
Crowder, Bos	8	10	18
Tanti, Vcr	9	8	17
Fraser, Chi	8	9	17
Kurri, Edm	8	9	17
MacLean, Wpg	10	6	16
Haworth, Was	8	8	16
Francis, Har	7	9	16
Coffey, Edm	5	11	16
Stastny P,Qué	**4**	**12**	**16**
Sundstrom, Van	3	13	16
Kerr, Phi	11	4	15
Turnbull, Win	8	7	15
Murray, Chi	7	8	15
Perreault, Buf	5	10	15
Nicholls, LA	5	10	15
Hunter, Qué	**4**	**11**	**15**
Bossy Isl	8	6	14
Pavelich, Ran	8	6	14
Savard, Chi	7	7	14
Nilsson, Min	6	8	14
Quinn, Cal	6	8	14
Christian, Was	5	9	14
Bourque, Bos	4	10	14
Pederson, Bos	7	6	13
Sinisalo, Phi	7	6	13
Vaive, Tor	7	6	13

LHJMQ

Lundi
Hull 5, Laval 4
Mardi
Longueuil 2, Hull 1
T-Rivières 6, St-Jean 3
Hier
Laval 9, T-Rivières 8
Shawinigan 4, Drum'ville 3
Vendredi
Laval à Drummondville
Chicoutimi à Granby
Verdun à Longueuil
Shawinigan à St-Jean
Dimanche
Granby à Chicoutimi
T-Rivières à Hull
Drum'ville à Verdun
Longueuil à Shawinigan

FOOTBALL

Ligue Canadienne

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
Dimanche
Demi-finales de Division
Ottawa à **Montréal**
Edmonton à Winnipeg
Dimanche 17 nov.
Finales de Division
Dimanche 24 nov.
Finale de la
Coupe Grey, à Montréal

LIGUE CANADIENNE
CLASSEMENT FINAL

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	16	8	8	0	377	315	16
MONTRÉAL	**16**	**8**	**8**	**0**	**284**	**332**	**16**
OTTAWA	16	7	9	0	272	402	14
TORONTO	16	6	10	0	344	397	12

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE	16	13	3	0	481	297	26
WINNIPEG	16	12	4	0	500	259	24
EDMONTON	16	10	6	0	432	373	20
SASKATCHEWAN	16	5	11	0	320	462	10
CALGARY	16	3	13	0	256	429	6

Dans l'Américaine

Bobby Cox nommé gérant de l'année

NEW YORK (AP) — Bobby Cox, qui a conduit les Blue Jays de Toronto à leur premier championnat de section et qui a ensuite quitté l'équipe pour devenir directeur-gérant des Braves d'Atlanta, a été nommé hier gérant de l'année dans la Ligue américaine de baseball.

Cox a reçu 16 votes de première place et 104 points d'un panel de 28 chroniqueurs de baseball.

Dick Howser, des Royals de Kansas City, dont l'équipe a disposé des Blue Jays en série de championnat de la Ligue américaine pour ensuite remporter la Série mondiale, a terminé deuxième au scrutin avec 63 points après avoir obtenu quatre votes de première place. Gene Mauch, des Angels de la Californie, a pris la troisième place avec huit votes de première place et 57 points.

Sous la tutelle de Cox, les Blue Jays ont remporté 99 victoires, un sommet pour eux, et ont devancé les Yankees de New York par deux parties au premier rang de la section Est.

En série de championnat, les Blue Jays avaient pris une avance de 3-1 pour finalement voir les Royals venir de l'arrière pour l'emporter.

Lors de la Série mondiale, les dirigeants des Braves ont demandé aux Blue Jays la permission de discuter de contrat avec Cox. Il a accepté un contrat de cinq ans pour retourner avec l'équipe qu'il avait dirigée de 1978 à 1981.

Il a été nommé gérant des Blue Jays en 1982 et l'équipe a progressé constamment sous ses ordres.

Le mois dernier, il avait été choisi le gérant de l'année par la revue *The Sporting News* cette année.

UN REGARD NEUF SUR L'ENAP

Le 12 novembre prochain,
LE DEVOIR publiera
un cahier spécial à l'occasion du

COLLOQUE ANNUEL DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Date de parution: 12 novembre
Date de tombée: 4 novembre

Pour réserver votre espace publicitaire communiquer avec:

Francine Côté au 844-3361

LE DEVOIR ESSENTIEL!

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Pour susciter une lecture plus complète de la part de ses abonnés

Harvard Business Review cherche une nouvelle formule

S.E. PROKESCH
Traduit du *New York Times*

Après avoir pendant des années aidé tant de gens d'affaires à résoudre leurs problèmes, M. Theodore Levitt, le nouveau directeur de *Harvard Business Review*, doit aujourd'hui se pencher sur un de ces problèmes qui le concerne plus directement : comment utiliser tous les Lee Tobler que compte le monde des affaires afin d'en faire profiter la collectivité ?

M. Lee Tobler, directeur financier de B. F. Goodrich Company, a en effet une façon bien particulière de lire cette revue. Lorsque, six fois l'an, *Harvard Business Review* arrive sur son bureau, il jette un rapide coup d'oeil à la table des matières et déchire aussitôt les deux ou trois articles qui ne sauront manquer, un jour prochain, de se révéler d'excellents documents d'appui à un dossier. Ensuite, il les range dans un classeur et reprend son travail. « Ce n'est pas une publication que je lis de la première à la dernière page, avoue-t-il, et je ne connais personne qui le fasse. »

On pense toutefois qu'il serait bon d'opter pour une nouvelle formule afin de trouver plus de lecteurs et de faire en sorte que ces derniers lisent plus complètement le périodique. Les annonceurs, qui hésitent souvent à acheter de l'espace dans une revue bimestrielle, pensent que la découverte de cette nouvelle formule est devenue un élément vital pour la revue. Ils ne prisent guère non plus la tradition selon laquelle les pages de publicité sont toutes regroupées en début ou en fin de revue. « *Harvard Business Review* n'est pas la revue la plus facile à vendre aux annonceurs publicitaires », reconnaît M. William A. Janowsky, son directeur général.

Dans le but de rendre la revue aux 200 pages d'articles très étoffés moins indigeste pour les lecteurs, M. Levitt avoue même envisager y apporter ce qui serait le plus important changement de toute son histoire depuis qu'a été prise en 1948 la décision de publier tous les deux mois : publier une version « moins intimidante », moins épaisse et surtout mensuelle.

M. Levitt encourage également d'autres initiatives. En coopération avec Public Broadcasting Service, la revue produit d'ores et déjà des vidéocassettes sur lesquelles on retrouve le contenu de certains articles. On est en train d'étudier les possibilités offertes dans le secteur des cassettes. L'objectif principal de M. Levitt est de faire en sorte que les abonnés lisent — ou regardent, ou encore écoutent — une plus grande partie de la publication au moment même où ils la reçoivent.

À l'heure actuelle, il faut attendre entre trois et neuf mois avant qu'un article soit imprimé. Le fait de mensualiser la publication pourrait, selon les responsasbles de la revue, permettre de réduire ces délais, de promouvoir considérablement les ventes d'espace publicitaire, et conséquemment d'augmenter les recettes de publicité.

« J'ai beaucoup d'idées en tête, mais c'est vraiment celle-ci qui revient avec le plus d'insistance », explique M. Levitt.

En fait, il semble vouloir mettre en pratique aujourd'hui certains conseils qu'il donnait il y a 25 ans de cela dans un article de la revue, intitulé *Marketing Myopia*. Dans cet article, aujourd'hui encore retenu comme choix de lecture par de nombreuses universités, M. Levitt accusait les compagnies d'accorder plus d'importance à leurs produits qu'aux consommateurs auxquels ces produits étaient destinés. Trop de compagnies ne comprennent pas exactement pourquoi elles sont en affaires, écrivait-il. Ainsi, les chemins de fer ne comprenant pas que leur raison d'être relevait plus du transport que de la seule voie ferrée, ils ont perdu beaucoup de clients au profit de l'industrie automobile et du transport de marchandises par camions ou par avions.

M. Levitt pense que le véritable objectif de *Harvard Business Review* est d'informer et d'éduquer les cadres afin qu'ils accomplissent mieux leurs tâches et soient des membres de la société plus conscients de leurs responsabilités. Le fait de paraître un mois sur deux est, à son avis, un élément tout à fait secondaire.

La revue a aujourd'hui 243,000 abonnés, le plus grand nombre atteint en 63 ans d'existence. De plus, selon Publishers Information Bureau Reports, l'espace publicitaire a augmenté de 10.8 % au cours du premier semestre 1985.

Pour l'année financière se terminant le 30 juin, les revenus de la publication ont augmenté de près de 9 %, passant à $ 12.5 millions, les abonnements à $ 35 par an représentant environ 60 % de cette somme. Vingt pour cent proviennent de la publicité et le reste vient de la réimpression d'articles et de la publication des 500,000 exemplaires de la revue en 11 langues.

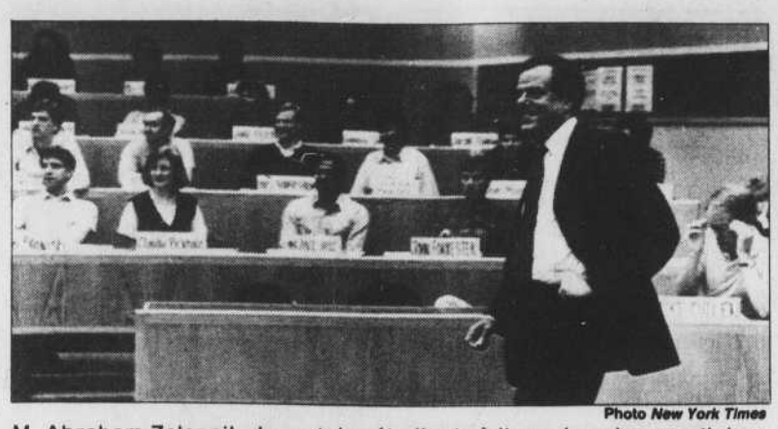

Photo *New York Times*

M. Abraham Zaleznik devant des étudiants à l'une des plus prestigieuses écoles de commerce, Harvard Business School

Selon M. Kenneth R. Andrews, qui de 1975 à août 1985 a été à la tête de la revue, si les profits ne peuvent pas être dévoilés, ils sont cependant suffisamment importants pour constituer « une contribution substantielle » à la Harvard Business School.

Nombre d'autres universités ont tenté en vain de copier la formule retenue par *Harvard Business Review*. Au début de l'année, l'université de Pennsylvanie a interrompu ses efforts dans ce domaine et a abandonné *Wharton Magazine*.

Un autre concurrent autrefois très ambitieux, le *Columbia Journal of World Business*, a aujourd'hui un tirage inférieur à 10,000 exemplaires.

« Le fait qu'autant de personnes n'aient même pas entendu parler de notre revue tendrait à prouver que l'objectif que nous nous étions fixé n'a pas été atteint », commente M. John C. Burton, doyen de la Columbia Business School.

L'impact réel de *Harvard Business Review* est un sujet chaudement débattu, tant dans les milieux d'affaires que dans les cercles universitaires. On lui reproche souvent un certain manque de profondeur et une trop grande décontraction. « La plupart des professeurs que je connais n'oseraient même pas envisager se servir d'un article de cette revue comme base de recherche », fait remarquer M. Rchard R. West, doyen de la faculté de Commerce de l'université de New York.

D'un autre côté, nombre de gens d'affaires se plaignent du fait que les articles de la revue sont souvent écrits dans un jargon très universitaire et restent trop théoriques. « Le vocabulaire utilisé dans cette publication est loin d'être accessible à tous, fait remarquer M. Tobler de chez Goodrich. C'est une revue prestigieuse que les cadres aiment avoir dans leur bureau ; il n'est pas aussi certain que beaucoup d'entre eux la lisent », explique M. Lewis H. Young, l'ancien directeur de *Business Week*, qui est aujourd'hui président de Diebold Group, une firme de conseillers en gestion.

En dépit de ces critiques, il est clair que les articles parus dans la revue sont lus et relus même si c'est plusieurs mois ou plusieurs années après leur publication. *Harvard Business Review* publie également 2.4 millions de réimpressions par an.

M. Andrews a, à l'époque où il dirigeait la revue, réussi à faire raccourcir les articles et il a même engagé plusieurs journalistes professionnels chargés de s'assurer que la revue soit plus « lisible ». Il a également engagé des employés ayant un meilleur bagage universitaire afin de changer certains objectifs que la revue s'était fixés. Il voulait que les cadres qui lisent la revue aient une vision plus globale du milieu des affaires et favorisait certains sujets, comme le rôle des affaires dans la société et leurs relations avec le gouvernement.

La revue s'est attiré les foudres de nombreux lecteurs en critiquant la façon dont étaient dirigées les entreprises américaines. Dans un de leurs articles de 1980, aujourd'hui bien connu du grand public et intitulé *Managing Our Way to Economic Decline*, MM. Robert H. Hayes et William J. Abernaty, deux professeurs de Harvard, expliquaient que le retard qu'avaient les manufacturiers américains par rapport à leurs concurrents japonais venait essentiellement de la trop grande importance qu'accordaient les dirigeants d'entreprises manufacturières américaines aux profits à court terme.

D'autres articles, peut-être moins célèbres, ont laissé leur marque dans le monde des affaires. Ainsi, celui écrit par M. David Garving et intitulé *Quality on the Line*, dans lequel ce professeur de Harvard explique pourquoi la qualité des produits américains est, selon lui, très souvent inférieure à celle des produits japonais. Ou encore la série d'articles écrits par M. David W. Ewing sur les droits des employés au sein de l'entreprise.

D'après ce que dit M. Levitt, et au vu de ce qu'il a écrit par le passé, M. Levitt, on peut s'attendre à ce que le ton parfois provocateur de la revue ne perde pas de sa vigueur.

Faites vite! Il ne reste que 3 jours avant le tirage-télé du 10 novembre

GALA 15E
Entrez dans la fête!

Gala 15e: une loterie unique. Pour célébrer son 15e anniversaire, Loto-Québec vous offre la meilleure chance de votre vie de gagner 1 million $.

Ouvrez vite le sachet.

Grattez la partie instantanée. Si vous découvrez trois (3) montants identiques de 5 000 $, informez-en tout de suite votre détaillant et demandez-lui de contacter les bureaux de Loto-Québec. Car tous les gagnants de 5 000 $ doivent se présenter en personne au siège social de Loto-Québec au plus tard le 9 novembre 1985 à 15h.

Ceci permettra à l'un de ces gagnants de devenir millionnaire sur scène lors du gala télédiffusé à Radio-Canada.

N'envoyez pas votre billet par la poste.

GALA 15E, la loterie de la fête!

15 ANS AU BÉNÉFICE DES QUÉBÉCOIS

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272,
Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
75 1909-1984
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co